UNE PASSION AMOUREUSE SOUS LE REGARD DE VOLTAIRE :

SOIXANTE – SEIZE LETTRES DE CHARLOTTE PICTET

A SON MARI, SAMUEL CONSTANT DE REBECQUE

(1755-1764)

Fondation des archives de la famille Pictet
(www.archivesfamillepictet.ch)
10 Grand Mezel 1204 Genève

INTRODUCTION

> Cent fois oui, tu es mon amant, tu le serais si tu n'étais mon mari, ainsi juge ! [lettre 48]

> Tâchez de ne pas me haïr tout à fait ; c'est pour vous que je vous en prie, il faut brouter où l'on est attaché quand même l'herbe est meilleure ailleurs, peut-être les rosées du printemps feront-elles reverdir celle que vous foulez à présent. [lettre 62]

Voltaire, plus souvent railleur qu'attendri, affirme avoir pleuré en apprenant sa mort : « Je ne croiois pas, Monsieur, que je dusse mouiller de mes larmes la réponse que je vous dois depuis longtemps. Je regretterai Made Constant toute ma vie. »(1) Il s'était soucié de son mariage, écrivant à son père : « quand je suis à Lion je voudrais marier à Lion certains grands yeux noirs et certaine belle âme logée dans un corps droit comme un jonc. Quand je suis à Lausanne je la voudrais marier à Lausanne, et quand je suis aux Délices je luy souhaitte un conjoint à Genève. […] Totius familiae servus, V. »(2) « Puisse mademoiselle Pictet avoir un mari digne d'elle. »(3) Il se flatte d'avoir arrangé son union avec le Lausannois François Marc Samuel Constant, dit Constant de Rebecque : « Vous ne parlez point de cette nouvelle pièce dont le dénouement doit être agréable de part et d'autre. Nous y jouons Madame Denis et moy le rôle de moucheurs de chandelles et de soufleurs. Nous avons été assez heureux pour être chargez des premières propositions. Lausane et Geneve seront alliées plus que jamais et s'aimeront de tout leur cœur. 'Cet himen est le nœud qui joindra les deux mondes'. Je m'imagine que cette belle pièce fera hâter votre retour. »(4) « En attendant nous marions un des fils du général Constant avec la belle mademoiselle Pictet et nous unissons Lausane à Geneve. »(5)

Françoise Charlotte Pictet est née à Genève le 6 janvier 1734, unique enfant de Pierre Pictet et de Marguerite Cramer. Son père, comme tant de membres de sa famille, avait étudié le droit, qui préparait aux magistratures ; docteur en droit, avocat, il enseigna de 1739 à 1757 le droit civil et le droit naturel à l'Académie. Dans le cursus honorum, il n'alla pas au-delà de membre du Grand Conseil, qu'on appellait le Deux-Cent, ou CC, dès 1734 et dès 1749 du conseil des LX, que le Petit Conseil consultait en politique étrangère. Il sera député au roi de Piémont-Sardaigne en 1742 ; l'année suivante son parent Jacques Pictet tentera de le faire nommer ministre d'Angleterre auprès de la République, une fonction qu'il revêtira lui-même vingt ans plus tard, au prix de bien des traverses. Fils et petit-fils de

pasteur, doublement orphelin à seize mois, Pierre Pictet n'avait guère de fortune. Son mariage avec Marguerite Cramer, d'une autre branche de cette famille que celle des libraires, éditeurs et imprimeurs de Voltaire, lui assura un train de vie très confortable, sur le plan matériel s'entend, car le ménage ne parait pas avoir été un modèle de parfaite harmonie. Marguerite Pictet semble avoir eu le talent, hélas bien genevois, de trouver le mot qui blesse sans nécessairement l'avoir voulu. En résignant sa chaire à l'Académie après la mort de son beau-père, Pierre Pictet, peut-être par paresse, se mettra financièrement sous sa dépendance. Charles Borgeaud, l'historien de l'Académie de Calvin, ne fait pas grand cas de son enseignement. Il n'était pourtant pas sans talent. Charles de Brosses, président à mortier au Parlement de Bourgogne, de qui Voltaire a tenu Tournay, devait estimer ses avis car il fut l'une des six personnes à Genève, avec l'auteur de Candide et le naturaliste Charles Bonnet, à qui il envoya un exemplaire de son Histoire des Navigations aux Terres australes. On trouvera plus bas la critique lucide que Pictet fit de cet appel à la colonisation d'un nouveau continent : en esprit libre, sans illusions, il voit clairement les méfaits de ce genre d'entreprise, sans pour autant prêcher comme Rousseau l'état de nature.
Pierre Cramer, d'une famille originaire de Strasbourg reçue bourgeoise de Genève (BG) en 1668, avait du bien : banquier à Paris, Mississipien heureux à la différence de tant d'autres, (Luthy évalue sa fortune consolidée, donc après le retranchements opérés par les commissaires du Visa, à un million et demi de livres courantes en 1725), du CC dès 1714, il avait épousé Sara Mallet, sœur de son associé Gédéon Mallet, autre richissime rescapé genevois du « système », dont les descendants feront une brillante carrière bancaire en France. De Sara Mallet, Pierre Cramer, acquéreur d'un ancien fief de la Seigneurie de Genève à Cologny et par là seigneur de Brandis, eut, outre un fils mort jeune, trois filles, toutes mariées, selon l'usage du temps, dans le cercle encore restreint du patriciat genevois : Andrienne à Jean Louis Favre (BG 1508), avocat, CC, Angélique à Jean Louis Du Pan (BG 1488), avocat, membre du Petit Conseil, et Marguerite à Pierre Pictet (BG 1474).

Pierre Pictet tenait de ses parents un domaine à Saint-Jean, une maison sans prétention, parait-t-il, mais admirablement située sur la falaise qui domine la jonction du Rhône et de l'Arve, face à l'immense panorama de la ville sur sa colline ceinte de ses murailles, de la campagne, du lac et des Alpes. A la différence de ses proches qui, selon l'usage, passaient l'hiver en ville, il semble qu'il ait vécu toute l'année avec sa famille dans ce cadre enchanteur.
De Prangins, Voltaire, à la recherche d'un asile, hésitant entre Lausanne et Genève, s'y intéressa un temps, avant de se décider, à Saint-Jean, en faveur de celle, voisine de Pictet, du Conseiller Mallet, qu'il rebaptisera les Délices : « Je suis d'ailleurs en marché avec Mr Pictet pour le loyer de sa maison ; c'est une affaire plus facile et moins coûteuse », écrit-il à François Tronchin [(6)]. Dès 1755, il est donc le voisin du Saint-Jean des Pictet que Pierre, grâce à la fortune de sa femme, fera entièrement rebâtir peu après. Voltaire qui a suivi les travaux lui écrit alors de Lausanne :
« Vous voilà donc, mon très cher voisin dans votre charmante retraitte. L'appelerons nous, carite, favorite, mon plaisir, plaisance ? Il faudra bien la batiser, et ne pas soufrir qu'un saint donne son nom à notre petit canton. Pour moy je la nommerai Lolotte. Le nom de mdlle votre fille me plait plus que celuy de tous les saints du calendrier […] Madame Denis et moy embrassons de tout notre cœur toutte votre aimable famille. Nous nous flattons de la revoir incessamment et de trouver votre maison bien avancée. Vale et me ama tuus semper, V. »[(7)] Il se plaindra pourtant de ce qu'il appelle le « château Lolotte » et le « palais Pictet » : « Je viens de vous planter des arbres de quarante pieds de haut pour cacher le palais Pictet qui faisait un point de vue désagréable, parce qu'il ne présente qu'un angle. »[(8)] Il appellera cette plantation « mes Cache Pictet ». Si les Délices se voient encore aujourd'hui, siège de l'Institut et Musée Voltaire, entouré d'immeubles qui en ont détruit toute vue, le « Château Lolotte » a

été rasé par un promoteur immobilier au début du siècle dernier ; il n'en reste qu'une vue peinte cent ans auparavant.

Le voisinage des Délices avec St-Jean a laissé des traces dans la correspondance de l'auteur de Candide. En ce qui concerne Charlotte avant son mariage, l'épisode le plus connu est l'histoire du bonnet qu'elle broda pour l'offrir à Voltaire ; il l'en remercia avec ces quelques vers :
« Quand vos yeux séduisent les cœurs, / Vos mains daignent coëffer les têtes ; / Je ne chantais que vos conquêtes, / Et je vais chanter vos faveurs. –Voilà ce que c'est, ma belle voisine, de faire des galanteries à des jeunes gens comme moi : ils vont s'en vanter partout. Vous me tournez la tête encore plus que vous la coiffez ; mais vous en tournerez d'autres. Mille tendres respects à père et mère etc. Voltaire. » (9)
Collini, à l'époque son secrétaire, relate dans l'une de ses lettres que Mme Denis, nièce de Voltaire et jadis, dit-on, plus que cela, en prit ombrage : « Furieuse du présent et de la lettre, elle fit clandestinement faire de son côté un bonnet magnifique, digne d'un sultan. On le mit un jour sur la cheminée du Philosophe avant qu'il ne fût levé. La belle voulut être témoin de son étonnement. Il se lève, apperçoit le bonnet, il se doute de l'avanture, et ne fait semblant de rien. Elle croit que le bonnet n'est pas assez visible, elle va le changer de place : le philosophe se promène toujours à côté du turban sans vouloir le voir. Piquée de cette opiniâtreté elle fut enfin obligée de lui faire observer le bonnet ; il lui fait des remercîments et des compliments, et elle lui fait avouer que son bonnet est plus beau que celui de la jeune Génevoise. Si l'avanture d'Alceste vous a paru tragique celle ci doit vous paroitre comique. A 45 ans être jalouse d'un oncle qui en a 64, cela est neuf ! Je me souviens toujours du poëte qui couchoit avec sa servante ; il disoit que c'étoit une licence poëtique. » (10)

En 1756, il est déjà question du mariage de Charlotte ; son oncle Du Pan écrit le 7 mars à ses amis bernois Freudenreich, peu après la mort de Pierre Cramer : « Ma nièce Pictet est devenüe un bon parti, elle est jolie, grande et bienfaite, sa mère dit qu'elle lui donnera quinze mille Ecus de dot, mais elle veut un gendre riche. » Arrangé ou encouragé par Voltaire, le mariage de Charlotte avec Samuel Constant, ou Constant de Rebecque, a lieu en octobre 1757. Elle a vingt-trois ans, lui vingt-neuf ; on se mariait à cette époque moins jeune qu'auparavant. Samuel, qui n'est pas riche, est le cadet des quatre fils de Samuel Constant, allié Saussure, qui le premier prit, ou reprit, le nom que sa famille portait, disait-il, avant de fuir l'Artois et se réfugier « pour la religion » à Genève. Général au service de Leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux des Provinces-Unies, les Pays-Bas hollandais, retiré à Lausanne, il avait acheté dans les environs les seigneuries d'Hermenches et de Villars-Mendraz. Sa fille Angélique épousa Frédéric Philippe de Gentils, marquis de Langallerie ; ses quatre fils embrassèrent tous la carrière des armes dans le même service : David-Louis, allié Seigneux, second seigneur d'Hermenches, passé ensuite au service de France, finira maréchal de camp ; Philippe, lieutenant-colonel, mourra jeune sans alliance ; Juste, allié Chandieu, père du fameux Benjamin Constant (1767-1830), sera major général après qu'une émeute dans son régiment eut momentanément brisé sa carrière ; Samuel enfin, capitaine, se fit mettre en congé en 1757, à l'occasion donc de son mariage ; il sera encore, peu après, promu major. Ces carrières dans les régiments suisses au service étranger sont caractéristiques de la bonne société vaudoise, sujette de Berne, à qui les magistratures autres que municipales étaient par conséquent fermées.

Jean Louis Du Pan fait grand cas du mariage de sa nièce ; il écrit aux Freudenreich : « Mon Beau frere Pictet fait demander pour son gendre d'etre rehabilité dans la bourgeoisie de Geneve, son grand Père étoit notre Bourgeois, il descendoit d'un de nos Ministres de campagne, lequel quoi'qu'issu d'une des plus illustres familles de Flandres, dans laquelle il y a eu force chevaliers de Malte, et meme des

chevaliers de la Toison d'or, voulut bien honorer notre ville en demandant d'etre au nombre de nos Bourgeois. » (10 octobre 1757).
En fait, Samuel ne descendait pas d'un bourgeois de Genève. Le premier de son nom, Augustin Constant, réfugié dans cette ville pour la religion, n'y fut reçu qu'habitant (HG) en 1570. « Spectable Léonard Constant, filz de feu [en blanc], ministre de la parolle de Dieu à Satigny, gratuitement, pour estre au service de la Seigrie. », reçu bourgeois le 6 novembre 1578, appartenait à une autre famille, originaire de Limoges. Augustin mourut à Lausanne, dont David, son fils, marchand épicier comme le sera son propre fils, acquit la bourgeoisie, ou droit de cité, en 1614. L'acte de réception de Samuel à la bourgeoisie de Genève est ambigü sur ce point : « 3 décembre 1756. Nob. François Marc Samuel Constant de Rebecque, natif et bourgeois de Lausanne, cy-devant capitaine au service de LL.HH. Puissances, fils de feu nob. Samuel Constant de Rebecque, lieutenant général, colonel d'un régiment suisse au même service, bourgeois de Lausanne, tant à titre de réhabilitation que de nouvelle réception, 10,500 florins, 20 écus à la bibliothèque. »[(11)] Je ne sais ce que vaut cette prétention à la seigneurie de Rebecque, fondée sur une attestation des mayeurs et échevins d'Aire en Artois du 31 mai 1578 en faveur d'Augustin, dont Samuel se fit remettre une copie authentique le 4 mars 1783 [(12)] ; quoiqu'il en soit, sans fief ou droit de juridiction tenu des Bernois, maitres du pays de Vaud depuis 1536, il n'était guère de position sociale à Lausanne.
Le mariage se fit dans cette dernière ville, après passation du contrat le 17 octobre devant le notaire genevois Delorme ; on le trouvera en annexe. Du Pan le relate en ces termes : « Les Pictet doivent etre partis aujourdhui, le père, la mere la fille et le gendre en carosse a six chevaux, les femmes de chambre dans un carosse a quatre chevaux, ils vont coucher à Alamand chez Mr Reis, demain les Epoux se marieront en chemin et coucheront à la Chabliere. […] Je crois bien qu'il doit rester à Made Pictet environ 60 mille écus y compris St Jean, elle se proposoit d'en donner quinze à sa fille, mais les dépenses faites à St Jean lui ont fait économiser la différence de l'argent de Geneve à celui de votre païs, et ce profit a servi a faire la garderobbe de sa fille. (24 octobre). « Made Denis a dit que rien n'a eté plus brillant que les fetes données à Lausanne par la famille Constant, festins et bals, tout a eté magnifique, la maison de Voltaire n'etoit pas encor rangée ; quand il retournera à Lausanne il veut aussi donner une féte aux nouveaux mariés » (7 novembre). Malade, Voltaire s'excusera auprès de Constant d'Hermenches : « Je suis venu à Lausanne pour voir quelle mine ont deux personnes nouvellement heureuses et pour faire ma cour à toutte votre famille. […] C'est ma nièce qui jouit actuellement de tous les agréments et de touttes les fêtes du nouveau marié. Je n'assiste ny aux bals ny aux soupers. Je suis rencogné chez moi avec un emplâtre sur l'œil. […] Mais je suis heureux des plaisirs qu'on a. L'applaudissement qu'on donne au mariage me flatte beaucoup de sorte qu'il n'y a point de plus heureux malade que moi. »[(13)]

Le lecteur de ce recueil se demandera si les conjoints étaient vraiment bien assortis. Il y avait entre eux plus d'une incompatibilité. Les Genevois d'alors, citoyens souverains d'une ville libre, n'étaient pas tout à fait semblables aux Vaudois, sujets de Berne. Certes, Lausanne, où Voltaire aima jusqu'en 1758 passer l'hiver, moins rude selon une légende tenace que celui de Genève, de même que l'arrière-pays vaudois, connaissait, comme le remarque Pierre Kohler, grâce aux femmes surtout, plus fines et lettrées que leurs époux, pour la plupart officiers en retraite, une vie de société animée et cosmopolite que William de Sévery a aussi très finement observée ; nombre d'étrangers, princes de petites cours allemandes, Français, Anglais, tel Gibbon et Russes y faisaient de longs séjours, et le docteur Tissot, sans égaler tout à fait Tronchin en réputation, avait ses adeptes. Les Genevois pourtant, essentiellement citadins, avaient un autre tempérament que les Vaudois, plutôt campagnards, attachés à une terre dont ils tiennent à prendre le nom. Ces nuances s'observent encore aujourd'hui. Le ménage étant fixé à Genève, Samuel restera Lausannois ; conservant des liens étroits avec sa famille et ses

amis, il donnera l'impression de s'évader en s'éloignant de ses beaux-parents avec lesquels il ne s'entend pas bien. Charlotte, dans presque chacune de ses lettres, cherche à le rassurer sur ce point.

Et que dire des caractères ? Charlotte (lettre 28) a dépeint son mari avec beaucoup d'esprit avant de brosser le sien, sans fard, car elle doutait d'elle-même et avait conscience, malgré les compliments de Voltaire, de n'être pas ce qu'on appelerait de nos jours une beauté. Ses lettres nous la montrent intelligente, remarquablement cultivée, spirituelle, mais aussi spontanée, expansive, exubérante même et par là peu genevoise, avec ce qu'elle appelle un fond de mélancolie. Faute de posséder ses courts billets, on ne devine Constant qu'indirectement, peu communicatif, froid, réservé, susceptible plus qu'il n'est de raison et tout bien pesé parfaitement égoïste. Boswell, en visite à Saint-Jean en décembre 1764, l'exécute en quelques mots : « lively without wit and polite without being agreeable. » (Cf. note à lettre 7).

Dans leur immense correspondance, plus de mille lettres chacun, et dans leurs journaux intimes, Charles et Rosalie Constant continueront, des années après sa mort, à s'interroger sur ce père qu'ils cherchent encore et toujours à comprendre, et par là à se mieux comprendre, dans cette introspection douloureuse, cette quête interminable de l'explication qui absout, en apaisant les regrets, une irréparable mésentente avec celui qui n'est plus ; leur réponse sera bien de leur temps : c'est une « extrême sensibilité » qui fit, avec la malchance, et son malheur et le leur. Le mot revient sans cesse sous toutes les plumes. Charlotte, qu'ils ont à vrai dire à peine connue, est tristement absente dans leurs réflexions.

Rosalie note dans l'un de ses Cahiers verts : « Samuel, quatrième fils du général Constant, était le seul de sa famille dont la figure ne fût pas remarquable. Il avait une physionomie agréable et intéressante. Il fut toujours traité en cadet dans sa famille, ce qui lui inspira une timidité, une défiance de lui-même qu'il a toujours conservée. Il fut placé moins avantageusement au service que ses frères, il fut réformé [sic] à l'âge de vingt-huit ans et ne put jamais malgré ses efforts, obtenir une autre place. Une malheureuse étoile semble avoir présidé à son sort. Une extrême sensibilité, une délicatesse rare, jointes à cette défiance de lui qui le rend toujours indécis et qui lui donne mauvaise opinion de ce qui lui appartient, l'ont toujours empêché d'être heureux et tranquille. Ces qualités mêmes l'ont fait estimer et aimer généralement. La finesse et l'agrément de son esprit, cette délicatesse si rare et si précieuse l'ont rendu cher aux femmes dont il s'est fait aimer et adorer toutes les fois qu'il l'a voulu. Intimément lié à son frère Philippe, il lui avait voué sa vie qu'il voulait passer avec lui. La mort détruisit ses projets et le laissa isolé. Voltaire, ami de toute sa famille, le maria à Genève avec Mlle Pictet, fille unique, jolie et aimable ; il aurait trouvé le bonheur dans ces liens si elle n'avait pas eu des parents exigeants et tyranniques et si une maladie cruelle qui l'enleva au bout de de quelques années n'avait pas troublé tous ses moments. M. Samuel Constant se trouva jeune encore et chargé de quatre enfants ; il perdit en même temps une partie de sa fortune qu'il avait placée sur la tête de sa femme. Il s'occupa avec tendresse et activité de l'éducation de ses enfants sans négliger ses plaisirs. A l'âge de quarante-cinq ans, il crut retrouver le bonheur dans une nouvelle union et rendre une mère à ses enfants en épousant Mlle Gallatin. Après avoir essuyé encore beaucoup de revers, il souffrit cruellement des malheurs de son frère Juste, pour lequel il fit un voyage pénible et cher en Hollande. Il n'a pas eu la consolation de voir ses cinq enfants établis et heureux ; les lettres et le plaisir d'écrire ont fait quelquefois diversion à ses peines : il a écrit plusieurs romans qui ont eu du succès. » [(14)]

Charles, dans ses lettres à sa sœur, se montre aussi sévère : « Mon père était sans doute le meilleur des quatre frères, ses vertus étaient exaltées. Je n'ai jamais connu personne d'une probité, d'une délicatesse d'honneur plus grandes. Généreux à l'excès, il aurait été heureux s'il avait été appelé à rendre service à quelque individu ou à la chose publique. Mais une modestie mal entendue, une fâcheuse défiance de lui-même l'ont empêché d'agir, et avec une extrême activité d'esprit et de corps

il n'a jamais rien fait d'utile pour lui ou pour les autres, et cette inactivité a été le tourment de sa vie. Combien de fois ne l'avons-nous pas entendu se plaindre de son inutilité ! » (28 juillet 1809). Ailleurs : « Rappelle toi, chère Rose, combien cette amertume que mon père mettait dans ses plaintes souvent vagues et sans objet a rendu sa vie malheureuse et ses relations difficiles. […] Aussi quelle différence dans notre position et notre bonheur ; on s'éloignait de lui, on me recherche et on m'emploie, il se plaignait sans cesse. » (9 décembre 1816). Et encore : « Je soupçonne que tu tiens cette inquiétude de mon père qui a gâté les plaisirs de sa vie en ne se donnant jamais le plaisir de la savourer un peu à l'aise ; il arrivait que quoique son commerce et sa société procurât des plaisirs très piquants, ils n'étaient accompagnés d'aucune douceur et que l'incertitude de leur durée en ôtait tout le charme. […] Mon père en imposait par la finesse de son esprit souvent malin, sans bonhomie ; il exigeait beaucoup, s'ennuyait encore plus souvent et répandait sur ses relations de société du vague, de l'incertitude, et il avait une sévérité que je n'ai point heureusement. Il n'avait pas de gaîté, ingrédient essentiel à la bonhomie, et sa défiance de lui-même achevait de mettre entre lui et les autres une énorme distance. » (23 juin 1817). [15]

Aimant écrire, écrivant bien, Charlotte couvre des pages, le plus souvent de nuit ; ses lettres s'enchainent : l'une à peine partie, elle reprend la plume. Samuel ne répond, pas toujours, que par des billets aussi courts qu'insignifiants. Il la fait languir en ne lui donnant pas la date de son retour. Son domaine de Lallex, une maison et des vignes dans le Lavaux, au dessus de Vevey, lui sont un refuge ; il avoue aimer la solitude. On devine que la passion exclusive, excessive même, que Charlotte lui voue, sa perpétuelle inquiétude au sujet de sa santé, les petits noms, parfois ridicules, dont elle l'affuble fatiguent l'ancien officier, ce dont elle est d'ailleurs bien consciente : « ah quelle femme…» écrit-elle (lettre 64), après avoir vidé son cœur. Ces deux êtres n'étaient pas faits pour être parfaitement heureux en ménage.

La correspondance de Charlotte avec Samuel a commencé avant leur mariage ; trois lettres ont été conservées. Elle se poursuit en 1758, 1759, 1760, 1761, 1762 et 1764. On voit qu'en général Samuel s'absente de Genève deux fois l'an : au début de l'année ou au printemps, assez courtement, et en automne plus longuement pour les vendanges ; la vente de son vin, avec quelques contrats de rentes viagères placées sur la tête de sa femme, semble constituer son principal revenu. Le jeune ménage se dit pas riche et fait longtemps, à ses frais, ménage commun à Saint-Jean avec les Pierre Pictet. Marguerite, belle-mère difficile, d'humeur rarement égale, est la cause de menues querelles, dont Charlotte entretient son mari ; il semble même que ces tensions domestiques aient servi de prétexte à Samuel pour prolonger ses séjours à Lausanne. Après beaucoup d'hésitations, la séparation se fait en 1763 : « Made Pictet est seule à St Jean, les Constant s'en sont séparé, elle en est inconsolable » (Du Pan, 8 janvier 1763). Le couple logera à Tournay : « Vous sçavez que Mr Constant va demeurer à Tournay, cela me rend tout glorieux. »[16]

Charlotte souffre des absences, chaque année plus longues semble-t-il, de son mari ; elle s'en plaint d'abord sur le mode léger, le plaisante sur son goût de la solitude. En 1760 et 1761, elle se distrait en jouant les pièces de Voltaire à Tournay et Ferney avec son cousin François Pierre Pictet dit le Géant ; elle dine et soupe avec le patriarche, Mme Denis, leur entourage genevois, les Tronchin, les Cramer et les innombrables visiteurs étrangers, patients pour la plupart du docteur Tronchin : le duc de Villars, le comte et la comtesse d'Harcourt, le duc et la duchesse de Grafton, les d'Albertas. Elle est du tout petit cercle à qui Voltaire lit Olympie, sa dernière tragédie, composée en quelques jours. Les enfants, d'abord placés en nourrice, l'occupent aussi. Deux filles : Rosalie, née en 1758, Louise en 1759 ; toutes deux resteront célibataires, l'aînée contrefaite à la suite d'une chute, enfant, à Saint-Jean, la

cadette repliée sur elle-même dans le mouvement piétiste des âmes intérieures de son cousin Langallerie. Suit Juste, en 1760. Entré à son tour au service de Hollande, il mourra capitaine en 1793 ; Charles enfin, né en 1762, le cadet que ses contemporains surnommeront « le Chinois », ayant très jeune encore fait trois fois le voyage « à la Chine » sans pour autant parvenir à la fortune. A partir de 1762, le ton change : les protestations, les cris de colère, les reproches, voire les menaces, les accès de jalousie dont Charlotte se repent aussitôt, car elle est sans rancune, se mêlent, d'une lettre à l'autre, et parfois dans le cours d'une même missive, à ses déclarations d'amour.

La détérioration d'une santé déjà fragile aggrave ces sautes d'humeur. En 1763, Charlotte est mourante ; il n'existe aucune lettre d'elle cette année là. Voltaire se désole : « Made Constant se meurt, cela serre le cœur. »[17] Et Du Pan aux Freudenreich: « Made Constant a eu cette nuit une attaque de regorgement de sang, elle est malade depuis longtems, il n'est gueres probable qu'elle puisse guerir, elle etoit à Tournai, sa mère et le Docteur sont venus ce matin et l'ont emmenée à St Jean. Sa mère en deviendra folle. […] On vient me dire que ma niece est mourante » (9 mai). « Made Constant vit encore, et même se trouve mieux. Aujourd'hui dimanche, elle a eté toute la semaine dans un etat desesperé, je ne me flate pas encor qu'elle puisse guerir. […] Ma nièce a eu une mauvaise nuit, j'ai trouvé ce matin mon beau frere en allarmes et en pleurs ». (16 mai) « Ma [belle] fille vient de partir pour St Jean avec Made Cramer, elles m'aprendront peut etre au retour la mort de ma niece (20 mai). Le 10 octobre, Mme Denis écrit encore : « Mme Constant est enfin revenue à Mr Tronchain, elle le voit avec Jolli. Sa situation est toujours la même. »[18] L'année suivante ne s'annonce pas meilleure : « Made Constant se trouve plus mal que cet hiver (Du Pan, 23 avril 1764). Suit une rémission ; Voltaire rapporte le 24 mai : « Vous savez qu'on croit apresent made Constant entièrement hors de danger. On a longtemps desespéré d'elle. C'etoit une chose bien cruelle de la voir périr à la fleur de son âge. Tout le monde la regrettait. » [19] Et en juin, en pleine affaire Calas, il lui écrit à Lausanne : « Les âmes les plus vertueuses sont toujours les plus tendres, ma belle voisine. Je ne suis pas étonné que vous vous intéressiez au triomphe de l'innocence : c'est une belle fête pour un cœur comme le vôtre. […] Je suis chargé de vous représenter quelque chose de plus intéressant pour moi, c'est d'avoir un très grand soin de votre santé, de ne manger, de ne boire que ce qu'on vous a prescrit. Ayez sur cet article un peu de superstition : c'est la seule occasion où l'on doive en avoir. Revenez, honorez Tournay de votre présence, conservez moi vos bontés et agréez mon tendre respect. V. Permettez que je présente mes respects à tous vos parens et amis de Lausanne. » [20]

On ne sait rien de l'année 1765, si ce n'est qu'elle écrit son bref testament le 7 décembre, annullant celui qu'elle avait fait à Genève devant notaire en mai 1763, l'année de sa grave maladie ; et cela à Lallex, ce lieu détesté qu'elle s'était tant de fois promis de visiter. On le trouvera à l'annexe. Le 12 mars 1766, Du Pan relate sobrement : « Ma nièce Constant est prête à succomber sous le poids de ses maux, il est vraisemblable qu'elle n'a pas longtemps à vivre. » Et le 27 : « Nous avons une pluye horrible pour aller dans quelques heures enterrer Made Constant qui mourut avant-hier. […] Aujourd'hui tout le Conseil dine chez l'ambassadeur [de France], l'enterrement à deux heures ne me permet pas d'en être. » Charlotte a succombé le 25 mars à un squire (cancer) du foie, selon l'attestation du docteur Joly qui corrige le diagnostic de phtysie porté au registre.
On était plus endurci qu'aujourd'hui, face à la mort. La vie reprend aussitôt son cours. Voltaire écrira encore le lendemain 26 mars à Gabriel Cramer : « Je suis très affligé de la mort de Made Constant, et bien étonné de n'avoir reçu aucune nouvelle de l'édition de monsieur Cramer depuis huit jours. Je le suplie de ne pas opposer tant de négligence à ma tendre amitié. » [21] L'oubli, bientôt, s'ajoute au silence.

Samuel s'est remarié. A-t-il vraiment formé le projet, déjà caressé semble-t-il, d'épouser Mme Denis ? Faut-il interpreter ainsi la lettre qu'elle lui a écrite de Paris le 29 juillet 1768 : « Vous me dites que vous êtes libre presentement et qu'il ne tient qu'à moi de disposer une seconde fois de votre sort. Assurément si je le pouvois je vous prierois de vous raprocher de moi. Mais je suis encor comme l'oiseau sur la branche. »[22] Quoiqu'il en soit de ce projet baroque, il épousera à Dardagny, le 19 janvier 1772, Louise Catherine Gallatin dont il aura un fils, Victor, officier lui aussi au service de France puis de Hollande, gouverneur militaire du prince d'Orange ; ses descendants, barons de Rebecque, vivent encore aux Pays-Bas.
Pour de toutes autres raisons, ce second mariage ne fut pas plus heureux que le premier. Rosalie écrira à ce propos : « Mlle de [sic] Gallatin, après avoir refusé tous les hommes qui pouvaient prétendre à elle, était restée après trente ans indépendante. Sa mère, qui connaissait ses goûts et ses ressources, lui avait conseillé en mourant de ne se point marier. […] Elle avait le goût de la perfection dans le détail ; sa figure imposante et agréable, ses manières nobles, attirèrent chez elle et enchantèrent un homme sensible, à qui cet ensemble donnait l'idée de toutes les perfections. Elle se défendit longtems, mais enfin elle ne put s'empêcher de partager les sentimens de celui qui l'aimait avec tant de passion et de dévouement et qui l'exprimait avec tant d'esprit. Alors adieu les vœux, les convenances de fortune, passent les quatre enfans. Ils se marièrent à Dardagny, chez les parens de Chateauvieux, en 1771 [sic]. » [23]

Le ménage, qui depuis 1775 passait l'hiver chez la générale Constant, se transporte durablement à Lausanne après les troubles de Genève en 1782, à la Chablière tout d'abord, propriété de Juste, puis à Chaumière chez Mme de Charrière-Bavois et enfin, dès 1796, en ville, rue Saint-Etienne.

Samuel se fait écrivain, connait un certain succès ; il publie, sans nom d'auteur, « Le Mari Sentimental ou le mariage comme il y en a quelques uns, lettres d'un homme du Pays de Vaud en 178… » (1783, rééditions en 1785 et 1803). Suivront : « Camille, ou lettres de deux filles de ce siècle », (4 volumes, 1785) ; « Laure, ou lettres de quelques filles de Suisse » (7 volumes, 1787) ; « Instructions de morale qui peuvent servir à tous les hommes, par un citoyen du canton du Léman à l'usage de la jeunesse helvétique par S.C. » (1799). Il traduit Caleb Williams, de William Godwin, anonymément encore (« par l'auteur de Camille et Laure »).
Rosalie écrit à propos du Mari sentimental, dans l'un de ses cahiers intimes : « Il faut rappeler que mon Père depuis un an ou deux, regrettant de ne pas employer plus utilement son activité, son esprit, ses connaissances, s'était mis à écrire pour remplir quelques moments ; ses romans étaient des cadres où il faisait entrer ses idées philosophiques, politiques, ou d'utilité pour le païs. Cette occupation l'amusait, fournissait quelque aliment à son esprit actif, à sa vive sensibilité, à son besoin de bonheur. Ses écrits sont une portion de lui-même. Il y avait eu anciennement un défi sur la possibilité d'un Lovelace femme, il avait repris cette idée [c'est le roman de Camille] puis quelque chose dont il entendit parler lui donna celle de peindre le mal que peut faire une femme par son égoïsme, son attachement à de petits détails qui n'intéressent qu'elle, et de ce que peut en souffrir un homme trop sensible [C'est le Mari sentimental]. Le Mari sentimental fut le premier de ses ouvrages qui vit le jour, il eut un succès qui, s'il ne s'étendait pas fort loin, n'en fut pas moins complet dans le pays. Il était anonyme, et comme l'auteur n'avait point écrit encore, il ne fut point deviné ; ce que chacun venait nous en dire en le racontant avec plus ou moins de vivacité, nous amusa parfaitement. »[24]
On a vu plus haut Rosalie, qui manifestement ne l'aimait guère, dire de sa belle-mère, qu'elle avait « le goût de la perfection dans le détail ». Les souffrances qu'une femme « par son égoïsme, son attachement à de petits détails qui n'intéressent qu'elle », autrement dit Mme Constant seconde, inflige à son époux trop sensible sont donc le sujet des quatorze « Lettres de Mr Bompré à Mr de Saint

Thomin à Orbe » qui composent le Mari Sentimental. A côté de considérations, qui ne sont pas sans intérêt, sur la société et la politique, l'auteur se plaint amèrement de son conjoint : « Il me semble quelquefois que je n'ai pas l'amitié de ma femme ; il y a toujours une différence entre ses idées et les miennes ; nos intérêts ne tendent point à se réunir ; nos goûts ne deviennent point les mêmes ; je cherche les siens, et je ne les rencontre point : ceux qu'elle témoigne portent une espèce de contradiction sur ce qui nous appartient, sur tout ce qui est autour de nous. Elle ne se lie avec rien de ce que j'ai ; ma compagnie ne lui est point nécessaire ; elle me voit sans plaisir, elle me quitte sans peine ; et il n'y a que quatre semaines que nous sommes mariés ! » (Lettre IV). Ou ceci : « J'ai le malheur d'avoir une sensibilité extrême ; ma femme est absolue dans sa façon de penser ; elle soumet tout à son sentiment : Les circonstances ont été précisément celles qu'il fallait pour donner le plus d'activité à nos défauts, précisément celles qui pouvaient me rendre le plus malheureux : eh bien, mon cher ami, je le suis autant que je puis l'être. […] Je croyais avoir des vertus, une âme sensible, un cœur honnête, et je n'ai pu faire le bonheur d'une femme que j'aimais ; et je n'ai pu y trouver le mien. » (Lettre XVI). Et encore : « Ma femme ne m'a pas laissé ignorer l'indifférence, l'éloignement même qu'elle a pour son mari. Avec quel sang-froid, avec quelle douceur perfide, elle a écouté d'abord ce que je lui ai dit sur mes chagrins, sur ma sensibilité : un instant j'ai espéré ; mais bientôt j'ai entendu des choses dures, des reproches emmiélés, des accusations enveloppées : c'étaient des ménagemens si révoltans, des pardons si injurieux ! Et enfin, des larmes ont accompagné des plaintes auxquelles je ne m'attendais pas. Je n'en peux plus douter, je n'inspire à ma femme qu'un ennui qui va jusqu'au dégoût. J'ai donc tout perdu, et la femme que j'aimais, et l'ami qui m'estimait. » (Lettre XVII). Après ce dernier message, « éternel adieu », Bompré se suicide.

Le Mari sentimental a suscité sa contre-partie : les « Lettres de Mrs Henley publiées par son amie Mme de C[harrière] de Z[uylen]. » Bien que « Belle de Zuylen » ait très probablement ignoré qui en était l'auteur anonyme, ses « Lettres de Mrs Henley », parues un an après, en sont clairement la réponse. Les contemporains l'ont bien vu, puisque les deux ouvrages sont aussitôt réimprimés en un volume. Version féminine du récit masculin d'une union mal assortie, elles disent l'histoire d'une jeune femme, sensible cela va sans dire, qui a bien sûr lu le Sentimental Husband, épouse malheureuse d'un Anglais, veuf trop parfait mais prosaïque, dépourvu de sensibilité, dans lequel les contemporains de l'auteur ont vite reconnu M. de Charrière. Quand Mr Henley annonce à sa femme enceinte avoir rejeté, sans lui demander son avis, l'offre d'un siège à la Chambre des communes, d'une charge à la Cour et d'un titre de noblesse, elle s'évanouit : « J'étais tellement combattue entre l'estime que m'arrachait tant de modération, de raison, de droiture dans mon mari, et l'horreur de me voir si étrangère à ses sentiments, si fort exclue de ses pensées, si inutile, si isolée, que je n'ai pu parler. » (Lettre VI). Tombée en syncope, Mrs Henley échappe par miracle à la fausse couche qui aurait donné la réplique au suicide de Bompré.

Pierre Kohler, après Philippe Godet dans l'ouvrage qu'il a consacré à Mme de Charrière, a bien observé l'opposition des rôles entre le héros de Samuel et l'héroïne de Belle de Zuylen. Mais il en est une autre encore. Qui lit, ce qu'ils ne pouvaient ni l'un ni l'autre, toutes les lettres de Charlotte ne peut manquer de se demander si Constant, en décrivant dans le Mari sentimental ce que sa seconde femme lui a fait endurer, n'a pas voulu, par un étrange retournement, endosser la position de la première. Aurait-il connu le remords ? Cherché, en relatant ce qu'il avait infligé, à expier sa faute ? Le souvenir de sa froideur envers une épouse profondément aimante, à qui il a refusé le plus petit geste d'affection dont presque mourante elle le suppliait, aurait-il enfin pesé sur ses vieux jours ? Le mari de Mlle Gallatin est un autre homme que celui de Charlotte ; Kohler, d'après ses ouvrages et les témoignages de ceux qui l'ont connu dans sa vieillesse, le voit « infortuné et délicat », « noble, inconstant et amer ».

Samuel est mort à Lausanne, rue Saint-Etienne, le 13 août 1800. Son testament, écrit le 1er mars, qu'on trouvera en annexe, le montre minutieux, quelque peu excentrique. Il se dit ruiné, ne possédant rien en propre et par là hors d'état de faire le moindre legs. Il ordonne que sa succession soit répudiée pour que sa famille ne doive pas acquitter de vieilles dettes, dont deux de ces fameux billets solidaires qui avaient causé tant de naufrages à Genève en 1792. La Bibliothèque de Genève conserve aussi son éloge par Mlle de Bottens, transcrit à la fin de ce recueil. Le genre a ses règles, mais le tableau est toujours le même : « Ses defauts etoient produits par ses vertus memes, sa grande sensibilité le rendoit facile à s'emouvoir, son extreme delicatesse le portoit à la susceptibilité… »

*

Les lettres de Charlotte à son mari sont presque toutes inédites ; Perey et Maugras, Lucie Achard, Besterman et d'autres encore en ont publié quelques-unes, souvent les mêmes d'ailleurs : les plus amusantes, ce qui ne donne pas une image fidèle sa personnalité. On les trouvera toutes ici, au nombre de soixante-seize. Elles sont conservées à la Bibliothèque de Genève (BGE) avec un grand nombre de papiers concernant Samuel Constant et sa famille, dont les milliers de lettres que Charles et Rosalie ont échangées leur vie durant entre Lausanne et Genève. Les 148 folios, classés en six enveloppes, ont été numérotés au crayon ; aucune n'est datée, sinon du jour de la semaine. La liasse ayant été malencontreusement brassée, les dates, portées elles aussi par un crayon anonyme, sont tout à fait arbitraires. Celles supposées par d'anciens auteurs, tels Perey et Maugras, sont souvent inexactes. Nombre de lettres peuvent être approximativement situées d'après un événement précis, naissance, mariage ou décès, dont elles font mention. La correspondance de Voltaire, édition Besterman, donne beaucoup de repères ; l'inverse est aussi parfois vrai. Les lettres que Jean Louis Du Pan allié Cramer, beau-frère de Pierre Pictet, adresse, soigneusement datées, de sa campagne de Morillon à ses amis bernois Freudenreich, sont à cet égard aussi très utiles. J'ai essayé de transcrire ces soixante-seize missives dans leur ordre chronologique, en indiquant en tête le folio du manuscrit. Faute de repère, quelques-unes, toutefois, ne peuvent être exactement situées dans le temps ; mais au fond, peu importe : j'espère les avoir insérées de manière à ne pas trop rompre le fil de cette correspondance qui est bien davantage l'histoire d'une passion amoureuse avec ses hauts et ses bas qu'une chronique. Une transcription du manuscrit original est déposée à la BGE. Des citations tirées de Voltaire, de Du Pan, jamais banal, et de quelques autres contemporains, tel Jacques Pictet de Pregny, le plus souvent inédites, donneront peut-être une idée de l'entourage de Charlotte et de Samuel, du genre de vie que l'on menait de leur temps et des caractères de leurs contemporains.

Ce temps est à Genève celui d'une agitation politique croissante, dont Charlotte ne parle pas, qui va de la condamnation des œuvres de Rousseau en 1762 à l'échec de la médiation de 1768. Dégoûtées des magistratures, les anciennes familles, aux affaires depuis des générations, se tournent de plus en plus vers les sciences, la banque et les carrières militaires dans les régiments suisses au service de France, de Piémont-Sardaigne, d'Angleterre ou des Pays-Bas. Les Petit et Grand Conseils se renouvellent, les nouveaux venus, sans profondes racines genevoises, sont souvent plus intransigeants que leurs prédécesseurs. Les mœurs du temps, sous l'influence de Versailles, s'éloignent de celles, simples, voire même austères, du siècle précédent. On bâtit des hôtels particuliers somptueux, de nobles demeures campagnardes ; l'argent donne désormais le ton. Ce relâchement s'observe surtout chez les Français qui ont récemment cherché réfuge dans la vieille cité, autant, si ce n'est plus, pour mettre leur fortune à l'abri que pour pratiquer librement leur foi. Les habitudes de dissipation que ce très petit nombre de familles introduisent dans la République ne contribuent pas peu aux troubles sociaux qui l'affectent de plus en plus fréquemment. A la mort de Charlotte, la ville paralysée soumettait pour la

seconde fois ses institutions à la médiation de la France, représentée par son ambassadeur à Soleure, le chevalier de Beauteville, et des cantons alliés de Berne et de Zurich, déjà appelés en 1738.

Comme quasiment toutes les femmes de son temps, Charlotte n'avait guère d'orthographe ; les jeunes filles étaient élevées par leurs parents, plus soucieux de culture et de bonnes manières que de règles qui étaient d'ailleurs bien loin d'être aussi fixées qu'aujourd'hui. La lecture de ses lettres est de ce fait par trop fatigante. Suivant les conseils d'un excellent connaisseur du dix-huitième siècle, j'ai pris le parti, au détriment peut-être du pittoresque, de l'entièrement moderniser, noms propres et de lieux compris. Le style importe davantage ; Charlotte ayant des lettres, on verra qu'il est de qualité. Elle ignore aussi la ponctuation : ses missives ne portent ici et là qu'une virgule qui parait correspondre à un point. Pour respecter ce que sa correspondance a de spontané, j'ai laissé courir sa plume ; de là des phrases souvent longues, coupées seulement de quelques virgules. Deux courts passages incompréhensibles (lettres 29 et 45), ont été supprimés. Les citations en note respectent en revanche l'orthographe de leurs auteurs.

Passion amoureuse ? Amour malheureux ? J'ai hésité entre ces deux titres. Au lecteur de juger. En reconstituant ainsi en entier un parcours amoureux, on déchiffrera, je l'espère, sans trop de peine, derrière les anecdotes, les élans d'une jeune femme pas tout à fait de son temps, sentimentale plus qu'il n'était d'usage dans son milieu, alors et peut-être encore aujourd'hui. L'amour passionné qu'éprouve Charlotte pour son mari n'est cependant jamais risible, égoïste ou déraisonnable : elle ne tombe à aucun moment dans les excès, les convulsions ridicules qui caractériseront la passion de Mme de Staël pour Benjamin Constant, et après elle celle de tant d'hommes et de femmes possédés à la folie d'un sentiment démesuré, despotique même, aspirant à faire son esclave de l'être aimé. L'amour de Charlotte, comme en témoigne l'humour qu'elle ne cesse d'exercer à ses propres dépens, son autodérision, est bien de son siècle, il n'anticipe en rien les sombres passions romantiques de celui qui lui succédera.
S'il est question de Samuel dans de nombreux ouvrages, Charlotte, trop tôt disparue, est tombée dans un injuste oubli dont elle mérite d'être tirée. Le ménage Constant-Pictet compte de nombreux descendants et descendantes par les deux filles de Charles le Chinois : Mme Louis Rilliet ou, comme l'auteur de ces lignes, et ses enfants par leur mère de deux façons, Mme Edouard Rigaud qui donna à son mari cinq filles et un garçon, ultimus stirpis. Cette filiation m'autorise peut-être à manifester de la sympathie pour Charlotte et quelque sévérité envers son mari. J'espère, avec cette trop longue introduction et la transcription de ces lettres, avoir fait revivre ce couple tourmenté et avec lui un peu de ces années du siècle des Lumières, quand Genève, par ses enfants autant que ses visiteurs, brillait d'un feu qui éclairait l'Europe entière.

François Ch. Pictet
Eté 2015

---

(1)Besterman D13222, à Constant d'Hermenches [26 mars 1766]. (2) D6703, à Pierre Pictet, 25 janvier [1756]. (3) D6746, à Pierre Pictet, 22 février [1756]. (4) D7408, à Constant d'Hermenches, 4 octobre 1757. (5) D7413, à Jean Robert Tronchin, 5 octobre [1757]. (6) D6096, à François Tronchin, 23 janvier 1755. (7) D7217, 27 mars [1757]. (8) D7476, à Jean Robert Tronchin, 23 novembre 1757. (9) D7104 [1756/1757], date trop tardive à mon avis. (10) D7594, à Sébastien Dupont, 19 janvier 1758. (11) Alfred Covelle : le Livre des Bourgeois de l'ancienne Genève, Jullien 1897 ; Henri Heyer : L'Eglise de Genève, Genève 1909. (12) AEG, notaire Esaïe Morel XII 70. (13) D7444, à Constant d'Hermenches, 3 novembre [1757]. (14) Rudler p. 43. (15) Ibid. 44. (16) D11010, à Constant d'Hermenches, 15 févier 1763. (17) D10970, à Gabriel Cramer, [janvier février 1763]. (18) D11550, à Constant d'Hermenches, 12 octobre 1763. (19) D11888, au même, 24 mai 1764. (20) D11923. (21)

D13223, à Gabriel Cramer, 26 mars 1766. (22) D15162, 29 juillet [1768]. (23) Achard I 24. (24) Kohler in le Mari sentimental p. 10 ; cf. Achard I 16.

Une critique du colonialisme : la lettre de Pierre Pictet au président de Brosses.

3 août 1757. […] Permettez-moi cependant, Monsieur, de penser que vous vous êtes quelquefois fait illusion à vous-même, que, séduit par l'attrait de fournir au genre humain une carrière nouvelle et immense vous vous êtes dissimulé ou plutôt vous avez exténué les obstacles que vous avez vu au travers d'un de ces verres qui représentent agréablement les objets difformes, que l'imagination s'allumant vous avez été quelquefois sur le port de Pyrée et que l'esprit patriotique vous a souvent, peut-être même à dessein, fait porter les espérances au-delà de la réalité présumable. J'irai plus loin, Monsieur, et permettez-moi –c'est à un philosophe que je parle – de mettre en paradoxe, non la possibilité de l'entreprise –elle ne peut ressortir que de votre tribunal - mais son utilité, tant pour votre nation que pour toutes les autres et le droit d'en juger appartient également à tous.

D'abord j'estime qu'un sistème aussi bien lié et divulgué par l'impression d'un livre aussi bien fait que le vôtre, peut ravir à la France l'honneur et le profit de la découverte, parce qu'il doit enflammer la cupidité des peuples commerçans ; les Hollandois, les Anglais et les Espagnols doivent tous et peut-être avec plus d'espoir de succez en concevoir et former le projet, mais peut-être que cela ne vous importe pas du tout.

D'ailleurs, et je parle en cosmopolite, si deux continens, si deux mondes n'ont servi jusqu'à présent qu'à nous apporter des superfluités et à entretenir une désunion fatale entre les nations de l'Europe, si la découverte de l'Amérique n'a contribué qu'à allumer la soif des richesses et à rendre malheureux des millions d'hommes que la fureur, la superstition et l'avarice des conquérans ont immolé sur leurs propres foyers et sur leurs autels, si les déserts du Canada mettent en combustion aujourd'hui toute l'Europe, pourquoi susciter contre des nations innocentes et inconnues, des hommes qui ne seront ni moins avares, ni moins cruels, ni moins animez de l'esprit de domination que les premiers, contre des peuples plus heureux peut-être par l'ignorance des arts et des commoditez de l'Europe, par leur tranquilité, leur égalité et leur pauvreté même, si l'on peut donner ce nom à la privation de ce qu'ils ne connoissent point ? Pourquoi commettre encore les peuples, ouvrir de nouvelles scènes de carnage et dépeupler cette partie du monde que des guerres perpétuelles ne dépeuplent déjà que trop ? […]

Il me semble qu'il faudrait plutôt rapprocher les limites du monde que les éloigner. Je connois tout le prix, tout le charme des découvertes. Newton a percé les cieux et l'astronomie a élevé l'esprit humain sans le corrompre. Il seroit infiniment agréable, il seroit utile sans doute de connoitre l'étonnante variété de l'espèce humaine, de s'enrichir des arts et des lumières de tous les peuples, de porter la vérité et la science partout, de rendre les hommes meilleurs et plus aimables, d'aggrandir la carrière de l'esprit humain, de connoitre plus à fond l'histoire, la géographie, la nature, les propriétez des plantes, de rendre communes à toutes les nations les productions de chacune, de les unir toutes par le lien d'un commerce réciproque et de répandre partout l'abondance et le bonheur.

Mais peut-on espérer des effets aussi avantageux des procédez de ceux qui commenceront l'entreprise, de ceux qui la suivront, et de ceux qui feront les établissements ? Ce seront des hommes et des hommes animez des mêmes passions et remplis des mêmes préjugez que les premiers navigateurs et les ordres qu'ils recevront ne seront ni plus sages ni plus modérez que les premiers qui ont été donnez. N'allez pas, Monsieur, me regarder comme un misantrope et me confondre avec mon vertueux compatriote. Nous aimons l'un et l'autre les hommes nos semblables, mais je ne veux point comme lui les ramener à l'état de nature et à la barbarie ; je connois trop le prix de la société, des sciences, de la commodité et surtout celui du commerce avec des gens éclairez tels que vous, mais j'avoue que j'aimerois mieux couper les anciennes racines de la cupidité et de l'ambition que semer de nouveaux germes de convoitise et de discorde. […]

[Yvonne Bezard : Le Président de Brosses et ses amis de Genève, Paris, Boivin, 1939, lettre XLIX p. 135.]

*

Ouvrages consultés.

Bibliothèque de Genève (BGE), Ms. Constant 28 et 24/2.
BGE, papiers Du Pan, Ms. suppl. 1539 (1755-1758), 1540 (1759-1764), 1541 (1765), 1542 (1766).

Jean-Daniel Candaux : Histoire de la famille Pictet 1474-1974, vol. I p. 177 et ss.
Id. La construction du « Château Lolotte » à Saint-Jean, in Musées de Genève, n° 86 (juin 1968).
Théodore Besterman : The complete works of Voltaire edited by Theodore Besterman (les lettres sont numérotées, précédées d'un D pour définitif).
Lucien Cramer : Une famille genevoise, Droz 1952. (Cramer).
René Pomeau : Voltaire en son temps, 2 vols. Fayard 1995.
Paul Chaponnière : Voltaire chez les calvinistes Perrin, 1936.
Lucien Perey et Gaston Maugras : La vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney, Paris, Calmann-Lévy 1885.
Lucie Achard : Rosalie de Constant, sa famille et ses amis 1758-1834, 2 vols. Genève, Eggimann 1901 (Achard).
Gustave Rudler : La jeunesse de Benjamin Constant 1767-1794, Colin, Paris 1909. (Rudler).
Philippe Godet : Madame de Charrière et ses amis 1740-1805, 2 vols. Genève Jullien 1906.
M. et Mme William de Sévery : La vie de société dans le pays de Vaud à la fin du XVIIIe siècle, 2 vols. Lausanne et Paris 1911. (Sévery). Toile de fond intéressante, où il n'est presque pas question de Charlotte.
Louis Dermigny : Les mémoires de Charles de Constant sur le commerce à la Chine, SEVPEN 1964.
Pierre Kohler : Madame de Staël et la Suisse, Payot 1916.
Idem : Samuel Constant, le Mari sentimental suivi des Lettres de Mrs Henley par Mme de C. de Z. avec une intoduction de Pierre Kohler, Lausanne 1929.
Jean Stern : Voltaire et sa nièce Madame Denis, la Palatine, Paris Genève 1957.
Gustave Desnoiresterres : Voltaire et la société française au XVIIIe siècle, vols 5, 6 et 7 (Paris, Didier 1875).
Les Pictet dans la correspondance de Voltaire, Rousseau et d'Alembert (www.archivesfamillepictet.ch)
François Pierre Pictet (1728-1798), vie et écrits d'un Genevois « aventurier des Lumières » (www.archives famillepictet.ch)
J.D. Candaux et Erika Deuber-Pauli : Voltaire chez lui Genève et Ferney, Genève 1994 (Candaux-Deuber-Pauli)
Herbert Luthy : La banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution, 2 vols. SEVPN Paris 1961.
Albert Choisy : Généalogies genevoises, famille admises à la bourgeoisie avant la Réformation, Genève, Kundig, 1947 (Choisy). Galiffe, Généalogies Genevoises 7 vols. (Galiffe). Recueil généalogique suisse 3 vols. (RGS). Europäische Stammtafeln (ES). Recueil de généalogies vaudoises (RGV). Dictionnaire Historique de Suisse (DHS). Almanach généalogique suisse (AGS).
A l'exception de celui de Kohler, les nombreux ouvrages consacrés aux Constant qui ne font pas mention de Charlotte ne sont pas cités ici.
Les citations ont été transcrites telles que j'en ai eu connaissance.

Je remercie très vivement M. Jean-Daniel Candaux de ses conseils ainsi que Mme Béatrice Lovis, historienne, qui a bien voulu corriger quelques erreurs, identifier des membres de la famille Constant et me renseigner sur la vie théâtrale à Lausanne. Ces corrections et compléments ont été apportés à la version sur le site internet <www.archivesfamillepictet.ch> à laquelle le lecteur du premier tirage de cette version papier est invité à se reporter. L'introduction paraitra dans le n° 2015 des Annales Benjamin Constant.

***

1755

1 [automne 1755]

[f° 5-6] Je disais l'autre jour qu'il était plus aisé d'écrire que de parler, j'éprouve dans ce moment que l'un et l'autre est également difficile vis-à-vis de vous, mais vous vous êtes mis dans le cas d'être obligé de me supporter. Il est une heure après midi et je reçois seulement votre lettre du mardi avec celle qui était sous le cachet de Mme Denis, ainsi, Monsieur, vous voyez qu'il était impossible de répondre à des lettres que nous n'avions pas vues. Le courrier allant partir, je ne puis répondre que très imparfaitement, nous avons été très inquiets pendant votre voyage, le temps et le cabriolet nous alarmaient, jugez de notre peine de n'avoir point de vos nouvelles mercredi, je croyais que vous m'aviez oubliée et jugez du plaisir que nous avons ressenti en apprenant qu'il ne vous est rien arrivé. Vos sentiments, Monsieur, et les bontés de toute votre famille nous comblent de joie, j'aurai l'honneur d'en témoigner demain ma vive reconnaissance à Madame votre mère. Je vous prie, Monsieur, de faire parvenir à Mesdames de Gentils et d'Hermenches tout mon empressement à mériter leur estime et leur amitié. Monsieur le marquis voudra bien ici que je lui témoigne tout le plaisir que j'aurai à le voir. Ci-inclus est le consentement que vous croyez nécessaire pour Berne.

Vous vous plaisantez si agréablement que j'augure qu'il n'y a que le sang-froid d'un homme qui sent tout ce qu'il vaut qui puisse peindre si naïvement ses bonnes qualités sous la couleur des défauts.

Je n'ai que le temps de vous assurer que j'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous pouvez désirer, toute à vous. Ch. Pictet

Mes parents vous font mille tendres amitiés, ma chère mère me dit fort obligeamment qu'elle vous aime mieux que moi.

Ce vendredi à 2 heures, 30 novembre.

-Le mariage ayant eu lieu en octobre 1756, la mention de novembre oblige à dater cette lettre de 1755. Son ton plutôt conventionnel, l'appel Monsieur trois fois répété et le fait que Charlotte ne connait pas encore les membres de sa future belle-famille, plaident pour des relations à leur début . Les fiançailles, paraissent donc avoir été exceptionellement longues, le mariage ayant peut-être été différé à cause de la mort du général Constant en janvier, celle de Pierre Cramer en février et celle de Philippe Constant en juin 1756.

-« Mme votre mère » est Rose Susanne de Saussure (1698-1782), fille de Jean-Louis, baron de Bercher, et de Françoise de Perrotat, veuve de Samuel Constant de Rebecque (1676-1756), sgr d'Hermenches (achat 1725) et de Villars-Mendraz (achat 1753), lieutenant-général au service de Provinces-Unies, gouverneur de Bois-le-Duc en 1748. (RGV III 169)

-Mme de Gentils : Angélique de Constant Rebecque (1731-1771), femme de Philippe François de Gentils, marquis de Langallerie (1710-1773). (RGV III 213)

–Mme d'Hermenches : Louise Françoise de Seigneux (1715-1772), femme en 1741 de David Louis Constant, seigneur d'Hermenches. (Ibid.)

–M. le marquis : le marquis de Langallerie. Sa mère s'était réfugiée pour la religion au pays de Vaud où elle fit l'acquisition de la seigneurie d'Allaman, entre Rolle et Morges. Son fils la vendit en 1755 au Genevois Gaspard Sellon.

–Le consentement écrit des parents de Charlotte étaient peut-être exigé par la loi bernoise.

-« Ma mère me dit obligeamment qu'elle vous aime mieux que moi » : bon exemple des amabilités de Mme Pictet Cramer. « On ne peut pas dire qu'elle soit douce comme un mouton » (Du Pan).

1756

2 [printemps 1756]

[f° 1-2] Si je ne vous aimais pas autant que moi, je serais bien aise que vous eussiez mal pris le sens de ma lettre puisqu'elle m'en a valu une qui m'a fait le plus grand plaisir du monde, puisque elle m'assure de vos sentiments dont je fais un cas infini. Je vous assure, Monsieur, que mon intention n'a pas été de vous faire la moindre peine, quand vous connaitrez à fond mes sentiments vous ne penserez pas de même et vous serez persuadé que je suis et serai toute ma vie, avec l'attachement le plus tendre de tout mon cœur toute à vous. Ch Pictet

Saint-Jean ce vendredi au soir

A Monsieur / Monsieur Constant / à la Croix blanche / à Nyon

Tout au long de sa correspondance, Charlotte se plaindra de malentendus de ce genre qu'il faut attribuer au caractère exagérément sensible ou susceptible de son mari.

3 [automne 1756]

[3-4] Vous vous imaginez bien l'inquiétude que nous eûmes hier en apprenant que vous étiez parti en cabriolet, jamais la bise n'a tant inquieté ma chère maman, pour la première fois de sa vie elle l'a détestée ; vous voulez nous mettre à l'épreuve, nous quitter, et vous exposer au mauvais temps, si ça été votre but vous devez être content. Nous ennuyâmes de notre inquiétude Pictet le capitaine qui vint dîner avec nous, comptant vous trouver encore ici, il n'y avait pas moyen de lui parler d'autre chose, mais il a eu la bonté de se plier à la circonstance. Vous me faites part de vos arrangements pour notre départ mais vous ne parlez point de votre retour, il est vrai qu'il nous intéresse peu, mais comme notre position exige le semblant, j'aurais souhaité savoir le terme de votre absence. Je suis tous les jours plus sensible aux marques d'amitié de votre famille, je l'ai déjà méritée par mon envie de l'acquérir, dites-leur je vous en prie tous mes défauts afin qu'ils ne soient pas trompés, en leurs faisant agréer mes respects, mes compliments les plus empressés et mon envie de les connaitre. J'ai reçu une lettre de ma tante Favre qui vous est adressée, comme j'imagine quelle n'est pas fort intéressante pour vous, je la garde jusqu'à votre retour ; comme je ne suis pas Madame Fontaine et que vous n'êtes pas Florian je ne l'ai pas ouverte. On vient d'apporter ici une quantité étonnante de chiffons de votre part, je vous attends pour les faire emballer, c'est je crois des présents que vous voulez faire à Lausanne. Mes parents vous embrassent bien tendrement, ils disent que vous avez laissé bien du vide dans notre maison, qu'il leur semble qu'il n'y a plus personne. Il n'y a que moi ici qui ne pense pas comme eux et qui vous ai oublié. Je serais pourtant bien fâchée que vous ne revinssiez pas vite, vu le plaisir que cela

leur fait ; voyez si je ne suis pas bonne fille, aussi m'en tiennent-t-ils grand compte. Avez-vous vu nos voisins ? Faites-leur agréer nos respects. On me persécute pour finir, je n'ai que le temps de vous dire que je suis pour la vie avec l'amitié la plus sincère et la plus durable toute à vous Ch. Pictet

Saint-Jean ce mercredi à 2 heures

A Monsieur / Monsieur Samuel / Constant / A Lausanne

-« Notre départ » donne à penser que cette lettre précède de peu le mariage.
-Le capitaine dont il est question est sans doute Pierre Pictet (1724-1814), promu à ce grade en 1755. Il servait dans le régiment de Diesbach au service de France qui faisait alors campagne en Allemagne ; chevalier du Mérite militaire, sgr de Sergy au bailliage de Gex, il sera colonel.
-« Ma tante Favre » est la sœur de sa mère : Andrienne Cramer, veuve de Jean Louis Favre, avocat, CC, joueur impénitent, mort en 1748, ayant croqué la dot de sa femme et fait 80.000 livres de dettes (Luthy II note p. 51). Elle se remariera le 7 janvier 1758, dans des circonstances fort étranges que relate minutieusement Du Pan, avec Frédéric Charles, baron de Montolieu (Choisy 135). Mme de Montolieu née Cramer ne doit pas être confondue avec Isabelle Polier (1751-1832), fille du pasteur Jean Antoine (lettre 44), femme 1769 de Benjamin Rodolphe Crousaz de Mézery décédé en 1775, remariée à Louis, baron Montolieu, de Nîmes, veuf de Rose Mayor ; elle est sous le nom de son second mari l'auteur de très nombreux romans, dont Caroline de Lichtfield, qui connurent à l'époque un grand succès (RGV I 171).
-Philippe Antoine de Claris, marquis de Florian, est l'oncle du fabuliste ; Marie Elisabeth Mignot (1715-1771), nièce de Voltaire, sœur de Marie Louise Denis, avait épousé en 1738 Nicolas Joseph Dompierre de Fontaine, décédé en 1755. Ils séjournent fréquemment aux Délices et se marieront en 1762 ; veuf, Florian se remariera en 1772 avec la Genevoise Lucrèce Angélique de Normandie, divorcée en 1771 de Théodore Rilliet (Choisy). Du Pan a fait leur portrait : « Voltaire et Made Denis vinrent nous voir l'autre jour, ils ont a present Made Fontaine sœur de Made Denis qui est revenüe avec Mr de Fleurian son sigisbé. C'est un capitaine qui a quitté le service du Roy pour celui de cette Dame, et comme elle est d'une mauvaise santé ce Monsieur lui sert de garde, elle ne prend des bouïllons que de sa main » (22 mai 1758). Et plus loin : « Je voudrois, pour vous amuser, pouvoir vous bien depeindre la manière dont vivent ensemble Madame Fontaine et son ami Mr de Fleurian, vous verriez le modèle d'un parfait sigisbé, d'un coté la hauteur d'une femme sure de son empire, et de l'autre la soumission d'un esclave. Quand elle est malade, il passe la nuit auprés d'elle, et va le matin rendre compte au Docteur [Tronchin], et recevoir ses ordres. Si elle veut un œuf frais, il va dans la basse cour guêter les poules, et quand il en trouve sur le nid, il attend qu'elle ait pondu, et aporte l'œuf tout chaud a Madame. Veut-elle du tabac ? Elle lui donne sa boëte sans le regarder, allez me chercher du tabac, mais prenez garde qu'il ne soit pas sec comme celui d'hier. Madame monte à cheval pour sa santé, Mr de Fleurian lui demande, Madame souhaite-t-elle que j'exerce son cheval avant qu'elle le monte ? Ouï, mais faites seulement deux ou trois fois le tour de la cour, ensuite Monsieur place Madame sur son cheval, et lui arrange ses jupes. Hier matin elle lui dit Mr de Fleurian je ne veux plus monter a cheval avec vous, vous ne savez pas conduire le votre, il marche trop près du mien. Mais Madame répond humblement le Fleurian, j'ai été vingt ans Capitaine de cavalerie, je croyois savoir… allons, allons, cela suffit, je ne monte pas aujourd'hui, dit Madame, et Mr de Fleurian va travailler à son metier de tapisserie, qui fait toute son occupation, lors que le service de Madame le lui permet, voila un êchantillon du devoir des sigisbés que nous appelons à present des Fleurian, ne trouvez vous pas que c'est une profession bien digne d'un homme et surtout d'un officier ? » (26 juin 1758). Perey et Maugras citent sans donner de source ces lignes du neveu de Florian, le fabuliste : « Elle était grande, bien faite, bonne, assez bien de figure ; elle portait dans ses yeux tout l'esprit qu'elle avait et personne n'en eut un plus juste et plus fin ; elle était tendre, compatissante, toujours prête à tout sacrifier à la personne qu'elle aimait, mais quelquefois impérieuse et exigeante ». In cauda veritas.
-« Les voisins », Voltaire et Mme Denis, sont à Lausanne, à Montriond, une propriété louée proche de la ville.

1758

4 [printemps 1758]

[26-27] Nous voilà au mercredi mon très cher cœur, par conséquent il n'y a plus que deux jours à attendre votre retour, la chaleur me fait une peine horible pour votre crâne, vu le peu de ménagement que vous savez prendre, je voudrais bien que vous dissiez une fois pour toutes que vous n'êtes plus le maître de vous exposer, et que la tendresse que j'ai pour vous me met en droit de m'opposer à tout ce qui peut vous nuire, ainsi je vous conjure de voyager le matin et le soir, afin de vous reposer au gros du jour.

Vous verrez ce soir votre frère, son voyage a surpris tout le monde dans le moment de crise où est son fils, qui quoique fort bien est dans le moment de la suppuration, il m'a d'autant plus surpris qu'il ne l'a résolu que depuis qu'il a su le vôtre, et après avoir tenu les propos que je vais vous rapporter, vous direz sûrement que je suis défiante, mais ne m'en sachez pas mauvais gré, le but est bon et vous regarde autant que moi, si je me trompe, prenez que je n'aie rien dit, quoi qu'il en arrive brûlez ma lettre. Il a offert à Chapeaurouge et à mes parents ses vignes du Dézaley à acheter, à grand marché, parce qu'il dit être pressé de payer des dettes, il a même fait des insinuations pour emprunter, et quand il vit que personne ne mordait à la grappe, il se lamenta fort des sacrifices qu'il avait fait à ses frères dans l'hoirie de son père, et me fit valoir à moi celui qu'il vous avait fait dans celle de M. Philippe de la Chablière, parce que, dit-il, il croyait que vous vous en chargeriez et qu'il y avait vingt mille livres à gagner comme un sol, et qu'il aimait mieux que vous en profitassiez que lui. Je vous avoue que cet excès de générosité me surprit, et que je ne l'en ai pas cru sur sa parole, mais tout cela me fit voir qu'il avait besoin d'argent et soupçonner qu'il voulait profiter de votre séjour à Lausanne, ou pour emprunter de vous, ou pour vous engager à le faire pour lui, ou à cautionner, ce qui ne me parait pas vous convenir. Prenez garde de n'être pas le dupe de votre bon coeur et du plaisir que vous ressentez à en faire aux autres. Si par malheur il venait à manquer, Madame et William payé, je doute fort qu'il restât grand-chose, du moins ne faut-il pas s'y exposer. Voilà mon très cher cœur ce que je me crois obligée de vous dire, que je me flatte que vous ne prendrez pas en mauvaise part, étant bien sûr du but qui me fait agir, et que je vous parlerais de même quand je n'y serais pas intéressée.

Nous eûmes hier grand monde, Mme Gallatin nous amena Micheli d'où nous conclûmes qu'elle le produisait dans la famille et que le mariage se ferait, il me témoigna grande envie de faire connaissance avec vous, il dit qu'il viendrait vous voir à votre retour, il est fort aimable ; puis nous eûmes les dévotes de Tronchin deux à deux, lui en tête et Florian à la queue ; ils avaient tous dîné chez les voisins avec M. et Mme d'Hermenches que nous ne vîmes pas, ils allèrent en sortant de table faire de la musique chez la Cramer. Aujourd'hui nous allons à la comédie, on joue l'Homme à Bonne Fortune (la mienne sera vendredi) et l'Amant Auteur et Valet, je voudrais bien que vous y fussiez, on dit que cela sera bon, d'autant plus que je ne

m'amuse de rien depuis votre départ, il faut qu'une femme soit bien folle d'épouser un officier, comme cela ne me regarde pas je n'en parle que parce que je sens que si j'étais dans le cas je ne pourrais pas vivre.
Je n'ai pas encore votre lettre d'aujourd'hui, j'ai envoyé, le courrier n'était pas arrivé, je les aurai dans une heure, que je m'en réjouis. Nous avons reçu neuf langues dont je vous remercie.
Adieu mon cher cœur, pensez quelque fois à votre Lolotte et croyez qu'elle vous aime plus que personne et pour la vie, faites-vous s.v.p. quelque plaisir de celui qu'elle aura vendredi.

-Le visiteur dont Charlotte relate l'étrange démarche est, plutôt que son beau-frère Langallerie, le propre frère de Samuel, David-Louis Constant, dont le fils Guillaume qu'elle appelle William, âgé de huit ans, vient d'être inoculé contre la variole. La Chablière est l'une des propriétés lausannoises de la famille Constant ; elle a été attribuée à Juste dans le partage de la succession de leur père, décédé en janvier, ou plutôt, semble-t-il, dans celle de Philippe, mort célibataire en juin 1756.
-Le Dézaley est un vignoble particulièrement estimé sur les pentes du Lavaux, au dessus de Vevey et Montreux.
-Le mariage ne se fera pas : aucun Micheli, d'une antique famille originaire de Lucques, BG 1664, n'a épousé une Gallatin. Il s'agit ici probablement de Marc (1729-1816), sgr de Dully au pays de Vaud, CC, qui se mariera en 1766 avec Susanne Plantamour (Galiffe II 754) ; cf aussi lettre 42.
-On a vu que « les voisins » sont Voltaire et Mme Denis ; rappelons qu'on appelait dîner notre déjeuner et souper notre dîner.
-Voltaire appelait dévots et dévotes les patients du docteur Tronchin ; sur celui-ci cf. note à lettre 7.
-« La Cramer » (cette tournure, à l'époque, n'était pas péjorative), désigne dans la correspondance Mme Gabriel Cramer née Delon. Son beau-frère Philibert Cramer ne se mariera qu'en 1766. Imprimeurs, libraires, éditeurs notamment de Voltaire, ils ont succédé à leur père, feu Guillaume Philibert, qui avait par son mariage avec Jeanne Louise De Tournes, dont Charlotte fait parfois mention, hérité des presses de cette famille originaire de Lyon, BG 1596, laquelle avait compté plusieurs imprimeurs fameux.
-La comédie se donnait alors à Carouge, bourg savoyard de l'autre côté de l'Arve. Ce théâtre, dont la troupe était dirigée par un certain Lemoine, avait commencé sur un très petit pied en 1757. Du Pan rapporte l'année suivante : « Les comediens qui etoient l'année derniere à Carouge y sont revenus depuis quinze jours, leur troupe est meilleure, surtout en comedie, mais ils ne feront pas trop bien leurs affaires, on a moins de curiosité, la fabrique d'horlogerie languit un peu à cause de la guerre [de Sept ans], les ouvriers ont moins d'argent et le parti contraire a la comedie s'est fortifié » (22 mai 1758). Ou encore, après une représentation de La Femme qui a Raison, une comédie de Voltaire qui assista au spectacle : « Cette troupe se soutient parce qu'elle est très bonne » (25 juin). On verra plus bas (note à la lettre 12), comment ce théâtre a été interdit en 1759.
-L'Homme à Bonne Fortune : comédie en cinq actes et en prose par Baron (1653-1729). L'Amant Auteur et Valet : comédie en un acte et en prose par Pierre Cerou (1740).

5 [printemps 1758]

[28-29] Je suis enchantée que vous preniez le parti de voyager de nuit ou dans une voiture fermée, malgré tout ce que je souffre de votre absence le soin de votre santé sera toujours préféré à mes plaisirs, je vous avoue pourtant que je perdrais patience si je ne vous vois pas arriver dimanche. Je me défie très fort de votre prétendu empressement à revenir vu les plaisirs que vous avez tous les jours, si vous restez encore quelques jours il pourrait bien être que les absents eussent tort. A la vérité votre présence peut raccommoder bien des choses, vous le sentez bien.

Je vous remercie, mon très cher cœur, de la façon dont vous avez pris ce que je vous ai écrit, mais ce qui me fait encore plus plaisir, c'est le cas que vous paraissez faire de la confiance réciproque, un des plus grands biens de la vie. Vous n'aurez jamais à vous plaindre de moi à cet égard, faites s'il vous plaît que je sois dans le même cas. Puisque nous sommes sur ce chapitre, je vous dirai que je suis très surprise que vous en ayez assez pour moi pour me dire que vous ne pensez pas que les femmes d'officiers soient à plaindre, mais ce qui me console et à quoi je n'avais pas d'abord pris garde, c'est que ce propos renferme une galanterie et que vous avez sûrement voulu dire que si nous étions dans le cas, il n'y aurait que vous de malheureux (voila une femme, direz-vous, qui a l'esprit bien fait, comme elle a bien saisi ma pensée, car c'est cela précisement que j'ai voulu dire quoique cela n'en eût pas du tout l'air).
On n'est occupé à Geneve que d'un malheur affreux qui est arrivé la nuit de mercredi à jeudi. Madame de Jossaud Pellissari dont les vapeurs avaient augmenté depuis quelque temps, se coucha mercredi à Saconnex avec une tranquillité apparente, deux heures après que tout le monde fut endormi elle ouvrit sa fenêtre et se jetta dans le jardin, les chiens firent tant de bruit que le jardinier se leva et la trouva évanouie avec la cuisse cassée en plusieurs endroits. On dit qu'elle en mourra, mais après bien des souffrances. Voila un terrible événement pour sa pauvre mère et la famille de Villars qui se sont trouvés à ce spectacle, on dit que l'éloignement de la prison de son mari a beaucoup contribué à lui tourner la cervelle, quel malheur qu'elle ne soit pas morte tout de suite.
Nous dînâmes hier en grande compagnie chez Chapeaurouge, de là nous fûmes à la comédie qui fut très bonne, mais on y meurt de chaud. Mme d'Hermenches nous dit avoir envoyé chez son fils qui est très bien à l'ennui près. Mes parents paraissent se faire grandement plaisir de votre retour, ils en usent très bien avec moi et vous font mille amitiés. Faites-en beaucoup à tous ceux qui se souviennent de moi. Je vous prie mon très cher cœur, de ne pas faire grande dépense à Lallex, je serai toujours bien si je suis avec vous, adieu mon très cher cœur, je ne finirais point si je vous disais combien je vous aime, et le plaisir que j'aurai à vous revoir. Presentez mes respects à votre mère et pensez un peu à votre Lolotte.
Saint-Jean ce vendredi à midi.
Je voudrais bien que le mariage de Rebecque allât, il me semble que ce serait une bonne affaire.

A Monsieur / Monsieur Constant / de Rebecque / Rue du Bourg / A Lausanne

-Jean Jacques de Chapeaurouge, surnommé Dauphin (1699-1781), avocat, conseiller, secrétaire d'Etat de 1753 à 1775 (Choisy).
-Julie Renée (de) Pellissari, femme de Jean Louis de Jossaud (1708-1772), capitaine au service de France, CC (Galiffe VII 280). Elle avait testé le 17 avril 1754 et fait un codicille olographe le 3 mai 1758 (« letât dabatemen et dacablement ou je me trouve me faisant craindre pour ma vie… ») ; ces deux pièces (AEG Jur. civ. E 14 187-189) ont été homologuées le 20 juin 1758, soit peu après son décès, ce qui permet de dater cette lettre et celle qui va avec du printemps 1758. Son mari était alors, selon toute vraisemblance, prisonnier de guerre. Du Pan ne rapporte pas de cet accident.
-Par la famille de Villars il faut entendre Esaïe de Chandieu (1700-1776), cosgr de l'Isle, Villars etc. au pays de Vaud, maréchal de camp au service de France, qui avait épousé Angélique (de) Pellissari, sœur de Mme de Jossaud, et leur fils Charles Barthélémy (1735-1773), officier au service de France, mari de Louise Henriette de Sacconay. La mère de Mmes de Chandieu et de Jossaud, née Burlamacchi, vivait encore. (Bungener, Filiations protestantes, Suisse t. 2 p. 122).

-Guillaume Constant (1750-1838), fils ainé de Constant d'Hermenches et de Louise de Seigneux ; il sera lui aussi officier en Hollande.
–Le mariage espéré de Samuel Henri Constant (1730-1778), cousin issu de germain des quatre fils du général, capitaine d'infanterie, ne se fera pas ; il ne s'unira qu'en 1774 avec Henriette de Saussure.

6 [automne 1758]

[7-8] Je suis tout à fait grande fille mon cher poulet, car j'ai été hier au soir souper à la salle à manger, je suis cependant très faible et toute tremblante quand je marche, mais peu à peu cela reviendra et je serai à votre retour une assez jolie personne qui sera sûrement coquette, je vous attends pour commencer, puis quand vous m'aurez mise en train et bien appris comment il faut faire, en homme du monde vous saurez vous retirer, vous mirant dans votre ouvrage et vous glorifiant d'avoir fait une si bonne écolière. Nous avons la Cramer qui est tout à fait bonne femme, elle a le talent de nous persuader que des sifflets sont des lanternes, nous jurerions tous à present qu'il faut la prendre pour modèle, si vous étiez ici vous seriez sûrement du nombre des persuadés.
Nous eûmes hier au soir les Délices (malheur à nos bourses), ils ont passé le contrat de leur terre et vont incessamment en prendre possession. L'affaire des lods s'accommode. On a ramené mardi votre chaise en canelle, ayant tant mis de monde dedans au retour qu'elle en a crevé de tous côtés, je l'ai renvoyée à Ned pour qu'il la fît refaire et vais lui écrire là-dessus. Le cocher a tant pleuré que je crois qu'il a grand peur que son maître n'en soit informé. Vous trouverez ci-inclus une lettre de Paris que je vous envoie quoique vous me l'ayez défendu, parce que je suis persuadée qu'elle contient la nouvelle de quelques gros lots à vos billets de loterie, si cela est mandez-le moi.
Pour revenir à quelque chose de plus intéressant, vous portez-vous bien, pensez-vous à Lolotte, êtes-vous pour longtemps absent, vous amusez-vous, restez-vous, revenez-vous, m'aimez vous ? Répondez catégoriquement à toutes ces questions. Je n'ai pas encore votre lettre que j'attends avec grande impatience, j'espère qu'elle finira ma convalescence, car vous écrivez très bien ; quand je me rappelle vos lettres d'époux et votre conduite cela me fait trembler pour le présent, les hommes sont trompeurs, c'est un propos trivial et usé qui cependant se trouve très vrai pour le plus souvent. Je crains à présent beaucoup moins depuis que j'ai pris le parti d'être coquette, car c'est votre passion dominante ; eh bien Monsieur, on vous servira à votre guise, puis on s'y accoutumera, et puis, et puis c'est votre affaire, vous l'aurez voulu, il y a pourtant là-dedans un petit malheur, c'est que je sens au fond de l'âme que je n'ai envie de plaire qu'à vous, mais avec vos bons avis je deviendrai plus femme du monde, il ne faut désespérer de rien, si vous l'avez bien à cœur, que vous vous donniez bien de la peine, vous réussirez ; non pourtant, je suis un mauvais sujet, je vous conseille d'y renoncer, je ne vous ferai pas honneur dans le monde. Prenez-en mon cher ami votre parti, soyons de bons bourgeois, aimons-nous tout platement, cela est bien commun me direz-vous, eh bien vivons beaucoup à Genève où il n'y a que des roturiers qui trouveront cela tout simple.
Je viens mon très cher cœur de recevoir votre délicieuse lettre qui m'a comblée de joie, elle porte des caractères de vérité qui m'enchantent, si la réciprocité la plus tendre à tous vos

sentiments peut vous rendre heureux, tenez-vous pour tel. Dans ce moment je me fais même gloire de renchérir sur vous et ferai toujours mon plus grand bonheur de faire le vôtre, ne pouvant être heureuse qu'en vous voyant parfaitement content, oui mon cher ami, soyons toujours unis, n'ayons qu'un cœur et qu'une âme, ne pensons qu'ensemble, ne vivons que l'un pour l'autre, c'est là où se bornent tous mes désirs et à quoi je travaillerai de toutes mes forces, si nous tenons cette résolution, nous n'avons que du bonheur devant nous, prenons garde de ne nous en pas écarter, vous pouvez compter sur moi, je compte bien sur vous.
Notre petite fille se porte à merveille et nous donnera toutes sortes de plaisirs. J'ai lu à ma chère maman ce que vous dites d'elle, elle m'en a paru contente, continuez sur ce ton-là et tout ira bien ; il ne manque à vos sentiments que l'expression, c'est ce que je lui ai souvent dit. Tâchez ne nous amener votre frère, nous en avons tous grande envie, quand il est en Hollande il n'est pas avec ses ouvriers, il peut bien donner quelques jours à une sœur qui meurt d'envie de le connaitre.
J'ai grand peur que vous ne soyez mal à Lallex, il fait si humide, ménagez-vous par complaisance pour moi. On vient d'apporter votre habit bleu, vous m'avez trompée bien agréablement, il est fort joli, je voudrais bien que vous l'eussiez sur le corps. Mandez-moi à la première lettre le jour de mon bonheur, c'est à dire celui de votre retour, mais ne me trompez pas car je serais désolée si vous me faisiez faux bond.
Adieu mille, cent mille fois, j'écrirais bien encore mais je n'ai plus de papier. Adieu mon tout magnifique, ah qu'il est beau !
De mon lit qui n'est plus grabat ce mercredi matin à 9 heures.
Nous avons tout lieu de croire et même d'être sûr que les Voltaire n'iront point à Lausanne mais n'en dites rien à personne.

-Lettre assez typique : modeste, doutant d'elle-même et quelque peu jalouse des succès mondains de son mari, Charlotte lui demande de la former, de faire d'elle une femme du monde, ce qu'elle est pourtant parfaitement.
-Originaire de Lassale en Languedoc, élevée à Paris, Mme Gabriel Cramer née Claire Delon était une originale ; les lettres de Charlotte et la correspondance de Du Pan rapportent plusieurs de ses traits d'esprit. Le résident de France à Genève, Pierre Michel Hennin, l'a décrite dans une lettre à son père : « Vous avez vu Madame Cramer que vous aurez sûrement trouvé fort singulière. C'est un homme en jupe, qui a plus d'esprit que ceux qui passent pour en avoir. Elle a tout l'esprit possible, une gaîté peu commune et une franchise plus rare encore » (Cramer 18).
-Juste Constant, encore célibataire, sera le père du fameux Benjamin (1767-1830), l'auteur d'Adolphe, le publiciste et homme politique qui fera carrière en France ; Bonaparte, en 1802, l'éliminera du Tribunat où, devenu Genevois, il représentait le département du Léman, en le remplaçant par Marc Auguste Pictet futur inspecteur général de l'université impériale. Officier au service des Etats Généraux des Provinces Unies, il est en congé à Lausanne où il dirige semble-t-il des travaux, peut-être à la Chablière, qui lui servent d'excuse pour ne pas se rendre à Genève. Charlotte renouvellera fréquemment, apparemment sans succès, cette invitation.
-On voit que Voltaire venait jouer à Saint-Jean : « gare à nos bources » ; cf aussi lettre 8 : « Nous avons tous les soirs nos voisins, nous nous cotisons avec Mme Cramer pour la leur payer et les renvoyer chez eux contents ».
-« Le contrat de leur terre » concerne l'achat soit de Ferney, aux frères Budé, soit de Tournay au président de Brosses, les deux ayant eu lieu en 1758, le premier en octobre, le second en décembre. Que Constant soit à Lallex pour les vendanges, plaide en faveur de la première de ces deux dates, ce que confirme Du Pan en rapportant le 16 octobre : « On regarde comme sure l'acquisition de la terre de Fernex faite par Mr de Voltaire de Mr de Budé elle est au delà du grand Saconai. Les Delices sont trop petits, il n'y a plus rien à faire, et Voltaire ne peut pas rester oisif, il batira à Fernex, il plantera etc. il trouvera là de quoi s'occuper longtems ; il y sera plus tranquille et moins exposé à la cohüe qu'on trouve ordinairement chez lui à St Jean. Je crois encor qu'il n'est pas

faché d'avoir un asile contre la faction de nos devots qui lui chifonne l'esprit de tems en tems. » Voltaire se démène pour ne pas devoir payer au fisc français les lods, ou droits de mutation.
-« En canelle » : « brisé en menus morceaux comme ceux de la canelle qui se vend ; la voiture est en canelle ». (Littré).
-Il sera à plusieurs reprises question de loteries, moyen éprouvé depuis longtemps du Trésor royal, ou d'institutions telles que l'Hôtel de Ville de Paris, avec les rentes perpétuelles ou viagères, pour se procurer du capital. « Les emprunts-loteries sont en réalité des emprunts remboursables ou à rente dotés en supplément de lots ou « chances » tirés au sort pour mieux attirer les souscripteurs » (Luthy II 467).
-Rosalie, premier enfant des Constant-Pictet, est née à Genève le 31 juillet 1758 ; on voit que Charlotte n'a pas une bonne santé.
-Lallex : hameau dans le vignoble vaudois du Lavaux, commune de Grandvaux au dessus de Cully ; Constant y possède une maison de campagne et un domaine viticole. Le vignoble couvre les pentes très raides au dessus du lac, ce pourquoi Charlotte parle souvent de la montagne où se trouve son mari.
-Charlotte se moque parfois des Vaudois qui aiment porter le nom de leur terre plutôt que leur patronyme, en les opposant aux mœurs presque exclusivement citadines des patriciens Genevois que les Vaudois jugent bourgeoises, voire roturières.
–Voltaire ne passera en effet plus l'hiver à Lausanne où il avait séjourné en 1755 et 1756 en louant une maison à Montriond puis en 1757 un hôtel particulier rue du Grand-Chêne. Il a appris que le roi ne voulait pas de lui près de Paris et est mécontent du peu de considération dont il jouit à Lausanne de la part des autorités bernoise. Ferney et Tournay le fixent définitivement à Genève. Il écrira le 4 janvier 1759 à d'Hermenches, pour se dédire d'une participation à son théâtre d'amateurs : « Je vous rends frère et belle sœur [Samuel et Charlotte] Monsieur le major batavique et je voudrais pouvoir me mettre à leur suitte pour venir m'enrôler tout vieux que je suis sous vos drapaux, dans votre belle trouppe, non trouppe guerrierre mais trouppe comique. Deux terres à arranger, un petit castel à bâtir, un autre à racomoder, des vaches, des contracts, des bœufs, des curéz ne me permettent pas à présent de jouer d'autre rôle que celuy de M. de Grimaudin dans son château de Gaillardin. Je regrette encore plus Lausanne que je n'aime le pays de Gex, tout beau qu'il est. Si j'ay un jour à moi je l'emploierai à venir vous claquer. » [D8025] Le théâtre d'amateurs que Voltaire animait à Lausanne et dont Constant d'Hermenches, quand il n'était pas en service à l'étranger, était l'un des principaux acteurs, se trouvait dans un bâtiment annexe, une grange, de la propriété Langallerie à Monrepos.

7 [automne 1758]

[9-10] De dessus mes 2 pieds ce Vendredi matin

Je vous dispute de sacrifice mon très cher cœur, car je ne vois pas pour vous écrire ma cousine Marianne entortillée de quinze aunes de rubans lilas ou bleu ; ce qui me fâche le plus c'est que j'ai très peu de temps pour causer avec vous. Ayant compté ne vous point répondre et vous voir demain au soir, j'ai attendu votre lettre que l'on vient seulement de m'apporter et il est midi. Je serais très persuadée de toutes les bonnes choses que vous me dites si je vous voyais un peu plus d'empressement à me rejoindre. Quoi ! Vous avez la cruauté de ne me pas dire le jour que je désire tant ? Voilà-t-il pas, dites vous, cette insatiable personne qui ne peut pas me laisser un instant le corps froid et qui est fâchée qu'après bien des ennuis, des maux, des angoisses, et des vendanges je prenne un peu l'essort ? Eh bien mon cher cœur, vous me faites tort, ce n'est point cela, c'est que je ne peux pas vivre sans vous, c'est que je vous adore, c'est que je suis infiniment sensible à vos marques d'attachement, c'est que je voudrais vous en remercier de bouche, et vous prouver que cela seul est capable de faire mon bonheur. Voilà comme on se trompe dans la vie, ne revenez que quand cela vous conviendra, faites le voyage avec Madame d'Orge, mais prenez garde à vous, elle est jeune et jolie, vous l'avez aimée et je suis brune et maigre, je n'ai pas peur, j'ai tant d'avantages sur elle par mes

sentiments, d'ailleurs les vôtres me sont connus et je fais grand fond sur votre probité, ainsi vous ne lui rendrez pas moyennant cela la justice qu'elle mérite vis-à-vis de moi. Si je suis assez bien pour monter en carrosse je l'irai voir et ferai mon possible pour lui faire politesse.
J'ai vu avant-hier le docteur qui me trouva passablement, il me dit que je devais extrêmement me ménager et éviter le froid, c'est ce que je fais. Je suis plus naïve que vous mon cher poulet, je vous dis tout uniment que j'ai peur que vous n'ayez pas pour moi l'attachement que je mérite par mes sentiments ; et vous, d'une façon détournée et cachée, par le moyen d'un fort beau sermon (que ma tendresse pour vous m'a déjà dicté), vous cherchez à faire sentir que vous souhaitez que je vous aime et qu'il n'y a de bonheur que celui de deux cœurs bien unis. Eh mon cher ami, qui sait cela mieux que moi ? Si je n'ai pas prouvé ma foi par mes œuvres c'est manque de savoir, c'est bêtise pure, il faut avoir un peu plus d'indulgence, il ne peut pas être plus demandé qu'il n'a été donné ; ce n'est pas ma faute si je suis une bête, formez-moi et cela changera, mais ayez s'il vous plaît un peu plus de franchise et dites les choses par leur nom.
Nous avons toujours la Cramer, son mari n'arrive que lundi, la chambre de M. Juste est toute prête, les Jaquet viennent me voir aujourd'hui, votre cheval se porte bien, la chaise est raccommodée, et le courrier part. Adieu mon cher, très cher tout beau, oubliez mon bonheur pour le vôtre, restez tant que cela vous dira, mais ne revenez pas sans votre cœur, si cela était je suis une femme morte. Ma chère maman se porte mieux, mon papa a mal à la tête, ils vous embrassent tous deux tendrement. Rosalie est bien, elle vous dit mille choses à sa façon, vous avez bien la vôtre, pourquoi n'aurait-elle pas la sienne ? Je vous ai bien compris, comprenez-la. Je suis folle, à force de bavarder ma lettre ne partira pas, faites-en beaucoup partir si vous ne revenez pas, adieu, adieu, je ne peux pas vous quitter, ah si je vous tenais, mais voyez qu'il est beau, magnifique, superbe ; non il est vilain, il est à douze lieues de moi, à douze lieues ? Quel conte, son cœur est dans le mien, le bon Dieu le veuille.

A Monsieur / Monsieur Constant / Pictet / A Lausanne

-Je n'ai pu identifier cette jeune Mme d'Orge ; ce pourrait être Marie Justine Forestier (1708-1795), femme 1722 de Philibert Masset sgr d'Orges (RGV), auquel cas elle serait plus jolie que jeune ; il en va de même pour Dorothée de Saussure (1703-1799) femme de Philibert Georges Forestier d'Orges ; reste « Mme Louis Philippe Forestier d'Orges, née Hardy, dont le mari était lieutenant-colonel en Hollande » (Sévery).
-« Le docteur » sans autre précision désigne toujours Théodore Tronchin (1709-1781), célèbre dans toute l'Europe ; c'est pour être à portée de ses soins que Voltaire dira s'être établi à Genève. On venait en foule le consulter et, chose nouvelle, toujours risquée, se faire inoculer contre la petite vérole. « On ne parle à Geneve que de Ducs et de Marquis. Hier après diné il y avoit cinquante personnes en visite à Fernex, la terrasse de Morillon en eut vingt cinq à leur retour, dont quatre femmes, les Ducs de Randan et de la Trimouïlle etc. etc. Il doit y avoir aussi à Geneve un Duc de Beaufort anglois, et la famille du comte de Stanhope est arrivée à la Boissiere. Il est venu des gens de Paris, et il en vient de partout pour le Docteur, en sorte qu'on ne voit que du galon à la grecque dans nos rües, et les Etrangers ne savent où loger. Heureusement tout cela ne nous empeche pas de vivre tranquilles à Morillon » (Du Pan, 3 septembre 1764).
Genève et Lausanne étaient des étapes du « grand tour » de nombreux jeunes Anglais qui y séjournaient ou y étudiaient au sein d'une société francophone jugée, parce que protestante, moins dangereuse que la française catholique. Cf. par exemple le journal de Boswell qui, après avoir été voir Rousseau à Motiers, passe le mois de décembre 1764 à Genève. Forçant presque sa porte, il voit deux fois Voltaire à Ferney et dîne à Saint-Jean : « At Geneva I called for Monsieur Constant Pictet, for whom I had a letter from his sister-in-law, Madame d'Hermenches. I found his lady, who asked me to stay the evening. There was a company here at cards. I saw a

specimen of Genevoises, and compared them with Rousseau's drawings of them. Constant, the husband, was lively without wit and polite without being agreeable. There were a good many men there who railed against Rousseau on account of his Lettres écrites de la montagne. Their fury was a high farce to my philosophic mind. One of them was arrant idiot enough to say of the illustrious author, « He's a brute with brains, a horse with brains, an ox with brains. » « Rather a snake », said a foolish female with a lisping tone. Powers of absurdity ! did your influence ever extend farther ? I said, « On my word, it is time for me to leave this company. Can women speak against the author of the Nouvelle Héloïse ? » Pictet, a professor of law, father to Madame Constant, was an acquaintance of Lord Erskine's. He said he had seen Voltaire morning and evening during a severe sickness, and Madame Pictet, his wife, had watched him, and he was toujours tranquille. I supped there. » (Boswell on the Grand Tour, 1764, W. Heinemann, 1953). Après avoir blâmé, puisqu'elle aimait le théâtre, la lettre à d'Alembert sur les spectacles (lettre 8), Charlotte dira admirer la Nouvelle Héloïse à la folie. (lettre 25) ; ce n'est donc pas elle qui compare Rousseau à un serpent.

-La famille Stanhope fera de nombreux séjours à Genève : En 1762 on la verra plus bas (lettre 59) confier aux soins du docteur Tronchin un enfant qui mourra de phtisie l'année suivante. Son arrivée en 1764 est signalée par le résident de France à Genève dans une lettre à Choiseul-Praslin, ministre des Affaires étrangères, le 13 octobre : « Mylord Stanhope est revenu icy avec sa famille ; comme il ne m'a fait ny fait faire aucune politesse et qu'il en a agi de même à son premier voyage, que d'ailleurs il fait profession ouverte de détester bien cordialement la France et les Français, je n'ay pas cru, Monseigneur, qu'il convint que je le prévinsse. […] Il est dans le parti de l'opposition » (D12140). En 1771 Lord Stanhope prit part au concours de tir à l'arc de la société dite le Noble Exercice du Jeu de l'Arc et remporta le premier prix, appelé coup du commandeur. Ce prix ne pouvant être accordé qu'à un bourgeois, le Petit Conseil décida de lui accorder la bourgeoisie : « Milord Philippe Stanhope, fils de feu lord Jaques Stanhope, pair de la Grande Bretagne, comte Stanhope, vicomte Mahon, baron d'Elvaston, membre des Sociétés Royales de Londres et de Montpellier, et milord Charles Stanhope, vicomte Mahon, son fils, gratis » (14 juin 1771). Le jeune Charles Stanhope, connu sous le nom de vicomte Mahon (1753-1816), marié à une sœur de Pitt le jeune, embrassera les idées nouvelles ; il présidera la Revolutionary Society, fondée à Londres en 1788, militera pour une réforme démocratique du parlement britannique et s'opposera à la déclaration de guerre à la France en 1793. Je ne puis me retenir de penser qu'il a été influencé pendant ses séjours à Genève par le parti dit des Représentants, hostile à l'oligarchie. On peut voir à Chevening House, la résidence campagnarde du Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, un très beau portrait de la famille Stanhope par Liotard.

-Pierre Jaquet (1707-1790), marié à l'une des cinq filles du richissime Jean Bégon, de Quissac en Languedoc, marchand, BG 1703, deviendra le voisin des Délices en achetant de Joseph Lamande, dans des circonstances que relate la lettre 56, une propriété à Châtelaine.

8 [automne 1758]

[11-12] 1. 2. 3. 4. 5. 6. jours sans voir mon tout beau, 6 déjà, ah mon Dieu, 6 c'est un siècle ! Il faut prendre patience, il n'est pas encore là, il faut regarder son portrait, il faut penser à lui, cela est bel et bon mais quand vous avez bien faim, vous contentez-vous de la fumée d'un bon dîner ? Je ne le fais pas, dit le tout beau, mais je veux que vous le fassiez, oui mon cher ami, je prendrai patience mais pourvu que cela ne revienne pas trop souvent, je sais bien que la patience est une belle qualité mais vous savez bien qu'il ne faut pas la pousser a bout, il est vrai que je peux en user n'en ayant que faire avec vous que dans cette affaire-ci, mais comme c'est la plus sensible et la seule qui puisse m'en faire manquer, je vous prie de la ménager. J'ai bien envie, mon cher ami, que vous la perdiez aussi quand vous êtes éloigné de moi, je m'en flatte un peu, c'est ce qui me console ; sur quoi est-ce que je m'en flatte ? Suis-je assez aimable pour cela ? Non, non ma foi, m'y voilà, c'est sur la tendresse tendre que j'ai pour vous, oui mon bijou, je vous adore, je vous chéris, mais à propos, il n'y a point de mérite à ça,

vous êtes fait pour être aimé (j'ai vu tant de femmes folles de moi) non, mon cœur, jamais vous n'en avez vu une au point où je le suis, les autres c'était un feu volatil, moi c'est un attachement solide et durable, je vous tiens par tous les endroits possibles, soyez-en persuadé, je ferai tous mes efforts pour vous en convaincre par mes procédés, venez donc mon cher cœur au plus vite me sommer de ma parole.
Nous avons tous les soirs nos voisins qui viennent tirer leur journée, nous nous cotisons avec Mme Cramer pour la leur payer et les renvoyer chez eux contents, car il ne faut pas que ceux qui viennent chez vous s'en retournent comme ils sont venus, tout dans le monde est vénal, jusques aux visites, et l'on ne fait rien pour rien.
Les raisins sont arrivés, on est allé en ville les chercher, on donnera à dîner à Mme d'Orges quand vous le voudrez. Mlle Gallatin vint hier avec ses cousines, si votre frère en veut, qu'il vienne avec vous, elle a le nez un peu long, mais c'est grêler sur le persil, un peu plus ou un peu moins n'est pas une affaire, elle ferait je crois une fort brave femme mais n'irait pas, je crois, demeurer à Lausanne.
Nous lisons le Rousseau Genevois, rien n'est plus fou et fait pour le bas, il y a un passage de Platon appliqué indirectement à Voltaire qui les a tous mis en fureur contre lui, il déclame violemment sans croire que nous en connaissions la véritable raison, car ce qui est dit sur lui tout à plat est fort obligeant.
Voilà Florian qui entre avec une corbeille pleine de confitures sèches, de diablotins et de fleurs qu'il me donne avec les deux dames parce que c'est ma fête, cela est bien Florian, je vais leur envoyer une corbeille entière de raisins et demain un nœud d'épée, avec votre permission au moins, car si cela vous donnait quelque ombrage, à Dieu ne plaise que je manque ainsi à la foi conjugale, Rousseau dit que c'est y manquer que de danser au bal une fois que l'on a embrassé ce saint état.
Voilà votre petit bout de lettre qui arrive avec la répétition sur l'ennui qu'elle doit me causer, « comment vous portez-vous ma chère belle », fort mal mon cher beau, très mal, on ne peut pas plus mal, je suis délaissée, abandonnée, mon mari a fait une désertion malicieuse, il m'a plantée là, il dit qu'il reviendra une fois mais je ne m'y fie pas, on sait bien ce qu'emportent ces propos, « je reviendrai sûrement samedi, je ne pourrais pas être plus longtemps sans vous voir, je souffre de notre séparation, je vais pourtant courir tous les endroits où vous n'êtes pas mais je ne me trouve bien qu'avec vous, mais aussi je ne veux pas que vous m'en aimiez moins, ainsi puisque je vous donne cette permission, je ne crois pas que vous n'ayez plus rien à dire », Hé bien je ne dis plus rien et j'en use.
Remerciez ceux qui m'aiment tant, je n'en vaux pas la peine. J'espère Monsieur recevoir lundi une carte de vous, car cela va en diminutif. Faites-nous le plaisir de nous amener M. Juste, priez-l'en très fortement de notre part à tous. Mes parents et Mme Cramer vous disent mille choses, elle aura son mari lundi, si elle en savait connaitre le prix, elle me ferait bien envie, mais me direz-vous, il n'est pas comme le mien, je ne suis pas aussi comme elle, qu'il en soit ce qu'il voudra, elle est de bien bonne compagnie.
Je finis, Monsieur, de peur de vous ennuyer, ma plume, mon encre, mon papier et mon style doivent vous tuer.
Ce samedi matin.

-Samuel Constant parait avoir été un homme à succès ; comme dans la lettre précédente, on voit Charlotte un peu inquiète, tant de femmes ayant été jalouses de son mariage.
-Ceci ne manque pas de piquant : Mlle Gallatin, dont Charlotte voudrait que Juste Constant fasse la connaissance, voire l'épouse, n'est autre que Louise Catherine (1736-1814), fille de François, capitaine au service de France, CC, marié à l'une des cinq demoiselles Bégon, avec qui Samuel, veuf de Charlotte, se remariera en 1772. Son nez était et sera un sujet de plaisanteries. C'est elle aussi que décrit dans sa lettre à sa mère la jeune Catherine de Chandieu (lettre 24).
-Grêler sur le persil : « exercer son influence, son pouvoir, sa critique sur des gens faibles, ou dans des choses de peu de conséquence » (Littré).
-Charlotte lit la Lettre à d'Alembert sur les spectacles, de Rousseau qu'elle dit « genevois » par opposition au français Jean-Baptiste alors très populaire, aujourd'hui bien oublié. Elle le juge sévèrement puisqu'il se dit adversaire du théâtre à Genève. Dans le passage auquel elle se réfère, Rousseau plaide en faveur de pièces de théâtre morales, patriotiques, tirées de l'histoire locale ; il se lit ainsi : « Je ne vois qu'un remède à tant d'inconveniens. C'est que, pour nous approprier les Drames de nôtre théâtre, nous les composions nous-mêmes, et que nous ayons des auteurs avant des Comédiens. Car il n'est pas bon qu'on nous montre toutes sortes d'imitations, mais seulement celles des choses honnêtes et qui conviennent à des hommes libres ». Rousseau cite en note, à l'appui de son propos, ces lignes tirées de la République de Platon : « Il semble donc que, si un homme habile à prendre toutes les formes et à tout imiter se présentait dans notre Etat pour se produire en public et jouer ses poèmes, nous lui rendrions hommage comme à un être sacré, merveilleux, ravissant ; mais nous lui dirions qu'il n'y a pas d'homme comme lui dans notre Etat et qu'il ne peut y en avoir, et nous l'enverrions dans un autre Etat. […] Pour nous, il nous faut un contenu plus austère et moins agréable, mais utile à notre dessein, qui n'imiterait pour nous que le ton de l'honnête homme et conformerait son langage aux formes que nous avons prescrites dès l'origine, en dressant un plan d'éducation pour nos guerriers. » (Œuvres complètes, édition de la Pléiade, vol. 5 p. 109). Que Voltaire, à tort ainsi que l'observe Charlotte, ait vu dans ce passage une attaque contre sa personne est révélatrice de l'animosité jalouse qu'il éprouvait envers Rousseau. Les hommes de lettres français nous donnent aujourd'hui encore trop d'exemples de ce genre de querelles. Pour Perey et Maugras (p. 207), Rousseau ne visait pas Voltaire, mais Diderot.
-La Lettre à d'Alembert sur les spectacles, que Charlotte dit « faite pour le bas », soit le peuple des Rues Basses de Genève, insiste sur le rôle essentiellement domestique de la femme mariée. Du Pan écrira de son côté le 4 décembre : « Je relis Rousseau et j'y trouve beaucoup de choses sensées sur les spectacles en general, c'est dommage qu'il soit outré dans tous ses sentimens, et qu'il ait melé cet écrit à tant de puerilitez, d'inutilitez et de contradictions. Ceux qui vantent les avantages du spectacle considéré en lui-même, n'ont pas plus de raison que Rousseau à mon avis, et je crois que ceux qui frequentent les spectacles n'en deviennent ni meilleurs ni plus mauvais ».
-Noeud d'epée : « rosette de ruban dont on orne la poignée d'une épée » (Littré).
-Par « fête » il faut entendre l'anniversaire onomastique : catholique, Florian félicite Françoise Charlotte à l'occasion de la St- François, le 4 octobre, ou plus probablement de la St-Charles Borromée, le 4 novembre (Cf. lettres 34 et 47).
–Diablotin : « dragée de chocolat couverte de non-pareille » (Littré)

9 [automne 1758]

[13] Samedi matin

Je viens de recevoir votre lettre de poupée mon cher Monsieur, dont je ne me contente pas, elle est de deux lignes pleines de compliments qui n'ont pas l'air sincères et elle ne dit pas le jour de votre retour. Vous me demandez quand nous irons à Bossey, est-ce que je le sais ? Ce sera le jour avant celui où vous pouvez vous déterminer à revenir, où vous vous ferez ce mortel chagrin, vous ne vous donnez pas seulement la peine de faire prendre mes lettres le soir pour y répondre un mot par le même courrier, cela m'arrache des larmes, mais elles sont

de colère. J'ai bien envie de ne vous pas envoyer ce que j'écrivis hier au soir, si fait, vous l'aurez pour vous punir, puis vous en ferez des papillottes. Hé bien Monsieur, restez tant que vous voudrez, prenez des prétextes et faites des compliments pour tout raccommoder, bonjour, portez-vous bien et divertissez-vous, ne vous donnez pas seulement la peine de vous souvenir que j'existe.
Vous voulez savoir des nouvelles de Rosalie, elle fut hier chez le docteur qui la trouva à merveille. Mes parents vous font mille compliments et moi, Monsieur, j'ai l'honneur d'être très respectueusement, Monsieur, votre très obéissante servante.

Monsieur Constant Pictet

De Saint-Jean par la pluie, Monsieur, à onze heures, Monsieur.

-Bossey, alors sur territoire bernois, proche du village genevois de Céligny, appartenait depuis 1756, du chef de sa mère née Turrettini, à Horace Bénédict Perrinet des Franches qui se fit en 1758 inféoder encore une partie de la seigneurie voisine de Bogis. (Eugène Mottaz : Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud, 2 vols. Lausanne, Rouge 1914).

10 [automne 1758]

[22-23] Lundi à minuit.
Mon Dieu mon très cher cœur, que les jours sont longs depuis votre départ, je ne puis pas soutenir l'idée d'en être sept separée de vous, quoi, vous ne reviendrez que vendredi, et cela ne vous fait point de peine ? Votre lettre est fort honnête assurément, fort polie, fort bien écrite, mais elle a plus l'air d'une lettre de compliments que de toute autre chose. Pardonnez-moi ce reproche, je ne peux m'accoutumer à rien de tiède de votre part, je ne crains point avec vous le préjugé, vous êtes trop raisonnable, mais un peu l'ennui et la légèreté, et surtout de manquer de ce qu'il faut pour conserver votre cœur, ce sera pourtant toujours ma principale étude et le seul but de toutes mes actions.
Je m'amuse fort bien en apparence, je vais tous les jours à la comédie, mais vous n'y êtes pas, voilà tout ce qu'il faut pour m'ôter le plaisir de tout. Nous avons vu tous les jours M. et Mme d'Hermenches, ils ont diné ici aujourd'hui, Monsieur part mercredi pour Lausanne où il compte rester jusqu'à dimanche et ramener Mme de Gentils ; sa femme va passer le temps de son absence chez Dauphin, nous y dinons avec elle jeudi pour la dernière fois, car j'espère que vous ne manquerez pas de parole pour vendredi, je vous supplie de partir matin et de vous reposer au gros du jour, car il est inutile de vous proposer une voiture couverte, si pourtant vous vouliez permettre… non, non : je vous demande pardon, prenez que je n'aie rien dit, je n'en pense pas moins pourtant. William a 60 grains de petite vérole, cela prend la meilleure tournure, Mathieu n'en a que 7 ou 8, cependant il est un peu plus malade que l'autre. Je suis bien fâchée que Mme votre mère ne soit pas bien, faite lui agréer mes respects et les vœux que je fais pour son rétablissement, Mme d'Hermenches en avait reçu aujourd'hui une lettre où elle ne parle pas de ses maux. Je sus de vos nouvelles samedi par M. de Linant qui me dit vous avoir rencontré avant la pluie, votre frère me dit aussi que M. de Corsi était seul dans une voiture à Lausanne, mais vous ne me dites point que vous l'ayez rencontré, d'où je

conclus que vous avez été bien mouillé. On dit que le grand docteur a décidé que Saint-Cierge avait la goutte à la tête et que cela a fort inquieté.
Tout est fort tranquille ici, mes parents sont fort obligeants à mon égard et au vôtre, ils m'ont chargé de vous faire mille amitiés. Il n'en est pas tout à fait de même aux Délices où il y a du grabuge entre les sœurs, n'en dites rien à personne, je ne voudrais pas que cela vînt de moi, d'autant plus que je ne sais rien de particulier. Florian coud sans relâche. J'ai bien peur que vous ne preniez autant de goût pour les bruyants de Lausanne que lui pour son métier, et que vous n'ayez autant de peine à revenir que lui à quitter son aiguille, n'en faites rien je vous en prie car vous me mettriez au désespoir, aimez-moi si vous pouvez autant que je vous aime et je n'aurai rien à désirer.
Le petit Bussy a fait une pièce de théâtre qu'il veut faire dit-on jouer à Carouge après l'avoir fait lire à Voltaire, comment croyez-vous qu'elle soit applaudie ? On a joué aujourd'hui le Chevalier à la Mode qui est précisément l'histoire de Courbon, qui par malheur s'y est trouvé et y a bien fait du mauvais sang, tout le monde l'a remarqué.
Nous avons été hier de fort bonne heure voir Mlle Boileau mais elle était déjà sortie, je compte y retourner un de ces matins, dites à Madame votre mère qu'elle se porte fort bien et dites-vous que je me porte fort mal quand je ne vous vois pas, que vendredi sera un grand jour pour moi et que je trouve qu'il s'avance bien lentement.
Voilà mon cher cœur ce que je puis vous dire avec la plus grande vérité, mon Dieu si vous étiez au service je serais bientôt morte, car c'est une erreur que de croire que l'on s'accoutume à tout, je sens tous les jours, toutes les heures plus, que vous me manquez et que je ne peux pas être heureuse quand vous êtes éloigné de moi. Voilà le fidèle portrait de mon cœur, faites en votre profit. Bonsoir, une heure sonne, je m'en vais me coucher sans fermer ma lettre pour pouvoir vous dire encore un mot demain, écrivez-moi tous les courriers s'il vous plaît.
Me voilà au mardi matin avec une plus forte envie de vous revoir encore que hier, tous les moments je vous regrette davantage, il n'y a rien de nouveau à vous mander, j'ai peur que vous ne trouviez déjà ma lettre trop longue, ainsi je la finis en vous assurant que je serai toute ma vie toute à vous et que personne ne vous aime plus sincèrement que Lolotte.

A Monsieur / Monsieur Samuel / Constant / Rue de Bourg / A Lausanne

-Date approximative donnée par D7913, Voltaire au président de Brosses, 21 octobre 1758 : « Nous avons un jeune m. de Bussy, qui vient de nous donner une comédie de sa façon sur notre théatre auprès de Geneve. » Identifié en note : Dagonneau de Bussy. Cf aussi D7893, Voltaire et Mme Denis à la comtesse Bentinck, 5 octobre 1758 : « La marquise de Gentil est arrivée hier ».
-Je n'ai pu identifier William et Matthieu qui paraissent avoir été inoculés contre la variole.
-M. de Linant est le précepteur du fils de Mme d'Epinay alors en séjour à Genève (lettre 11).
-Corsi, un hameau proche de Lutry, est une minuscule seigneurie qui appartient alors à un membre de la famille de Crousaz (Mottaz).
-M. de Saint-Cierges est selon Sévery Philippe de Saussure (1727-1804) allié Bibaud, baron de Bercher, bien que le RGV III 171 ne lui donne pas ce titre.
-« Le grabuge entre les deux sœurs » viserait, selon une note de Besterman ad D7775, (Voltaire à François Tronchin), Mmes Denis et de Fontaine, seules aux Délices pendant le voyage que Voltaire fit de juin à août 1758 à Schwetzingen, ce qui l'amène à dater cette lettre de Charlotte de juin-juillet 1758. La mention de Bussy plaidant pour l'automne, il faut admettre que les tensions entre ces dames pouvaient fort bien se manifester quand Voltaire était à Genéve.

-On a vu plus haut (lettre 2) que Florian faisait de la tapisserie.
- Le Chevalier à la Mode est le titre d'une comédie de Florent Carton, écrite en 1687.
-La présence d'un M. de Courbon à Tournay est signalée dans la lettre de Catherine de Chandieu à sa mère, ci-dessous lettre 24. Patient malheureux sans doute de Tronchin, « Charles Angélique comte de Courbon Blénac, ancien officier au service de S.M.T.Chr. », mort à Genève le 17 décembre 1770 âgé de 72 ans, est enterré dans l'église catholique du Grand Saconnex. (E. L. Dumont, Histoire du Grand Saconnex, Genève Georg 1967) ; il avait comparu le 29 mai 1758 devant le notaire Delolme (AEG, notaire, XXIV 526).
–Les Saussure vaudois étaient parents de la famille Boileau de Castelnau, d'Uzès en Languedoc.

1759

11 [printemps 1759]

[14-15] Jeudi après midi.

Si c'est pour me punir, mon cher ami, d'avoir osé vous parler naturellement que vous n'avez pas emmené votre domestique, votre but est rempli en entier, car je souffre mortellement de sentir que vous avez fait votre voyage tout seul et que vous n'avez personne pour vous servir pendant votre séjour ; si c'est une attention ou une politesse que vous m'avez faite, votre but est manqué, j'aurais été bien plus sensible à celle de me venir dire adieu au moment de votre départ et me témoigner que vous étiez un peu fâché de me quitter, du moins auriez-vous dû en faire le semblant pour ne pas me mettre au désespoir, il n'y avait point besoin d'ajouter cette peine à celle que je ressentais déjà de me séparer de vous. Je me flatte que vous connaissez assez ma façon de penser et de sentir pour qu'il n'y ait besoin d'une plus ample explication, il n'y a eu aucun reproche sur votre petite vivacité, au contraire on dit mille bien de vous et l'on est de fort bonne humeur dans la maison.

Je ne vous parle point de votre retour, craignant que ce moment ne soit pas aussi agréable pour vous que pour moi et sentant très bien le plaisir que vous avez dans l'illusion de vous croire encore garçon. Voici mon cher ami des motifs de consolation pour le temps où elle cessera, cette illusion qui vous est peut-être chère, ils sont faits pour un cœur comme le vôtre, c'est le plaisir que vous devez ressentir à faire le bonheur de quelqu'un qui vous adore, votre âme étant faite pour préférer celui-là au vôtre propre, et c'est parce que je la crois telle que j'ose vous le dire et vous faire apercevoir de ce que je voudrais me cacher à moi-même, car je donnerais tout mon sang pour que votre bonheur fût aussi grand que le mien, et que vous eussiez autant de plaisir que moi dans notre union. J'attends votre lettre de demain avec grande impatience, comment aurez-vous fait le voyage, ne serez-vous point malade, penserez-vous un peu à moi et reviendrez-vous bientôt ? -pardon j'avais promis de n'en point parler, prenez que je n'aie rien dit, mais ne prenez pas que je n'aie rien pensé. Je vous demande seulement la grâce de m'écrire souvent, et de longues lettres, j'en ai grand besoin, car quand je pense que je suis à douze lieues de vous il me semble que je suis dans un désert.

Nous fîmes hier des visites et fûmes voir Rosalie à qui on commence à voir l'apparence des dents, elle a un peu de diarrhée ce qui est fort bon dans le cas où elle est, je joins ici imaginant que cela vous amusera, des bouts rimés que M. d'Epinay a envoyés à sa femme pour qu'elle

les remplisse, vous verrez si elle l'a bien fait, et une énigme de Voltaire dont je ne veux pas vous envoyer le mot, devinez-le, si vous ne le pouvez pas je vous l'enverrai samedi.
Voici les bouts rimés :

J'ai beau d'un tendre cœur vouloir te faire le » don, / T'assurer que pour toi j'en refuserais » douze / Dans le premier instant tu parais dire » bon, / Mais dès que je me tais tu crois que je me » blouse. / D'autres disent en vain que par mes » agréments / On les voit près de moi toujours chauds comme » caille, / Je fais la sourde oreille à tous leurs » compliments / Et n'en fais plus de cas que d'un vrai feu de » paille. / Ma constance à t'aimer justifiera ton » choix, / Tu pouvois rencontrer plus belle » miniature, / Mais je fais mon bonheur de vivre sous tes » lois, / A tout autre qu'à toi je chante » Turelure.

Enigme de Voltaire :
Je suis d'étroite et de longue figure / A mes côtés s'élève un double mont / En certain temps garni de chevelure / Que pour le mieux adroitement on tord / L'homme à ses vœux prétend que je consente / Dedans mon sein il entre avec vigueur / Sans moi bientôt viendrait la fin du monde / Ami lecteur qui demande mon nom / Je vous le dis, il se termine en on.

Je parie que vous la devinerez, elle me parait aisée, à la vérité depuis que je la sais.

-Rosalie en nourrice qui met ses premières dents donne l'année : 1759.
-Encore un départ qui suscite des reproches, à la suite, semble-t-il, d'une pique avec les parents de Charlotte.
-Denis-Joseph Lalive sieur d'Epinay, financier et fermier général, avait épousé Louise Tardieu d'Esclavelles (1726-1783) ; elle séjourna à Genève de novembre 1757 à octobre 1759, accompagnée de son fils et de son précepteur, Jean de Linant. Son portrait, au musée de Genève, est l'un des chefs-d'œuvre de Liotard. Elle a, dans des lettres à son mari, décrit avec esprit et sans détours les habitants des Délices. Ainsi Mme Denis : « J'ai été passer encore une journée chez Voltaire. […] La nièce de Voltaire est à mourir de rire. C'est une petite grosse femme, toute ronde, d'environ cinquante ans, femme comme on ne l'est point, laide et bonne, menteuse sans le vouloir et sans méchanceté, n'ayant pas d'esprit et paraissant en avoir, criant, décidant, politiquant, versifiant, raisonnant, déraisonnant et tout cela sans trop de prétentions et surtout sans choquer personne, ayant par-dessus tout un petit vernis d'amour masculin qui perce à travers la retenue qu'elle s'est imposée. Elle adore son oncle en tant qu'oncle et en tant qu'homme. Voltaire la chérit, s'en moque et la révère. En un mot cette maison est le refuge et l'assemblage des contraires et un spectacle charmant pour les spectateurs. » (D7480, à Grimm, 25 novembre 1757). Et Voltaire : « Je vais cependant faire un effort et tâcher de vous dire ce que je pense de Voltaire […] Eh bien mon ami je n'aimerais pas vivre de suite avec lui. Il n'a nul principe arrêté ; il compte trop sur sa mémoire, et il en abuse souvent ; je trouve qu'elle fait tort quelquefois à sa conversation ; il redit plus qu'il ne dit, et ne laisse jamais rien faire aux autres. Il ne sait point causer, et il humilie l'amour propre ; il dit le pour et le contre tant qu'on veut, toujours avec des nouvelles grâces, à la vérité, et néanmoins il a toujours l'air de se moquer de tout, jusqu'à lui-même. Il n'a nulle philosophie dans la tête, il est tout hérissé de petits préjugés d'enfants ; on les lui passerait peut-être en faveur de ses grâces, du brillant de son esprit, et de son originalité, s'il ne s'affichait pas de les secouer tous. Il a des inconséquences plaisantes, et il est au milieu de tout cela très amusant à voir. Mais je n'aime pas les gens qui ne font que m'amuser. Pour Madame sa nièce elle est toute à fait comique. » (D7588, au même, janvier 1758). Le portrait de Mme Denis par Grimm est plus féroce encore : « Dieu la fit sans esprit et la dota d'une âme bourgeoise ornée de toutes les qualités assortissantes, elle est ce qu'on appelle dans la société une bonne femme, expression qui ne suppose aucune vertu, aucune bonté effectives. La nature l'avait faite pour végéter paisiblement, faire sa partie de piquet avec les commères du voisinage, et s'entretenir des nouvelles insipides du quartier ; mais le hasard lui avait donné pour oncle le

premier homme de la nation ; elle a appris à parler des belles lettres et de théâtre comme un serin apprend à siffler. » (Cramer 35). Frédéric II ne l'aimait guère : « Tenés le vous pour dit, et que je n'entende plus parler de cette niece qui m'enuie et qui n'a pas autant de merite que son oncle pour couvrir ses defauts. On parle encor de la servante de Molière, mais personne ne parlera de la nièce de Voltaire, parce que c'est un hors d'œuvre. » (D8905, à Voltaire, 12 mai 1760). Il est intéressant de rapprocher ce que Mme d'Epinay dit de Voltaire avec ce jugement plus mesuré de Du Pan, contemporain de la lettre de Charlotte qu'on vient de lire : « Voltaire se croit en droit de tout dire et de tout ecrire et ne peut pas soufrir la critique ; c'est une foiblesse dont il n'est pas le maître : mais il n'y a que les bigots atrabilaires qui puissent aprouver le ton dont on l'attaque » (20 février 1759).
-Il s'agissait, dans le jeu des bouts rimés, de trouver la rime laissée en blanc, d'où l'expression « remplir des bouts rimés. »
-Lausanne est à douze lieues de Genève ; à Lallex, Constant en est à quinze.

12 [printemps 1759]

[16-17] Jeudi après onze heures.

Me voilà, mon cher ami, dans ma chambre pour me coucher, mais je ne peux le faire sans avoir eu comme les autres soirs un petit bout de conversation avec vous, dont peut-être vous vous passeriez bien ; il me prend envie d'intituler mes lettres Les ennuis de Monsieur, Tome 1er, Tome 2e, mais je crois qu'il n'y en a pas besoin pour vous le faire penser. Ah, je fais dans ce moment une remarque, c'est que pour que je sois contente de votre réponse et qu'elle soit dans les règles de la politesse et du savoir-vivre, il faut qu'elle soit pleine de non, chose bien extraordinaire, car on attend toujours les oui avec impatience. Dites-moi ce que vous faites, si vous vous amusez, comment vous avez trouvé tout le monde. Mme de Gentils écrit à d'Albaret qu'elle s'ennuie à périr, que Lausanne est maussade, [ne] serait-ce point pour tenter de se faire inviter chez la marquise, en tous cas cela n'a pas pris car il m'a demandé si elle ne viendrait point chez nous, qu'il voudrait bien la voir avant son départ, ne se flattant pas d'être à même l'hiver prochain d'aller à Lausanne. Je voudrais bien qu'elle voulût venir ici, on s'en fait plaisir dans la maison, mais on y souhaite encore plus votre frère, tâchez de le ramener.

On nous a dit ce soir chez les voisins qu'il n'y avait pas d'apparence que Mlle Fel vînt, on la croit repartie pour Paris, personne n'en ayant de réponse. On dit aussi que nous aurons la comédie à Carouge pour nous dédommager, mais ni l'un ni l'autre n'est encore sûr. Peschaubais m'a promis de vous faire vendre votre cheval quand il serait retabli, je lui ai dit qu'il s'était un peu fait mal au pied, si cependant vous trouvez jour à vous en défaire à Lausanne, ne laissez pas échapper l'occasion. Moi, je m'en vais profiter de celle de mon lit pour me coucher, adieu mon cher tout beau, quand pourrai-je vous dire que je vous adore et que mon cœur vous a suivi et ne peut se détacher de vous qu'à la mort.

Vendredi matin.

Je viens enfin, mon très cher cœur, de recevoir votre lettre pleine d'une amitié qui m'a transportée de joie, mais elle contient des réflexions injustes et qui sont remplies de préjugés qui me tuent, vous croyez, ou faites semblant de croire, que nous sommes plus heureux sans vous, ah mon Dieu, quelle injure, ai-je eu le malheur par mes façons de vous le faire croire, ou me croyez-vous l'âme assez noire pour savoir ainsi me masquer ? Non, mon cher ami, je ne puis être heureuse un instant éloignée de vous, et depuis votre départ, toutes les fois qu'on vous nomme, les larmes me viennent aux yeux, comme si cette séparation devait durer longtemps. Par rapport à mes parents, ils vous aiment dans le fond, tout le reste n'étant qu'une

affaire d'humeur, vous voyez mon cher ami que vous n'avez plus de prétexte pour rester éloigné quand vos affaires seront finies, au nom de Dieu dites-moi demain quand j'aurai le bonheur de vous revoir et comment vous reviendrez, notre dessein étant de vous aller au devant. Mon Dieu, on ne saurait vous voir trop tôt.
Vous m'enchantez en me disant que nous pouvons avoir la vieille de la petite d'Hermenches, c'est précisément ce qui convient à Rosalie, prenez-la bien vite, nous serons sûrs que notre enfant sera en bonnes mains et nous n'aurons aucune inquiétude quand nous serons dehors, elle se porte à merveille ce matin.
Faites je vous prie mille amitiés à tout le monde, priez-les de m'aimer un peu, dites bien des choses à Mme votre mère et beaucoup à Mme d'Hermenches de notre part à tous, ma chère maman la remercie de son petit chien et l'accepte avec grand plaisir. Vous ne me dites rien de M. Juste, tâchez de l'amener. Mon papa est allé diner à Bossey, mais parlons encore un peu de vous, m'aimez vous véritablement ? Oui, car vous faites mon bonheur et en usez avec moi de façon à ne me laisser aucun doute, mais mon Dieu, n'y aurait-il point plus de bon cœur que de tendresse ? Vous ne pouvez faire que des heureux, venez compléter mon bonheur par votre retour, venez, venez, venez.

-Joseph Louis de Ponte, comte d'Albaret (note ad D7793, 7 juillet 1758). Gentilhomme piémontais, secrétaire d'ambassade à Paris, venu à Genève pour consulter Tronchin (Sévery). Grand amateur de musique, il jouait fort bien la comédie (Perey et Maugras).
-La marquise pourrait être Mme d'Albertas que l'on rencontrera plusieurs fois dans les lettres de Charlotte. Née Marguerite Françoise de Montullé, fille d'un conseiller au parlement de Paris, elle avait épousé en 1745 Jean Baptiste d'Albertas (1716-1790), marquis de Boue, sgr de Gémenos etc., depuis l'année de son mariage premier président de la cour des comptes, aides et finances de Provence à Aix. Cf. lettre 45.
-Venant de Lyon, Marie Fel (1713-1794), célèbre cantatrice, se produisit à Genève en juin 1759, ce qui permet de dater cette série de lettres ; (cf. lettre 14).
-Il n'y aura pas de théâtre à Carouge en 1759 ; l'autorisation lui en ayant été refusée par Turin, il dut fermer ses portes dans des circonstances que les sources imprimées n'éclaircissent pas entièrement. La correspondance diplomatique de Jacques Pictet de Pregny avec le ministre sarde des Affaires étrangères précise cet épisode de la guerre du théâtre à Genève qui impliqua d'Alembert, Rousseau et Voltaire. Anglophile, adversaire déterminé de Voltaire et du parti français majoritaire dans le Petit Conseil, tous partisans du théâtre, Pictet fit à Turin une démarche qu'il présente comme ayant été décisive. Sa lettre du 19 janvier 1759, inédite comme toute sa correspondance, mérite d'être citée en entier : « Monsieur / La permission que m'a donné V.E. de lui écrire en particulier dans l'occasion, me determine à m'en prevaloir pour lui faire le recit abregé d'une conversation que j'eus avant hyer avec Mr Campel [Campbell] de la même maison du duc d'Argyle qui est içi depuis quelques années pour sa santé avec Madame son Epouse et sa famille, Gentilhomme d'un merite bien rare, qui sert de Père à un grand nombre d'Anglois qui sont içi à l'Academie, et avec qui j'ai l'avantage de vivre dans une liaison bien particuliére. Il s'agit de la Comedie Françoise qui s'est établie depuis deux ans à Carouge sur le territoire de S.M. J'en dirai dabord à V.E. que notre Magistrat comme le Clergé, ayans vû par l'experience qu'on en fit dans le tems de Mr de Lautrec [1738] qui l'introduisit dans notre Ville, tous les desordres qui en resultérent, et combien peu ce spectacle simpatise avec nos mœurs, determinérent dès lors qu'on ne la recevroit plus içi. Effectivement plusieurs troupes de Commediens ont été éconduites depuis cette époque. Il en fut aussi de même il y a deux ans de la part du Magistrat pour ceux qui ont eté cet Eté à Carouge, et qui, à ce qu'on assure, doivent y revenir ce Printems. Mais qu'arriva t-il ? Les partisans François se roidissant contre cette deliberation du Magistrat, se réunirent, et s'appuians du Resident de France qui en prechoit l'utilité et la convenance, capitulérent avec les Comediens, leur firent une avance d'argent considérable, et établirent un théatre à Carouge, où au grand etonnement des gens qui aiment l'ordre, on y a vu frequemment aller nombre de ces mêmes Magistrats, dont le Corps par une résolution autentique en avoit rejetté l'introduction dans la Ville. Pendant que

tout s'arrangeoit pour la venüe des Commediens à Carouge, un de nos Magistrats les plus estimables vint un jour chez moi pour me temoigner sa douleur et celle de bien d'autres, sur ce qui se passoit, et me sollicita de leur aider à parer ce coup. Pensant comme lui sur la nature de ces inconveniens, je lui repondis que je n'envisageois pas le renvoi de ces Commediens comme un objet insurmontable ; et que pour y parvenir, je pensois qu'il étoit necessaire que le Conseil prit la liberté de demander cette grace au Roy, presumant par les sentimens de S.M. en faveur de la Republique, que vraisemblablement elle daigneroit adherer à leur requisition ; Qu'il n'y avoit donc qu'à porter le Conseil à cette demarche, et qu'une fois determinée et mise en execution, je consentirois alors avec plaisir et même par devoir, à prendre la liberté d'en écrire à V.E. pour l'instruire naturellement des autres motifs qu'il ne conviendroit pas au Conseil d'enoncer dans sa lettre. Ce Magistrat ayant approuvé mon sentiment, fit ce qu'il put pour determiner le Corps à prendre ce parti ; mais n'ayant pû y parvenir par la crainte des uns, ou le penchant de plusieurs, à ne pas faire de la peine au Resident de France qui soutenoit ouvertement la Comedie, l'affaire en resta là, et je refusai avec raison d'en écrire tout seul à V.E. Depuis lors l'experience ayant toujours plus prouvé par une infinité de desordres et de dereglemens, combien la Comedie aux portes de notre Ville, est pernitieuse, il en est resulté que les personnes preposées par leur etat au maintien des mœurs, ont toujours plus à cœur de la voir éloignée ; et le hazard ayant fait que l'Archeveque de Cantorbery étant mort, notre Compagnie de Ministres, suivant son usage, a ecrit une lettre de felicitation à son Successeur ; Et celui çi en leur repondant très gratieusement, les a prié de veiller à la conduite des jeunes Anglois qui étudient içi, et de l'informer de ceux qui pourroient avoir une conduite dereglée. Or étant arrivé l'année derniére qu'un jeune Seigneur Anglois très riche a fait de grands ecarts avec des Commediennes au grand regret des honnetes gens, il y en a eu des plus respectables qui se sont adressés pour cet effet à Mr Campel, tout aussi disposé qu'eux à trouver les moyens d'y remedier. Pour y parvenir, il empecha que les Ministres n'écrivissent à l'Archeveque de Cantobery pour le prier d'obtenir de S[a] M[ajesté] B[ritannique] son intercession auprès du Roy pour enlever la Comedie de Carouge, et suspendit lui même de faire aucune demarche, en donnant pour raison à ceux qui lui en parlérent, que le Ministre d'Angleterre qui devoit venir à Turin, étant son intime ami, il le prieroit d'intervenir sans aucun éclat pour obtenir cette grace, et qu'ainsi il falloit encore un peu attendre. Mr Stuard Mackenzie étant effectivement parti de Londres, et n'ayant pû venir içi passer huit jours avec Mr Campel comme il l'avoit projetté, Mr Upton frere de Madame Campel qui l'accompagnoit, s'étant détourné depuis Lion, et Mr Campel étant entré avec lui dans un grand detail au sujet des Commediens, l'a chargé d'en faire son raport à l'Envoyé d'Angleterre, et de le prier de mettre tout en œuvre pour en obtenir l'expulsion de Carouge. Mr Mackenzie a pris cette affaire fort à cœur, et a mandé ces jours passés à Mr Campel qu'il avoit eu l'honneur de s'en entretenir avec un Ministre du Roy, mais qu'il n'avoit pas encore obtenu le succés qu'il desiroit. La dessus Mr Campel qui en est toujours plus empressé, est venu à moi, m'a raconté tout ce qu'il avoit fait, et ce que le Ministre d'Angleterre lui a ecrit, concluant par me dire qu'il m'auroit beaucoup d'obligation, si je pouvois faire savoir à V.E. que Mr Mackenzie qui est le frere de Milord de Bute et neveu du Duc d'Argyle un des premiers Seigneurs d'Angleterre, s'estimeroit très heureux, et seroit extrémement flatté de ne devoir qu'à V.E. la grace qu'il a demandée. Quoi que je sente très bien Monsieur, qu'il ne m'appartient pas de me meler de cette affaire, j'ai esperé cependant ne vous pas deplaire, en vous faisant part de ma conversation avec Mr Campel, quand il n'en resulteroit que de vous informer de ce qui a donné lieu à la demande de Mr Mackenzie, et du projet formé de la part de ces Mrs Anglois, de mettre tout en œuvre pour obtenir cette grace de S.M. Pour cet effet j'ai crû devoir vous faire une analise de ce qui a donné lieu à l'introduction de cette Comedie à Carouge, et de ce qui s'est passé à ce sujet. Si à tout ce que j'ai dit qui m'a mené à une longue lettre, j'osois ajouter à V.E. qu'en accordant à Mr Mackenzie la grace qu'il sollicite, elle combleroit de la plus vive satisfaction toutes les persones les plus sensées de notre Ville, qu'elle fairoit cesser le schisme que cette Comedie bien indifferente en elle-même, y a élevé, et qu'elle fraperoit un grand coup contre le parti François qu'elle a reüni, et même augmenté, je me servirois de tous ces motifs pour lui depeindre la nature de la reconnoissance publique, de la mienne en particulier, et les sentimens inaltérables du très profond respect avec lequel je suis [etc.] / Pictet / Geneve ce 19 janvier 1759. »

La nouvelle de la « suppression de la comédie à Carouge » lui étant aussitôt parvenue, Pictet en remercia le ministre le 9 février, l'assurant qu'il ne pouvait exprimer « la joye qu'elle a repandue et le retentissement d'actes de reconnoissance et de benedictions par toutes les parties saines des habitans qui ne cesseront de faire des vœux pour la pretieuse conservation de S.M. ». Cf. aussi Ariane Girard : Les théâtres de la région genevoise au temps de Voltaire in Candaux-Deuber-Pauli, qui cite, p. 88, une lettre d'un certain Mazzi au commandeur de Sinsan,

gouverneur de Savoie à Chambéry, datée Turin 21 février 1759 : « Le Roy a appris avec plaisir qu'il n'y avait plus de Comédie à Carouge ».
Pour s'abriter des pasteurs qui rappelaient au Conseil l'interdiction du théâtre sur le territoire de la République, Voltaire prétendra ne monter aux Délices que des répétitions ; il aménagera ensuite un théâtre dans son château de Tournay, situé dans le bailliage de Gex, que Jacques Pictet décrit en ces termes dans l'une de ses lettres, datée 23 novembre 1759 : « Ce théâtre est une chambre dans l'espace du château de Tournex, qui peut avoir 14 pieds de large sur 28 à 30 de longueur, où il y a seulement 9 bancs chacun pour 6 personnes ; tellement que tant bien que mal 80 Spectateurs peuvent se tenir dans cette chambre. Le théatre très petit est placé au fond ; et le plancher en est si bas, qu'il ne s'en falloit pas de quatre doigts, qu'un des acteurs qui a 6 pieds, n'en touche le sommet. » (Citation par Ariane Girard, ibid.). Cet acteur est François Pierre Pictet dit le Géant, dont Voltaire écrit à Ami Camp : « Je voudrais que vous vissiez le grand Pictet de Varembé haut de six pieds sur mon théâtre de huit, relevé encor d'un panache d'un pied et demi ; mais pour obvier à toutes ces difficultés, je vous avertis que la scène est dans un entresol, tout est bon pourvu qu'on s'amuse. » (D8431, 15 août 1759). Cf. lettres 17 et 22.
-Il semble que ses parents projettent de retirer Rosalie de chez sa nourrice et qu'une domestique de Constant d'Hermenches s'occupera désormais d'elle à Genève.
-« La petite d'Hermenches » est Constance Louise Constant (1755-1825), fille de David Louis ; elle épousera en 1785 Marc Antoine Cazenove dit d'Arlens. (RGV III 215)
–On voit encore une fois que Samuel n'est pas en bons termes avec ses beaux-parents ; le ménage, malgré les hésitations de Charlotte, finira par s'en séparer (lettres 31, 51 et 59).

13 [printemps 1759]

[24-25] Vendredi soir.

Me voilà encore à vous ennuyer mon cher tout beau, car me voilà encore à vous écrire, mais c'est le seul moyen de m'endormir agréablement, ce qui me console de votre absence c'est le plaisir que j'imagine que vous avez dans votre patrie, en oubliant Genève et les gens qui vous regrettent ; vous devriez pourtant un peu penser à moi, si ce n'est par un sentiment que j'acheterais de ma vie, du moins parce que je souffre de votre absence que je ne puis plus supporter. Oui, mon cher ami, tout me manque quand je suis éloignée de vous et je suis encore à comprendre comment j'étais heureuse avant que de vivre avec vous, je l'ai souvent dit, mais je l'ai encore plus souvent pensé, que Dieu vous avait mis au monde pour faire mon bonheur, et que je devais sans cesse l'en remercier, savez-vous que cela me donne un amour-propre infini ? Quoi ! Tout ce qu'il y a de plus aimable au monde est à moi, tout à moi, mais suis-je assez aimable pour être sûre qu'il est à moi pour la vie ? Non, mais il a l'âme bonne et mettra à la place des agréments qui me manquent, mon discernement sur ce qui le concerne, voilà ma seule ressource, ou l'idée dont je me berce.

Vous me dites que tout le monde a chez vous un air de gaieté et de contentement qui met à l'aise, est-ce une apostrophe ? Croyez-moi, tout le monde a ses petits chagrins et on ne les produit pas en compagnie, rien n'est mieux partagé, si l'on était plus philosophe ou moins sensible, ce qui nous parait le plus dur s'évanouirait en partie, je vous prêche là une morale dont je ferais bien d'user moi-même et de vous donner exemple, c'est aussi ce à quoi je veux travailler vigoureusement ; la seule à laquelle je suis sûre de ne pas reussir, c'est si j'avais le malheur de vous voir changer à mon égard, on dit que le chagrin ne tue pas, c'est qu'on en a pas eu de véritable, car je sens très bien que je ne survivrais pas à celui-là. Venez mon cher ami m'aider à travailler sur moi-même, venez corriger mes défauts, vos avis seront pour moi des lois invariables.

On est de bonne humeur dans la maison et l'on parle de votre retour avec plaisir, nous avons eu cet après-midi toutes les familles Fatio et Jaquet avec deux Sigisbées, nous n'avons pas vu les voisins ce soir, ils eurent hier Cramer et sa femme à coucher, j'ignore s'ils y sont encore, les domestiques doivent être revenus ce soir. Vous auriez bien pu m'écrire un mot par eux, vos lettres doivent vous donner peu de peine, elles sont si courtes, je devrais par politesse faire les miennes sur ce modèle, mais non, puisque vous me faites enrager, il faut vous le rendre en vous ennuyant encore un moment. Cette vieille Pirard me fait grand plaisir, il faut l'engager au moins pour un an, prenez garde qu'elle mette si bon ordre à ses affaires qu'elle ne soit pas obligée de retourner, vous souvenez-vous qu'elle a mangé à table avec nous chez Madame votre mère et que chez nous elle mangera avec les domestiques, dites-le lui bien d'avance afin d'éviter toute difficulté. Comme elle ne peut me servir de femme de chambre, je crois qu'il ne faut l'engager que pour le premier d'août, à moins qu'elle ne sût et voulût travailler jusqu'au temps où nous reprendrons Rosalie. J'avais bien pensé à la retirer dès que nous pouvions avoir cette femme, mais j'aurais peur d'indisposer la Courbe et nous avons intérêt de la ménager, voyez ce que vous en pensez.
Cabanis est venu ce matin, il a été voir la petite qu'il a trouvée à merveille, il ne croit pas que ses dents soyent prêtes à percer, je me trouve bien heureuse d'avoir pour cet enfant une personne expérimentée et solide après ce qu'il nous a conté du peu de soin que la Fillet avait eu de la sienne qu'elle a laissé tomber deux fois, sans compter le reste. Je n'ai pas trouvé qu'il fût convenable de rien envoyer à la Colombe, de peur que les domestiques ne trouvassent que nous avions été injustes à son égard et que cela n'eût l'air d'un repentir, d'autant plus qu'elle a emporté bien des petites choses de la maison, ne lui ayant ôté que le plus mauvais, elle n'a pas plus gagné que sa nourriture et je ne lui avais rien promis, ainsi mon cher ami, faites pour sa mère qui ne peut pas gagner sa vie comme elle, ce que vous vouliez faire pour la fille, la charité sera mieux faite.
Je me flatte que votre lettre de demain fixera votre retour, on vous attend à Bossey avec plaisir, nous comptons si cela vous accommode vous aller prendre à Rolle, il fait un vent abominable, mais point de pluie Voilà minuit, il faut aller se coucher et vous laisser en paix. Bonsoir, bonne nuit, à propos, avez-vous deviné l'énigme, c'est un sillon de champ, adieu ne vous fâchez pas vous aurez encore un Tome demain après l'arrivée du courrier.

-Les Sigisbées désignent comme on l'a vu, selon Du Pan, Florian et Mme de Fontaine ; le terme ne devrait s'appliquer qu'au premier, sigisbé signifiant cavalier servant.
-François Cabanis, de Coppet, BG 1753, était avec Gaspard Joly l'un des bons médecins de Genève.
–Les Fatio désignent peut-être Léonard (1727-1808) allié Rillet, CC 1758, plus tard conseiller et syndic.
–Gabriel Cramer et sa femme, née Delon.

14 [printemps 1759]

[18-19] Lundi a minuit.
Quoi mon très cher poulet, il n'y a plus qu'un jour et demi d'intervalle entre notre réunion ? Votre lettre m'a donné des transports de joie, quoique vous me plaisantiez sur ma philosophie et sur les vérités que vous trouvez à propos d'appeller compliments, j'espère mon cher ami, si je ne l'ai pas fait jusqu'à présent, vous prouver par ma conduite que je ne cherche qu'à vous

rendre heureux et que je pense encore beaucoup plus avantageusement sur votre compte que je ne peux l'exprimer, je vous dirai cela encore plus au long dans 25 heures d'ici. Nous partons demain après-midi pour aller coucher ma chère maman et moi à Bossey d'où nous irons mercredi à neuf heures du matin vous attendre à Nyon puisque cela vous est aussi commode que Rolle, et nous viendrons tous diner et coucher à Bossey pour revenir jeudi matin à Saint-Jean. Nous avons abandonné le plan de la Côte parce que mon oncle est en ville et que s'il venait à le savoir il pourrait s'en fâcher.
Puisque vous voulez bien vous intéresser à ce que je fais, je vous dirai premièrement et sans modestie ni compliment que tout m'ennuie sans vous et me parait insipide. Nous fûmes communier dimanche à Saconnex et passer l'après-midi chez les voisins où il y avait Paris et Turin ; à six heures arriva Mlle Fel qui est de la taille de Madame Denis, plus brune de trois nuances qu'une petite femme que vous avez qui ne peut pas passer pour absolument blonde, elle a de plus avec l'air assez commun le ton décent et agréable, l'élocution aisée et de la modestie. Elle compte commencer ses concerts lundi. Nous l'avons engagée à différer jusqu'à ce temps-là par différents prétextes d'intérêt afin que vous en profitassiez en plein et que Madame de Gentils ou M. Juste pussent s'arranger pour venir dans ce moment-là. La comédie à Carouge est un conte, toute l'assemblée de chez Voltaire signa la souscription avant qu'elle arrivât et je le fis pour vous, voilà, mon cher enfant, qui vous donnera un peu de plaisir. On dit qu'elle est délicieuse. Pougnan, à l'imitation d'Huber qui a cru que c'était beau, déclament contre la musique française et ne veulent pas l'accompagner, ni l'un ni l'autre.
Nous avons été voir Rosalie ce matin qui est au mieux, le docteur en a été fort content aussi bien que de la nourrice à ce qu'il nous a dit. Aujourd'hui nous avons été en ville jusqu'à midi puis dîner à Châtelaine où l'on a dit mille et mille bien de vous, vous voyez mon cher tout beau que je compte bien sur votre patience puisque je vous fais part de toutes ces misères. Vous avez très bien fait de laisser la Pirard, elle est trop importante pour des petits particuliers, nous trouverons sûrement quelqu'un qui fera aussi bien avec moins d'importance, en attendant nous avons chacune une petite ouvrière qui travaille à merveille, on a bien soin de votre cheval qui commence un peu à se rétablir, mais tâchez de vous en défaire, Peschaubais a parlé et promis un louis à celui qui en procurerait la vente, faites vos diligences près de Mezery, je ferai prendre le groupe chez Chenaud dont on dit par parenthèse que les affaires vont assez mal, on fait même dans le public monter la perte à vingt pour cent, nous serions bien malheureux, si nous pouvions l'être en nous aimant. Adieu, mon cher enfant, je m'en vais me coucher en pensant à vous et à mercredi, j'ai toujours un peu mal aux dents, je me ferai brûler à mon retour, adieu je vous embrasse à vous étouffer, des choses tendres de ma part s'il vous plait à votre famille, priez-les de ne me pas oublier tout a fait.

-« Il y avait Paris et Turin » s'explique par ce passage de la correspondance diplomatique de Jacques Pictet : « Nous avons eu içi pendant 4 ou 5 jours le Duc de Noïa Napolitain avec Mr son fils, auxquels j'ai eté dans le cas de donner à manger et de faire des politesses. Ce seigneur qui vient de Paris, où il m'a dit avoir traité des affaires, a bien sçu analiser l'etat actuël de la Cour de Versailles. Ils partirent hyer pour Turin où ils comptent de s'arreter quelques jours et de rendre leurs respects à V.E. » (1er juin 1759).
-Extrait, en la datant du 4 juin, en note à D8339, Mme Denis à François Tronchin, 5 juin : « Mlle Fel est arrivée chez nous hier au soir, nous la laissons reposer aujourdui et la ferons chanter demain ».

-D8341, Mme Denis à Cideville (8 juin 1759) : « J'ai actuelement un grand plaisir, Mlle Fel est aux Délices avec tous ses jolis rosignols et passera quinze jours avec moi. C'est une fille aimable indépendament de son talent. Le concert de Lion l'avait fait venir, ce qui lui a valu plus de deux cent louis. Je l'ai engagé de venir nous voir, elle donne trois concerts à Geneve et nous lui ferons une souscription de 50 louis. Je n'avais pas entendu de bonne musique française depuis mon départ de Paris et j'en avais besoin. ». Voltaire (D8423) lui écrira le 7 août : « Très aimable rossignol, l'oncle et la nièce ou plutot la nièce et l'oncle avaient besoin de votre souvenir. Les gens qui n'ont que des oreilles vous admirent, ceux qui avec des oreilles ont du sentiment vous aiment. Nous nous flatons d'avoir de tout cela ; et sachez malgré toute votre modestie que vous êtes aussi séduisant quand vous parlez que quand vous chantez. La société est le premier des concerts et vous y faites la première partie. »
-La phrase de Charlotte n'est pas claire, la souscription doit se rapporter aux concerts de Mlle Fel plutôt qu'à la comédie de Carouge, laquelle est « un conte », puisqu'elle a été interdite au début de l'année. La rumeur de son retour avait peut-être couru.
-Jean Huber (1721-1786), peintre genevois qu'on retrouvera à la lettre suivante.
-Gaetano Pugnani (1731-1798), de Turin, fameux violoniste.
-Mézery désigne sans doute, selon l'usage vaudois, Benjamin Rodolphe de Crousaz, seigneur de Mezery.
-Pierre Chenaud (1711-1787), CC, banquier (RGS II 148). Homme d'affaire de Constant, il venait d'être victime d'un dramatique cambriolage que relate Du Pan.

15 [automne 1759]

[20-21] Il est mon cher ami dimanche et huit heures du soir, moment où je reçois votre lettre, si je ne vous ai pas écrit c'est par discrétion, vous m'aviez dit en partant que vous n'aimiez ni à ecrire ni à recevoir des lettres quand vous étiez dehors pour si peu de temps, j'ai cru vous servir à votre goût. On comptait faire partir demain après-midi la voiture de Saint-Jean pour vous ramener mardi, mais comme vous voulez revenir le même jour je n'ai pas seulement voulu la demander ; je viens d'envoyer chez Ned pour avoir un cheval et un postillon pour mettre au cabriolet s'il fait beau temps, sinon une chaise fermée. Chapeaurouge n'a jamais imaginé qu'on pût aller par ce temps sans nécessité, ainsi je n'ai pu vous envoyer du vin bourru.

Je vous remercie du semblant que vous faites d'avoir envie de vous retrouver avec moi, si c'était une vérité je mourrais de plaisir ; je croyais que vous trouveriez la famille Gentils à Bossey, je ne comprends pas où ils sont, Mme votre mere m'écrit du vendredi qu'on les attend le lendemain.

On eu hier des lettres du 30 de la Haye qui parlent d'un congrès, je croyais que M. d'Hermenches dirait cette bonne nouvelle, mais sa lettre est du 26. J'ai écrit hier à sa femme, faites mille compliments à vos hôtes, dites-leurs qu'ils manquent bien à Genève.

Cabanis m'a dit qu'il pouvait revenir à la fin de la semaine, il n'a pas été voir la petite, passez-y je vous en prie. Il y a eu hier un bal chez Billon composé d'étrangers et de dames des rues basses où Huber s'est donné en spectacle par toutes les extravagances qu'il y a faites, l'ours, le chien, la momie, au point que le bal cessa et que l'on monta sur des chaises pour le voir et s'en moquer, il était seul Genevois avec Sellon.

Il y a un mariage fait, M. Perdriau le professeur et Mlle Dubuisson, je vous écris tout ce que je sais pour amuser Mme des Franches et pour me réjouir, moi je me dis que vous reviendrez demain, que vous m'aimez un peu, que vous aurez un peu de plaisir de [me] voir, que j'en aurai beaucoup, et toutes ces choses agréables qui ne sont peut-être pas toutes vraies, mon Dieu ! Si cela est vous êtes bien injuste, on peut bien ne pas aimer ce qui n'est pas aimable,

mais on ne peut pas ne pas aimer un peu quelqu'un qui vous adore avec la plus vive passion et la plus tendre amitié, c'est comme cela que vous devez vous attendre à trouver toujours votre Lolotte. Bonsoir mille, cent mille fois.
N'avez vous pas reçu une lettre où je n'avais fait que changer l'adresse sans la mettre dans l'enveloppe sur laquelle j'avais mis en abréviation que Chapeaurouge n'allait pas.

A Monsieur / Monsieur Constant / A Bossey

-Vin bourru : « vin blanc nouveau qui se conserve doux dans le tonneau pendant quelque temps » (Littré).
-Les sérieux revers subis par Frédéric II à Kunersdorf le 12 août et Maxen le 21 novembre sont à l'origine de ces rumeurs de paix dont on espère avoir la confirmation par d'Hermenches, en garnison aux Pays-Bas. Relancé par l'entrée en guerre de l'Espagne, le conflit de Sept-Ans ne s'achèvera qu'en 1763. Du Pan écrit à ce sujet : « On mande de Hollande que le D[uc] de Brunsvick a eté chargé par le Roy d'Angl. de proposer des conférences pour parvenir à la paix aux ministres des Puissances belligerentes, qu'il s'est tenu une assemblée de ces ministres chez celui de Russie au sortir de laquelle ils ont envoyé des couriers à leurs cours. […] Ce qui est certain c'est qu'en Hollande on fait des speculations comme comptant sur la paix, plusieurs personnes ont fait acheter à Paris des actions sur les fermes qui étoient au dessous de 650 ce qui les a fait remonter à 720 » (15 décembre 1759).
-Jean Huber était habile en découpures, qu'il était capable de faire en maniant les ciseaux dans son dos.
-Jean Perdriau (1712-1786), pasteur et professeur, a épousé en seconde noces Susanne Ligonnier du Buisson le 26 décembre 1759, ce qui donne la date de cette lettre.
-des Franches désigne Horace Bénédict Perrinet des Franches (1725-1791), fils de Claude, de Paris, riche « Mississipien » reçu BG en 1724, gratis en raison de son mariage avec Andrienne Turrettini, décédés lui en 1759, elle en 1765 ; sgr de Bossey du chef de sa mère, ainsi que de Bogy, il sera brièvement chargé d'affaires de la République à la cour de Versailles en 1777. Luthy (II 739-744) résume sa carrière dans le monde passablement interlope de la finance franco-genevoise de ce temps.
Du Pan n'est pas tendre envers cette famille et Mme des Franches en particulier ; il écrit aux Freudenreich : «Vous allez voir paraitre à Berne la superfine de nos Dames, c'est Made des Franches qui va chez Me de Saconay. […] Made des Franches est fille d'un Mr Begon, françois refugié ayant 200 mille écus et cinq filles, qui ont valu chacune un balliage. […] Son mari est fils unique d'un Parisien retiré à Geneve avec 80 mille écus, et d'une Dle Turrettin, il a acheté de son oncle la terre de Bosset pres de Celigni. Made des Franches a été très jolie, elle a de beaux yeux, elle n'est pas d'une bonne santé, et fut longtems malade, il y a deux ans, et ne vouloit que des hommes pour la veiller, à present elle est malade par état, par choix, c'est un genre de vie qu'elle a choisi, elle reste au lit tout le matin, elle écrit des petits billiets sur de petits papiers ornez de bordures, et elle y met tant desprit qu'elle peut, ensuite elle se fait coëfer pour son petit lever, et l'on voit bien cinq ou six rangs de dentelles sur sa tête ; elle sort du lit à une heure, apres que son mari a diné, elle se met à table à trois heures, ensuite vient la toilette qui occupe longtems, et elle se parfume depuis la tête aux pieds, elle reçoit compagnie quand elle peut en avoir, et ce sont quelques jeunes gens ; elle honore son mari de sa presence à souper, et veille aussi tard qu'elle peut. Son mari est pourtant un homme d'esprit. Mais pourquoi vous ai-je fait ce récit, c'est afin que vous disiez à Berne quand on connoitra tous ces ridicules, qu'on ne juge pas de nos femmes par celle là, et qu'à Geneve elle est unique de son espèce » (20 mars 1761).
-Mme de Saconnay, née Marianne Wurstemberger, était bernoise. (Foras, Armorial de Savoie, vol V).

1760

16 [automne 1760]

[42] Vous voilà donc parti, mon très cher cœur, sans en avoir eu le regret mais non sans en avoir laissé, et par la pluie à verse, il semble que vous preniez plaisir à vous faire du mal et à me tourmenter, car on m'a dit qu'au moment de votre départ le temps était fort chargé, mais il

en faut prendre son parti, vous serez toujours votre plus cruel ennemi. Il est 2 heures, on vient de m'apporter une lettre pour vous que je joins ici, je n'ai que le temps de vous l'envoyer, de vous supplier de vous ménager pour moi, et de ne pas oublier la personne du monde qui vous aime le plus tendrement et qui fera toujours son principal bonheur du vôtre. Adieu mille fois, revenez plus tôt, plus tard, que de vous exposer à de mauvais temps. Nous avons la jeune Turrettin à dîner qui vous touve bien opiniâtre de n'avoir pas un capot ; adieu encore une fois, ma lettre ne partira pas si je cause encore.

-« Vous voila parti sans en avoir eu le regret ». Dans le Mari Sentimental, Constant fera dire à M. Bompré qui se plaint du manque de sensibilité de sa femme : « Elle me voit sans plaisir, elle me quitte sans peine ».
–Les Genevois appellaient Turrettin les membres de la très ancienne famille Turrettin, originaire de Lucques, réfugiée à Genève pour la religion, BG 1627. On disait de même Calandrin pour Calandrini. Je ne puis identifier la demoiselle Turrettini dont il s'agit ici.

17 [automne 1760]

[38-41] Lundi matin.

Il me semble que je suis toute seule dans ce monde depuis que vous êtes parti, hier au soir passe ta patte, personne ne répond, mon Dieu cela sera-t-il bien long ? Oui car il y a déjà un mois.

La Cramer vint hier matin et nous pria de la garder le soir et de coucher aujourd'hui sa belle mère, un moment après vint L'Ecluse de la part du duc demander un lit pour le docteur, ce qui fut accordé. Le soir nous fûmes aux Délices où nous apprîmes, que M. Joly de Fleury arrivait ce soir avec 14 personnes dont 4 sont femelles, de façon que je ne doute pas qu'il n'y ait cent personnes ce soir. Mme Denis n'ayant point de lits a pris le parti d'avoir des violons et du jeu, ainsi ils comptent ne se point coucher et qu'on rentrera à 5 heures en ville.

La répétition alla assez bien, le duc en fut étonné car il ne s'y attendait pas. D'Albaret vint pour y coucher mais quand il vit qu'il tournait de plaisir pour le lendemain il s'en alla et nous donna la douce espérance de le revoir aujourd'hui, lui centième. Voilà comme tout se fait dans cette maison. J'ai bien du regret que tu sois dans les crottes pendant qu'on se divertit ici, et par un temps de chien ; on est allé en ville chercher ta lettre que j'attends avec la plus vive impatience, dans tout ce brouhaha je ne vois que toi et il me semble que je suis toute seule, adieu mille fois jusqu'à demain matin que je te rendrai compte de tout, je crois que je jouerai assez bien.

Lundi [sic pour mardi] à 3 heures et demie du matin.

Me voilà mon cher enfant au bout, comme je n'ai point de modestie vis-à-vis de vous, je vous dirai que j'ai fort bien joué, beaucoup mieux même que je ne le croyais, tout le monde en a été étonné, surtout le duc qui a avoué qu'il ne s'en doutait pas, j'étais supérieurement coiffée et les pierres de santé l'emportaient sur les diamants, mon excressence paraissait peu à ce que l'on dit. Voltaire a dit à tout le monde que j'étais la seule qui eût fait valoir le rôle d'Enide, tu comprends bien qu'il était dans l'enthousiasme, il est vrai que Fanime a été bien mauvaise, jamais elle n'a si mal joué, elle ne savait pas un mot de son rôle et c'est la seule qu'on n'ait pas applaudie. Jaquet s'est surpassé. A cette heure que j'ai bien parlé de moi, il faut te parler des autres. L'intendant de Bourgogne y était avec 14 figures qui n'avaient pas la figure

humaine, et je t'assure qu'il faisait bien la 15e, tous affreux, tous bêtes, tous mal peignés et tous sales, joint à cela 3 femmes, ah ah ! 3 fois pires que la Basoche. Nous étions 60 à 3 tables et au moins 60 laquais, ils sont arrivés avec 52 chevaux qu'il voulait que Voltaire logeât, Voltaire pour faire parade de magnificence a fait monter des lits à Ferney et à Tournay et les y a tous mené lui-même à 2 heures du matin. Il y avait fort peu de Genevois, le docteur qui est ici, Cramer, sa femme et son frère, la mère n'est pas venue, le procureur général Lefort et sa femme, deux Micheli, Dauphin, Chandieu, son père, Pictet, Turrettin, Jaquet, Mme Gallatin Rolaz, d'Albaret, deux d'Albertas, voilà tout ce que je peux te dire, tu trouveras peut-être que c'est déjà trop, tu as raison car je meurs d'envie de parler de toi.
J'ai reçu ta lettre, mais elle ne me tranquillise point sur ton voyage d'aujourd'hui, je me flatte que tu n'en auras point fait ni n'en fera qu'il ne fasse beau temps, je l'espère pour demain ou pour mieux dire pour aujourd'hui, car 4 heures sonnent.
Voilà du gai, voici du triste et de l'affreux, il est arrivé une aventure terrible à Genève qui occupe tout le monde, Mr Vernes frère du ministre se doutant depuis longtemps que sa femme, celle que tu connais ou dont tu as ouï parler par rapport à l'esprit, avait une intrigue avec le professeur Necker, a surpris son portefeuille qu'il a trouvé plein de lettres depuis 2 ans jusqu'à présent, très amoureuses, très sales et très injurieuses pour lui, a fait du bruit, Necker qui ne savait rien est venu, Vernes l'a vu arriver et lui a tiré un coup de pistolet sur l'escalier dont il est blessé, et est parti sur le champ pour Morges où il est après avoir publié son déshonneur à tous les voisins. Necker est au lit très mal, de désespoir plutôt que de sa blessure, où il convient de tout, comme le mari veut le divorce, sa femme doit partir demain et il le demandera sous le prétexte d'une désertion malicieuse, mais ce qu'il y a à craindre, c'est que Necker est si passionné qu'on a peur qu'il n'abandonne ses enfants et ne la suive, ce qu'il y a encore d'affreux c'est que le mari prétend que le dernier de ses enfants n'est pas à lui et le veut déjeter. Voilà de grandes horreurs ; je tombe de sommeil, mais à-propos, m'aimes-tu toujours, je t'adore, tu ne pourrais pas te figurer combien tu me manques, quand reviendras-tu, je n'y peux plus tenir. On a mis ta boîte de thé au coche, fais-la prendre, Vincy a écrit à mon papa pour te prier d'y aller en passant avec les d'Hermenches, vas-y en revenant mais ne t'y arrête guère, excuse le griffonnage, je ne sais plus ce que je dis, le sommeil m'emporte, je vais fermer ma lettre car demain matin je veux dormir, écris-moi beaucoup et aime-moi encore plus, les enfants se portent bien. Bonsoir, je ne peux pas te quitter, Bonsoir, c'est presque jour.
Lundi [sic] matin
Voilà une lettre qui n'a pas le sens commun et qui est illisible mais je n'ai pas le temps d'en faire une autre, excuse-moi et brûle-là, adieu.

-Transcription partielle dans D9308 avec la date 13 octobre 1760. Le rôle de Fanime était tenu par Mme Denis ; la Basoche est selon Besterman le sobriquet de la marquise d'Albertas, née Marguerite Françoise de Montullé ; je ne suis pas certain de l'exactitude de cette attribution (cf. lettre 19).
-L'Ecluse : ancien acteur forain, factotum à Ferney, à l'occasion aussi dentiste ; Voltaire, qui le fait valoir, le dit « ancien dentiste du roi de Pologne ».
-Les portes de Genève étant fermées entre le coucher et le lever du soleil, la nuit se passera à jouer et danser.
-Voltaire relate cette soirée à sa nièce, Mme de Fontaine : « Si jamais vous revoyez Tancrède à Paris, vous le verrez un peu différent. Les comédiens me l'avaient un peu saboulé : sans vanité mes vers valent bien les leurs.

Nous l'avons joué aux Délices et au chatel de Tourney avec grand succès. Mr le Duc de Villars, grand acteur, et l'intendant de Languedoc et l'intendant de Bourgogne. Montigny s'est trouvé à nos fêtes. Nous étions cinquante à table. Le fils de l'avocat général Fleuri (dont vous savez que je ne suis pas infiniment content) me fut présenté par l'intendant son oncle. » (D9341, 22 octobre 1760). Selon son habitude, Voltaire s'est fait gloire de ce succès dans nombre de lettres, ce qui lui valut cette réponse de d'Alembert : « Comment diable, 49 convives à votre table, dont deux maitres des requêtes, un conseiller de grand'chambre ? Sans compter le duc de Villars et compagnie ? Vous êtes comme le Père de famille de l'Evangile qui admet à son festin les clairvoyans et les aveugles, les boiteux et ceux qui marchent droit.Votre maison va être comme la bourse de Londres. […] Si vous pouviez encore engager Jean Jacques Rousseau à venir à 4 pattes de Montmorenci à Genève, faire amende honorable à la comédie […] ce seroit vraiment une belle cure » (D9329, 18 octobre 1760).

-Jean François Joly de Fleury (1718-1802), était depuis 1749 intendant de la Bourgogne, dont la Bresse, le Bugey et le bailliage de Gex faisaient partie. Son frère, Jean Omer Joly de Fleury (1715-1810), premier avocat général au Parlement de Paris, plaidait contre Voltaire dans plusieurs de ses procès relatifs à ses droits sur Ferney ; c'est le père du jeune Omer Louis François, né en 1743.

Il semble que l'intendant, dont les fonctions vont prendre fin, visite pour la première fois Genève, brièvement d'ailleurs et incognito. Voltaire en avait discuté le programme avec Louis Gaspard Fabry, sous-intendant à Gex : «S'il ne se propose que d'aller à Genève un jour et demi, il logera au cabaret et sera fort mal, il fera un voiage peu agréable. Il ne verra pas les environs ; les portes ferment à six heures. Mais s'il veut faire une halte aux Délices lundy 13 comme il se le propose, il fera un léger diner avec sa compagnie, après quoi nous aurons l'honneur de le mener à Tourney où nous lui donnerons une pièce nouvelle, de là nous le ramenerons luy et sa compagnie souper aux Délices, et après soupé nous le menerons coucher à Fernex. Quoy que le château ne soit ny meublé ny fini il y trouvera dans les attiques quatre lits de maitre, et des lits pour ses domestiques. De là il prendra son party ou d'aller voir Geneve ou de diner à Fernex, ou de diner aux Delices. Ayez la bonté Monsieur de lui présenter cette requête. » (D9293, 8 octobre 1760).

-Première apparition d'Honoré Armand, marquis puis depuis 1734 duc de Villars (1702-1770), gouverneur de la Provence, fils du fameux maréchal, vainqueur à Denain ; il séjournera encore à Genève, pour consulter Tronchin, en 1761 et 1762. Il ne ressemblait guère à son père si l'on en croit Du Pan : « C'est dommage que ce pauvre homme ne soit pas né femme, il en avoit bien tous les gouts, et meme a present a l'age de soixante ans il s'ajuste encore comme une vieille coquette qui a conservé des pretentions ridicules, mais a propos de son gout, ou de celui que les femmes lui ont reproché, en parlant à notre Dame Cramer de sa santé, de sa vie et de sa mort à lui, il lui dit que s'il venoit à mourir, il lui aparoitroit dans la nuit pour lui venir annoncer sa mort, oh dit elle, si je vous voyois venir dans ma chambre la nuit je serois bien persuadée que vous etes mort. Vous jugez bien qu'il n'y eu pas de replique ». Mme Gabriel Cramer, née Claire Delon, passait à juste titre pour avoir beaucoup d'esprit : elle n'était d'ailleurs pas la seule à Genève. Plus charitable, ou respectueux, Voltaire ne voit que les talents de son invité qui avait d'ailleurs joué sur d'autres scènes ; il écrit le 29 septembre à Mme de Fontaine : « Le duc de Villars qui est un excellent acteur joue avec nous en chambre, afin de ne pas compromettre la dignité du gouverneur de Provence » (D9274). Marié à Amable Gabrielle de Noailles, dont il n'eut qu'une fille, le duc était aussi pair de France, prince de Martigues, Grand d'Espagne, brigadier des armées du Roi et membre de l'Académie française.

-« L'excressence » est Juste dont Charlotte est enceinte ; il naitra le 17 décembre.

-Pierres de santé ne figurent pas dans Littré ; Besterman traduit par good luck stones.

-Sophie Rolaz (1730-1770) avait épousé en 1755 Jean Gallatin (1733-1765) ; ce sont les parents d'Albert Gallatin (1761-1849), émigré aux Etats-Unis, secrétaire au Trésor et ministre à Paris et à Londres. Orphelin très jeune, il a été élevé par Catherine Pictet, amie intime de sa mère.

-Louis Necker (1730-1804), dit de Germany, nom de la propriété qu'il avait près de Rolle au pays de Vaud, est le frère ainé du contrôleur général des finances ; correspondant de l'Académie des sciences, collaborateur à l'Encyclopédie, il avait épousé en 1752 Isabelle André (1731-1759). Pierre Vernes (1724-1788), frère ainé du pasteur Jacob Vernes avait épousé Dorothée Goy ; tous deux fils de Jean Georges Vernes, né à Lausanne, reçu BG en 1722. Le scandale fut énorme : Necker dut démissionner de sa chaire de professeur de mathématiques et de physique expérimentale à l'Académie à laquelle il avait été nommé en 1757. Il se fixera quelques années à Marseille où il créera une maison de commerce avant d'être le ministre résident de Genève à la cour de

Versailles en 1776-1777. Remarié avec Sophie Cannac d'Hauteville puis avec Susanne Gampert, dont il n'eut pas d'enfants, il laissa de sa première union Jacques Necker qui épousa Albertine de Saussure. Charlotte, comme la plupart de ses contemporains, écrit tantôt Nekre, tantôt Nekere, ce qui montre que la prononciation du nom n'était pas établie.
Du Pan rapporte longuement de son côté : « Cette scene se passa le premier de ce mois, et n'est devenüe publique que depuis quelques jours, les Parents de Vernes craignant qu'on ne le poursuivit pour le coup de pistolet, ont cru apparemment ne devoir pas poursuivre Neker, lequel de son coté nie d'avoir reçu ce coup, mais ils ont fait un arrangement avec la femme, elle quittera Geneve, on lui assignera une pension , le mari reviendra, dira que sa femme l'a quitté et demandera le divorce pour cause de desertion malicieuse. Toutes les femmes du quartier de Made Vernes, dont elle avoit excité l'envie, sont dechainées contre son ingratitude et sa perfidie envers son mari, et l'on n'epargne pas Neker. Je ne sais pas ce que celui ci deviendra, il sera difficile qu'il ne s'absente pas de Geneve, et je crois que cette avanture, outre le chagrin qu'il doit en avoir, lui sera tres prejudiciable pour l'avenir ; que de gens au desespoir le mari, la femme et les parens Vernes, le fils et le Père Neker. Ce qui a fort irrité Vernes, ce sont les insultes et les railleries qu'il a trouvé contre lui dans les lettres de Neker, aussi a-t-il ecrit à Neker qu'il le poignarderoit partout où il le trouveroit, s'il ne veut pas se battre ; on dit que Neker a repondu à Vernes qu'il ne se battroit jamais contre lui et que si lui Vernes l'attaquoit il le laisseroit le maitre de sa vie sans se defendre. » (17 octobre 1760). Voltaire se gausse sans beaucoup d'élégance : « Et ces bons mariages de Geneve ? Qu'en dirons nous ? Votre professeur Nekre n'alloit point à la comedie, mais il besognoit la femme de Vernes le marchand, frère de Vernes le prédicant. Vernes le marchand qui n'alloit point à la comédie a sanglé un coup de pistolet à Nekre le professeur. Or ne croyez vous pas malgré Jean Jacques qu'il vaut mieux aller à la comedie, que de donner cette comedie ? (D9366, à d'Alembert). « Je vous ai déjà mandé que votre ami Nécre a demandé pardon au consistoire, et a été privé de sa professorerie pour avoir couché avec une femme qui a le croupion pourri, et que le cocu qui luy a tiré un coup de pistolet a été condamné à garder sa chambre un mois. Nota bene qu'un assassin cocu est impuni » (D9523, au même, 6 janvier 1761).
-Vincy, entre Rolle et Nyon, appartenait alors à Horace Jean Vasserot dit de Vincy allié Boissier (1726-1787). C'était, avec Bossey aux des Franches, une étape commode entre Lausanne et Genève dont Voltaire s'est aussi servi. Il y avait aussi à Vincy une propriété Turrettini.

18 [automne 1760]

[50-51] Mardi à 4 [sic] après midi.
Je me retire dans ma chambre, mon cher ami, pour causer avec vous et pour vous demander bien excuse de tout le désordre de ma lettre et de mon barbouillage que je me flatte que vous n'aurez pas pu lire, car je crois qu'il était incompréhensible, mais le sommeil se battait avec l'envie que j'avais de parler avec vous, je suis tous les moments plus seule, vous me manquez à chaque instant davantage, pourquoi y a-t-il des séparations ? Vous êtes bien heureux si vous ne la sentez pas aussi vivement que moi, j'en suis presque au point de le souhaiter car vous seriez bien malheureux, je vous jure que si vous ne revenez pas à la fin de la semaine je prendrai des vapeurs ; vous êtes attendu à Vincy et à Bossey mais j'espère que vous ne ferez que coucher à l'un, et diner à l'autre.
Le duc est parti ce matin, les Bourguignons demain, le marquis samedi, le Montigny jeudi, la Basoche les premiers jours de 9bre, et Daumart incessamment pour l'autre monde, nous jouons encore demain à Tournay et puis tout est fini pour moi. Apprenez bien Jeannot je vous prie, Voltaire veut absolument que l'on rejoue Fanime quand vous serez ici, mais je crois que cela ne se pourra pas, d'ailleurs vous vous en soucierez fort peu. Mérope va succéder puis Tancrède, puis Zaire, faites vos efforts pour Jeannot, cela me fera un plaisir inexprimable, si vous m'aimez un peu faites-le pour moi.

On n'est occupé que de l'affaire de Necker depuis le Conseil jusqu'au savetier, elle fait un bruit horrible, on a ôté hier les enfants à Mme Vernes et elle est partie ce matin pour la Savoie, et ils vont demander incessamment le divorce, le mari est à Morges fort malade et Necker est au lit prêt à se casser la tête, il ne sera parlé dans le divorce ni des lettres ni du coup de pistolet, voilà deux personnes qui s'étaient fait des réputations tombées du clocher en bas, cette femme est une grande malheureuse, son mari l'a tirée de la crasse, l'a soignée dans ses maux, l'a adorée et l'adore encore. On dit encore qu'il la trouva il y a 3 ans avec un homme qu'on ne nomme pas, et qu'il refusa de se battre avec lui, qu'il leur pardonna à tous deux, et que peu de tems après elle forma son intrigue avec Necker, du vivant de sa femme, qui à ce qu'on prétend en est morte de chagrin. Il avoue tout et dit qu'il ne lui reste plus qu'à mourir pour expier ses fautes et réparer le tort qu'il a fait à cette femme. La Cramer qui est ici jusqu'à jeudi est fort triste, cette aventure fait reparler de tout.
Voilà Machon qui arrive pour me demander ces pierres de santé, les Bourguignones en sont folles depuis hier, mais je lui ai fait entendre raison sur ce que je devais jouer demain, il est sûr que les diamants sont ternes auprès, j'avais mis ta bague à ma tête qui semblait de verre. A propos de bague, avez-vous emporté celle à portrait, je l'ai cherchée partout, adieu mon cher adorable jusqu'à demain, il faut s'habiller, aime-moi le quart de ce que je t'aime et je suis trop heureuse, j'espère que tu ne seras allé que ce matin à Lallex, il est bien dur de sentir que tu as de la peine et que tu t'ennuies quand je me divertis, avec cela tu es plus heureux que moi, tu es avec toi, envoie-nous des raisins et apporte-nous des langues, adieu, adieu, adieu.
Mercredi matin
Je respire mon cher enfant, nous ne jouons pas aujourd'hui, on avait arrangé que ce serait samedi mais j'ai fait en sorte que ce ne fût que jeudi de demain en huit, temps où j'espère que tu seras avec moi, je t'en prie fais que je ne me sois pas trompée, je crois qu'ils redonneront samedi Mahomet, je ne compte pas d'y aller, je vais dans un moment faire un tour en ville avec Crommelin qui me vient prendre dans son cabriolet, je compte y trouver une lettre de toi bien longue, bien détaillée et bien amicale. Adieu, je vais partir, je te dirai encore un mot en ville.
Me voilà en ville mon cher bijou, pour m'informer de la nourrice, je reçois votre sèche lettre et la defense que vous me faites d'y répondre, j'en pleure de bien bon cœur, mais vous ne vous en souciez guère, je le sais bien, vous ne vous contentez pas de me dire que vous ne m'écrirez plus, que vous laissez du papier blanc parce que vous ne savez de quoi le remplir, vous ne me dites pas le temps où vous comptez de revenir, c'est apparemment quand vous ne saurez plus que faire de votre figure, voilà toujours ce qui arrive à ceux qui sont assez bêtes pour aimer des insensibles, mais je suis bien sotte, j'écris et ma lettre sera laissée à la poste ou brûlée sans être décachetée.

-Lettre reproduite en partie en note à D9360, Voltaire aux d'Argental, datée 28 octobre ; elle est pourtant manifestement une suite de la précédente, commencée le même mardi : « Les Bourguignones en sont folles [des pierres de santé] depuis hier. » Ce sont les femmes de la suite de l'intendant de Bourgogne Joly de Fleury.
-Le marquis est probablement M. d'Albertas présent avec sa femme dans la lettre 17.
-Jean François Mignot de Montigny « commissaire nommé par le conseil pour examiner les sels de Franche-Comté. […] Il est l'ami intime de Mr de Trudaine et un peu mon parant (D9332). Mme Denis était née Mignot.

-« Hyacinthe Daumart écuyer, mousquetaire en service de S.M.T.Ch. » testera à Genève (Fornet notaire, XXIV 289-290), le 8 novembre 1760. « Il ya bientôt six semaines que Daumart a la fièvre, on l'avoit pourtant envoyé aux eaux ; on l'a tailladé, on luy a enfoncé des sondes des genoux aux hanches, et il n'en est pas mieux » (D9381, Voltaire à Constant d'Hermenches, 5 octobre 1760). Quelque peu parent de Voltaire, dont la mère était de ce nom, Daumart survivra plusieurs années à ses maux, en dépit des soins qui lui sont prodigués. (Cf. aussi D9341).
-« Nous jouons demain Alzire à Tourney et puis Tancrède et puis Mahomet et puis les Ensorcelés » (D9233, Voltaire à Chennevières, 16 septembre 1760). Les Ensorcelés est le titre d'une pièce de Charles Simon Favart appellée aussi Jeannot et Jeannette.
-« Apprenez bien Jeannot », « Apprenez les Ensorcelés » (n° 21), Samuel jouait donc aussi la comédie à Genève comme à Lausanne ; on ne sait s'il était aussi doué que son frère d'Hermenches.
–Sur Crommelin cf. note à lettre 32.

19 [automne 1760]

[95-96] Jeudi à onze heures du soir.
Voilà ma bête qui écrit encore et qui prend le plus grand papier qu'elle trouve, pour quoi faire, pour écrire une lettre qu'on ne se soucie pas de recevoir et qu'on ne fera peut-être pas retirer, veux-je la laisser ? Non, hé bien si elle ne fait pas plaisir à celui pour qui elle est, tant pis pour lui, car c'en est un bien grand pour qui sait le goûter. Je m'en vais me parler à moi, puisqu'il ne veut pas m'écouter, c'est à moi à qui je parle, et si l'on me dit que c'est à quelqu'un d'autre, je le nierai. Ce pauvre petit poulet qui fait semblant de faire ses vendanges parce qu'il s'ennuie de sa femme (qui l'aime à l'assommer) est peut-être mal couché, mal nourri, mal chauffé, ennuyé, peiné, embarrassé, gelé, malade, fâché d'être obligé de revenir chez lui une fois (Dieu sait quand), il n'a peut-être pas soin de sa santé, il se crève de raisins qui lui feront mal à l'estomac, il est vêtu trop légèrement et prendra des douleurs, il faudrait peut-être lui écrire d'avoir soin de lui, -non je m'en garderai bien, ce serait le vrai moyen de l'en empêcher, à propos, quand on a son mari absent n'est-on pas obligé de lui écrire ? Mais oui, c'est l'usage, alors écrivons donc au mari.
Je me flatte, Monsieur, que vous me ferez l'honneur de me favoriser demain d'une de vos lettres et que vous m'apprendrez le jour de votre arrivée ici, un mari qui sait vivre ne surprend point sa femme qu'il ne l'ait avertie afin que tout soit en règle, à présent je crois que nous n'avons plus rien à dire, que les nouvelles publiques. On parle toujours beaucoup de l'affaire de Necker, on dit qu'il sera obligé de demander sa décharge de professeur sans quoi on la lui donnerait, on dit qu'il fera un voyage.
On joue samedi Mahomet, et jeudi Fanime avec des changements, suivie de la Pupille, ce qui sera vraisemblablement la clôture du théâtre, la Basoche part le mardi ou le mercredi après Fanime et les Voltaire vont s'établir à Ferney, ainsi je crois qu'il est inutile d'apprendre Jeannot, avec cela je ne réponds de rien, tout varie dans cette maison-là, le marquis et le Montigny, homme fort aimable, partent demain, on dit qu'il leur arrive la semaine prochaine un fermier général et un philosophe. Madame d'Albertas fait fort la cour à Madame Denis, elle y est venue quatre soirs de suite et cajole jusqu'au chat, Mme Gallatin de même, et chasse Bertrand, je crois qu'elle fera bientôt la curée car il est à demi forcé, Ramire est fort empressé de Mme Gallatin Rolaz. A propos d'elle, M. de Montigny me prit hier à part pour me dire qu'il était chargé expressément de s'informer de M. Philippe Constant, fils du gouverneur de Bergen op Zoom qui avait épousé une Mlle Dalinge, et que comme je portais le même nom il

ne pouvoit pas mieux s'adresser qu'à moi. Je lui dis ce qu'il en était, et comme il me dit que c'était de la part d'un Franc-Comtois qui est ici, je le priai de savoir ce qui pouvait l'engager à cela, aujourd'hui il m'a rendu réponse et m'a dit que comme il avait été lié avec lui, il avait eu envie de le revoir, qu'il était très fâché de sa mort et très surpris qu'ils ne se fussent pas mariés après l'intimité qu'il avait vue entre eux, je suppose qu'il a fait une équivoque de Philippe à Juste.
La Cramer nous a seulement quitté ce matin et nous a priés de la recevoir encore samedi, elle est de bonne compagnie et vaut bien les trois-quarts des femmes avec qui l'on vit (c'est une vilaine engeance que les femmes) ah Mesdemoiselles Constant, si vous êtes du siècle, vous passerez mal votre temps.
Toutes les provinces fondirent dans la capitale mercredi parce qu'on avait envoyé des billets partout et que Mme Denis ne prit son parti de ne pas jouer que la veille à 8 heures du soir, et n'eut pas la politesse de le faire dire à personne, vous êtes invité par elle à venir pour jeudi, elle dit que le spectacle en vaudra la peine.
Je dois engager demain la nourrice des Pâquis, Cabanis doit l'examiner à trois heures, on m'en a dit du bien, et son logement est charmant. Daumart s'en va avec de grandes souffrances, le Syndic est mieux, on dit que Du Pan a une violente coqueluche avec de la fièvre, mais je ne pense pas que la nuit s'avance et que le patient qui lira ma lettre pourrait bien s'impatienter, ah mon Dieu 4 pages, je n'y avais pas pris garde. Bonsoir Monsieur, votre très humble servante, les enfants se portent bien.

-Transcription partielle ad D9318, datée par Besterman jeudi 16 octobre 1760.
-Bertrand est peut-être Jean Antoine (1728-1780) qui briguera en vain (lettre 75) la charge d'auditeur de la Justice.
-Charlotte mentionne ici la Basoche et Mme d'Albertas ce qui, contrairement à l'hypothèse de Besterman, fait penser à deux personnes différentes.
-Germain Philippe Constant, second des quatre fils du général, né en 1724, lieutenant colonel au service des Etats Généraux était mort célibataire à Lausanne en 1756. Il y avait en Savoie une antique famille catholique d'Allinges, dont les Dalinge vaudois, protestants, semblent être issus (Almanach Généalogique Suisse XI 1958). Charlotte croit que son interlocuteur le confond avec son frère Juste, encore célibataire : elle sait en effet que Philippe vouait un amour exclusif à Louise de Saussure (qui deviendra, avant sa mort, la femme d'Etienne d'Aubonne), sans pouvoir l'épouser, la loi bernoise interdisant le mariage entre cousins germains. (Sévery I 132).
–Le général Constant, au service des Pays-Bas, avait été gouverneur de Bois-le-Duc (s'Hertogenbosch) et non de Bergen op Zoom.
-Marc Pictet (1693-1768), membre du petit Conseil depuis 1739, était pour la troisième fois l'un des quatre syndics en charge en 1760.

20 [automne 1760]

[60] Vendredi matin.
Vous savez que quand on n'a point de domestique à soi, on ne peut attendre d'avoir reçu ses lettres pour y répondre, ainsi j'envoie celle-ci sans savoir si vous aurez eu assez de désoeuvrement pour m'en écrire une, on dit qu'on fait dans une nouvelle papeterie du papier qui n'est pas plus grand qu'une carte, dites-moi si vous restez encore longtemps, parce que je vous en enverrai pour m'écrire. Mes parents vous font mille compliments, ils disent comme

ça que la maison est bien seule quand vous n'y êtes pas, ils sont de bonne humeur, je crois que si vous pouvez sans vous déranger leur apporter de l'argent vous ne ferez pas mal. On dit que le vin se vendra cette année ici à raison de cent francs le char, voilà un bon temps pour envoier des raisins. Madame Pictet Dunant a fait une fille, je voudrais bien savoir la vie que vous menez, ne faites pas des courses trop fortes, vous n'êtes pas si robuste que vous l'imaginez, je suis bien aise que vous ayez M. Vallon, faites-lui bien mes compliments, je ne puis… non, ne disons plus rien, il faut laisser du papier blanc pour notre honneur. Bonjour Monsieur, je suis avec une consideration infinie votre très obéissante servante.

Constant, veuve depuis 6 mois au moins.

-Si étrange que cela paraisse, le ménage de Samuel et Charlotte payaient leur écot à St-Jean.
-Naissance le 15 octobre 1760 d'Anne Charlotte, fille de Charles Pictet, colonel au service des Etats Généraux des Provinces Unies et de Marie Dunant (de Bellossier) ; elle mourra le 1er novembre. « Faire » un enfant se disait couramment.
-Sur la procédure de fixation du prix du vin, cf. lettre 62.

21 [automne 1760]

[45-46] Vendredi à minuit.

Je n'ai de consolation, quand vous n'y êtes pas, que celle de vous écrire, je n'ai plus sommeil après souper, et ne vois que mon bureau en perspective, m'y voilà donc établie et par conséquent heureuse si je peux l'être quand vous êtes à quinze lieues de moi, non, en vérité on ne peut pas l'être, ah si je n'étais pas grosse comme je vous irais chercher ! Prenez-y garde au moins, si vous tardez davantage je ne réponds de rien, se serait une insigne malhonnêteté et un mortel chagrin que vous me feriez si vous n'étiez pas ici jeudi, je vous assure que je n'entendrai pas raillerie. Le spectacle sera charmant, Fanime se donne bien du mouvement et la Pupille ira à merveille, Dauphin a repris son rôle, apprenez les Ensorcelés, on les jouera précédés de Mérope ou de Tancrède, il y a deux cent billets, demandez pour jeudi. J'ai reçu ce matin une lettre de Mme des Franches pour savoir le jour, si vous tardez jusqu'alors vous pouvez venir avec eux, ils doivent venir tout droit.

J'ai reçu ce matin votre lettre, est-il possible que vous ayez la cruauté de laisser du papier blanc, elle est pleine de compliments et tendre avec politesse, est-ce le ton que nous devons avoir ensemble, ne suis-je pas la moitié de vous-même et devez-vous me dire des galanteries ? Dites-moi grossièrement que vous m'aimez, que je vous le rende, que vous vous faites plaisir de revenir, et cela me contentera mieux que de vous entendre chapeau sous le bras me dire avec un air de cour que vous me félicitez de mes succès mais que vous n'en avez jamais douté, laissons dire cela à gens qu'on n'écoute pas et qui parlent pour dire quelque chose, ah que ce qui part du cœur va mieux le chemin de l'âme que ce qui semble étudié et qu'on voit tous les jours imprimé ! N'aimez-vous pas Freeport et son gros bon sens, n'attendrit-il pas ? Oui, hé bien prenez exemple, au nom de Dieu aimez-moi par le cœur, par l'âme et point par les lèvres, car je vous adore, pourquoi vos lettres sont-elles arrangées, étudiées, laissez-vous aller, dites-moi tout ce qui vous vient dans l'esprit, point de phrases, point de style, de l'amitié, beaucoup d'amitié. Passe ta patte, vous me trouverez bien maussade, bien villageoise, il est vrai, je ne sais que vous aimer, et vous le dire sans y chercher d'enveloppe.

Nos enfants se portent bien, nous sommes beaucoup avec elles, j'ai engagé la nourrice des Pâquis dont je suis fort aise. Vous devriez bien engager votre frere Juste à venir avec vous, il ferait grand plaisir ici, ressouvenez-le qu'il me l'avait promis. Nous avons reçu ce matin ma mère et moi chacune une lettre de Mme d'Hermenches, de compliments c'est à dire pleine de rien. Vos raisins seront les bienvenus, on vous prie s'il est possible d'apporter quelques barbuës de couleur de rose. Le pauvre Du Pan est assez malade, on dit qu'il a changé, qu'on ne le reconnaîtrait pas, mon papa ira demain matin à Cologny. Vous recevrez par la poste un paquet de livres, j'espère que vous n'aurez pas le temps de les tous lire.
Adieu, bonsoir mon cher ange, aimez-moi ou je mourrai, je vous le rends d'avance avec usure et sans compliments, je ne pense point avant de vous le dire, cela vient tout de suite, de l'abondance du cœur la bouche parle.
Samedi.
Je viens de recevoir votre bonne lettre mon cher bijou, je l'adore, je la baise, mais je la gronde de ce qu'elle renvoie votre retour, je vous demande en grâce d'être ici pour jeudi. Votre plaisanterie sur Mme Vernes est délicieuse, je m'en vais en divertir Crommelin qui est là-bas, il ne me laisse pas le temps de vous parler longtemps, il veut renvoyer son valet en ville et c'est lui qui doit porter ma lettre et le paquet de livres que vous rapporterez soigneusement, car aucun de nous ne les a lus. Apprenez Jeannot, Mme Denis va se mettre en train, je n'ai pas vu Jeannette. Les sièges de Cassel et de Vesel sont faux, la reine d'Espagne est morte, venez jeudi, dites-moi s'il faut vous écrire mardi et où, je meurs si vous ne venez pas. Adieu je t'étouffe à force de t'embrasser, adieu, aime-moi et ne crains jamais les Necker, mais n'aie jamais des dames Vernes ou je mourrai, adieu je ne peux pas te quitter, adieu.

-On a vu que Charlotte est enceinte de Juste, qui sera le premier de ses deux fils.
-Voltaire annonce cette représentation de Mahomet à Gabriel Cramer : « J'ai passé hier à Ferney et j'ai appris en arrivant qu'on jouait demain Mahomet ; je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire des répétitions. Nous sçavons tous nos rôles. C'est le géant Pictet qui se charge de tout ameuter ; Mahomet et Fanime seront les dernières pièces qu'on joüera » (D9324, 17 octobre 1760). Et Du Pan, le même jour : « On redonne demain Mahomet, on repete lundi aux Delices Fanime pour le duc de Villars. »
-Freeport est un personnage de la pièce de Voltaire intitulée l'Ecossaise ou, parfois, le Café ; c'est une satire dirigée contre le publiciste et critique littéraire Fréron, un de ses ennemis intimes.
-Une nourrice est engagée pour Juste qui naitra en décembre ; les Pâquis sont un faubourg de Genève en dehors de la porte de Cornavin, sur la rive droite du lac.
-Les barbues sont vraisemblablement une variante locale des barbes : « bandes de toile ou de dentelle qui pendent à certaines coiffures de femmes » (Littré). On consommait volontiers des langues rôties.
-Pierre Du Pan allié Saussure, fils de Jean Louis dit le jeune, passait la belle saison à Cologny, village sur la rive gauche du lac où il possédait une campagne dont la maison est aujourd'hui la mairie ; son père écrit aux Freudenreich : « Hier j'allai à Cologni voir mon fils qui est malade assez pour m'inquieter, quoique le D. Tronchin m'ait assuré qu'il n'est pas en danger. Il m'est difficile d'ecrire sur son mal, c'est quelquefois de la fievre, de l'oppression, de la toux, maux de tete, et beaucoup de maigreur, il avoit eu les etéz precedents des maux d'estomack, l'humeur qui les causoit s'est manifestée autrement cette année, pour la detourner on lui a mis avant hier des vesicatoires aux jambes. » (17 octobre 1760). On verra Pierre Du Pan mourir de ce qui parait être un cancer en octobre 1761.
-« C'est par l'abondance du cœur que la bouche parle. » (Matthieu 12, 34).
-C'est par une lettre du 31 octobre que Pictet signale au ministre des Affaires étrangères de Piémont-Sardaigne que le prince héréditaire de Brunswick, suite à la victoire française de Closter Camp les 15 et 16 octobre, avait

levé durant la nuit du 17 au 18 le siège de Vezel entamé le 10 octobre. La nouvelle en était donc parvenue à Genève en peu de jours.
-Marie Amelia de Saxe, veuve du roi Ferdinand VI, est décédée le 27 septembre 1760.

22 [automne 1760]

[43-44] Lundi après-midi.
Vous êtes bien barbare, mon cher ami, quoi ? Vous ne voulez pas me promettre de venir jeudi à la comédie, est-il possible que vos affaires durent aussi longtemps, il y a des siècles que vous êtes parti, je vous jure qu'il me semble qu'il y a un an. Vos vendanges finissent aujourd'hui, vous travaillerez encore demain tout le jour et viendrez le soir coucher à Lausanne, d'où vous ne partirez qu'à une heure pour venir coucher mercredi à Vincy où vous êtes attendu, le lendemain jeudi diner à Bossey, et de là à Tournay. J'ai besoin de vous pour me faire trouver du plaisir à jouer et à me parer, il n'y a que vous au monde qui vaillez la peine que tout cela me donnera, et tout ira mal si je ne vous ai pas pour but, et puis je souffre de toutes les peines que vous vous donnez, que ne puis-je les partager avec vous.
J'espère que vous aurez reçu le paquet de livres adressé à Burnier, on a eu aujourd'hui un Journal et un Fréron, mais je me garderai bien de vous les envoyer, puisque vous n'avez pas du temps pour remplir une demi-feuille de papier vous n'en devez pas avoir pour en lire trente.
Voilà le temps qui se met à la pluie, s'il est mauvais quand vous partirez, prenez un carrosse à Lausanne, je vous en prie. Nous avons reçu les raisins qui sont les plus beaux du monde, et dans le meilleur état, il y avait une grappe de muscat mêlé de blancs et de violets, je ne sais si vous y avez pris garde, nous la gardons comme un phénomène. Je fais remettre dans ce moment la corbeille et le linge au bateau à l'adresse de Burnier, nous nous rejouissons bien du bourru, Cramer vous prie pour 4 setiers et Crommelin pour 2. Je crois que vous ferez une bonne spéculation d'en faire vendre beaucoup à Braillard comme cela.
Mahomet fut joué samedi, Cramer se surpassa, et étonna tout le monde, Buisson fit à merveille, la petite dame fort au dessous du médiocre et de l'autre fois, Pictet comme un cocher, Voltaire barbouilla tout et Turrettin comme un poissard, voilà le fidèle tableau et sans prévention, il y avait un monde immense, et entre autres Mme de Faugnes d'Yverdon qui est une femme à deux pieds de terre, mais qui se dédommage en circonférence, ayant l'air d'une poupée de bois qu'on fait danser en frappant sur la table, un gros visage plus large en bas qu'en haut, un nez pointu et retroussé, fort grasse, fort blanche, les uns la trouvent belle de visage car pour le corps ça ne se peut pas, les autres fort laide, et disgracieuse, je ne prononce pas parce que je vous crains. Mme d'Albertas a pris la peine de l'applaudir, elle ne bouge plus des Délices, l'encensoir à la main, elle n'a pas manqué une soirée depuis vous, Mme Denis ne sait qu'en dire, Mme Gallatin n'en bouge pas non plus et se ruine aussi en encens, tout cela fait mal au cœur. On commence à sonner quelque chose de Ramire et d'Angélique, je suis la première qui m'en suis aperçue et une de celles qui n'en parlent pas, elle doit venir ici pour quelques jours le soir de Fanime si elle ne va pas à Rolle le lendemain.
Mme Gallatin Tronchin est en ville avec ses vapeurs, le sejour de Varembé ne lui a pas réussi, la Basoche pleure le marquis, les femmes, les femmes, ah la vilaine chose que les femmes !

On dit qu'ils veulent jouer la comédie à Bossey, d'Albaret s'y est fourré, il ne réussit pas toujours d'être singe. Il est arrivé pour six mois une famille de Paris nommée M. et Mme de Beaujeu, ils sont logés dans la maison de Coppet et dévots du docteur. Les nouvelles politiques sont que Berlin est pris, du moins la Gazette de Schaffhouse le dit, d'autres disent qu'au contraire les Russes ont été repoussés en sorte qu'on ne sait à quoi s'en tenir, la seule chose qui soit positive c'est l'attachement que j'ai pour vous, oui mon cher ami, quand même cela vous déplairait cela durera toujours, rien ne pouvant me détacher de vous, que la mort. Nos trois petites se portent à merveille, les deux grandes deviennent fort jolies, Lisette s'éclaircit, pour la troisieme on ne peut encore decider que de sa vivacité. Mes parents sont de bonne humeur et se réjouissent bien de vous revoir, n'oubliez pas les barbues et les langues, faites bien des compliments de ma part à tous vos parents et quittez-les bien vite, ils ne sentent sûrement pas comme moi le bonheur d'être avec vous. Ma mère est allée à Cologny avec Crommelin, on dit Du Pan un peu mieux, nous le saurons ce soir. Adieu mon cher minon, je vous dirai encore un mot demain puisque vous dites que je ne vous ennuie pas, vous voyez que je prends les choses au pied de la lettre, si vous êtes attrapé c'est de votre faute, comme ce l'est de vous faire aimer. Apprenez Jeannot, on le jouera sûrement.

-Transcrite en partie sous D9334, datée par Besterman du 20 octobre 1760.
-« Susanne Jacqueline Poupardin (1732-1803) femme de Pierre Perrinet de Faugnes [Charlotte écrit Fogne], (1710-1773), receveur général en Suisse des sels du roi de France » (note à lettre 1111, Rousseau à Mme de Luze, 17 mars 1764, in Œuvres completes, Lettres, tome 3 p. 1602, Slatkine-Champion). Le couple avait vécu à Yverdon et Champvent selon Sévery, qui cite ce portrait d'elle d'une plume inconnue, à peine moins sévère que celui de Charlotte : « La figure de Mme de Faugne est composée de traits qui, pris séparément, sont bien, mais dont l'ensemble ne s'accorde pas ; la tête est belle, beaux cheveux bien plantés, de très beaux yeux, bouche agréable, bien meublée, belle peau, couleurs fraîches et cette tête n'est pas faite pour le buste sur lequel elle est posée, sa taille est trop raccourcie et trop chargée d'embonpoint, ses bras sont beaux, mais trop courts, ainsi du reste, ce qui faisait qu'une de ses amies l'appelait en raillant la Princesse courte botte […]. Boswell l'a rencontrée, et son mari, à Yverdon après sa visite à Motiers : « I was prevailed with to stay for a partie at supper chez Monsieur Foin, a Parisian, a hearty fellow who is employed to furnish the Swisse cantons with salt. His wife is plump and lively, though vapourish even to seeing of visions in the night. » (Op. cit. p. 262)
-Je ne sais qui, dans cette nombreuse société, est surnommé Ramire, personnage de la tragédie intitulée Fanime (ou parfois Zulime), qu'on a déjà vu (lettre 19) « fort empressé » de Mme Gallatin Rolaz ; Philibert Cramer est une possibilité. Mais il se peut que Charlotte fasse allusion à Théodore Rilliet, mari depuis quelques mois d'Angélique de Normandie, dont Voltaire loue les talents d'actrice : « Nous jouons aujourd'hui Mahomet. Une Palmire jeune, naïve, charmante, voix de sirène, cœur sensible, avec deux yeux qui fondent en larme ; on n'y tient pas ! (D9294, à Thieriot, 8 octobre). Le couple, mal assorti, obtiendra une séparation légale en 1766, suivie d'un divorce en 1771 ; Angélique se remariera peu après avec Florian, veuf de Mme de Fontaine née Mignot. (Cf. Jean Rilliet : Six siècles d'existence genevoise, les Rilliet ; La Thébaïde, 1977).
-Je ne sais quel est le marquis que pleure la Basoche, qui, selon Besterman, est Mme d'Albertas ; serait-ce son mari ?
-Louis Léon de Bouthilliers comte de Beaujeu ; ce patient tardif de Tronchin est mort à Genève le 12 novembre 1760 « âgé d'environ 60 ans » et fut inhumé en terre catholique au Grand-Saconnex.
-Dans sa correspondance diplomatique, Jacques Pictet relate au ministre des affaires étrangères de Piémont-Sardaigne les nouvelles de Berlin qui parviennent à Genève. Elles sont longtemps contradictoires : le 17 octobre il relate l'échec d'un coup de main ; le 21, d'après la gazette de Schaffouse, il annonce la prise de la ville par les Russes, démentie le 24, puis confirmée le 28 ; ce n'est que le 11 novembre qu'il envoie à Turin la copie d'une relation de l'affaire par M. de Borcke, ministre d'état de Frédéric II : la ville assiégée le 3 n'a pas été prise mais les bombardements ont causé de grands dommages. Voltaire fait de cet épisode de la guerre de Sept ans le sujet

d'une plaisanterie : « Les Russes ont pris pour eux à Berlin touttes les vieilles. Soixante et dix, quatrevingt, nonante, nul âge ne les rebutait. Tout était bon. Ils disaient qu'il fallait laisser les jeunes aux Autrichiens qui ne sont pas si robustes que les Russes. Mon dieu que je suis loin d'être russe ! et que vous en êtes près ! » (D9362, à Jean Robert Tronchin, 28 octobre 1760). « On mande de Berlin que les Autrichiens ont partagé les femmes avec mes Russes. Ils ont fait deux lots, les jeunes d'un côté, les vieilles de l'autre. Les Russes ont choisi les vieilles par vanité. Ils ont fait voir que tout leur est égal. Voyla de braves gens ». (D9365, à Grimm, 29 octobre).
-La gazette de Schaffhouse est l'une des sources auxquelles Jacques Pictet puise ses informations à l'intention de son correspondant à Turin, en particulier pour les nouvelles en provenance d'Allemagne.
–La troisième petite sera un garçon, Juste, qui naîtra en décembre.

23 [automne 1760]

[97] Lundi, onze heures du soir.
Vous croyez peut-être que je m'irai coucher sans vous dire bonsoir, non, en verité, puisque vous ne voulez pas le recevoir vous-même, je vous l'enverrai pour vous punir.
J'ai passé aujourd'hui une journée délicieuse, il ne manquait que vous, je ne me suis point habillée, je n'ai vu personne, je vous ai écrit, j'ai lu, travaillé, joué avec les petites, et tripoté le parterre, je vous avoue que je suis lasse du monde et de comédie, la vie tranquille est bien plus d'usage que la bruyante, on ne s'ennuie jamais du pain mais bien de ragoûts, je me flatte, mon cher ami, que vous me regarderez toujours comme votre pain, le noir n'est quelquefois pas le plus mauvais, il nourrit davantage et passe moins vite, et puis il faut se contenter de ce que l'on a, les pauvres sont souvent plus heureux que les riches quand ils n'ont pas de l'ambition, soyez comme eux et je serai très heureuse, le seul bien que je connaisse dans la vie c'est celui de vous voir, de vous entendre dire que vous m'aimez et d'être sûre que vous dites vrai, je me flatte bien qu'il en est quelque chose, mais je voudrais que vous fussiez moins laconique.
Ma mère a été voir Du Pan, il est mieux, l'on espère que cela se terminera en goutte. Necker est parti hier pour la Côte, on dit qu'il ira s'établir en Danemark, on fait des procédures pour le coup de pistolet, on a assermenté les domestiques et les voisins sur ce qu'ils avaient entendu et vu, on trouve cela assez singulier, d'abord que celui qui l'a reçu n'a point porté de plainte ; la femme est chez un parent au pied de Salève, on dit que son mari l'aime encore à la fureur, ah la bête ! Chapeaurouge a rendu son rôle d'Orgon et Moulineau qui prend le tout jouera, viens voir ça je t'en prie, adieu je m'en vais me coucher sur la bonne foi que vous ne me le refuserez pas, cela serait trop dur, et vous avez le cœur trop bon.
Mon Dieu que ma chambre est triste, Zerbinne, Zerbinne quoi, pas seulement un pauvre chien, allons vite nous coucher, cette solitude me fait peur.
Mardi matin.
Me voilà levée et me voilà encore seule, cela durera-t-il encore longtemps, non, mon poulet est trop galant pour ne pas se rendre à mes pressantes sollicitations, et j'aurai le bonheur de le voir jeudi pour ne m'en plus séparer, si ses absences étaient fréquentes je n'y résisterais pas, je compte encore passer ma journée aujourd'hui comme hier, ce qui me fait grand plaisir. Voilà le temps qui se remet, vous n'aurez point de prétexte, ainsi à jeudi, à jeudi. Bon jeudi, jeudi tant souhaité, encore deux jours et puis ce sera jeudi.

-On disait autrefois Salève et non le Salève, pour désigner cette montagne des environs de Genève, parallèle au Jura sur la rive gauche du Rhône.
-Moulineau, nom d'un géant de cette époque, est le sobriquet de François Pierre Pictet, déjà rencontré aux lettres 12 (note), 17 et 22. Il quittera Genève en juin 1761 pour rejoindre à Vienne le comte Alexandre Romanovitch Vorontsov qu'il suivra à Saint-Pétersbourg, première étape d'une vie peu ordinaire. (Cf. <www.archivesfamillepictet.ch> : François Pierre Pictet (1728-1798), vie et écrits d'un Genevois « aventurier des Lumières. »).
-La Côte désigne la région entre Genève et Lausanne ; Louis Necker se réfugie dans sa propriété de Germany près de Rolle. Il n'ira pas au Danemark mais à Marseille, où il créa une maison de commerce qui lui assurera une belle fortune, puis vivra à Paris.

24 [automne 1760]

[36-37] Je suis au désespoir mon cher ami de ne vous pas voir jeudi, mais je ne vous blâme point, au contraire, je trouve tout ce que vous faites très beau et je vous en remercie, quoique j'envisage le bonheur de vous revoir comme le plus grand qui puisse m'arriver, je vous exhorte à bien finir vos affaires avant de les quitter, nous ne sommes pas dans une situation à rien négliger, l'ordre est le seul moyen de se soutenir dans une fortune médiocre, tâchez de finir tout avec Burnier et ne point laisser de queue de compte, il vaut mieux s'écouter davantage sur la dépense, les dettes font la ruine des plus grandes fortunes, il faut devenir assez raisonnable pour ne manger que nos rentes actuelles et ne pas compter sur ce que votre rentier doit rendre mais sur ce qu'il rend ; vous avez bien raison de dire que c'est un mal que Vallon ne veuille rien stipuler, il en coûte toujours le double, faites encore vos efforts pour lui donner quelque chose de fixe.
Si vous allez vendredi à Vincy vous y verrez arriver samedi au soir mon papa qui ira le matin dîner à Bossey, on dit qu'ils y joueront ce jour-là la comédie, c'est un grand mystère, ne faites pas semblant de le savoir, et si cela vous séduit venez-y comme par hasard, ils ne viennent pas à Tournay à cause de cela, nous allons faire ce matin une répétition et jouons demain, je profiterai de vos bons avis. Ne vous lassez jamais, mon cher ange, de me dire que vous m'aimez, je ne trouve rien dans l'univers qui soit moins fade et qui me rende plus heureuse, c'est ce qui fait tout le bonheur de ma vie.
Je suis bien fâchée de n'avoir pas du temps pour remplir tout le papier, mais comme je me flattais de ne vous plus écrire j'ai attendu votre lettre et David me talonne pour aller en ville, je n'ai donc que le temps de vous dire que je vous adore et que je vous adorerai toujours, que je vous prie d'en faire autant et de bien ranger vos affaires une fois pour toutes, on ne demande pas ici positivement de l'argent, j'espère qu'ils se contenteront de ce que vous pouvez faire. Je voudrais bien que vous vendissiez votre vin vieux, il faudra y tenir la main quand vous serez de retour. Adieu cher ami, aime-moi la centième partie de ce que je t'aime et je suis trop heureuse.
Saint-Jean ce mercredi matin.

A Monsieur / Monsieur Constant / A Lallex

-C'est le lendemain, jeudi 23 octobre 1760, qu'on rejoua Fanime à Tournay. Charlotte, qui y tenait le rôle d'Enide, ne relate pas cette soirée, peut-être parce qu'elle compte sur le retour imminent de son mari. Nous en avons cependant le récit par Catherine de Chandieu qui écrit à sa mère une lettre transcrite D9344 avec la date du

vendredi 24 : « […] On comença à 6 [heures] Fanime, me Denis joua extrêmement bien, les 2 autres actrices étoient me Constant Pictet et mlle de Basincourt. Voltaire étoit mis à etoufer de rire, il avoit de grandes Culote qui venoient à la Cheville du Pied, une petite Veste d'etofe de soie Rouge travaillée en or, par-dessus cette petite Veste une fort grande Veste d'une etofe magnifique à fond blan brodée en or et argent, elle etoit relevée d'un côté pr laisser voir la petite veste, et de l'autre elle descendoit jusqu'au dessous du genou, les Culotes étoient de satin cramoisi, par-dessus la grande veste il avoit une espèce de surtout de satin cramoisi avec de l'argent, et pardessus le tout un manteau bleu doublé de satin cramoisi galonné d'Or superbe. Quand il se presenta au Théâtre beaucoup de gens se mirent à rire et je fus du nombre, il avoit une grande barbe blanche qu'il rajusta une ou 2 fois, et un Certain air Comique, mesme dans les endroits les plus tragiques. Les Dames étoient fort magnifiques, je vis à la Comedie une jeune me Rilliet fort jolie qui a joué le Rolle de Palmire dans Mahomet, elle paroit fort aimable. Elle est Normandie en son nom, je vis mlle Galatin Begon qui a de grands traits, de beaux yeux pourtant. […] Mr de Courbon dit à mon oncle, mr vous avés une Jolie niece bien faite, elle a de la beauté cette fille là. […].

-Cette lettre, parmi beaucoup d'autres, montre Charlotte bonne maitresse de maison, soucieuse d'ordre et d'économie domestique.

-Ainsi s'achève l'année 1760 : Charlotte souffre sans doute des absences et plus encore peut-être des silences de son mari ; la vie trépidante auprès de Voltaire et de ses invités l'en distrait cependant. Voltaire résume ainsi cette saison qui a probablement été la plus brillante de toutes ses années genevoises : « Je me suis fait une petite souveraineté en poussant à droite et à gauche. J'ai fait tout ce que j'ai voulu. Je me suis arrondi, je me suis fait indépendant, et par-dessus le marché j'ai rendu le Pompignan ridicule ; je n'ai épargné ni faquins de jésuites ni faquins de convulsionnaires. Il est bon qu'il y ait des gens comme moi dans le monde. Mais pour jouer ce rôle, il faut être vieux, libre, hardi, et bien en cour sans en approcher. Aussi j'ai tout cela, et il ne me manque que de vous embrasser. » (D9341, à Mme de Fontaine, 22 octobre 1760).

1761

25 [janvier 1761]

[61-64] Lundi matin tome 1er.

Je ne vous écrivis pas hier au soir, mon cher ami, parce que je lus en entier le premier volume de Rousseau dont je suis folle, mais vous ne perdîtes rien car je vis toujours votre figure à la place du héros, et trouvant tous les sentiments de Julie dans mon cœur, il me semblait vous écrire en lisant ses lettres, elle dit tout plein de choses que j'avais pensées et senties avant elle mais que je n'avais su rendre ; le commencement est peu de chose mais plus on avance, plus on a de plaisir, ôtez-en quelques trivialités, quelques propos hardis et quelque peu de physique, tout le reste est délicieux. Mais je ne m'aperçois pas que j'extravague de parler de moi et d'un livre dont on ne se soucie guère, mais ma justification est au bout, car en parlant de tout cela je parle de vous, et ne suis occupée que de vous et rapporte tout à vous, et je n'aime et ne puis aimer que vous, et pour toute ma vie. Il me semble vous entendre penser, « on sait tout cela, on vous dispense de le dire, ôtez-vous de là, vous m'ennuyez ». Je n'ai point encore votre lettre, en aurai-je une ? Oui, la charité fait faire bien des choses mais le plaisir et le tumulte en ôte le temps.

L'envie de Mme d[es Franches] d'aller à Lausanne fait rire tout le monde, on parle beaucoup aussi de la réponse que lui fit Mme d'H[ermenches] à la proposition d'aller avec elle, et on la dit fort jolie et fort maligne. Voilà des truffes qui m'arrivent, pour des faisans j'en désespère.

J'attends votre lettre pour emballer le turban. Je fais à trois heures une petite fugue pour aller voir Juste dont je vous donnerai ce soir des nouvelles ; je viens de donner un petit rendez-vous à Granger à la porte de votre chambre, je n'en donnerai jamais d'autre soyez-en sûr, si vous ne m'imitez pas vous aurez le mérite de l'invention et le remords de me mener au tombeau. Le bal Buisson [sera] le surlendemain de votre arrivée.
Je vis hier Mme Denis, le Chimène et la petite, elle souhaite que vous jouiez à Lausanne pour constater vos droits, mais si vous le faites vous ne pouvez vous dispenser de le faire à Ferney ou il y aurait de la mauvaise grâce. Adieu mon bijou, à ce soir, il faut s'habiller voilà midi adieu, adieu donc, ne me retiens pas, mais quelle fantaisie de ne vouloir pas me laisser aller, ah je suis la plus forte… Hélas non, me revoilà prise, sauvée, sauve !
Lundi au soir.
J'ai fait ma fugue, j'ai été voir Juste qui est très beau et bien portant mais mal logé, je suis revenue et me suis ennuiée car tu n'y étais pas.
Les caquets vont leur train, on parle toujours du voyage de la dame qu'on dit qu'elle fera sûrement parce que son mari en est au désespoir, les uns prétendent qu'elle voudrait donner la jalousie à son mari et qu'elle a poussé le manège jusqu'à lui faire dire par un tiers qu'elle avait des intrigues, d'autres disent qu'elle en cherche. Mlle B[uisson ?] a eu une prise terrible avec l'auditeur, ils se sont reprochés mutuellement leur Crom[melin] et leur Vernes… puis elle a calé, ne voulant pas perdre la maison. La petite Vincy lâche dit-on son mot tout comme une autre et triomphe du détachement de son mari, la Cramer joue la jalousie, elle soutient que son mari ne jouera pas et est sur le point de se désoler s'il le fait. Elle dit qu'on trouve votre partie ridicule à cause des gens qui la composent, parlez-moi des gens qui ne jouent rien, qui disent ce qu'ils pensent et marchent devant eux, cela tient lieu de qualités aimables. Aime-moi quoique je sois franche et bête, comme nous ne sommes qu'un et que tu as de l'esprit pour deux, c'est bien assez. J'ai reçu ton petit petit billet qui m'a bien réjouie, tu recevras le turban, les truffes et les poulardes mais point de faisans, dont je suis bien fâchée. Le bal Buisson de mercredi en huit, je suis sur la liste mais ne compte pas y aller, le plaisir m'ennuie et tout hors de toi me déplait. Engage M. Juste à venir voir le coup d'oeil, tu le lui [sic] mèneras et il repartira après s'il veut. Ne t'informe pas du valet de Cheseaux, il y en a un autre dans la maison. On a tué à coups de couteau un homme cette nuit à Saint-Gervais. Adieu, bonsoir voilà une heure qui sonne et je tousse, mon Dieu il n'y a que deux jours que tu es parti, si tu n'avais comme moi qu'un objet tu serais bien malheureux, et si tu n'es pas le plus dur de tous les mortels tu dois m'aimer, j'aurai demain une lettre, il vaut autant me tuer que de manquer un courrier, je t'en avertis, songe aux rentes viagères, adieu, bonsoir ou bonjour car sûrement il n'y a point de nuit où tu es.
Me voilà levée et derechef ennuyée, les jours me paraissent des ans, on dit que Rilliet va à Berne et vous confie sa femme pour la ramener, voilà mon pauvre ami les choses de la vie, tu fais quelquefois garder les manteaux et quelquefois tu les gardes, chacun à son tour Robin Turelure. Tu ne te douterais pas que mes plaisirs fussent préférable aux tiens, il n'y a cependant rien de si vrai. Mme d[es Franches] vient de me faire dire par mon papa qu'elle viendrait passer ce soir l'avant-veillée ici, et moi confuse de l'honneur, et reconnaissante de la grande amitié quelle me porte, je verrai si elle me parle de son voyage et en qualité de ta confidente je serai discrète et amicale. Puisque je te conte mes plaisirs conte-moi les tiens et

tes remarques, mets ton âme sur ta main et ma lettre dans le feu, elle n'est pas faite pour être sur une cheminée et tu sais bien que tu n'as point de poche. Fais mille amitiés à tout le monde, remercie-les de leur amitié et dis-leur que je la leur rends avec usure, peins-moi la mine de la marquise avec la petite, lequel des Genevois a été digne de la trouver belle ? Je t'envoie une lettre de Burnier n'ayant pas voulu l'ouvrir et ne voulant savoir tes affaires que quand tu me les dis.

Adieu cher mimi, j'ai honte de t'ennuyer si longtemps, tu as un bon moyen de m'en punir, c'est celui de m'écrire peu et de revenir tard, mais une âme généreuse comme la tienne ne tue pas la personne qui lui met les armes à la main, adieu, aime-moi ou ne m'aime pas, je ne cesserai jamais de t'adorer. La marmaille va bien, aime-la un peu. Ah mon Dieu que ma chambre est grande et la tienne vide, on est bien fou de se marier, on ne peut plus vivre seul, la règle n'est pas générale car toutes les femmes ne sont pas la tienne.

-Une admiratrice de Rousseau à deux pas des Délices… Plus d'une Genevoise parait avoir éprouvé le même enthousiasme : Mme Gabriel Cramer Delon écrivit à Rousseau : « Il faut, dites-vous, des romans aux peuples corrompus ; je rends grâce, Monsieur, à cette bienheureuse corruption puisque nous lui devons celui que vous venez de lui donner. » Méfiant envers ce qui venait de l'entourage de Voltaire, le philosophe lui répondit très froidement (Cramer 45, 47).

-Voltaire commençait lui aussi à lire la Nouvelle Héloise qui venait de paraitre ; il éreinte aussitôt l'ouvrage, cela va crescendo : « Je parcours un roman du citoien de Genève moitié galant, moitié moral, où il n'y a ni galanterie, ni vraie morale, ni goût » (D9566, à Thoulier d'Olivet 22 janvier 1761). « Point de roman de Jean Jacques s'il vous plait ; je l'ay lu pour mon malheur ; et c'eût été pour le sien si j'avais le tems de dire ce que je pense de cet impertinent ouvrage » (D9573, à Damilaville et Thieriot, 25 janvier). « Et le roman de Jean Jacques ! A mon gré il est sot, bourgeois, impudent, ennuieux, mais il y a un morceau admirable sur le suicide qui donne appétit de mourir » (D9575, à d'Argental, 26 janvier). « Avez-vous lu le roman de Rousseau ? Si vous ne l'avez pas lu, tant mieux. » (D9655 à Mme de Fontaine, 27 février). « On est icy entièrement de l'avis de l'auteur du journal Enciclopédique, sur la nouvelle Hèloïse. On la regarde comme un mélange monstrueux de débauche et de lieux communs de morale, sans intrigue, sans évênements, sans génie, sans intérêt. » (D9677, à Pierre Rousseau, éditeur du Journal Encyclopédique, 10 mars).

-Constant, comme tous les Genevois, avait dans son portefeuille des contrats de rente viagère émis par le Trésor royal de France ; placés sur la tête de sa femme, ils perdraient à son décès toute valeur. Il dira dans son testament avoir été ruiné par deux « billets solidaires », placement à haut risque inventé par des agioteurs genevois qui fera fureur peu avant la Révolution.

-Le Chimène est Auguste Louis, marquis de Ximenès (1726-1817), qui séjournait alors à Genève ; il envisagea d'acheter Tournay en indemnisant Voltaire des dépenses qu'il y avait faites (D9649). Du Pan l'exécute en quelques mots : « Ce marquis de Chimene qui a mangé son heritage paternel, et dont le maternel est saisi par ses creanciers, a offert sa main à Made Denis qui ne s'est pas soucié d'etre Marquise, c'est un homme sans considération dans le monde. » (23 décembre 1761). Voltaire l'accusera d'avoir subtilisé, avec la complicité involontaire de Mme Denis, le manuscrit des Campagnes de Louis XV. Auteur de quelques tragédies, il fut un candidat malheureux à l'Académie française. La Correspondance littéraire de Grimm l'éreinte ainsi : « M. le marquis de Ximenès, ancien mestre de camp de cavalerie, que nous prononçons Chimene, vient de faire une nouvelle édition de ses Œuvres. […] Avec de la naissance et une fortune plus que suffisante, M. de Ximenès n'a jamais su être qu'un homme ridicule. Il a quitté le service avant d'avoir obtenu la croix de Saint-Louis. On l'accuse d'avoir mangé tout son bien avec des créatures et des espèces. Il a passé sa vie à faire de mauvais vers, puisqu'ils sont médiocres, et à jouer aux échecs au café de la Régence, et a fini par épouser la fille d'un homme de rien, et par vivre avec elle de rien et dans la misère. » (Tome 10, décembre 1772, p. 125).

-« La petite » désigne selon Perey et Maugras la nièce, ou crue telle, de Corneille que Voltaire a accueillie à Ferney (Cf. lettre 39).

26 [janvier 1761]

[34-35] Mardi à deux heures après minuit pour le moins.

C'est bien fou, mon tout beau, de ne se pas aller coucher à ces heures, mais il m'est impossible de ne pas causer un moment avec toi, c'est le seul moyen de dormir, m'imaginant que tu es là. Je suppose que tu danses actuellement et ne t'envie pas ton plaisir, le seul que je voulusse te prendre, c'est celui d'être avec toi.

Mme des Franches sort d'ici, elle a soupé avec nous, son mari, Jaquet le capitaine et Turrettin Trembley, elle s'est aigrement disputée avec son tendre époux sur le voyage, ils ont soutenu l'un avec aigreur vive et l'autre avec aigreur froide, lui qu'elle ne le ferait pas, l'autre qu'elle le ferait sûrement, la conversation s'est échauffée et l'on a découvert qu'elle avait fait réchauffer sa maison de Bossey pour y aller jeudi, disait-elle, tuer ses cochons, mais tu comprends bien que c'était pour aller plus loin, ainsi tu peux t'attendre à la voir arriver avant ton départ. Même sans femme le mari a boudé le reste de la soirée, et la femme a été fort aimable.

Nous avons disserté le Rousseau dont tout le monde est transporté comme moi, ah l'adorable ! Que de raison et de verité, tu es digne de le lire et de l'aimer et moi de t'adorer, c'est bien indigne qu'il n'y ait pas des postes tous les jours quand tu n'es pas avec moi, je ne sais rien de toi depuis dimanche, encore, quel pauvre petit mot, si je n'ai pas demain huit pages je mourrai, je t'aime trop, oui trop, tu as beau rire et sentir qu'il ne peut y avoir du trop, c'est pourtant vrai, car tu ne t'en soucies guère et ça me tourmente, adieu, bonsoir, je vais me coucher avec ton image, crois-tu que ça me fasse dormir ?

Mercredi matin.

Non mon poulet, je n'ai pas pu dormir et me suis mise à pleurer comme une folle en entrant au lit, tu me manques quand tu n'y es pas, tu es bien ma bonne Fanchon et je suis toute aussi enfant que Rosalie, ma mélancolie m'a menée à des réflexions sur moi et sur le monde, c'est bien peu de chose que tout ça, j'ai un tour d'esprit malheureux, rien ne me fait plaisir et tout m'inquiète, je vois les defauts des autres, les blâme et passe rapidement sur les miens qui en ai cent fois plus, j'ai pourtant une qualité, c'est celle de ne rien jouer, j'ai de l'humeur, je querelle mais j'en reviens d'abord, et comme je ne sais rien cacher on peut me ramener. Ce ménage de hier m'a fait prendre horreur des maris et des femmes, au nom de Dieu ne soyons jamais ni l'un ni l'autre, toute partialité à part, les hommes valent encore mieux, et le sang-froid est pire que l'emportement. Mon Dieu, cette poste ne vient point, est-ce toi qui as ordonné à cette maudite porteuse de me faire enrager ? Non, car tu n'es pas barbare, mais tu as peut-être fait comme pour toi qui ne fais jamais prendre tes lettres le soir, et tu ne te doutes pas de mon impatience par ta tranquillité, eh bien oui, ne m'en fais pas un crime, je suis vive et c'est de toi que je dois recevoir une lettre ; qu'est-ce qu'il a d'extraordinaire pour lever les épaules, est-ce ma faute si tu es aimable et si j'ai assez de sens pour le connaître, si je t'adore, si je meurs quand tu es absent ? Reviendras-tu dimanche ? Mais voyez cette sotte qui s'était promise de ne pas le demander, je veux mettre ma langue sous la clef et la perdre pour n'être pas tentée de m'en servir. J'ai une grâce à te demander, c'est de ne pas aller à Lallex, tu es fatigué, il fait un froid abominable et tu ne peux pas réparer la peine ni par le sommeil ni par

la tranquillité, si tu m'aimes donne-m'en cette marque, si tu n'avais pas fait ce voyage tu n'y serais pas allé exprès, envoies-y Saint-Jean avec tes ordres.
Monsieur, point de lettre et il faut envoyer celle-ci, n'aurais-tu pas écrit ?

-Gédéon Turrettini allié Trembley (1723-1782), professeur de philosophie, futur conseiller et syndic, il sera l'une des meilleures perruques du Petit Conseil.
-Le ménage Perrinet des Franches, qu'on voit ici se disputer à propos d'un projet de voyage, celui peut-être qu'elle a d'aller à Berne dont parle Du Pan (note à lettre 15), finira par se séparer, la coquette se convertissant à une vie simple et toute retirée du monde (lettre 57).
« Un tour d'esprit malheureux, tout m'inquiète » : ces mots reviennent souvent sous sa plume ; en dépit de tous ses dons, Charlotte doute profondément d'elle-même, et Samuel ne fait rien pour l'encourager.
« Ne pas jouer » signifie ici être sincère, ne rien dissimuler.

27 [janvier 1761]

[65-66] Jeudi matin.
Je sens bien mon cher ami que la réponse de votre billet doit être courte, bien écrite et polie, aussi tâcherai-je de m'y conformer. Pour répondre d'abord au premier article, je vous dirai que je ne suis ni gaie ni philosophe, que je ne trouve de plaisir qu'à penser à vous, et à lire l'adorable Rousseau, qu'il ne m'est pas entré dans l'esprit de sortir pour aller d'une maison à l'autre, ce qui m'ennuierait fort, la paresse étant ma passion dominante elle me tient lieu de plaisir, et je n'en cherche pas d'autres. Je ne crois pas que votre absence m'ait engraissée, du moins ça n'est pas sensible encore à l'œil, mais je me flatte d'en recevoir des compliments si vous renvoyez votre retour ; par rapport à ma santé je ne souffre point, j'ai toujours un peu de toux, ce qui arrive ordinairement au bout de six semaines a paru avant-hier et disparut aussitôt, je compte envoyer chercher Cabanis pour suppléer au docteur que je n'ai point vu. J'ai mille grâces à vous rendre de l'intérêt que vous prenez à moi, je suivrai vos avis et deviendrai sûrement de sang-froid sur tous les articles ; j'ai exécuté vos ordres vis-à-vis du voiturier auquel je viens de donner une carte pour se faire payer à Braillard.
Je reçus hier une lettre à votre adresse qui avait petite mine, je pris la liberté de l'ouvrir me doutant d'où elle venait, effectivement elle était de votre vigneron de Lallex qui vous donnait avis qu'il ferait partir votre vin hier, puisque vous y avez été vous y aurez mis ordre.
J'ai appris par Mme Cramer que vous étiez avec son mari logés chez Mme votre mère, que vous vous amusiez fort bien et qu'on cherchait à vous retenir, tout cela ne me surprend point, il parle beaucoup du bon accueil qu'on lui fait et dit des choses fort tendres à sa femme, il a fallu qu'elle me montrât la signature de sa lettre pour me persuader qu'elle fût d'un mari. Il dit encore que Mme de Saconnay n'est point avec vous et l'on dit ici qu'elle attend Mme des Franches pour y aller avec elle. Elle ne dit point si les Genevois joueront la comédie, c'en est apparemment le secret.
Adieu mon cher ami, conservons notre amour de sang-froid et nous serons toujours heureux, je viens d'apprendre qu'il n'y avait point de courrier aujourd'hui, ainsi ma lettre attendra demain dans mon bureau, faites agréer mes honneurs à Madame votre mère et mes amitiés aux autres, particulierement à Mme d'Aubonne qui a la bonté dites-vous de se souvenir de moi.

Vendredi matin.
Il est donc vrai que vous m'aimez un peu, du moins le dites-vous, j'aime tant à le croire que je ne chercherai pas à l'approfondir, je viens de recevoir votre lettre qui est un peu plus en vie que les précédentes, il s'en est peu fallu qu'elle ne parvinsse pas à ce qu'a dit le courrier qui l'a apportée ; j'avoue que je n'ai pas encore assez bien profité de vos leçons pour que cela me fût indifférent.
Mme Gallatin Rolaz a fait un fils hier fort heureusement, le bal Buisson renvoyé de huit jours et la Rieu et son frère en chemin pour Lausanne, voilà toutes les nouvelles, oui mon ami, je vous ai toujours pour objet en lisant le cher Rousseau, je ne crois pas que le titre de mari en soit un pour que je ne doive pas vous aimer et ce n'est pas assurément ce qu'il enseigne, nous serions bien heureux d'être aussi vertueux que Julie et son amant quoi qu'ils aient fait une faute, ah qu'il trouve bien le secret de la faire oublier ! Dites à Rilliet de ma part que ce livre est superbement magnifique, les autres expressions étant trop faibles pour le louer, quand il voudra nous partirons ensemble pour aller remercier Rousseau, si je connais bien Mme d'Aubonne elle doit en penser comme ça et je crois qu'elle fera volontiers le voyage. Il va en donner un autre sur l'Education, ah que je m'en réjouis. Votre vin est arrivé à bon port, Braillard a mis ordre à tout, adieu mille fois, oubliez que vous êtes mon mari puisque vous ne pouvez m'aimer sous cette relation, les enfants se portent bien.

-Naissance le 29 janvier 1761 d'Albert Gallatin, fils de Jean et de Sophie Albertine Rolaz du Rosey. Très tôt orphelin, élevé par Catherine Pictet, sœur du Géant, amie intime de sa mère, il quittera Genève avec un ami en 1780 pour passer aux Etats-Unis où il fera, après des débuts difficiles, une brillante carrière : représentant de la Pensylvannie au Congrès, secrétaire au Trésor, négociateur de la paix de Gand, ministre à Paris et à Londres, il est décédé à Astoria le 12 août 1849.
-Sur la famille Rieu cf. la lettre 30.
-Emile ou de l'Education paraitra en 1762 ; l'ouvrage, avec le Contrat Social, sera, sur ordre du petit Conseil où siégeaient Marc et Isaac Pictet, brûlé par le bourreau au mois de juin ; Charles Pictet, colonel au service de Hollande, sera « grièvement censuré » et suspendu du CC pendant un an pour avoir, dans une lettre dont il encouragea imprudemment la circulation, blâmé cette décision qu'il attribuait, non sans quelque raison, à l'influence de Voltaire et du parti français. Tous les parents de Pictet dans le Conseil n'ayant pu y siéger, un Conseil ad hoc dut être constitué, ce pourquoi le jugement fut regardé par les partisans de Rousseau comme entaché de nullité. Cette affaire marquera le début d'une agitation politique grandissante entre le parti des Représentants, hostile à l'oligarchie, et les partisans de celle-ci, appelés Négatifs. Pictet correspondra pendant plusieurs années avec Rousseau qu'il engagera en vain à venir séjourner dans sa propriété de Cartigny. (Cf. <www.archivesfamillepictet.ch> : Les Pictet dans la correspondance de Voltaire, Rousseau et d'Alembert).
-« La Reforme ne permet pas les bals de nuit, on les commence à trois heures et on les finit à dix, cela est tres bien pensé pour l'economie, parce qu'en sortant du bal on fait de grandes parties de soupé qui ne coutent rien. Il est aussi defendu de servir des viandes dans les bals, mais les petits patez ne sont pas de la viande, et l'on en mangea samedi que quarante douzaines, trente douzaines de tartelettes etc. On a dansé dans tous les quartiers de la ville, dans le notre on a la fureur des soupez » (Du Pan, 25 janvier 1763).
–Marianne Wurstemberger, de Berne, femme de Marc Frédéric Charles de Saconnay (1714-1788), sgr de Bursinel, gouverneur de Payerne, ultimus stirpis. (Cf. la note à la lettre 15).
–Mme d'Aubonne : Louise Françoise de Saussure Bercher (1726-1796), amour malheureux de Philippe Constant (note à la lettre 19), femme en 1754 d'Etienne d'Aubonne (1709-1759) ; elle se remariera en 1767 avec Jonathan Polier sgr de Corcelles-le-Jorat. (RGV III 170).

28 [printemps 1761]

[30-31] Mardi au soir.

J'écrirais à mon mari, moi, une femme comme moi, une gentilhommesse suisse ? Pour qui me prenez-vous, je ne suis pas tout à fait aussi provinciale que vous l'imaginez, et quand cela serait moins bourgeois, je ne le ferais pas mieux ; écoutez mon histoire et vous verrez si j'ai tort.

J'ai un mari, assez joli à la vérité, c'est à dire suivant les passions qui l'agitent, un propos tenu en sa présence qui a le tort de lui déplaire, une légère contrariété, une esquisse de dépendance, même pour les ménagements nécessaires à sa santé, un moment d'ennui le rendent méconnaissable, il a beaucoup d'esprit, de finesse de conception, de légèreté, il sait tout ce qu'il faut pour paraître avec avantage dans quelque lieu qu'il soit placé. Que croyez-vous qu'il fait de tout cela ? Rien pour le plus souvent, il est vrai que quand il veut s'en donner la peine, il est délicieux, mais il a un fond d'amour-propre qui lui fait trouver les autres indignes de l'écouter, ainsi il ne montre son esprit que quand il en a une indigestion, ce qui grâce au ciel lui arrive pourtant quelquefois, d'où vous pouvez conclure qu'il ne faut pas lui en tenir compte. Du reste il a l'âme belle, il est compatissant, bienfaisant, tendre par sauts et par bonds au moins avec sa femme, discret, sincère, vrai, et concilie à tout cela un peu de dissimulation qui ne gâte pas ses bonnes qualités dans le fond, mais un peu dans la forme, il a une espèce de gloire ou de bon ton qui lui fait trouver indécent que je lui témoigne en public l'attachement que j'ai pour lui, chacun a ses indigestions, il en a d'esprit et trouve mauvais que j'en aie de sentiments, j'en aurais une bien forte d'écriture, si ce n'était pas me compromettre je lui dirais volontiers un petit mot, mais il m'a déclaré qu'il ne m'écrirait pas et ce serait me dégrader que de faire le premier pas ; attendons avec dignité, c'est le moyen de lui plaire.

Pourquoi lui plairai-je, ai-je de quoi avoir cette prétention ? Examinons, je suis brune, maigre, je n'ai point de gorge, la main sèche, de gros sourcils, l'air rude, je suis parfois aigre, il est vrai que quand c'est avec lui j'en suis fâchée le moment d'après, mais il n'est quelquefois plus temps, je ne suis ni amusante, ni gaie, je sais peu de choses, je suis soucieuse et inquiète, mais je l'adore ; il faut donc que ces défauts soient indéracinables ou qu'il n'ait pas travaillé à les déraciner, car il n'y a rien au monde que je ne fisse pour lui, je fais mon unique bonheur du sien et quand je manque, c'est ou la vivacité de mon tempérament qui m'emporte, ou ignorance ; gardez-vous bien de lui montrer cette lettre mais tâchez de savoir ce qui lui déplait et aidez-moi à le corriger. Puisque nous sommes sur le ton de la confidence, je vous dirai que j'ai peur à tout moment de le perdre. Après tout ce que je viens de vous dire, vous pouvez juger aisément qu'il n'y a pas trop là de quoi le retenir, le devoir est une plate chose, je n'en voudrais pas, il n'est pas douteux qu'il ne trouve à se placer, il faut qu'il aime, il n'est pas assez frivole pour s'en passer et il y a une certaine femme qui lui en veut qui est composée de ressorts qu'elle fait jouer de tant de façons qu'on lui échappe rarement ; je ne dis pas qu'on ne s'en dégoûte, ses rênes ne valent pas son filet mais je mourrais s'il y était pris.

Voilà mon histoire, jugez-moi et conseillez-moi, je vais me coucher et prier Dieu de me le garder tout entier, car sans son cœur, la mort, voilà mon souhait. Bonsoir, la nuit m'a donné conseil, je crois qu'il faut lui écrire, peut-être ne me lira-t-il pas, mais que faire ?

Vous avez eu mon cher ami une cruelle chaleur pour votre voyage, j'ai bien peur qu'elle vous fasse mal, au nom de Dieu n'allez pas à Lallex à pied, une maladie est bientôt prise, ou si

vous le faites que ce soit à sept heures du soir, donnez-moi des nouvelles de votre mère et remettez-lui ce billet, ne m'oubliez pas auprès des d'Hermenches, comment s'est passé le tête-à-tête du cabriolet ? Mais à propos, vous ne devez pas me répondre ; j'ai reçu le velours d'Utrecht, le dessin n'est pas trop joli, nos enfants se portent très bien, mais c'est assez vous ennuyer, -comment, déjà onze lignes, ah c'est abuser de votre patience.
Ce mercredi matin.

-Il est curieux que ce double portrait, sur le mode indirect que Charlotte affectionne et dont Constant semble s'être plaint (lettre 30), n'ait pas été fait plus tôt ; la mention des enfants ne permet pas de dater cette lettre d'avant 1761.

29 [printemps 1761]

[54-55] Vendredi à 2 heures après midi.
Ma lettre est partie à midi, il est deux heures et il faut absolument que j'en commence une autre, n'en sauriez-vous point la raison ? Elle est toute simple mon cher ami, c'est que je suis moi, hélas oui mon cher ami, c'est cela. Vous devez vous être bien amusé en voyage, la lettre de la Cramer est à mourir de rire, votre voyage suivant la description mérite mieux l'impression que celui de Saint-Cloud. […]
Vous ni elle ne dites rien de la marquise, est-elle fâchée de se retrouver chez elle tout bourgeoisement avec sa famille ? Ah bon Dieu, que la parenté m'excède, point de gens titrés point de Résident, deux jambes droites et du rouge que ce qu'il en faut pour n'être pas pâle, mais tout cela est d'une maussaderie à donner des vapeurs. J'ai vu ce matin Delon, sa sœur est au mieux, son beau-frère part demain pour aller jouir du fruit de vos travaux, Mme de Loys a un peu mal, on espère qu'elle sera bientôt délivrée, ma mère demande à la vôtre des aiguilles de tapisserie qu'elle lui a offertes dont elle ne fait rien, Pellissari s'attache au prince qui est ici moyennant cent louis, il est allé remercier le père. Voilà qu'on m'appelle, adieu à ce soir, à demain puis à mardi sans faute, prenez-y garde, adieu mille fois.
J'ai vu mais très bien vu le théâtre et les comediens, c'est à dire un échafaudage, un directeur noir comme un Espagnol, cinq ou six danseurs ou danseuses et celui qui fait les rôles de paysans ; ils disent que le reste est en chemin et que la troupe est fort bonne, je le souhaite plus que cela n'en a la mine, enfin cela sera toujours drôle, ils promettent tragédie, comédie, opéra comique supérieur, ballet délicieux, un orchestre divin, un détachement des invalides du fort de l'Ecluse avec un officier en tête, la troupe est de 40 personnes tous bons dans leurs genres, il n'y a pourtant aucun nom connu, cela ira à la fin du mois prochain jusqu'à la mi-novembre quand ils devraient se ruiner, espérant faire une grande fortune ; l'année prochaine ils comptent passer l'hiver en Suisse et à Dijon.
Mais c'est assez parler des autres, un peu de nous à présent, comment supportez-vous l'absence ? Assez gaiement ce me semble, pour moi je meurs d'ennui, la moitié de moi me manque, que veux-tu que l'autre devienne, je n'ai rien trouvé de mieux pour ne pas sentir la douleur de l'amputation que de dormir, alors tout est anéanti, cela vaut mieux qu'une demi existence. Mardi, mardi sera le triomphe du polype, les morceaux se rejoindront et reprendront une nouvelle vie, ah si jamais tu me quittais ! Un sommeil éternel, mais non, tu

n'es pas barbare, tu crois peut-être que je t'en conte, point du tout, de l'abondance du cœur la bouche parle, je ne suis occupée que de toi, je ne vois que toi, je vais, je viens et je ne trouve personne car personne n'est quelqu'un vis-à-vis de toi ; voilà des vérités que j'aimerais bien mieux te dire qu'écrire, n'aimerais-tu pas mieux les entendre ? Dis-moi que oui par charité, quand même tu ne le penserais pas, si jamais tu me trompais, fais-le si bien que je ne m'en doute pas, ou tue-moi pour m'éviter les souffrances. Comme je veux t'écrire encore un mot demain, je garderai ce morceau de papier, tes lettres danseroient bien lestement un ballet dans les miennes, n'en as-tu point honte, adieu, c'est assez te punir.
Samedi matin.
Il faut que je sois bien bonne pour te pardonner de n'avoir pas mis « je me porte bien » dans une feuille de papier, mais on aime les amis avec leur defauts, c'est pourtant pousser la maxime un peu loin que de les aimer sans qu'ils vous le rendent, mais je te pardonne tout pourvu que tu me dises beaucoup de choses dimanche et que tu reviennes mardi, dis-moi précisément où vous comptez diner, si vous partez matin, si vous arriverez tard, en un mot tout ce que vous ferez par raison, adieu ne m'oublie pas.

-Lettre écrite au début de juin : Jean Samuel de Loys, fils de Jean Louis allié Cramer, est né à Genève le 10.
-« Le voyage de Paris à St-Cloud par mer et retour de St-Cloud à Paris par terre », de Louis Balthazar Néel (1695-1754) avait paru à La Haye en 1748. On allait jadis à la foire de St-Cloud, du 7 au 22 septembre, par la « galiote » ou les « bachots » et à la nuit close, on en revenait par le bois de Boulogne (Grande Encyclopédie). Cette citation prouve encore une fois que Charlotte avait des lettres.
-On ne sait quelle marquise est de retour. S'agirait-il de Mme de Langallerie ? Charlotte parait opposer une fois de plus Lausanne à Genève.
-Il semble que Samuel soit parti en compagnie de Mme Gabriel Cramer que son mari va rejoindre ; Delon, frère de Mme Cramer, est sans doute un fils de François, de Saint-André en Cévennes, BG 1721.
-Charlotte signale l'arrivée à Genève de la troupe itinérante du Français Jean Baptiste Sarny qui venait d'acheter pour 20 Louis d'or, le 23 mars, au Piémontais Damazio son privilège, tenu du comte de Tavannes, commandant en chef de la province de Bourgogne, de bâtir un théâtre à Châtelaine, village français proche de Saint-Jean à quelques pas de la frontière. (AEG notaire Etienne Fornet XXV 211). Voltaire était au courant de ce projet, qui écrit déjà le 27 février à Mme de Fontaine : « Nous allons avoir une troupe de bateleurs auprès des Délices ; ce qui fait deux avec le nôtre. » (D9655). On dut inspecter la solidité de cette salle, « un échafaudage », bâtie peut-être pour une seule saison (D9819, 14 juin). La troupe de Sarny partit « après la Toussaint pour aller à Berne. » (Ariane Girard : Les théâtres de la région genevoise au temps de Voltaire, in Candaux-Deuber-Pauli p. 89 ss et note 74) Cette salle sera remplacée en 1765 par un bâtiment guère plus convenable auquel succéderont de vrais théâtres édifiés en 1771 et 1779. (Ibid.). Il n'en sera bâti un en ville qu'en 1766, près de la porte Neuve, pour distraire les plénipotentiaires français, bernois et zurichois (les « médiateurs ») appelés à réformer les institutions de Genève paralysées par l'obstruction du parti des représentants, hostile à l'oligarchie. Il brûlera en 1768.
-Le fort de l'Ecluse ou de la Cluse barrait le cours du Rhône en aval de Genève ; en temps de paix sa garnison se composait d'invalides.
-Je n'ai pu identifier le membre de la famille Pellissari dont il s'agit, ni le prince auquel il s'attache. Louis Eugène prince de Wurtemberg, duc régnant 1793-1795 a fait plusieurs séjours à Renens, la Chablière et Montriond de 1763 à 1767 (Sévery).
-Le triomphe du polype fait allusion à la découverte par le Genevois Abraham Trembley (1710-1784), de la régénération animale : si l'on sectionne l'hydre d'eau douce, ou polype, chaque morceau régénère une hydre complète. (Mémoires pour l'histoire des polypes, quatrième mémoire, opérations faites sur les polypes et les succès qu'elles ont eu, Leyden 1744).
-« Races de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses, méchants comme vous l'êtes ? Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. » Charlotte a déjà cité à la lettre 21 ce verset de Matthieu (12, 34).

30 [printemps 1761]

[58-59] Onze heures du soir jeudi.

Nous arrivons de chez Mme d'Aubonne, c'est à dire nous avons soupé entre deux, elle était rayonnante, ayant fait sa barbe à neuf, son menton n'était que d'un bleu céleste, on lui avait prié pour l'amuser un peu le Syndic Turrettin, sa chère moitié, M. Mussard et Mlle de Jossaud, dont elle avait l'air très réjouie, Mlle Rieu en corset blanc se donnait un air de bergère à faire fuir les bergers et les moutons, ce n'était pas précisément des cheveux flottant sur un col d'albâtre, mais une queue de cheval sur un mouchoir sale, je ne l'ai encore jamais vue si singulière, pardonnez ma méchanceté en faveur de ma surprise, on n'est point fait à une pareille figure, vous qui êtes bon comme un agneau, vous allez désapprouver mes portraits mais je ne saurais qu'y faire, pourquoi m'avez-vous mis en goût du beau ?

Vous allez voir sans doute Chapeaurouge à son passage, il va à Yverdon voir la pauvre Turrettin qui a des accidents presque continuels qu'elle prend en compagnie, n'ayant plus d'avant-coureur, ce qui effraye tout le monde. J'ai été fort sensible à la peine que vous avez prise de me faire part de votre heureux voyage, je comprends fort aisément comment vis-à-vis de moi l'estomac a rang avant le cœur, d'où je conclus que je suis à manger pour un aveugle. J'irai demain en ville faire la commission de d'Hermenches où je finirai ma lettre. Ne voulant pas pousser l'indiscrétion plus loin pour ce soir, sachez s'il a reçu la chaise. Bonsoir Monsieur, je ne vous aime pas, au moins voyez-le à ma lettre, parie que si, parie que non, non mon cher ami, je ne veux point vous aimer en aveugle, vous y perdriez trop, je vous adore parce que vous êtes adorable, je ne vois vos petites négligences que parce que vous avez tout ce qu'il faut pour être parfait et que si vous étiez un peu moins froid vous feriez tourner la tête à tout le monde, ce n'est point la prévention qui parle mais la vérité. Votre lettre se promène de mon cœur à mes yeux qui se sont trouvés tout mouillés sans que je m'en doutasse.

Je suis dans la boutique de la pauvre Ginestre dont le frère se meurt, j'ai fait la commission de votre frère dont j'ai lieu de croire qu'il sera content. La Corbière n'avait que des horreurs, faites-vous rembourser, je doute que l'on veuille reprendre la robe, d'ailleurs seriez-vous sûr qu'elle fût contente du troc ? Mme d'Aubonne compte que vous ramenerez Saint-Cierge mardi, elle veut rester jusqu'à dimanche qu'elle viendra à Saint-Jean. Voilà une lettre de la Cramer qui arrive mais elle est à ma mère. Si vous ne revenez pas mardi vous me trouverez morte. La comédie à Châtelaine [commence] tout de bon à la fin du mois prochain. Nous dînons dimanche chez les Jaquet, on se désole de ce que vous n'y êtes pas. Mon beau Monsieur, vous êtes fâché de votre portrait, je voudrais bien que le mien le valût ; tu vas bien t'échauffer à Lallex, quoique j'aime l'argent j'aime encore mieux la santé, comment va l'estomac, si tu ne m'écris pas ce soir, au moins dimanche, nous pourrions bien vous aller au devant, adieu cher cœur, aime-moi en action comme en parole, les enfants se portent bien, dis de belles choses à ta mère.

Geneve ce vendredi matin.

-Mme d'Aubonne, déjà rencontrée, est née Louise de Saussure, Saint-Cierge étant son oncle David de Saussure, baron de Bercher.

-François Jean Turrettini (1690-1765), allié Mallet, premier syndic, c'est à dire le doyen des quatre en charge cette année là ; Pierre Mussard (1690-1767), conseiller, est un voisin des Délices, Mlle de Jaussaud l'une des quatre sœurs célibataires de Jean Louis allié Pellissari vu à la lettre 5.

-Julie (1726-1812), fille unique de Jean Louis Rieu, de Privas en Vivarais, BG 1708, passait pour une originale. Il ne faut pas confondre Jean Louis avec son frère Jean, le Mississipien qui l'entraina dans sa ruine, ni avec son neveu Henri Rieu (1721-1787), que Voltaire surnommait le corsaire. (Galiffe IV 537).
-Première mention de la fugue encore mystérieuse de Mme Jean Jacques Turrettini née Marie Sara Rilliet. Elle va errer pendant plusieurs années. Le Consistoire autorisera le divorce en 1765. « Je croirai sans peine tout ce qu'on debitera sur le compte de Made Turretin de Nidau, elle est incapable de résister à un homme : la derniere fois qu'elle a quitté Geneve on disoit qu'elle etoit grosse de Milord Mounstuard et autres et que son enfant seroit baptisé sous le nom de Milord et Messieurs. […] Je ne puis croire que Mr Norton ait épousé cette Dame Turretin, il n'est pas necessaire de cette ceremonie [sic] pour en jouir, la pauvre malheureuse (car elle est tres à plaindre) est destinée à mourir à l'hopital » (Du Pan, 2 mars 1766). « L'autre jour en presence de Made Cramer Dellon deux ou trois hommes dissertoient sur l'amour, et entre autre Turretin le Professeur cy devant mari de cette dame qui est a Nidau, et qui est aussi foible sur ce chapitre que sa femme est forte. Made Cramer ecoutoit sans mot dire, sur quoi quelqu'un lui demanda pourquoi elle se taisoit. Je suis, dit-elle, comme une devote qui entend prendre le nom de Dieu en vain ». (Du Pan, 6 avril).
-Plutôt que le périodique de ce nom publié à Paris (lettre 45), il faut entendre ici par avant-coureur le domestique qui, en voyage, préparait les étapes.
–Jean Ginestre, de Ste-Croix de Caderle en Languedoc, menuisier, fut reçu habitant le 20 août 1735.

31 [automne 1761]

[52-53] Lundi a minuit.

Pourquoi ai-je sommeil tous les soirs avec tout le monde, et point du tout quand il faut t'écrire, même trois jours à l'avance, car si je ne me trompe la permission m'en est interdite jusqu'à mercredi, jour où tu seras dans ton ermitage et où tu n'auras le plaisir du bel esprit que dans le passé et le futur ; comment pourrait-on faire pour te le rendre présent, des vers, une comparaison, un logogriphe ? Point du tout, tu t'es rincé la bouche à Vincy, par conséquent il ne faut plus manger, d'autant que le plat que je pourrais te servir serait des choux au lard qui causeraient une indigestion à quelqu'un qui ne mange que des petits œufs, des gelées et autres friandises de cette espèce. Mais il me vient une idée, si tu ne t'étais nourri de crème fouettée n'aurais-tu pas encore faim ? Oui, hé bien voici de quoi paître, ne va pas t'en rassasier au moins, tu sais qu'il faut toujours sortir de table à faim pour pouvoir y revenir le lendemain.

Mon cher ami je t'aime, je t'adore, je ne vis que pour toi et le moment le plus agréable quand tu es absent est celui où je t'écris, pense à ta pauvre Lolotte si tu ne veux pas qu'on te fasse revenir pour son enterrement, dis-moi comme tu as fait ton voyage, as-tu pensé que tous les pas que tu faisais t'éloignaient de moi et que mon cœur te courait après ? Je suis bien sage comme tu m'as dit, aussi je n'ai point été fouettée, mande-moi tout ce que tu fais, comment tu te portes, aie soin de toi et tâche de t'amuser.

Je soupai hier avec le docteur qui je crois ne serait pas fâché d'avoir une corbeille de tes raisins, ainsi adresse-lui en une bien choisie, ils seront bien employés. J'ai vu le pauvre Du Pan, il m'a percé l'âme de part en part, il était gras et bien portant il y a huit jours en comparaison, mon Dieu sa pauvre femme. Adieu, bonsoir, le papier se diminue, et comme il ne me serait jamais pardonné d'en employer deux feuilles il faut le ménager.

Mardi au soir.

J'arrive tout courant par la pluie pour causer avec toi, d'abord j'ai reçu une lettre de Pictet que je t'envoie, on me traite fort bien, on fait des plans pour ce que nous ferons ensemble l'été prochain et pour cet hiver, je prévois bien des désagréments dans cette rupture, car eux et le

public prendrons cette séparation pour cela ; puis l'avantage pécunier, d'un autre côté les scènes, l'humeur, la dépendance, tu me diras que je tourne comme une girouette et tu auras raison, on ne sait quel parti prendre et l'on prend presque toujours le mauvais, ce qui me fait te demander en grâce de répondre à Pictet que tu ne peux te décider qu'à ton retour, d'ailleurs on ne peut louer sans avoir vu et être convenu des réparation, ainsi je te supplie de le renvoyer à ton retour, d'ailleurs il me parait petit à 400 livres et cher et incommode à 500. Dès qu'il n'est que pour le printemps il ne se louera pas pendant l'hiver, ou l'on en trouvera un autre, ayant six mois pour en chercher, trouve je t'en prie mes raisons bonnes et compatis à mes faiblesses.

Nous avons diné aujourdhui chez le duc avec les d'Harcourt, les Tronchin Boissier, d'Albertas etc., nous en faisons autant vendredi à la Boissière, mardi chez les d'Harcourt et je travaille pour que ce soit ici jeudi. Je me flatte que si cette pluie continue tu resteras où tu es et qu'il y aura où que tu sois deux minutes pour moi, car je le mérite en trouvant les jours trop courts pour penser à toi et trop longs pour ne te point voir, voilà mon cher ange la vérité toute nue et dépouillée d'ornements, on ne cherche des fleurs que pour exprimer ce qu'on ne sent pas, crois qu'il n'y a que toi dans le monde qui me fasse aimer la vie et nos trois petits qui se portent très bien. Sara est revenue et tout va à merveille, je suis bien servie, il ne me manque que mon minon.

Voltaire a reçu des reliques qui lui ont été envoyées par le pape pour son église, en attendant elles sont éparses sur la cheminée, je compte aller à Ferney jeudi matin avec Mme d'Albertas, on y joue Mérope lundi, M. de Lauragais est parti, Mr de Montclar va arriver chez le duc et le vieux M. Bonnet est mort. Je m'en vais te laisser pour avoir place pour répondre à la longue lettre que tu m'as promise pour demain, je la recevrai en ville où j'irai voir Du Pan. Adieu, aime-moi au nom de Dieu et prouve-le en ayant bien soin de tout ce que j'aime le mieux.

Mercredi matin.

Je suis en ville où j'ai reçu ce que tu appelles une lettre et moi un billet, je m'étais bien doutée que tu resterais à Bossey jusqu'à ce matin, je suis bien fâchée que tu voyages ce matin par cette humidité, ménage-toi, pourquoi veux-tu aller demain à Lallex, ne serait-ce pas assez tôt vendredi ? Je me serais bien doutée que cette union de commande ne pourrait pas durer dans toute sa force, comment se peut-il que deux jolies femme à prétentions soyent cordiales de bonne foi, car je me doute que les deux filles ici n'y sont pour rien, l'une est toute unie et l'autre admire tout. Si l'on t'envoie des vers ou que tu en fasses, j'en demande un exemplaire, donne-moi je t'en prie de tes nouvelles, il n'y a encore rien qui m'intéresse davantage. On fait tant de bruit dans la boutique que je n'ai que des bras pour t'embrasser, prends garde car je t'étrangle. Du Pan est toujours de même, adieu minon, adieu Bijou.

-Logogriphe : « sorte d'énigme dont le mot est tel que les lettres qui le composent puissent fournir plusieurs autres mots ; on définit ces mots secondaires, et c'est par ces définitions qu'on s'efforce de deviner le mot du logogriphe » (Littré). Charlotte dira tirer du logogriphe oriental sa « pièce à tiroir » (lettre 33 ci-dessous).

-Fatigués des petites querelles domestiques, les Constant, Samuel surtout, envisagent de ne plus faire ménage commun avec les Pictet Cramer à Saint-Jean. Le parent qui leur propose un appartement ne peut être François Pierre dit le Géant, parti de Genève en juin 1761. On verra qu'ils habiteront cour de Saint-Pierre en 1762 et à Tournay en 1763.

-Jean Robert Tronchin (1710-1793), allié Boissier, CC, est depuis 1760 procureur général de la République ; il est aussi l'auteur des Lettres de la campagne, écrites en réponse aux Lettres de la montagne de Rousseau. Il ne doit pas être confondu avec son cousin homonyme, banquier à Lyon.
-Pierre Bonnet, né en 1681, CC 1709, est décédé le 5 octobre 1761 ; c'est le père du fameux naturaliste Charles Bonnet (1720-1793), allié De la Rive.
-Voltaire, qui avait démoli l'église de Ferney parce qu'elle obstruait la vue de son château, venait d'en faire bâtir une pour laquelle il sollicita du pape en personne et par l'entremise de Choiseul, ambassadeur de France à Rome, l'envoi de reliques ; celles-ci devaient aussi apaiser le courroux de l'évêque d'Annecy dont dépendait le bailliage de Gex. Besterman ad D10055 (Voltaire à Jean Ribote-Charon, 5 octobre 1761), cite en note ce passage de cette lettre de Charlotte. Cf. aussi D10069, aux d'Argental, 11 octobre : « Mr le Duc de Choiseuil m'a envoyé des reliques de Rome. Si je ne réussis pas dans ce monde, mon affaire est sûre dans l'autre. » Et D10061 (8 octobre) à Choiseul Stainville : « Ecoutez, rien n'a mieux réussi / Que votre sacré reliquaire, / Envoyé dans Fernnex de la part du st Père / Tout le peuple heretique en est fort en souci. / Chacun voit, chacun dit ici / Qu'en ma maison la grâce abonde, / Et qu'ayant du crédit chez vous dans l'autre monde / J'en dois avoir dans celui-ci. » Voltaire a fait encore d'autres vers sur ce sujet (D10067).
-Henri Clément dit le comte d'Harcourt (1703-1769), lieutenant général, fils cadet du premier duc et pair d'Harcourt ; lieutenant général, marié à Madeleine Thibert des Martrais, comtesse de Chiverny dont il n'aura pas d'enfants (E.S. X 133). Perpétuellement mourante, la comtesse d'Harcourt, dont il sera souvent question dans les lettres de Charlotte, est une patiente de Tronchin. Elle quittera Genève avec lui en 1766. « Made d'Harcourt se prépare pour le départ, elle fait tous les jours exercer ses domestiques à porter une de ses femmes dans la dormeuse, ou carosse de voyage, mais elle n'a pas encore osé sortir de son lit, quoiqu'elle se porte mieux. » (Du Pan 21 octobre 1765). « Le Docteur partira bientôt, et avec lui Mr et Made de Harcourt, c'est un malheur pour nous qu'ils s'en aillent et que Made d'Enville ait quitté Genève dans ces circonstances, ils sont au fait de nos affaires et ils jugent impartialement, ils eussent eté utiles auprès des mediateurs » (7 décembre).
-Louis Léon Félicité de Brancas (1733-1824), comte de Lauragais puis duc de Brancas. Grand amateur de théâtre, auteur en 1761 d'une tragédie, Clytemnestre, qu'il ne parvint pas à faire jouer. Membre de l'Académie des sciences. (DBF).
-Jean Pierre François de Ripert baron, 1769 marquis de Montclar (1711-1773) ; Procureur général au Parlement d'Aix en Provence (dont le duc de Villars était le gouverneur) ; protecteur des protestants et défenseur des droits des parlements (Didot-Hoefer).

32 [automne 1761]

[74-75] Jeudi minuit.

Te voilà sur ta montagne mon cher ami, du moins je m'en flatte car voilà la pluie qui pourrait contrarier ton voyage s'il était à faire, je ne t'écrivis pas hier au soir mon petit mot ordinaire parce que j'avais la migraine, mais elle ne m'empêcha pas de penser à toi bien tendrement.

Je fus hier à la comédie, on joua le Devin du Village fort supportablement, le soir je soupai chez le duc avec les Voltaire ce qui m'a évité la peine d'aller ce matin à Ferney comme je l'avais compté. Je demandai à Voltaire la lettre de [sic pour à] M. de Choiseul qu'il me promit fort obligeamment pour la fin de la semaine et qu'il m'a envoyée ce matin avec un petit compliment très poli, comme elle est à cachet volant j'en ai fait une copie imaginant qu'elle te ferait plaisir, elle est assez plaisante et je crois qu'elle réussira mieux qu'une qui pèserait d'avantage sur la chose, celle-ci a l'air de demander une chose qui ne peut manquer d'être accordée, à présent je n'attends plus pour faire partir le paquet qu'un mot de toi pour Crommelin et le papier de Berne si l'on peut l'avoir, je vais chercher des moyens de l'envoyer à peu de frais s'il est possible.

J'ai eu aussi ce matin une lettre de Cannac qui me fait des reproches amers de ce que nous lui envoyons tous nos méchants auteurs faire jouer leurs pièces sur le théâtre de Lyon, tu crois peut-être que c'est M. de Lauragais et de sa Clytemestre dont il veut parler, point du tout, c'est Poinsinet qui a donné l'Ogre Malade, pièce aussi plate qu'indécente, faite tout au plus pour des tréteaux, je lui reponds aussi ce soir, car je suis en train de parler et je ne suis pas assez indiscrète pour le faire avec toi trop longtemps, je ferai aussi deux mots de remerciements à Voltaire, n'ayant pu le faire quand sa lettre est arrivée.
Rosalie a une grande maladie de la rate, elle se meurt de rire depuis qu'elle se lève jusqu'à ce qu'elle se couche, c'est un caractère tout différent, je ne la reconnais plus, le bon Dieu la lui conserve et en fasse rejaillir quelque chose sur Monsieur son père, ainsi soit-il, amen. Conviens qu'il est bien cruel de n'avoir eu de toi depuis ton départ qu'un billet qu'on mettrait fort bien dans une breloque de montre, mais tu m'en vas bien dédommager par la suite, y aura-t-il assez de papier à Lausanne ? Oui, je crois qu'on y en fabrique. Dis-moi je te prie comment tu es, ton ménage est-il monté, sais-tu te faire du bien, as-tu toutes les choses nécessaires ? Je n'ai encore reçu aucuns journaux dont bien me fâche, car tu as besoin d'amusement. A propos, tu crois apparemment que je ferai imprimer tes lettres car tu me voussoies comme si tu craignais que cela ne fût impoli pour le public de faire autrement, comment pourrai-je te rendre ta politesse ?… je cherche en vain, le cœur n'est pas poli, mais je te dis là une impertinence, car… pourrai-je supposer que tu n'eûs point de cœur ? Non, assurément, car tu y as mal quand tu as trop soupé. Vous croyez peut-être, mon beau Monsieur, qu'on causera avec vous toute la nuit, non, non, on a des correspondances, des Voltaire, des beaux esprits, des gens qui vous rendent compte de ce qui parait de nouveau, et vous voulez qu'avec cela on parle avec son mari ? S'il était un peu amant, passe, mais autrement on se donnerait un air de maussaderie insoutenable. Je fais pourtant une réflexion qui peut me rendre excusable, c'est que je dîne en ville demain et qu'il faut passer la matinée à sa toilette pour n'être pas à faire horreur et faire s'il se peut des conquêtes, tu me vois bien folle, c'est je t'assure pour toi seul, car je suis fort triste depuis ton départ, il me manque quelque chose et rien de tout ce que je vois et fais ne m'amuse, mon bon moment est quand je suis à mon bureau.
Du Pan est toujours de même, on croit qu'il ira jusqu'à la chute des feuilles, le frère de Vasserot a été fait gouverneur de Surate, ce qui est fort honorable et lucratif, le duc anglais a loué Montchoisy au grand regret de sa femme qui a peur que les Gen[ev]oises s'établissent chez elle. On n'est pas ici dans le moment d'humeur, nous sommes assez bien ensemble, dis-moi des nouvelles de tous les gens que tu verras et ne leur parle de rien. Adieu, bonsoir, à demain au soir où je répondrai à ta patente de demain, Dieu te ramène, je ne te dis pas de revenir, au moins prends-y garde.

-Le Devin du Village, créé à Paris en 1753, œuvre de Jean Jacques Rousseau, adversaire pourtant déclaré des spectacles ; il est vrai que cet intermède peut passer pour moral.
-La lettre de recommandation de Voltaire est reproduite partiellement en note à D10061, Voltaire à François Etienne de Choiseul Stainville, 8 octobre 1761 : « Mr Cromelin, qui a beaucoup d'esprit, vous dira plus éloquemment que moi ce dont il s'agit, il vous dira que mr le général Constant s'est battu comme un diable pendant quarante ans contre nous, et qu'il faut que ses enfants se battent pour nous, il vous dira que cette famille noble appartient de droit à la France, puisqu'elle est originaire de la ville d'Aire, et qu'il est clair qu'ils sont

Français, attendu qu'ils sont très aimables et que leurs femmes sont charmantes. Et puis que demandent-ils ? d'être reconnus pour ce qu'ils sont ; il y a tant de gens qui veulent être ce qu'ils ne sont pas. Je connais vingt faiseurs de vers à qui je refuserois tout net des lettres patentes de poètes ; mais comment refuser à messieurs Constant la qualité de gentilshommes qu'ils ont chez eux et qu'ils ont si dignement soutenue. »
Cette lettre était à peine partie que Choiseul Stainville reprit de son cousin Choiseul Praslin le portefeuille des affaires étrangères, ce qui posera, on le verra (lettres 36, 39 et 41), la question d'une nouvelle démarche. Plutôt qu'une reconnaissance de noblesse (hypothèse de Besterman), problématique à cause des deux générations Constant engagées dans le commerce d'épicerie, il peut s'agir d'une promotion militaire ou de l'octroi d'un ordre. Constant d'Hermenches, qui souhaitait passer du service de Hollande à celui de France, ce qui lui sera accordé en 1764, n'avait pas de raison de passer par Charlotte pour d'adresser à Voltaire avec qui il correspondait fréquemment. Dernière hypothèse : Samuel, désireux de reprendre du service, en France.
-Jean Pierre Crommelin (1716-1768), fils de Jean, de Saint Quentin, BG 1707 ; CC, ministre de la République à la cour de Versailles de 1763 à 1768. Ses malversations au détriment de la caisse de la manufacture royale des glaces, qu'ignore Galiffe (VII 87), sont décrites par le toujours précieux Luthy (II 739).
-Pierre Philippe Cannac, fils de Philippe, de la Caune en Languedoc, BG 1706, bourgeois de Vevey ; banquier à Lyon et concessionnaire des coches sur le Rhône, il avait acheté en 1760 la baronnie de Saint-Légier et la Chiésaz ainsi que la seigneurie d'Hauteville proches de Vevey (Luthy II 406).
-Le Moniteur judiciaire de Lyon annonce en effet, dans son numéro du 30 septembre 1761, que « l'Ogre malade, pièce en un acte tirée de la Bibliothèque bleue », allait être jouée dans cette ville. Charlotte nous en donne l'auteur, difficile à retrouver, cette pièce n'ayant apparemment pas été imprimée. Antoine Alexandre Philippe Poinsinet (1735-1769), auteur dramatique, entre autres du Cercle de la mode, selon la Grande Encyclopédie.
-« Louis Vasserot, né en 1728, filleul du duc d'Epernon, parti pour l'Inde en 1756, ne vivait plus en 1763 » (Galiffe III 484). Du Pan rapportera : « On aprit hier une nouvelle qui nous fit bien de la peine, c'est la mort d'un jeune homme à qui nous prenions interet, il étoit en passe de faire fortune, il avoit obtenu le commandement de toute la cote du Malabar pour les Anglois. » (9 mai 1763). Il n'est pas le seul à courir le monde : Louis Pictet (1747-1823), dit du Bengale, passera treize ans au service civil de la Compagnie des Indes, directeur du poste de Cossimbazar. « Il n'y a guère de parties de la terre, pour éloignées qu'elles soient, où les nations de l'Europe envoient des vaisseaux, où l'on ne voit aussi des Genevois, soit en qualité de commissionnaires, soit trafiquant de leur chef. » (Savary des Brulons : Dictionnaire du Commerce).
-Augustus Henry FitzRoy, troisième duc de Grafton, marié en 1757 à Anne Liddel, des barons Ravensworth ; il sera first Lord of the Treasury et, de facto, premier ministre de 1766 à 1770 (Debrett). Tous deux reviendront à Genève en 1762. Montchoisy était une campagne appartenant aux Gallatin, en dehors des murs dans l'actuel quartier des Eaux-Vives.

33 [automne 1761]

[86-87] Vendredi à onze heures et demie du soir.
Les gens qui parlent tout-seuls, que sont-ils ? Des fous, et ceux qui écrivent sans qu'on leur réponde que sont-ils… des bêtes, hé bien il ne faut donc plus écrire, non, mais pourtant il y a quatre ans que j'ai mon brevet, que faut-il faire… jouir de la perte de sa réputation ? Non, non, on me ferait manger du foin et l'année a été si sèche qu'il serait dur, à propos de dur n'y a-t-il que les choses qu'on mange qui le soient ? Oh que si, même des… des… ah mon Dieu il faut bien se garder de prononcer ce mot-là, parlons de quelque chose de plus gai. J'ai fait un amant pendant l'absence de mon mari, ce n'est pas que je n'en fisse bien à sa barbe, mais ça s'est rencontré comme cela. Voici son portrait, il a une tête qui se donne les airs de ressembler à une courge (mais grosse et belle au moins) à qui on aurait mis du rouge avec de la lie de vin, il ne faut pas disputer des goûts, en Allemagne on préfère le rouge en tas, il a deux dents assez jolies, les autres ne sont pas si bien, du cou nous ne dirons rien car il n'en a point, son corps

est comme un legrefasse (il me semble qu'on se met au ton de ceux à qui l'on écrit), ses jambes seront je me flatte à mon service pour des pilotis quand je ferai bâtir un salon sur le Rhône, quant à l'esprit il mange, boit bien, rit bien, et gagne M. de Vans aux échecs. Il se nomme le colonel Chaillet, habitant de la Boissière, il m'a lancé deux ou trois oeilléééées d'une grande significature, aussi suis-je toute regoguilléééée.
Mais je vais examiner une pièce de théâtre qu'on a soumise à ma censure. Voilà qui est fait, elle est bonne mais il est trois heures, je tombe de sommeil.
Samedi à onze heures du matin.
Je reçois mon cher ami dans ce moment votre lettre que j'aurais dû avoir hier à ce qu'il me semble par la date, je suis bien fâchée que vous ayez voyagé hier, il faisait un temps déplorable, pourquoi ne pas attendre à ce matin. Je ne sais si vous aurez trouvé mes deux lettres à votre arrivée et si vous me ferez l'honneur d'y répondre, j'attends lundi avec impatience. Je ne suis point assez loup-garou pour ne pas voir Mme Saladin avec plaisir dès qu'elle reconnait son tort, je suis amie d'enfance avec elle et suis toujours restée liée jusqu'à son départ pour Paris, quand vous serez revenu nous irons la voir ensemble, j'aurai un peu besoin de plaisir cet hiver car les soupers du duc me font mourir d'ennui depuis votre départ, je ne connaissais pas quand vous y étiez à quel point ils étaient terribles, voilà trois soirs que nous y avons été tout seuls, sans jouer, sans rien faire, mais il est impossible de n'y pas aller quand les autres y vont, cela aurait un air de singularité ridicule, ainsi il faut prendre patience jusqu'à la fin.
On doit jouer Mérope lundi ou mercredi, la duchesse a fait insinuer par mon père au duc de Villars de la faire prier, ce qui sera fait ainsi qu'il est requis.
Juste a bien mal aux dents mais il est bien, Rosalie est toujours folle et Lisette à son ordinaire, moi toujours passionnée pour vous, mais je veux qu'il soit dit qu'il m'est resté du papier à remplir, bonjour, à lundi.

-Charlotte insinue, sans oser l'écrire, que son mari a le cœur dur.
-« Il y a quatre ans que j'ai mon brevet » : quatre ans qu'elle est mariée.
-La Boissière est le nom d'une très vaste maison de campagne aux environs de Genève ; construite par Gaspard Boissier, elle était devenue, par son mariage en 1742 avec sa fille Elisabeth Charlotte, la propriété de Jean-Robert Tronchin (1710-1793), procureur général, auteur des Lettres de la campagne.
-Probablement Jean François Chaillet (1709-1778), de Neuchâtel, alors principauté prussienne, lieutenant colonel au service de Piémont-Sardaigne, conseiller d'Etat 1753-1763.
-« regoguillée », variante de « requinquillée » ; requinquiller : ragaillardir ; se requinquiller : se parer, faire sa toilette. (Humbert, Glossaire genevois).
-Marie Charlotte Saladin (1733-1794), contemporaine de Charlotte, avait épousé en 1752 son parent Antoine Saladin sgr de Crans et d'Arnex (1725-1811), CC. Le couple revenait à Genève après plusieurs années passées à Paris. Luthy (II 738), étudie le rôle de Saladin dans le conseil d'administration de la manufacture royale des glaces, après celui qu'y avait joué son père. Il est l'heureux possesseur d'une des plus grosses fortunes de Genève, avec celle des Tronchin, faite elle aussi en quelques années : « Ce n'est plus une fortune de banquier mais de fermier général de France » (ibid. 209).
-On a déjà vu qu'un legrefasse, de l'allemand Lagerfass, est un très grand tonneau ; Charlotte fait allusion aux vendanges de son mari.
-Le désir de la duchesse de Grafton d'assister à la représentation de Mérope a provoqué cette lettre de Mme Denis à Gabriel Cramer : « J'appelle à grands cris Monsieur Gabriel Cramer, les echos d'alentour me répondent mais lui seul est sourd à ma voie. Nous avons des habits mais il nous faut des personnes pour les ajuster, il faut

une ou deux repetitions, il faut prendre langue par ce qu'enfin il faut jouer Merope avant quatre jours et Zaire ou Alzire de lundi en huitte. Choisissez de Zamor ou bien d'Orosmane. Mr votre frère sait Gusman, il m'a dit qu'il apprenait Nerestan. Enfin venez ou je me désespère. […] Venez mr le duc de Villars gronde et il a raison. Le duc de Graftonne part mardi en huite et voudroit voir ces deux representations. Venez donc Monsieur ou je me desole » (D10072, environ 11 octobre 1761).

[70-71] La Comédie

Pièce à tiroir traduite / du Logogriphe Langage oriental.

Acteurs :
M. et Mme Brillanté / Mme Gâtée / Mlle Mirmidonne / le Chevalier du Tour / Elégant, laquais de Mme Brillanté.
La scène est au château de Brillanté.

Scène 1ère : M. Brillanté et Mme Brillanté.

M. Brillanté : Madame, il faut penser à marier votre nièce, je lui sais un bon parti.
Mme Brillanté : Non Monsieur, elle m'est plus commode fille, je ne veux point qu'elle me quitte, d'ailleurs où trouverait-elle assez de bien pour monter une maison, donner à souper, avoir des gens, un carrosse, et tenir assemblée ?
M. : Mon Dieu, vous voilà avec des fadaises, apprenez de moi que le souverain bien est d'épouser un homme en charge, qui vous fasse un garçon pour laisser son bien à quelqu'un qui porte votre nom.
Mme : Qui porte votre nom, mais il faut en avoir un pour le faire porter à quelqu'un, et votre M. Pesant, frère de Madame Gâtée, en a un si ignoble que si ma nièce le prenait je ne pourrais plus la recevoir qu'à ma toilette.
M. : Vous oubliez donc, Madame, que je m'appellais Dubois avant que d'avoir acheté Brillanté et que Pesant vaut bien Dubois.
Mme : Hé oui Monsieur ! Je l'avais oublié, vous prenez plaisir à me rappeler des choses désagréables, il faut oublier ces choses-là soi-même pour les faire oublier aux autres.
Mme : Voici Madame Gâtée, ne lui dites rien de désobligeant sur son frère. (Il sort).

Scène 2ème : Madame Brillanté, Madame Gâtée.

Mme Brillanté : Ah vous voilà mon adorable, mon Dieu que vous êtes belle (à part : et bête). (haut) Vous allez faire tourner bien des têtes aujourd'hui, le pauvre abbé me fait pitié, savez-vous qu'il vous aime à la rage ?
Mme Gâtée : Non ma chère, il ne m'aime point, il se plait avec moi parce qu'il me trouve un peu d'esprit et que nous faisons ensemble des pièces pour le Mercure Galant.
Mme Brillanté : M. Pesant y met sûrement quelque chose du sien, c'est un jeune homme de grande espérance (à part : le plus maussade personnage), et formé sous vos yeux, il sera dans peu la coqueluche des femmes à la mode.
Mme Gâtée : S'il pouvait faire votre conquête il y bornerait tous ses désirs.

Mme Brillanté : (à part) La fine mouche, elle voudrait me donner le parcontre de mon mari, elle ne sait pas que j'ai pris les devants et que le Chevalier du Tour dans ce moment-ci me fait honneur dans le monde. (Haut, modestement) : Je lui souhaite mieux, je suis si peu de chose.

Scène 3ème : les précédentes, Elégant.

Elégant : Ah ! Madame, quel malheur, Mlle Mirmidonne qui se meurt pour être entrée dans votre chambre tant elle est parfumée d'ambre, elle ne veut pas qu'on la revienne, disant que c'est une belle mort et qu'elle souhaite qu'il en soit fait mention dans son épitaphe.
Mme Brillanté : Ah ! Ne me parlez pas d'accident, j'ai les nerfs si délicats qu'un rien me donne des convulsions.
Elégant : Eh bon, bon, elles ne viennent que quand Monsieur gronde ou qu'il veut que vous divertissiez Madame que voilà.
Mme Gâtée : Que voulez vous dire, Elégant ?
Mme Brillanté : Rien Madame, c'est un butor, je me flatte que vous ne doutez pas de mon attachement et de mon admiration.
Mme Gâtée : (à part) Il ne faut pas se piquer, j'ai besoin d'elle, sa maison vaut mieux que la mienne, (haut) Non Madame, je vois qu'il ne sait ce qu'il dit, vos bontés pour moi m'en sont garantes.

Scène 4ème : Les précédents, Mlle Mirmidonne.

Mme Brillanté : Tu m'as mis, ma chère, dans une peine horrible, on dit que tu t'es trouvée mal, j'ai voulu voler à ton secours mais mes jambes se sont derobées sous moi tant j'ai été saisie de ton accident.
Mlle Mirmidonne : Vous êtes bien bonne Madame, ce n'était qu'un ravissement de plaisir, une pamoison délicieuse qui venait de l'odeur agréable qu'on respire dans votre appartement. Le chevalier est là qui demande à être introduit.
Mme Brillanté : Dites qu'il n'est pas jour chez moi, que je n'ai dormi de la nuit, mais qu'il vienne souper, j'ai mille choses à lui dire.
Mlle Mirmidonne : Madame, il a fait des vers charmants pour vous à ce qu'on dit, ce n'est pas de lui de qui je le tiens, car il n'y a que vous qui le fassiez parler.
Mme Brillanté : Des vers pour moi ? Cela me tourne la tête, faites-le entrer, mais je vous prie, petit jour, j'ai les yeux battus ayant passé la nuit à chercher des rimes.
Mlle Mirmidonne : Elégant, introduisez.
Elégant ouvrant les battants : Monsieur le chevalier.
Mme Brillanté : Hé bonjour chevalier, il y a mille ans qu'on ne vous a vu, où vous tenez-vous donc avec votre femme ? Mais, mais, mais, non non, vous n'êtes pas du siècle passé à ce point-là, à propos vous avez fait des vers, mais vous êtes un homme charmant, montrez donc, ne faites pas languir.
Le Chevalier : Ils sont trop médiocres pour vous être présentés.
Mme Brillanté : Finissez donc avec votre modestie, brouillez-vous avec elle, elle n'est plus de mode et ne sied point à un homme tel que vous.
Le Chevalier : Alors, puisque vous le voulez, mais ce n'est qu'un quatrain.
Mme Brillanté : C'est bien peu, j'aime la quantité, mais voyons toujours.

Le Chevalier récitant pathétiquement :
J'avais toujours eu le cœur libre / Jusqu'au moment où je vous vis, / Mais alors je sentis mes fibres / Faire devant vous peccavi.
Mme Brillanté : Qu'appellez-vous fibres, Monsieur ?
Le Ch. : Les fibres du cœur Madame, vous savez que nous ne nous piquons pas d'être clairs.
Mme Brillanté : Ah j'y suis, ils sont délicieux !
Mme Gâtée : Quelle impertinence de faire des vers pour cette femme, il est vrai que Madame est si belle qu'elle mérite bien quelque chose d'aussi joli.
Mme Brillanté : Votre ironie est mal placée Madame, je sais à quoi m'en tenir.
Mme Gâtée : Parce que Madame joue l'amour, elle croit en faire naître.
Elégant : Hé Mesdames, ne vous aigrissez pas, Monsieur vous aimera toutes deux.
Mme Gâtée, avec dépit : Je vous laisse, je vous l'abandonne, je me vengerai sur votre mari.
Mme Brillanté riant de toute sa force : Ah ah ah, plaisante vengeance ! Chevalier allons en ensemble remplir des bouts rimés.

Fin

J'ai lu par ordre de la vérité la pièce intitulée la Comédie, je n'ai rien trouvé qui pût en empêcher l'impression.

-Ecrite en quelques minutes, cette petite comédie pleine d'esprit, dont les vers mis dans la bouche du chevalier sont assez lestes, fait partie de la lettre qui la précède : « Je vai examiner une piece de Theatre quon a soumise a ma çensure, voila qui est fait elle est bonne mais il est trois heures, je tombe de someil ».
-Au Mercure galant (1672-1714), suivi du Nouveau Mercure galant (1714-1716) avait succédé le Mercure puis depuis 1724 le Mercure de France ; l'abbé Raynal et Marmontel en assuraient la direction. Chaque volume comportait une rubrique intitulée logogriphes, énigmes et vaudevilles. (Dictionnaire des journaux, dir. J. Sgard, Paris 1991).
-Charlotte ne se doute pas de la colère (lettres 36 et 37) que ce morceau, je ne sais pourquoi, inspirera à son mari qui l'impute à Mme Cramer-Delon et croit se reconnaitre, avec quelque raison en conviendra Charlotte (lettre 36), dans le chevalier du Tour. Serait-ce un pastiche du Chevalier à la Mode qui ridiculisa Mr de Courbon (lettre 10) ? Charlotte semble avoir été inspirée par une pièce de M. Saint-Foix intitulée la Cabale, parue avec ses autres œuvres en 1748 et rééditée à l'insu de l'auteur en 1759. L'Année littéraire 1761 tome VI Lettre X (p. 217, Slatkine 690), « Œuvres de Théâtre de M. de Saint-Foix », en rend compte ainsi : « […] La Cabale est formée de scènes à tiroir, toutes ingénieuses. Celle d'un auteur appelé M. Brillant est charmante et bien dans le vrai : - La Cabale : Il y a long-temps que je ne vous ai vû, mon cher Brillant. / Brillant : Depuis un mois, divine Cabale, je travaille sans cesse. / La Cabale : Allez-vous donner quelque chose de nouveau ? / Brillant : Une Tragédie. / La Cabale : Une Tragédie mon cher Brillant, une Tragédie ! Quelle joie parmi tous mes amis ! […] Sera-t-elle bientôt finie ? / Brillant : Incessamment. / La Cabale : Dites m'en le sujet. / Brillant : Cela me seroit impossible, je n'y ai pas encore songé. » [etc.]. La coincidence est curieuse. Cette lettre X étant datée du 20 décembre 1761, Charlotte a dû avoir connaissance de cette pièce dans l'édition de 1759. Germain François Poullain de Saint Foix (1698-1776), connut de son vivant un certain succès.
-« En termes de théâtre, pièce à tiroir, comédie sans nœud et sans dénouement, et qui ne sont qu'une suite de scènes » (Littré).

34 [automne 1761]

[78-79] Lundi après dîner.
Tu veux donc mon poulet qu'on aime tes prêches, hé bien on les aimera, qui aime Saint-Roch aime son chien et qui aime Constant aime ses prêches puisque lui et eux sont inséparables,

mais les prêches ordinaires n'ont qu'un texte et les tiens en ont plusieurs, comment veux-tu qu'une petite lettre comme la mienne se fixe sur tant d'objets et en fasse son profit, il faut que tu comptes bien sur la réputation du prédicateur et qu'il soit si sûr de son bénéfice qu'il n'ait pas besoin de faire sa cour pour le conserver.
Le pauvre Du Pan est plus mal, on me fait habiller pour aller en ville, à ce soir, nous causerons.
Minuit.
Tu n'auras pas grand-chose de moi ce soir, dont je suis bien fâchée, mais j'ai un grand mal de tête, ayant pleuré tout le jour chez Du Pan qui est peut-être mort au moment où je te parle, il est fort affaibli, a de la diarrhée et l'enflure des jambes est passée. Nous devions dîner demain mardi chez Mme d'Harcourt, mais il est probable que nous n'irons pas, l'on devait jouer Mérope vendredi mais Philibert est allé prier qu'on mît un comédien à sa place, je ne sais pas si l'on ira son train.
Tu me parles de mon dîner à la Boissiere, c'est ce que j'appelais dîner en ville, il ne rendit rien qu'une partie de brouc avec le docteur et la conquête dont je t'ai parlé. Les Provençaux qui partent dans quinze jours demandent du vinaigre à corps et à cris, Masque a accouché de six merveilles, nous en aurons une admirable, si tu pouvais me faire venir d'Yverdon quatre livres d'épingles mêlées d'Angleterre tu me ferais grand plaisir pour ma mère et moi. J'ai fort goûté le concert de Sauvigny, en conséquence je lui ai écrit et aurai demain sa réponse. Tu ne m'a rien appris en me disant qu'il fallait écrire séparément à Crommelin, je savais cela en venant au monde.
A propos, tes prêches sont les plus beaux du monde, je ne puis pourtant faire de visite à Mme Saladin sans toi comme j'ai déjà eu l'honneur de te le dire, ce n'est pas que j'aie besoin de Menin mais c'est que j'ai le malheur de demeurer dehors la porte de Cornavin et elle dehors celle de Rive, et que mon vis-à-vis est chez le sellier et mon équipage de chasse chez le vernisseur, il y aurait, je l'avoue, la ressource de la chaise à porteurs ou du bateau si cela était bien pressé, mais je crois que comme elle a donné vis-à-vis de moi la raison de la campagne où elle avait un bon carrosse, je peux la donner aussi, n'en ayant point.
J'ai lu ta lettre à Pictet où j'ai joint un mot pour lui dire que j'irai le voir s'il venait en ville ou que j'attendrai ton retour, il ne faut point donner là-dedans à moins qu'il ne nous convienne très fort, Mlle Bonnet cherche à remettre le sien depuis la mort de son père dans la maison Turrettin à la rue des Chanoines, Du Pan fera peut-être une ouverture, et ayant six mois devant nous nous pouvons choisir, j'ai trouvé sur cet article tes réflexions bonnes, mais cette rupture me fait frissonner, je ne sais à quel saint me vouer, je suis tant seule, quand je voudrais causer je ne vois qu'une feuille de papier qui ne me répond rien et très peu de chose (si ce n'est des sermons) le courrier d'après.
On dit que le jour de Saint-François, Fanchette n'a pas fait un pas que sous les arcs de triomphe dressés à son honneur, moi pauvre Françoise je n'ai pas seulement vu un… mais il ne faut rien souhaiter, on m'aurait peut-être envoyé un bouquet de sauge. Tu recevras par le coche un gros paquet de journaux, tu en as bien besoin car il fait un temps déplorable, je te plains et voudrais bien te tenir compagnie. On est assez tranquille ici, les enfants se portent bien, je vais te dire adieu voulant laisser un peu de place pour te donner des nouvelles de Du Pan demain. Aime-moi comme je t'aime et je serai heureuse, je t'adore bien sincèrement,

adieu cher ange, je vais mettre coucher ma tête ; à propos tu me parles de ton petit ménage qui me parait fort bien mais point de ta santé, une page je te prie pour cela, adieu.
Mardi matin.
Du Pan est toujours dans le même état que hier, il ne peut aller loin et sera bien heureux, nous irons chez Mme d'Harcourt, au moins mon papa et moi. Rosalie qui est a côté de moi dit « adieu mon papa, reviens, envoie-moi une belle grappe, je t'aime bien », voilà son petit langage mot à mot, le mien est que je t'adore, que je ne puis vivre sans toi, que tu es mon seul bien et que je ne sens de vrai bonheur que de passer ma vie avec toi, je souffre aussi trop d'en être séparée, dis-moi si nous serons riches en vin.

-Lettre reproduite en partie en note à D10068, datée environ 10 octobre 1761, dans laquelle Voltaire reproche aux frères Cramer de vouloir jouer la comédie alors que Pierre Du Pan est mourant : «Je suis très affligé de l'état de ce pauvre du Pan, et j'aime beaucoup son père. […] Vos allobroges pensent-ils qu'il fût permis à Paris et à Versailles de donner une fête le jour de la mort de son ami ou pendant son agonie ? […] Nous savons être amis et ne pas craindre les sots. Je vous jure que si vous mourez vendredy je ne jouerai pas la comédie. Mais je ne veux pas que vous jouiez aux cartes le jour de ma mort. Je vous aime. »
-Brouc : je n'ai pu identifier ce jeu, apparemment genevois (cf. lettre 57).
-Nouvelles hésitations à propos de se mettre en ménage hors de Saint-Jean.
-Sauvigny est le fils de l'intendant de Paris Berthier de Sauvigny (cf. aussi lettre 57)
-Charlotte fait ici usage de son premier prénom. La Saint-François [d'Assise], le 4 octobre, n'était évidemment pas fêté dans la Genève protestante ; Fanchette était probablement catholique, comme beaucoup de domestiques, recrutés en Savoie. On a vu (lettre 8) Charlotte recevoir de Florian un bouquet pour sa « fête ».

35 [automne 1761]

[47] Mardi à 1 heure après minuit.
Je ne veux te dire qu'un petit mot ce soir ayant déjà écrit à Crommelin et à Sauvigny qui fera partir demain le paquet. Du Pan est tout à fait bas, nous avons pourtant dîné chez Mme d'Harcourt qui m'a prié instammant de lui faire venir tout de suite un lit de fer comme le tien dont Mme d'Albertas lui a fait l'éloge, prie ta mère de le faire venir et de l'envoyer par le carrosse à mon adresse sans oublier d'y joindre le prix, envoie aussi du vinaigre. Le duc part le 25, on avait fait venir ici des gélinottes pour les lui faire manger jeudi mais on a tout renvoyé à cause de Du Pan, il les mangera demain chez lui et l'on en a demandé d'autres pour le 20, temps où sûrement Du Pan n'existera plus, tu es prié d'en venir manger ta part, ce n'est pas moi au moins qui te prie. Je vais demain en ville couper mon velours et je finirai ma lettre et recevrai la tienne, tout à l'heure deux semaines, paix, je mets la main sur la bouche. Bonsoir, je me meurs de solitude et de sommeil.
Mercredi à 10 heures du matin.
Me voilà en ville à attendre Chevert qui m'a donné son heure et qui ne veut pas venir, tu comprends combien j'ai d'humeur. M. Bontems a reçu la liste des lots des annuités, si j'avais eu tes numéros j'aurais vu si nous étions éternellement malheureux, je ne sais que le gros de 12.000 livres échut au numéro 1375, vois si tu n'en es point le possesseur. La comédie de Châtelaine est presque tombée, les mauvais temps empêchent d'y aller, on ne joua pas lundi, il n'y eut personne, je n'y ai été depuis toi qu'une fois et je n'y vais plus. On jouera tout de même vendredi à Ferney, un comédien remplacera Philibert, nous n'irons pas. Tu voudrais

bien savoir si c'était drôle hier chez Mme d'Harcourt, non, le docteur badina, Moissac mangea, Mme d'Albertas pleura, Mme d'Harcourt on inocula etc. etc…. juge. Dis-moi ce que tu fais, as-tu été à Hermenches, as-tu vu ta mère, je ne lui écris pas parce que tu la vois, tes vendanges ne sont-elle pas faites, et n'es-tu pas par hasard à Vincy ou à Bossey ?

-Cette lettre enchaine le même jour, mardi, sur la précédente terminée mardi matin.
-François Louis Bontems (1721-1815), de Villeneuve, BG 1748, banquier à Genève (Luthy II).
-Je n'ai pu identifier M. de Moissac, qualifié ailleurs de président.
-Rappelons que Vincy, propriété Vasserot, et Bossey aux des Franches, entre Lausanne et Genève, sont les étapes habituelles entre Genève et Lausanne, à l'aller comme au retour.

36 [automne 1761]

[72-73] Jeudi à minuit.

Si ce n'était une chose qui me fait de la peine, je n'aurais pas écrit le moindre petit mot ce soir après cette indigne lettre de hier dont j'ai eu la bêtise d'être malade, on m'y couvre d'injures infâmes sous le nom de Mme Cramer, car a-t-on pu imaginer que, premièrement, si elle l'avait faite elle me l'eût montrée, que secondement, elle m'en eût laissé tirer copie, que troisièmement je l'eusse approuvée ? Non, je ne trouve rien de mauvais, n'étant montrée à personne et étant le badinage d'un moment d'ennui, fait sans autre intention que l'amusement de quelqu'un qui est dans l'eau sur une montagne, mais qui serait très condamnable si l'on en divertissait le public et si Mme Cramer en était l'auteur, par la haine et la rivalité de prétention qu'elle a avec ces femmes et en général par le penchant qu'elle a à faire du mal ; je suis cependant très flattée que mon ouvrage puisse passer pour lui appartenir, tout condamnable, méprisable, abominable qu'il est, je ne me doutais pas qu'il fût assez bon pour donner tant de colère, on ne lui refuse pas la vraisemblance, mais on ne parle pas de son seul mérite, c'est celui d'avoir été fait d'un trait dans une demi-heure de temps et recopié dans un quart-d'heure ; quant au rôle du chevalier du Tour où l'on s'est si bien reconnu, il n'a à ce qui me semble aucun ridicule bien fort, il est vrai que la haine que l'auteur a pour lui prouve qu'il est manqué, et que l'intention était de le noircir furieusement, car quand on hait quelqu'un aussi fortement, on ne trouve rien de trop dur. Si l'on prend ceci pour une justification on a tort, ce n'en est une que pour Mme Cramer que je serais bien fâchée qu'on soupçonnât, ne l'ayant pas encore vue, et pouvant protester devant Dieu qu'elle ni personne au monde n'en a aucune connaissance, ainsi tout le mépris, la haine la vengeance doivent retomber sur moi, Dieu me pardonne pourtant tous mes péchés que celui là, j'avais bien fait le lendemain six vers en forme d'épitre dédicatoire mais je me donnerai bien garde de les montrer, mon Dieu, on me donnerait des coups de bâton et je ne me porte pas assez bien pour les supporter.

Pour en revenir à ce qui me fait écrire, M. le duc de Choiseul vient d'être fait ministre de la guerre et de la marine, et son cousin le comte, des affaires etrangères. Je n'ai osé en parler à personne pour m'éclaircir si cela ferait du changement à cette affaire, il me semble qu'il doit toujours y avoir influence et que la recommandation de Voltaire l'engagera à s'en mêler, tout de même j'aurais trouvé quelque moyen d'aller à Ferney pour le savoir, si dans ce moment-ci l'on y pouvait entendre autre chose que ce qui a rapport à la comédie. On y joue demain Mérope avec les comédiens de Châtelaine joints aux gens de la maison, il y a bien du monde

d'invité, le voisinage de Genève et du pays de Gex, les ducs et duchesses, les Cramer ni leurs femmes n'y jouent ni n'y vont à cause de Du Pan qui s'en va, ni nous par conséquent.
Mme de Boisy a fait une fille et Schweidnitz est pris, voilà toutes les nouvelles, je m'en vais me coucher n'ayant plus rien à dire.
On est venu dire que Du Pan était beaucoup plus mal, nous y allons, je n'ai pas encore mes lettres, je tremble de les recevoir, quelles injures y aura-t-il ? J'enverrai du thé mardi par le coche, accusez la réception des journaux.

A Monsieur / Monsieur Constant / A Lallex par / Lausanne et Cully

-Colère puérile de Constant au sujet de cette « pièce à tiroir » composée en une demi-heure : effet de son « excessive sensibilité » ? Il soupçonne Mme Gabriel Cramer née Delon, dont le sens de l'ironie, parfois cruel, est connu de tous, de l'avoir écrite, ou accuse Charlotte de la lui avoir montrée.
-Reproduite en partie en note à D10074, Voltaire à Saurin, datée environ 15 octobre 1761.
-C'est le 12 octobre 1761 que César Gabriel de Choiseul, duc de Praslin (1712-1785) s'est démis du portefeuille des Affaires étrangères qu'il avait repris de l'abbé de Bernis en novembre 1758, en faveur de son cousin Etienne François de Choiseul (1719-1775), comte de Stainville, bientôt duc de Choiseul. Praslin conserva les portefeuilles de la guerre et de la marine qui lui avaient été confiés peu auparavant en sus des Affaires étrangères. : « Le voylà donc chargé de la guerre et de la paix, deux ministères à la fois ! Plus de plaisirs, plus de soupers. Il est mort s'il veut allier tout cela » (D9614, Voltaire à d'Argental, 7 février 1761).
-Dans D10069 et 10072, aux frères Cramer, Voltaire annonce une représentation de Mérope pour le vendredi suivant 15 octobre.
-« Isabelle, fille de Jean Louis De Budé De Boisy » (1729-1816) allié Solier, CC 1764 a été baptisée à Saint-Pierre le 16 octobre 1761.
-La ville forte de Schweidnitz (Charlotte écrit Chenevitz), en Silésie aujourd'hui polonaise, a été prise et reprise à plusieurs reprises pendant la guerre de Sept ans. Dans le cas particulier, la ville assiégée avait été conquise par l'armée autrichienne du général Loudon. Partisan déterminé de la Prusse et de l'Angleterre, Jacques Pictet rapporte le 13 octobre : « Toutes les Gazettes Allemandes nous ont annoncé une nouvelle des plus tristes et facheuses pour le Roy de Prusse, c'est la prise de Scheweidnitz, que les Autrichiens ont emporté d'assaut pendant que ce Prince s'en etoit eloigné, sans qu'on puisse bien comprendre comment cela a pû se faire. »

37 [automne 1761]

[76-77] Vendredi à [sic] du soir.
Conversation de Mme C[onstant] avec son écritoire.
Si je ne t'avais pas, ma chère petite, je serais la plus malheureuse personne du monde, écoute tous mes chagrins, je vais te parler à cœur ouvert mais garde-moi un secret inviolable, je boude mon mari mais je l'adore et suis dans une peine mortelle de le sentir seul sur une montagne dans l'eau et la vendange sans pouvoir mettre le pied dehors, et sans voir ses voisins, accablé d'affaires ennuyeuses et en colère contre moi. Je ne veux pas lui écrire, non pas parce qu'il m'a grondée, car les choses injustes font peu d'impression, mais parce qu'il ne m'a donné aucun signe de vie aujourd'hui, d'où je conclus qu'il est furieux.
-L'écritoire : furieux de quoi ?
-Je n'en sais rien, d'un badinage fait innocemment mais qui l'a touché par l'endroit sensible, voici le fait :
De deux dames j'ai parlé / Avec trop peu de révérence. / J'ai établi un chevalier / Sous leur joug et leur puissance. / Le pauvre homme s'est fâché, / M'a chargé de remontrances, / Disant

que c'était grand péché / Et que j'en ferai pénitence. / Depuis ce moment plus d'écrit, / Pas une petite caresse, / Dont je jette des hauts cris, / Ayant besoin de sa tendresse. / Si le premier écrit n'est pas tendre / Et s'il soutient avoir raison, / Après-demain je m'irai pendre / A l'angle gauche de la maison.
A qui croyez-vous que j'aie parlé de ces dames, à lui seul, seul, seul, crois-tu que mon veuvage dure encore longtemps, il le fait bien exprès, étant bien sûr que s'il dure je serai morte à son retour, morte, oui morte, tout de bon morte, je n'y puis plus tenir, je l'avoue, il me manque quelque chose et ce quelque chose là est mon tout, il y a quinze… quinze quoi, hé quinze ans ! Et pourquoi ne pas faire un amant, c'est sa faute s'il s'en va, il semble que rien n'est si aisé, si j'en trouvais demain un tout comme lui, je le planterais là je t'assure, et lui fermerais la porte au nez à son retour, te l'avouerai-je ? Ce n'est point mon devoir qui me retient, la vertu n'y a aucune part, c'est que je ne trouve que lui dans le monde qui puisse m'attacher, que je l'adore, que je donnerais dans ce moment dix ans de ma vie pour me pendre à son cou, embrasser ses genoux, dût-il me battre et me cracher au nez, c'est une force majeure qui m'attache dont je ne suis pas la maitresse, mais je veux qu'il l'ignore et m'aime, croyant que j'ai de la rancune contre lui, nous verrons demain s'il me grondera encore, et s'il ne parle point de son retour, je te promets de lui répondre de belles dents et de lui marquer un détachement qui lui donne du repentir et qui le fasse revenir promptement recevoir sa grâce. Je vais tâcher de dormir pour oublier que je suis toute seule, pourquoi n'est-on pas marmotte et ne dort-on pas les vendanges.
Samedi matin.
Puisqu'on ne peut vous persuader qu'en jurant, je vous fait serment devant Dieu que la Cramer n'a aucune part ni directe ni indirecte à cette comédie, qu'elle ne m'en a jamais parlé et que je ne l'ai vue ni elle, ni son mari depuis votre départ, je suis obligée en conscience de la disculper puisque vous trouvez la chose si criminelle, si vous ne me croyez pas après ces protestations je vous enverrai mon brouillard raturé, moitié sur des cartes, moitié sur des chiffons de papier, ce serait la seule façon de rendre la chose mauvaise que de croire que je l'eusse faite avec quelqu'un ou que j'eusse permis à quelqu'un de la faire dans la supposition qu'elle pût être montrée, votre personnage que vous trouvez si ridicule n'est qu'un badinage innocent puisqu'il n'a été fait que pour vous être montré, et peint que par moi, devant Dieu, qui je crois ne vous veut pas du mal, mais il est impossible que vous ayez encore des doutes sur la Cramer après tout ce que je vous ai dit, c'est seulement pour m'insinuer que je suis aussi méchante qu'elle, je sens très bien l'allégorie, jamais on n'a puni quelqu'un aussi rigoureusement pour un crime, cela m'apprendra à ne pas badiner avec les meubles, elle a été faite avec aucune prétention, ni à l'esprit ni à la méchanceté, seulement par polissonnerie, espérant qu'elle vous ferait rire, ignorant qu'il vous fallût des choses saintes et fades pour émouvoir votre rate, vous ayant trouvé dans plusieurs occasions autant de malice qu'à moi. Il est vrai que je vous dois cette justice que ce n'était pas sur les mêmes sujets, mais vous savez que chacun se fait fouetter à sa guise et que ce qui fait rire les uns ne fait pas le même effet chez les autres. Pourquoi, si la Cramer l'avait faite, car j'en reviens toujours à mes moutons, n'en conviendrai-je pas avec vous, si elle en était l'auteur je ne lui ferais pas plaisir de le nier, mais je suis obligée en conscience de lui rendre justice, je repondrai en détail à votre lettre.
Mardi.

On me force de finir. Perlet demande le prix du vin d'abord que vous le saurez, c'est à dire celui auquel vous voulez le donner aux hôtes de Geneve. Nos enfants se portent à ravir, Rosalie est fort aimable et fort gaie, vous me menacez de ne revenir de longtemps, et vous dites que vous êtes si bien seul et si gai que je vous conseille d'y rester, car vous ne l'êtes guère ici, c'est le seul bien de la vie de faire ce qui fait plaisir. Adieu donc, quand les petits seront grands j'irai vous trouver.

-Précédée de quelques vers moqueurs, seconde et pathétique déclaration de soumission, et nouvelle tentative de justification.
–Sur la fixation du prix du vin cf. lettre 62.

38 [automne 1761]

[101] C'est bien de profiter du plaisir quand on le tient, des bonnes choses on n'en saurait trop prendre, et il n'y a besoin ni de me faire des excuses ni de me faire écrire pour cela, quoique je sois maussade je ne suis pas folle.

A Monsieur / Monsieur Constant / Pictet chez Madame la / Générale Constant à Lausanne

39 [automne 1761]

[56-57] Lundi à 9 heures du soir.

Je ne puis me refuser mon cher bijou, le plaisir de t'écrire un mot ce soir au risque de ce qui pourra m'en arriver, car je suis à la fin d'une maitresse migraine accompagnée de convulsions de la force de celles que je t'ai souvent raconté avoir eues trois jours avant de partir pour Lyon, elle me prit hier en soupant chez le duc et me dure encore, mais moins forte depuis une heure, j'ai passé ma journée au lit et ma soirée à me rouler d'une place à l'autre, mes parents voulaient ne pas aller souper chez le duc mais je les en ai prié, disant que j'allais me remettre au lit afin d'avoir la liberté de causer avec toi, sentant très bien que c'est pour moi un remède à tous maux, j'ai eu aussi des vapeurs tout le jour et toute la nuit passée, je crois que ton absence y a beaucoup de part. Je t'ai dissimulé mon chagrin jusqu'à présent parce que tu me l'avais ordonné mais je n'y puis plus tenir, ce n'est pas tout d'être battu, il faut avoir la liberté de s'en plaindre, je ne te dis pourtant pas de revenir, je sens très bien que tu ne le peux pas, mais ça me soulage d'en parler, pardonne et plaint ma faiblesse.

J'ai reçu ce matin ta barbare lettre, je sens fort bien l'ironie qui règne dans tes louanges sur cette malheureuse bêtise qui m'a tant donné et qui me donne encore tant de chagrin, il ne me reste qu'à t'en demander bien pardon et te prier de ne m'en plus parler, c'est je t'assure une étourderie à laquelle [je] n'ai senti aucune conséquence et point du tout une méchanceté, peux-tu imaginer que la personne du monde qui t'aime le mieux, moi enfin, ait voulu te tourner en ridicule ? Les vers que je mets dans ta bouche sont mauvais parce que je n'en sais pas faire de bons, parce que je suis une bête, une sotte, une étourdie, tu me menaces de ne me plus écrire aussi souvent que je le souhaite, je sens très bien que c'est plus par colère que par difficulté, hélas tu n'as rien à me dire et tu voudrais que je n'écrivisse plus, non mon cher

ange, je t'aimerai, t'écrirai, te regretterai malgré toi, tu ne peux m'ôter un sentiment que tu m'as donné, je suis au desespoir si tu ne me consoles.
J'ai vu hier Mme Denis pour la seconde fois depuis toi, je lui parlai du changement de ministère, elle me promit d'en parler à son oncle et me dit que s'il était besoin d'une lettre pour l'autre Choiseul, Voltaire étant tout aussi lié avec lui qu'avec le duc, il me donnerait avec plaisir une lettre pour lui, je compte y aller dîner vendredi avec M. de Villars et savoir ce qu'il en pense. Le paquet partit mercredi et doit être à present entre les mains de Crommelin.
Le duc anglais et la duchesse partent demain, le nôtre dimanche, il passe la journée ici. Samedi on aura à dîner les d'Harcourt, Voltaires et docteur et le soir ils mangeront les restes.
On joua vendredi Mérope avec Roqueville et Brunnet, dont Mme Denis était très fâchée, mais tout le monde était invité quand les Cramer se dégagèrent, il est bien pitoyable que l'aîné et sa femme n'y fussent pas à cause de Du Pan avec lequel ils n'ont pas de liaison, mais c'est un héroisme. La piece fut très bien jouée, Voltaire fit des miracles, la petite passablement et Grenier point mal, il y avait 40 spectateurs quoi qu'il y en eût manqué 25. La duchesse y pleura beaucoup. On fait de grands projets pour le printemps, le théâtre est charmant, Grenier s'est engagé avec la troupe de Lyon et part la semaine prochaine, ainsi plus d'importuns, à moins qu'il n'en revienne d'autres. Mon mal passe en t'écrivant, il me semble te voir.
Il est arrivé aujourd'hui un panier contenant deux belles poules et un coq noir, adressé à ma mère de l'écriture de la tienne, nous lui écrirons demain pour l'en remercier, elles ont fait grand plaisir. On est assez de bonne humeur ici, j'ai mis la boîte à thé et l'Avant-coureur au coche, adressé chez ta mère n'ayant pas encore reçu ta lettre. Je vis hier une minute Chapeaurouge chez les Jaquet qui venait de faire une chute de cabriolet terrible, mais il n'avait point de mal, il va demeurer cet hiver avec sa sœur avec M. de Turrettin, la pauvre femme passera l'hiver dans un village avec son frère qui ne veut pas seulement rester à Yverdon, mon Dieu qu'il y a de mal dans le monde, quand ce ne serait que d'être à 15 lieues de ce qu'on aime.
Du Pan est presque mieux quoiqu'il ne sorte plus du lit, sa femme est très gaie et le croit hors d'affaire, le docteur dit qu'il est impossible mais qu'il peut aller encore quelques jours. Je te plains bien véritablement de ta solitude par ce malheureux temps, je crois que le plaisir que tu y trouves te fait beaucoup de mal et qu'il n'y a rien à gagner pour moi dans l'absence, je te prie en grâce de sortir au premier moment supportable et d'inviter quelqu'un pour te tenir compagnie. Nos enfans se portent à merveille, Rosalie fait tout mon bonheur, elle est gaie sans esprit mais elle est gaie et caressante, je la gâte beaucoup et ne lui fait rien apprendre, elle s'en porte mieux.
Adieu, je ne veux plus rien te dire ce soir pour avoir la place de te dire comme je passerai la nuit, me flattant que cela t'intéresse encore.
Je me porte parfaitement bien mon cher ange ce matin, et t'adore encore un peu plus que hier au soir.

-Sans rancune, généreuse, Charlotte commence sa lettre comme si tout allait bien, avant d'exprimer pour la troisième fois ses regrets.
-Cette représentation demandée par le duc de Grafton est celle dont la préparation préoccupait Mme Denis (Cf. D10072, note à lettre 33)

-Lettre reproduite en partie en note à D10079, et datée par Besterman lundi 19 octobre 1761, ce qui fait partir le duc et la duchesse de Grafton le 20, et le duc de Villars le 25. La représentation de Mérope avec Roqueville avait eu lieu le vendredi 16.
-Samuel menace sa femme, qui exprime pour la troisième fois son repentir, de ne plus lui écrire « si souvent qu'elle le désire ». Comme s'il le faisait !
-« L'aîné et sa femme » désignent ici les Gabriel Cramer, l'ainé de Philibert, et sa femme née Delon.
-D10092, Voltaire à Ivan I. Schouvalov, Ferney 24 octobre 1761 : « Il y a un nommé Grenier, excellent sujet, jeune, sage, jouant les rôles de princes, d'amants, de heros et autres, en perfection ; Je vous le cède, il brûle d'envie d'être dans la trouppe de sa majesté impériale. »
-La saison théâtrale touche à sa fin ; Voltaire la résume de Ferney dans une lettre au marquis d'Argence : « Nous avons eu un monde prodigieux. J'ay cédé les Délices pendant trois mois à mr le Duc de Villars. Mr de Lauraguais, mr de Chimene sont venus philosopher avec nous. Mr le Comte d'Harcourt a amené mde sa femme à Tronchin. Mais celle là est dévote, cela ne nous regarde pas. J'ai bâti une église et un téâtre, mais j'ai déjà célébré mes mistères sur le teâtre, et je n'ai pas encore entendu la messe dans mon église. J'ai reçu le même jour des reliques du pape et le portrait de madame de Pompadour. Les reliques sont le cilice de st François. Si le st père avait daigné m'envoyer le cordon au lieu du cilice, il m'auroit fort obligé » (D10098, 26 octobre 1761).

40 [automne 1761]

[48-49] Mercredi matin.

Je ne te dis rien hier au soir, mon cher poulet, parce que j'étais encore si ébranlée de ma migraine que je fus obligée de me coucher d'abord, mais ce ne fut pas je t'assure sans penser bien vivement à toi, à tes vendanges et au plaisir que tu as à être seul, et sans me désoler de ce que tu es plus gai quand tu n'es pas avec moi, je suis donc née pour ennuyer et pour mettre en colère ce que j'ai de plus cher au monde, crois-tu que cette idée me rende bien gaie, moi ? Tu n'as pas répondu à une seule de mes lettres, qu'à celle que tu as censurée, tu t'es contenté dans les autres de m'assurer que ton retour était bien éloigné, que tu te passais fort bien de moi, et faiblement que tu m'aimais malgré mes défauts, ou du moins tu me l'as fait entendre.

J'aurais bien voulu aller dîner à Bossey mais je n'ai vu personne qui pût m'y mener, Cramer ne s'est pas montré depuis ton départ et Dauphin a eu du monde à Russin et est à présent à Ruth. Mme Cramer vint hier pour la première fois chez le duc, et dîne ici aujourd'hui. Voltaire a fait en quinze jours une tragédie entière qui est la meilleure de toute façon, et la plus neuve qu'il ait encore faite à ce que disent le duc et Mme Denis qui sont les seuls qui l'aient vue.

J'ai reçu hier cinquante bouteilles de vinaigre et d'eau d'arquebusade, on en a pris fort peu, surtout de l'eau, ainsi nous restons chargés du reste qui a coûté un port immense étant venu par le coche, nous sommes toujours la dupe de tout le monde, et les autres ne font rien pour nous ; la recette de la malvoisie ni les anchois ne sont pas arrivés, je suis tant bien aise qu'ils partent tous dimanche, ils m'ennuient à la mort, nous les aurons tout le jour samedi avec les Voltaire, les d'Harcourt, les Tronchin Boissier et docteur et les d'Albertas.

Du Pan est beaucoup mieux. Les pauvres Gentils sont bien fous, et regretteront souvent Lausanne en Allemagne, comment Madame se laisse-t-elle fermer la porte de Paris, car du moment qu'elle aura une charge à la cour, comment en sortir ? Ne me parlez pas des gens à projets, ils réussissent si rarement, pourquoi, quand on est bien, ne sait-on pas s'y tenir, est-ce que ta mère trouvera tout cela bon ? Va la voir, fais-lui un peu de cour, ne négligeons aucun

de nos avantages mais n'en cherchons point dans notre imagination. N'as-tu point vu Mme d'Aubonne ? Si tu la vois dis-lui bien des choses de ma part aussi bien qu'aux d'Hermenches. Voilà le temps qui semble se remettre, profite-en pour voir quelqu'un mais ne t'expose pas la nuit, aie soin de toi si tu veux que je vive, car je t'adore bien tendrement et donnerais mon sang pour t'ôter la plus légère incommodité, adieu mon cher ange, aime ta Lolotte par charité si ce n'est par goût.
Ecris, écris, écris.

A Monsieur / Monsieur Constant / A Lallex par / Lausanne et Cully

-Le vinaigre dont il s'agit est probablement celui, d'une composition toute particulière, que recommandait Tronchin ; l'eau d'arquebuse était une sorte de tonique, spécialité genevoise produite par les apothicaires Colladon ; le Conseil en faisait cadeau aux visiteurs distingués.
-On faisait et fait encore un vin liquoreux à partir du cépage appelé malvoisie.
-Chapeaurouge dit Dauphin avait un domaine à Russin, dans le mandement genevois de Peney. Ruth, proche de Cologny était une propriété Boissier.
-La tragédie écrite en quinze jours est Olympie ; Voltaire dira six jours : « Le diable entra dans mon corps… Le diable ? Non pas ! C'était un ange de lumière ! C'était vous ! L'enthousiasme me saisit. Jamais Esdras n'a dicté si vite. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie ; lisez, jugez, mais pleurez. Vous me direz qu'un ouvrage des six jours est souvent baffoué. D'accord mais lisez le mien. Il y a deux ans que je cherchais un sujet ; je crois l'avoir trouvé. […] J'ay imaginé comme un éclair, j'ai écrit avec la rapidité de la foudre ; je tomberai peut être comme la grêle. Lisez vous di-je, divins anges, et décidez » (D10081, aux d'Argental, 20 octobre 1761). Charlotte entendra Voltaire la lire en petit cercle. (lettre 41).
-Je n'ai pu déterminer la raison du départ des Gentils de Langallerie en Allemagne. On verra la marquise de retour à Lausanne à la lettre 69.

41 [automne 1761]

[93-94] Vendredi à minuit.
Il faut convenir que d'écrire au porteur et pas à moi est une chose bien extraordinaire, ignores-tu que le meilleur des remèdes est pour moi une bonne lettre, bien longue et bien tendre, ce n'est sûrement, mon cher ami, ni le docteur ni ton absence qui me guériront, c'est un prompt retour, des caresses, du plaisir à me retrouver, d'ailleurs je ne suis pas assez malade pour consulter, et si je l'étais je serais plus à même de le faire que toi, ayant soupé dix fois avec M. Tronchin depuis ton départ, mais je crois que tu n'as fait cela que pour avoir le plaisir d'écrire, ne t'embarrassant pas de me tuer par ton absence et par la cessation de tes lettres, réflechis et tu verras que tu as tort.
J'aurais passé aujourd'hui une journée délicieuse si tu avais été avec moi ou si j'avais eu ce matin une pauvre petite lettre. Nous avons dîné à Ferney avec le duc, Voltaire nous a lu son admirable tragédie qui est son chef-d'oeuvre au dire de tous ceux qui l'ont entendu, même du duc qui comme tu sais n'est pas flatteur, elle a été imaginée, faite finie et envoyée à Paris dans six jours ni plus ni moins. Tous les actes en feraient un beau cinquième quoiqu'ils s'amènent très merveilleusement les uns les autres et que l'intérêt croisse toujours, le sujet est tout neuf, l'appareil superbe et presque tous les vers admirables, je ne te parle pas d'après moi comme tu penses bien, ce que je puis t'en dire, c'est qu'ayant pleuré depuis la 4ème scène jusqu'à la

dernière, j'en suis encore émue et étonnée, je voudrais bien t'en savoir faire l'analyse mais viens la lire si tu veux, le titre est Statira fille de Darius et veuve d'Alexandre.
J'ai parlé à M. de Voltaire du changement de ministère, il m'a dit que cela ne faisait rien à nos affaires, que M. de Choiseul recommanderait sûrement la chose à son frère très fortement et que d'en parler davantage aurait l'air de demander une grâce, mais que si la chose faisait la moindre difficulté, ce qui ne pouvait être, il en écrirait à M. de Nicolaï, premier président de la Chambre de comptes qui les lèverait toutes et nous ferait accorder d'abord une chose qu'on ne pouvait nous refuser.
Nous avons demain 18 personnes à dîner et 12 à souper, aussi je ne te dirai rien demain, je te conterai tout mardi. Le duc m'a chargé de mille choses pour toi très obligeantes aussi bien que ces Messieurs. J'avais remercié et ma mère aussi la tienne de son présent de poules, elle m'a écrit ce matin qu'elle ne nous en avait point envoyé, nous ne savons d'où elles viennent, elles sont superbes, il faut toujours prendre ; le coq avait les jambes fort enflées mais des bas de laine mouillée d'eau d'arquebusade les rétablissent, elles sont venues par le coche.
Rosalie sera demain comme un ange en robe garnie de fourrure, elle est toujours fort aimable, ta mère prétend que tu les aimes tous à la folie quoique tu trouves beau de paraître indifférent. A propos, je suis bien bonne de t'écrire, pourquoi faire du plaisir à quelqu'un qui ne se soucie pas d'en faire aux autres ? Mais est-ce que mes lettres te font plaisir, non, tu aimes mieux être grichon tout seul et oublier le genre humain, envoie-moi du moins mon pardon, je te l'ai demandé bien humblement. Adieu cruel barbare, cœur de roche, je vais me coucher en… en… en t'adorant, sais-tu bien que je ne puis écrire à la même personne que trois semaines, je vais dimanche dîner à Bossey.

-Lecture en tout petit cercle d'Olympie, appelée d'abord Statira. Voltaire la relate aux d'Argental : « J'ay lu cette piece de couvent à M. le duc de Villars et à des hérétiques. O dame c'est qu'on fondoit en larmes à tous les actes, et si cela est joué, bien joué, joué, vous m'entendez, avec ces sanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces silences terribles, cet acablement de la douleur, cette molesse, ce sentiment, cette douceur, cette fureur qui passent des mouvements des actrices dans l'âme des écoutants, comptez qu'on fera des signes de croix » (D10090, 24 octobre 1761). La tragédie, remaniée et rebaptisée Cassandre, sera représentée l'année suivante : « On joua Cassandre ces jours passés sur mon Théâtre de Ferney, non le Cassandre que vous avez vu croquis (sic) mais celui dont j'ai fait un tableau suivant votre goût. Les ministres n'ont osé y aller, mais ils y ont envoyé leurs filles. J'ai vu pleurer Genevois et Genevoises pendant cinq actes, et je n'ai jamais vu pièce si bien jouée, et puis un souper pour deux cent spectateurs, et puis le bal » (D10394, aux mêmes, 29 mars 1762). La pièce ne connaitra qu'un relatif succès à sa création à Paris en 1764.
-On pleurait beaucoup à Tournay et Ferney ; même Du Pan, pourtant raisonnable, qui écrit le 18 août 1765, à propos d'une représentation de Tancrède : « Ah Madame ! qui n'a pas entendu Clairon sur le théâtre n'a pas une idée de la Tragedie. Mecredi nous eumes Tancrede, je ne puis mieux vous representer l'effet qu'elle produisit sur les spectateurs, qu'en vous disant qu'après la pièce, nous restâmes tous pendant un quart d'heure sans parler, sans bouger, sans penser à sortir ; chacun étant concentré en lui même on avait peine à respirer, nos Dames en revinrent malades […] On a la peau de poule quand on y pense. Et bien tout cela fut foible aupres d'Oreste. […] A tous moments on entendoit des cris parmi les spectateurs, Voltaire se récrioit ah mon Dieu ! On etoit oppressé, et puis on battait des mains. »
-Sur la démarche faite par l'entremise de Voltaire auprès de Choiseul cf. lettres 32, 36 et 39. Il semble bien qu'elle concerne Samuel plutôt que son frère.

42 [automne 1761]

[32-33] Lundi matin.

Est-ce que j'écrirai toute ma vie ? Je veux absolument savoir à quoi m'en tenir, quand reviens-tu ? Ceci commence à passer la raillerie, je veux savoir le jour, l'heure, la minute ou je meurs, parle ou je te tue, point de défaite, du positif, « je ne sais pas, le plus tôt que je pourrai », rien de ça, rien de ça, quand.

J'ai donc consulté le docteur qui soupa ici samedi, il me dit que j'avais effectivement besoin de prendre quelque chose et en conséquence m'a ordonné des poudres et des gouttes que je prendrai pendant un mois trois fois par jour, je les commence demain. Tout le baratantant est fini, les voisins séjournèrent ici samedi tout le jour. Voltaire nous donna aussi toute la journée et tout est parti hier matin, bien content et bien fâché. Je fus hier avec Cramer dîner à Bossey, on m'y reçut fort bien, les dames sont fort joyeuses, ayant beaucoup d'hommes et de ménétriers. Mlle Buisson me demanda mon habit de théâtre pour exécuter un grand dessein qu'ils ont pour samedi, je le lui envoie demain ; elle montra une lettre de toi fort jolie, Mme des Franches ne voulut pas montrer la sienne, on nous pressa fort d'y coucher quoiqu'il n'y eût point de lit. Je t'envoie par le coche un Fréron qui contient l'extrait d'un fort plat éloge historique d'un enfant de neuf ans par M. de Pompignan, voici la réponse qui est assez parfumée pour que tu sentes d'où elle vient, tu trouveras aussi la recette de la malvoisie, j'ai peur qu'elle vienne trop tard. Du Pan est plus mal, on m'appelle pour y aller, adieu à ce soir.

A 10 heures.

Le pauvre Du Pan s'en va, mon oncle a une douleur concentrée qui déchire l'âme, la pauvre femme se fond en eau, mon Dieu quelle maison, que je les plains et que je suis à plaindre d'écrire toujours et de ne jamais parler ! A propos, de quoi veux-tu me punir et qu'ai-je fait qui mérite ton silence ? Pourquoi n'ai-je point eu de lettre aujourd'hui, n'as-tu rien à me dire ou boudes-tu ? Quand on a autant de loisir on peut bien écrire à deux endroits à la fois, il serait juste que l'un n'empêchât pas l'autre. Quand tu reviendras, si jamais cela arrive, paye Struve, on lui doit 51 livres de Suisse, j'en ai fait le compte, fais faire un reçu.

Madame Denis m'a envoyé aujourd'hui le plus joli sultan du monde et le mieux parfumé, plein de sachets, ils viendront aux Délices dans quinze jours, les comédiens jouent demain pour la dernière fois et partent jeudi. Les poules que nous avons reçues sont de Mme de Montolieu, le coq est crevé au grand désespoir de toute la maison, si tu pouvais nous en envoyer un jeune de Caux tu ferais plaisir, à son approche on fit tuer le vieux et les jeunes. J'ai reçu ce matin une lettre de ta mère qui me donne une commission, je t'en rendrai réponse demain ou mercredi.

Sais-tu l'histoire de M. Fischer d'Aubonne, officier en Piémont qui veut absolument changer de religion, faire abjuration à Fribourg et perdre la bourgeoisie de Berne pour acquérir celle-là qui lui vient de droit à titre de nouveau converti ? Il est chez son père qui lui a mis M. Bertrand aux trousses mais inutilement à ce qu'on dit. Micheli a encore des espérances à Vevey, on dit que s'il se donnait un peu de peine le four serait plus chaud pour lui que pour le chevalier. La Turrettin est à Yverdon jusqu'à l'hiver, le temps où elle doit aller au village n'est pas decidé.

Pourquoi t'écris-je ? « Pour me faire plaisir, ma chère belle », il est vrai mon cher beau que vous vous [en] donnez tant de le faire pour moi qu'il y aurait de l'ingratitude de ne pas le

faire, vous, oui vous qui êtes si juste, vous devez sentir cela, à cette heure je ne badine plus, il est impossible que vous ayez encore des affaires, c'est méchanceté ou haine, si vous ne revenez pas, parlez, je veux savoir absolument à quoi j'en suis, de toute façon parlez, je ne puis vivre comme cela, il vaut bien mieux me dire naturellement que vous ne voulez pas revenir de longtemps que de me mener par le nez, tout le monde est étonné de votre absence et l'on se moque de moi quand je dis que vous vendangez encore. Je vais me coucher, vous me donnez de l'humeur, j'ai mal à l'âme et voudrais ne jamais revoir cette triste chambre où je suis toute seule. Ne perdez pas la recette de la malvoisie, j'en ai promis une copie à M. d'Harcourt.

Mardi matin.

Passe un jour, passe l'autre dans l'ennui et la solitude, tous les matins sont pour moi un premier jour de l'an, non qu'on me donne des étrennes mais le commencement d'un temps fort long, vois si cela te divertit et si tu es assez barbare pour te moquer de moi. Adieu.

« Baratantant » ne figure pas dans le glossaire genevois. Il est certainement dérivé, comme baratte et baratter de barate « mot dans l'ancien français signifiant agitation, confusion » (Littré). « Baratin », pour boniment, a peut-être la même lointaine origine.

-L'habit de théâtre est peut-être celui que portait Charlotte en posant pour son portrait en 1758.

-Charlotte appelle Fréron un exemplaire de l'Année littéraire que publiait Elie Fréron (1718-1776), critique, publiciste et poète, jésuite plus ou moins défroqué en 1749, à qui Voltaire vouait une animosité tenace.

-L'Académicien Jean-Jacques Le Franc de Pompignan (1709-1784), dont Voltaire se gaussait en toutes occasions, avait écrit un « Eloge historique de Monseigneur le duc de Bourgogne », paru en 1761 dans l'Année littéraire, tome VI, Lettre IV p. 73-94, reprint Slatkine, Genève 1966 p. 474-479. Louis Joseph Xavier, fils ainé du Dauphin, petit fils de Louis XV, frère ainé, plus doué, du duc de Berry qui sera Louis XVI, était mort dans sa dixième année le 22 mars 1761. Voltaire s'était aussitôt moqué de cet éloge dans une lettre aux d'Argental : « Et l'ami Pompignan qui fait la vie de feu le duc de Bourgogne ! Et qui a prononcé un beau discours sur l'amour de Dieu ! » (D9811, environ 6 juin 1761). Le tome VIII, Lettre XII du Journal littéraire, que Charlotte communique à son mari, contient une « Lettre à M. Fréron sur une ancienne Oraison Funèbre du Grand Dauphin prononcée à Arras par un Capucin », précédé de cette introduction : « L'extrait que vous donnâtes il y a quelques années, Monsieur ; d'une très-bouffonne Oraison funèbre du brave Crillon, m'a fait naitre l'idée de vous en faire connaitre une dont peut-être vous n'avez jamais entendu parler. C'est l'Oraison Funèbre de Très-Haut, Très-Puissant, Très-Excellent Prince Monseigneur Louis Dauphin de France, fils unique de Louis le Grand [Louis dit le Grand Dauphin, mort à Meudon le 14 mars 1711], prononcée à Arras par le Révérend Père Augustin de Picquigny, Gardien des Capucins, le 15 juin 1711. La naïveté burlesque et ridicule qui est le caractère dominant de cette pièce, jointe à des tirades d'un fort plaisant galimathias, la rendit célèbre dans le temps et les copies manuscrites qui s'en répandirent furent vendues très cher. Il m'en est tombé un exemplaire entre les mains. J'ai pensé que l'analyse vous en feroit plaisir, et pourroit égayer vos Feuilles. » (p. 270-280 reprint p. 704-705). Voltaire ne résiste pas à ce coup double : se moquer de Pompignan et des capucins ; l'exercice, lié à la mort d'un membre de la famille royale, n'était pourtant pas sans danger. D'Alembert le mettra en garde : « Je sais que la matière est un peu délicate, et qu'en donnant des croquignoles au vivant il faut prendre garde d'égratigner les morts ; mais à 'vaincre sans péril on triomphe sans gloire'. » (D10065, 10 octobre 1761).

-Sultan : « petit matelas en forme de coussin, rempli d'espèces aromatiques et servant à garnir l'intérieur d'un petit coffre où l'on met le linge. » (Littré). Besterman, qui cite en note à D10122 un passage de cette lettre de Charlotte, a lu Satan.

-Caux, village au dessus de Montreux.

-Mme de Montolieu doit être ici la première femme de Louis, baron de Montolieu, née Rose Mayor. Veuf, il se remariera avec Isabelle Polier, fille du pasteur Jean Antoine (lettre 44) dit de Bottens, veuve elle-même de Benjamin Rodolphe de Crousaz de Mezery vu au n° 14. La seconde baronne de Montolieu est l'auteur de nombreux romans alors très prisés, dont Caroline de Lichtfield. (Cf. note à lettre 3).

-L'abjuration du jeune Fischer, dont le père était seigneur d'Aubonne, officier bernois au service de Sardaigne, ne se fera pas si l'on suit Du Pan qui écrit à propos d'une rumeur touchant l'abjuration d'un autre officier genevois : « C'est un horrible païs que ce Piedmont, les femmes y obtiennent l'absolution de tous les crimes excepté celui d'avoir pour amant un homme qui n'est pas chrétien, or un protestant ne l'est pas ; Il faut qu'un jeune homme soit bien aveuglé pour se porter à renoncer dans un instant à ses amis, à ses Parents, à sa famille et à sa Religion car ceux qui changent de religion ne sont jamais estimez, on les regarde comme de lâches deserteurs, je suis bien aise que Mr Fischer soit revenu à lui même, et qu'il n'ait pas donné à sa famille le chagrin de le voir deshonoré et malheureux. » (15 mars 1762). Elie Bertrand (1713-1797), d'une autre famille que les Bertrand genevois, était depuis 1744 le premier pasteur de l'église française de Berne.
-Ce Micheli, qu'on peut supposer être le même que celui rencontré dans la lettre 4, est probablement Marc (1719-1816), sgr de Dullit au pays de Vaud, qui épousera en 1766 Susanne Plantamour. Sa fille unique sera la femme de Marc Louis Pictet, capitaine au service d'Angleterre (cf. aussi lettre 64). Le chevalier ne peut être le fils aîné des Langallerie, connu sous ce nom, car alors âgé que de treize ans. S'agirait-il, ce qui serait piquant, de Louis (1733-1811), dit le Chevalier Micheli, propre frère dudit Marc ? Il restera célibataire.

43 [automne 1761]

[80] Mardi au soir.
Je t'écris, mon cher ami dans la plus grande affliction, j'ai passé la journée chez le pauvre Du Pan qui est dans l'agonie, ma mère y passe la nuit, rien n'est si affreux que cette maison, mon oncle a une douleur concentrée qui le tuera et il le souhaite, le malheur est que quoiqu'il fût très mal hier matin il fut mieux le soir, et Tronchin donna un peu d'espérance, pour la première fois il dit qu'il y avait encore une chance favorable à courir. Dans le moment où je t'écris il doit être mort, s'il [l'] est demain matin je te le manderai afin que tu écrives à mon oncle et à ma mère par le premier courrier, n'oublie pas la cire noire pour mon oncle.
Ta mère m'a priée de lui faire vendre un lit de fer qu'elle a tout fait, Mme d'Harcourt la accepté, en conséquence j'ai écris à la Perron pour le faire emballer et expédier par le coche pour t'en éviter la peine, parce que ta mère est à Bettens. Tu trouveras ci-joint une lettre de Crommelin, je te demande pardon de l'avoir ouverte mais j'étais curieux de savoir si nos affaires prenaient un bon tour, j'en ai bonne espérance.
Perlet va vendre le vin vieux à 14 sols, je ne puis rien te dire pour ce soir, ayant le cœur serré, si ce n'est que tu es bien barbare de m'abandonner comme tu le fais, et de l'être au point de ne pas seulement écrire. Les enfants se portent à merveille, je prends des remèdes qui sont bien mauvais, j'en ai bien besoin car j'ai mal tous les jours à la tête et aux jambes, tu ne m'as jamais rien dit de ta santé, si je ne te connaissais pas je la jugerais bonne par ton silence, mais avec toi on ne sait que croire, si tu ne veux me la venir montrer, parle-m'en au moins car je ne suis pas tranquille, adieu mon ange, aime-moi par charité.
Le pauvre Du Pan est mort hier au soir, écris.

-Pierre Du Pan, unique enfant de Jean Louis allié Cramer, est mort le 27 octobre 1761, âgé de 35 ans. (Choisy).
-On cachetait les lettres de deuil avec de la cire noire.
–Bettens : village du pays de Vaud dans le bailliage de Moudon, alors fief Saussure.
-On a vu (note à la lettre 31) que Mme d'Harcourt était grabataire.

44 [automne 1761]

[81-82] Jeudi au soir.

Il faut être bien ingrat pour croire ou faire semblant de croire que c'est parce que je suis mal dans la maison que je désire ton retour, non mon ami, tout est tranquille, il y a aussi peu d'humeur qu'il y en peut avoir, et malgré tout cela je brûle de te revoir, de te tenir dans mes échalas et de te jurer que ma vie est un mal quand je ne la passe pas avec toi, quand j'ai des moments d'angoisse je crois que si tu étais là tu les adoucirais, quand j'en ai de plaisir je me les reproche parce que tu ne les partages pas, en un mot, plaisir ou peine ne sont rien ou plus pénibles sans toi, je trouve ton assiduité à tes affaires très belle s'il n'y entre pas un peu de plaisir d'être éloigné de moi, je te l'avoue avec franchise, je t'aime mieux que l'argent, je t'admire, mais je voudrais que tu fusses avec moi puisque je ne peux pas t'aider, si j'avais le bonheur d'être à tes côtés je trouverais ces vendanges indispensables, et tout simple de rester jusqu'à la fin, mais dans l'état des choses, je n'ai pas assez de pouvoir sur moi-même ni assez de dissimulation pour me porter à cette extrémité, je meurs de chagrin de ton absence, je suis convaincue que tout le monde a tort et qu'il y a deux ans que tu es parti, comment est-il possible que quinze poses de vignes ne soient pas vendangées depuis quatre semaines ? Je crois que tu me fais des contes.

Voici trois jours passés bien tristement, on a enterré aujourd'hui le pauvre Du Pan, Chenaud a pris ta place à cette triste cérémonie. La pauvre femme est chez Madame Gallatin Tronchin qui l'emmena une heure après la mort de son mari, sa douleur m'attache bien à elle, elle s'en va dimanche à Morillon avec son beau-père et son enfant où ils passeront huit jours après lesquels ils seront obligés de revenir pour l'inventaire qui est une chose bien barbare dans ce cas-ci, mais qui est une loi pour les uns comme pour les autres. On ouvrira le testament samedi, mon oncle Du Pan a nommé les conseillers tutélaires qui sont lui, mon papa, M. de Saussure et Philibert, on ne sait point ce que contient le testament, rien n'est si tendre et si raisonnable que leur affliction, je me flatte que tu auras écrit à mon oncle et à ma mère et que tu auras mis quelque chose pour Mme Du Pan dans la lettre de son beau-père.

Je prends mes remèdes bien régulièrement, je ne trouve aucun effet encore, ils sont désagréables à avaler, j'en ai pour un mois. Je suis très bien depuis quelques jours, toi qui prêches si bien, pourquoi ne me dis-tu rien de ta santé ? Je suis sûre que tu la négliges et qu'elle est mauvaise, puisque tu ne m'as jamais répondu là-dessus.

Le bal de Bossey est à vau-l'eau, on a ramené ce matin Chapeaurouge malade d'une violente indigestion avec de la fièvre et des redoublements, il était un peu mieux ce soir mais on en fut en peine hier à ce que m'a dit Mlle Gallatin qui est venue voir Mme Du Pan, je t'en donnerai des nouvelles samedi, je vais ecrire au petit cousin. Je n'ai pu avoir qu'un seul [illisible] les autres ont été débités d'abord.

La Turrettin ira le mois prochain à Romainmôtier pour tout l'hiver, il y a bien du mal dans le monde, on interdit demain en Conseil M. DelaRive Bégon qui étant devenu fou d'amour pour sa femme est retenu dans les petites maisons d'Haarlem. Je vais te dire bonsoir pour écrire au petit cousin, adieu mon bijou, aime ta Lolotte si tu veux quelle vive.

Vendredi matin.

Tu comprends bien, mon cher ange que je n'ai pas encore ta lettre d'aujourd'hui et que j'y répondrai demain, j'espère qu'on recevra aussi des lettres de condoléances. Mon père te prie

de savoir, si tu vas à Lausanne, si M. de Bottens a reçu sa lettre, il avait écrit à mon père pour le prier d'intercéder Voltaire [sic] pour un ministre de France condamné, il l'a fait avec succès aussi auprès du duc, on a avisé M. de Bottens et on n'a point de réponse, adieu bijou, je t'adore, les enfants vont très bien.

A Monsieur / Monsieur Constant / A Lallex par / Lausanne et Cully

-« Tout est tranquille » : on voit Samuel s'abriter derrière la mauvaise humeur de ses beaux-parents pour prolonger son absence.
-L'inventaire des biens du défunt était exigé par la loi genevoise lorsqu'il laissait des enfants mineurs. Un des trois auditeurs de la justice, élus par le Conseil général sur proposition du CC, était chargé d'y procéder.
-Le bal à Bossey est sans doute la fête en costumes qui se préparait dans la lettre 42.
-Guillaume De la Rive (1713-1773), que le Petit Conseil place sous tutelle avait épousé en 1738 l'une des cinq richissimes demoiselles Bégon ; le Consistoire, après la fugue scandaleuse de celle-ci, autorisa le divorce en 1743 ; Il décédera à Delft ; on appelait petites maisons les asiles d'aliénés.
-Le pasteur condamné dont le sort préoccupe Polier de Bottens pourrait bien être François Rochette qui avait étudié à Lausanne ; arrêté à Caussade en septembre 1761, il sera condamné à la pendaison par le parlement de Toulouse et exécuté le 19 février 1762 La persécution des Protestants battait alors son plein. Voltaire, défenseur de Calas et de Sirven, était fréquemment sollicité d'intervenir en faveur de ces malheureux. C'est en faveur d'un autre pasteur que Pierre Pictet l'avait approché, à qui il répond : « Il y a près de six mois, mon cher voisin que j'ay écrit sur le confesseur et martire dont vous me parlez. Vous savez si j'aime la tolérance. Il est certain que dans ces vastes hopitaux de fous qu'on appelle le monde, il n'y aurait autre chose à faire que de se supporter les uns les autres. M. le duc de Villars est le vray protecteur de l'indulgence et vous croyez bien que c'est à luy d'avoir quelque pouvoir sur mr le maréchal de Richelieu. On se moquera de mes prières et on respectera les siennes. Je présente mes respects à toutte votre famille » (D11607, datée par Bestermann 1763/1764). Le duc de Villars était gouverneur de la Provence ; Louis François Armand duc de Richelieu, maréchal de France (cf note à lettre 60), adversaire déclaré des protestants, était alors gouverneur de la Guyenne, ce qui fait penser à un pasteur de cette dernière province condamné aux galères à Toulon en Provence.
-Jean Antoine Noé Polier de Bottens (1713-1783), pasteur à Lausanne. Il avait collaboré à l'Encyclopédie en rédigeant plusieurs articles, sans les signer, entre autres l'article « Messie » (DHS). Voltaire déformera complètement cette contribution en écrivant l'article Messie de son Dictionnaire philosophique, et n'hésitera pas, se voyant menacé de sanctions, à le lui attribuer. (Cf note à lettre 64).

45 [automne 1761]

[88-90] Dimanche au soir.

Ah ah ! Mon beau Monsieur, vous croyez avoir une lettre ce matin et ne m'en avoir point écrit vendredi, vous verrez qu'on vous fera toutes vos fantaisies et que vous ne ferez pas celles des autres, ah ah ! Tous les courriers ont de la distance et vous dites toujours dans quinze jours, vous faites bien durer cette permission-ci, car c'est je vous jure bien, la dernière ; ah ah ! Vous croyez qu'on vous écrira toujours de jolies petites lettres de quatre pages, qu'on vous enverra des ah ah, des car, des Goujats, des Mercures, des Frérons, des Avant-Coureurs, des journaux, même des Feuilles d'Avis ? Non, non, ne vous en flattez plus passé cette fois-ci, vous attendrez le courrier, qui revenant à vide vous fera dire ah ah ! On ne m'envoie plus rien, il faut m'en retourner, et à votre arrivée tout l'accueil sera ah ah !

Du Pan a fait un testament bien bizarre, il fait ses fils égaux, donnant le choix à Georges à 25 ans de prendre Cologny pour 2000 écus ou de le laisser à son frère pour le même prix, il établit Georges curateur de Jean Louis à 25 ans si il n'est pas dans un bon état, il donne à son

père ce qu'il lui doit par billet qu'on dit se monter à 20 mille livres. Il est affreux d'apprendre au public que son père n'a pu lui payer en le mariant la dot de sa mère, il me semble qu'il y avait des façons plus honnêtes de l'affranchir. Il a fait sa femme tutrice sans comptes rendre, et substitue tout son bien, si ses enfants viennent à mourir avant leur majorité, au jeune Du Pan son cousin, fils du syndic, et si Georges seulement mourait et que l'autre fut imbécile, le jeune Du Pan prendra tout, à la charge d'entretenir le petit malheureux, de façon que si Mme Du Pan venait à perdre ses enfants, ni elle ni mon oncle n'en auraient un sou et rendraient compte à Du Pan qui les déposséderait, il ne donne pas même une marque d'amitié à sa femme, ce qu'il pouvait faire sans qu'il lui en coutât rien en ne substituant pas tout. Il est encore bien singulier que tout le bien de mon grand-père aille à un Du Pan, y compris la cession qu'on lui a faite de la substitution de Cologny, rien à aucun ami ni domestique, pas même à Ducommun qui a mis 21 mille livres sur Morillon à fonds perdu. On a conclu de tout cela qu'il n'aimait personne, que son argent et son nom.
Nous avons passé tous ces jours avec eux, ils sont allés tous en famille aujourd'hui à Morillon. Je te remercie bien de tes deux lettres, elles ont très bien réussi.
Il est arrivé une bonne aventure à Mme d'Albertas, il y a dans le monde un petit M. Mingard de Lausanne qui a été petit garçon de comptoir chez Bousquet, d'où il est sorti pour quelques friponneries et a été voyager ; il vint ici il y a deux ans pour aller à Berne exécuter un grand projet de librairie, il y fut effectivement et imagina tant de choses avantageuses à cet égard qu'on lui avança de l'argent avec lequel il se sauva à Paris et y fut quelque temps incognito, puis s'est poussé dans le monde, est devenu l'ami de M. Helvetius et de tous les beaux esprits et gens du grand ton. Il a fait partie avec Mr. de Mortfontaine, maitre des requêtes et homme de qualité, de venir à Genève ; M. d'Albertas sachant leur départ et connaissant plus Mingard que l'autre, l'a prié d'apporter à sa femme des robes, des fourrures et 45 louis, et en conséquence il l'a priée de les fêter comme ses amis, surtout le Suisse. Ils sont arrivés, vite un grand dîner à Varembé qu'il mangea sans parler de l'argent, le lendemain il lui envoya ses robes et fourrures, Mme d'Albertas fort surprise de ce que cela venait tout seul, fit chercher Cramer qu'elle pria de lui faire avoir son argent, vite encore un dîner chez Cramer, après lequel on lui demanda l'argent, il dit qu'il l'allait chercher, voyant qu'il ne revenait point Cramer fut l'attendre à la porte où il devait passer pour aller avec M. de Mortfontaine et Sauvigny coucher à Ferney, il le trouva allant à ce qu'il dit à Varembé le porter, point du tout, il fut tout droit, laissant aller les autres qui furent fort étonnés de ne le point voir venir, ils prirent le parti d'aller le rejoindre à Ferney et de lui serrer le bouton, enfin il avoua à eux et à Voltaire qu'il avait mangé l'argent et ne savait comment le rendre, aussi bien que celui qu'une autre personne lui avait remis pour des souscriptions de Corneille. Mr de Mortfontaine partit hier matin et le laissa à Ferney au lit, d'où on l'a chassé, son laquais a dit à ceux de Ferney qu'il se désolait de ce que tu n'étais pas ici, étant sûr que tu lui aurais prêté de l'argent, dis-moi si tu le connais.
Nous avons reçu tes pauvres raisins tout pourris dont nous avons été bien affligés. Ma mère ne va point à Vincy, elle a refusé, Mme de Vincy lui a écrit pour l'en prier, je ne sais pas pourquoi elle trouve beau de s'y faire prier pour ne pas aller. Le sultan est une galanterie de Voltaire, Mme Denis n'en savait rien, nous y avons dîné aujourd'hui, ils viendront dans quinze jours, ils attendent le Cardinal de Bernis au printemps. M. le duc nous a écrit de Lyon

et point à eux, c'est bien singulier. On continue l'Encyclopédie, elle fait aller douze presses à Bouillon. Rapporte les trois petites brochures, tu recevras par le coche un gros paquet de journaux

Chapeaurouge se porte bien, Rosalie se débrouille à étonner, elle imagine et cause, te ne la reconnaitras pas, elle est souple et gaie. Tout le monde te souhaite bien de l'ennui, à commencer par Mme Denis et à finir par moi, adieu, je suis en colère d'avoir tant écrit, va te promener, c'est beau de faire ses affaires, oui, et de faire mourir sa femme, cruel, indigne, monstre, mon Dieu que je te hais, parie que non, si, j'en jurerais, ah je mentirais, est-ce que les mensonges officieux ne sont pas permis ? Oui, très fort, et bien je te hais.

Lundi au soir.

Ah ah Monsieur ! votre correspondance de Bossey prend votre temps au point de ne vous en pas laisser pour m'écrire, je croyais que les absents avaient tort avec vous, mais je vois que le proverbe ne regarde que moi, je vous écris cette lettre pour vous faire mes adieux parce que je n'ai pas non plus assez de temps de reste pour vous écrire tous les courriers, priez votre valet de chambre d'écrire à une de mes femmes pour que je sache si vous vous portez bien, j'en ferai de même, des gens de qualité comme nous se donneraient un ridicule de faire autrement. Je vous félicite de la troupe que vous allez avoir à Lausanne, je suppose que vous y passerez l'hiver et vous souhaite bien du plaisir dans les foyers ; la nôtre est partie ce matin après avoir donné hier le Père de Famille, on dit détestable, ils ont fait vingt-cinq louis tous les jours. Cette semaine j'avais écrit à la femme de chambre de Madame votre mère pour qu'elle mît au coche un lit de fer tout sanglé avec une housse d'indienne et un pommeau doré à l'adresse de Mme la comtesse d'Harcourt, à laquelle Mme votre mère m'avait prié de le faire vendre, il n'est point arrivé, et elle ne m'a pas répondu, sachez pourquoi je vous prie.

Comme je me flatte que vous vous intéressez encore un peu à ma santé, je vous dirai que je prends régulièrement mes remèdes et que depuis qu'ils sont commencés je n'ai pas eu de maux de tête, il est vrai qu'il n'y a que huit jours et que cela m'est arrivé souvent. Je reçois Monsieur vos ordres très respectueusement et vais écrire à Mme d'Aubonne quoique cela me paraisse une pauvreté, n'ayant rien à lui dire d'agréable et vous étant avec elle, mais une femme est faite pour faire les volontés de son mari sur les choses indifférentes. Mme d'Albertas est très fâchée de son argent, il n'est perdu que pour son mari, le petit homme est à Genève, on est fâché que la chose ait fait éclat, il appartient à d'honnêtes gens, il est neveu de MM. Chambrier de Neuchâtel, il n'a pris la résolution de venir à Genève que quand il sut qu'il y avait de l'argent à porter, il fut la veille de son départ chez Mme de Montullé savoir si elle ne voudrait pas avoir la bonté de lui faire aussi porter quelque chose, et lui dit qu'il venait ici parce qu'il avait des affaires de la dernière importance avec M. de Voltaire, ce qui augmenta beaucoup la considération qu'on avait déjà pour lui à Paris.

Bonsoir Monsieur, quand le goût de changer de place vous prendra il y aura toujours chez moi un appartement pour vous. Chenaud vend du vin vieux de Cologny à un florin, il me semble que le vôtre devrait valoir 16 sols, on dit que la vente sera à 7 florins, tout le monde fait plus de vin que l'année passée, même les grêlés, pourquoi en faites-vous moins ? Je n'ai encore pas pu venir à bout de faire faire mes fauteuils, je vous prie toujours d'acheter une pièce de toile à Coppet si jamais vous y passez. Ma lettre est bien courte au moins, car voila du papier blanc.

-Le testament olographe de Pierre Du Pan est daté 6 septembre 1761 (AEG, Jur. Civ. 1761 14 271). Il avait eu de sa femme, Marie de Saussure (1735-1789), deux fils : Georges Pierre (1754-1808), avocat, CC 1782 et Jean Louis (1756-1815), dont le developpement mental inquiète à juste titre son grand-père (Choisy). Son analyse montre que Charlotte connaissait bien les règles du droit genevois des successions.
-Un Fréron est, on l'a vu, un exemplaire de l'Année Littéraire publiée par Fréron ; le « Mercure Suisse, périodique mensuel, ou recueil de nouvelles historiques, politiques, littéraires et curieuses » avait été fondé à Neuchâtel en 1732 (DHS). « L'avant coureur, feuille hebdomadaire où sont annoncés les objets particuliers des sciences et des arts, les cours et les nouveautés des spectacles et les livres nouveaux en tout genre » était imprimé à Paris ; cette publication a paru de 1760 à 1773 (Dictionnaire des journaux dir. Jean Sgard, Paris 1991) ; une Feuille d'avis était publiée à Neuchatel depuis 1738, celle de Lausanne ne paraitra qu'en 1762, celle de Genève qu'en 1783 (DHS). Je ne sais ce que signifie Goujat, aucun journal de ce nom ne figurant dans les répertoires.
-Les « car » font, je suppose, allusion à la critique acharnée du style de Fréron auquel Voltaire reprochait ses lourdes tournures, reliées par cette conjonction de subordination. Si cette hypothèse est exacte, elle montre une fois de plus que Charlotte était parfaitement au courant des querelles littéraires du temps.
-Le passage de cette lettre relatant la mésaventure de Mme d'Albertas est reproduit dans D10122, daté par Besterman 1er novembre 1761. Voltaire se moquera de cette affaire en écrivant peu après au mari, président de la Chambre des comptes de Provence : « Monsieur le président des comptes, vous comptez mal, car vous avez compté quarante cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'est pas là le compte […] Envoyez lui donc bien vite de l'argent, car elle n'en a point, et il ne faut pas qu'une femme soit sans argent, car on ne sait point ce qui peut arriver. (D10137, environ 5 novembre 1761).
-Claude Adrien Helvétius (1715-1771), un temps fermier-général, collabora à l'Encyclopédie. Son ouvrage « De l'esprit » paru en 1758 avait fait scandale.
-Le duc de Villars, gouverneur de la Provence, regagne Aix par Lyon après avoir passé quelques mois aux Délices mis à sa disposition par Voltaire qui réside à Ferney. Sa lettre à Pierre Pictet a été conservée : « Je quittais, Monsieur, avec trop de regret, mes aimables voisins pour avoir la force de prendre congé d'eux ; mais les remerciements que je n'ai pu vous faire à tous trois à l'instant de cette séparation, je vous prie de vouloir bien les recevoir aujourd'hui ; ils sont des plus sincères et tels que je les dois à toutes les marques d'amitié que j'ai reçues de vous. Je me ressouviendrai toujours avec un grand plaisir de ces soirées agréables que je passais dans votre société ; et, si quelque chose peut me consoler d'être un peu éloigné de vous, c'est l'espérance de pouvoir m'en rapprocher bientôt. Je me flatte que mesdames Pictet et Constant, à qui je présente mes respects, ne seront point fâchées, non plus que vous, Monsieur, d'apprendre que j'ai fait mon voyage jusqu'à Lyon assez heureusement. Je ne me plains que de mon rhume, qui m'obligera peut-être à m'y arrêter jusqu'à ce qu'il soit passé. Si vous m'y donnez de vos nouvelles et de celles de vos dames, ce sera une obligation de plus que je vous aurai et un nouveau motif de reconnaissance ajouté à tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur. A Lyon, le 20 octobre 1761. (Perey et Maugras 328 qui indiquent Ms Constant, BGE). Le duc fera un nouveau séjour en 1762, sans pouvoir loger aux Délices.
-Charlotte perd rarement le contrôle de ses nerfs ; ce passage en dit long sur la souffrance que lui causent l'absence et plus encore le silence et l'indifférence de son mari. Comme d'habitude, sa colère s'évapore aussitôt.
-La famille neuchâteloise Chambrier avait des parents en Languedoc à la suite du mariage d'un de ses membres en 1721 avec Jeanne Henriette de Cabrol, fille Charles, sgr de Travanet et Vestric, lequel avait émigré aux Pays-Bas pour la religion.
-Le Père de Famille est de Diderot.
-La troupe itinérante qui quitte Genève est celle du Français Jean Baptiste Sarny dont Charlotte (lettre 29), avait signalé l'arrivée au début de juin à Châtelaine d'où elle est, comme on l'a vu en note, partie après la Toussaint pour Berne. Les pasteurs genevois étaient intervenus peu auparavant à ce propos auprès de leurs collègues bernois : « On vous aura mandé sans doute que vos cuistres de prédicants […] ont écrit à la sensée compagnie de Berne pour les conjurer d'empêcher que les histrions de Chatelaine ne soient reçus par Leurs Excellences. » (D10091, Voltaire à François Pierre Pictet, 24 octobre 1761). La troupe de Sarny jouera en effet ensuite à Lausanne, au bénéfice d'une autorisation donnée 18 décembre. Il se peut cependant que Samuel ait rapporté à sa

femme la nouvelle de la venue possible d'une autre troupe, celle d'un nommé Delisle, dont la demande d'autorisation sera cependant refusée peu après, le 10 novembre.

46 [automne 1761]

[85] Lettre à un ami.

J'ai juré de ne plus écrire à mon mari puisqu'il m'abandonne, et je le tiendrai.

Dès que Monsieur n'est qu'un mari, / Pourquoi l'aimer comme un amant ? / On peut prendre le bon parti / De l'oublier absolument. / Pour lui ôter la jouissance / de donner le premier congé, / Donnons-lui le sien d'avance / Et ne nous laissons pas rengager. / Qu'il sache ce que peut une femme / Dont le mari n'est que mari, / Elle peut lui chanter la gamme / Ou le laisser dans l'oubli.

Voilà mon cher ami mon cas avec le mien et ce que je compte de faire, il serait par trop avantageux s'il croyait pouvoir me manquer et être sûr que je l'aimerais tout de même, non, il faut qu'il sache que je suis assez femme pour aimer les attentions, que je suis assez puérile pour aimer qu'on trouve du plaisir à se rapprocher de moi, que je suis encore assez sotte pour aimer qu'on m'écrive tous les courriers, et même qu'on m'écrive longuement, voilà mes défauts, j'avoue que je ne suis pas assez délicate pour aimer toute seule. Vous qui le voyez, sachez adroitement ce qu'il pense, point de belles phrases, point d'esprit dans votre réponse, des vérités quand même elles seraient choquantes, je veux savoir à quoi m'en tenir.

Il vient d'éclater un mariage à Geneve, c'est la faim et la soif mais il y a beaucoup d'amour, pauvres gens, ils ne savent pas qu'il finit chez le mari au bout de quatre ans, c'est le jeune Chapeaurouge, fils du Secrétaire d'Etat et Madame Rilliet de Livron qui a deux enfants et sept ans de plus que son époux, ceux qui s'y intéressent en sont dans une grande colère, et les indifférents s'en moquent et tiennent de mauvais propos sur le besoin que la femme a de se marier.

Ma mère va jeudi a Céligny voir le petit Du Pan, j'irai avec elle et nous irons diner à Bossey, je veux faire envie à mon mari, ne pouvant lui faire pitié.

La pauvre Mme Du Pan est dans un accablement de douleur qui touche jusqu'à l'âme, nous avons passé l'après-midi avec eux aujourd'hui ; mon oncle m'a dit avoir répondu à M. Constant, mais il a adressé sa lettre à Lausanne, je ne sais si elle parviendra. Bonsoir mon cher ami, j'ai peur que vous ne trouviez ma lettre trop longue, étant remplie de choses qui ne vous interessent pas.

Toute seule dans mon cabinet, et mélancolique.

Ce mardi soir.

J'adresse cette lettre chez M. Constant, sachant que vous lui tenez si fidèle compagnie qu'il ne se soucie plus de personne, que de vous.

-Frédéric de Chapeaurouge (1734-1810), avocat, a épousé le 18 novembre 1761 Andrienne Marie Renée de Livron (1728-1809), veuve de Gabriel Rilliet, mort en 1754 (Choisy). La nouvelle peut avoir précédé l'événement de plusieurs jours.

-« Au bout de quatre ans » : il y a quatre ans que Charlotte et Samuel se sont mariés.

-Céligny est un village de la souveraineté de Genève enclavé dans le pays de Vaud bernois entre Coppet et Nyon.

47 [automne 1761]

[83-84] « Ma chère belle, j'ai été à Hermenches, on vous y aime, ils veulent que vous viviez avec eux etc. etc. », est-ce des lettres de bonne foi ? Cela est bel et bon quand il y a autre chose, mais cela tout seul, en bonne conscience… ah je me trompe, il y a encore un quart de page de compliments, rien de véritablement tendre, rien de positif sur le retour, rien de votre santé, rien de votre manière de vivre, en un mot réponse à rien, il ne valait pas la peine de sauter un courrier pour écrire si peu de chose, ne vous déferez-vous jamais de l'esprit et de la tournure ? Soyez sûr que l'un et l'autre donnent un coup de pied au sentiment, que pour éprouver qu'on aime il faut se laisser aller et ne point chercher des phrases, et encore moins les trouver, je vous l'avoue, je ne puis être heureuse que quand vous serez un peu bête, verbeux, et de retour. Si vous ne vous êtes pas fait au moins dix mille livres de rentes vous êtes inexcusable de m'avoir abandonnée aussi longtemps, je n'ai point de chagrin au moins, c'est que tout platement je vous aime et meurs sans vous. On dit que Mme Saint-Jean trouve l'absence de son époux un peu longue, vous devriez revenir pour l'amour d'elle, comment peut-on piler, couler et exprimer, pendant six semaines ? Cela est monstrueux, il est bien sûr que Rosalie ne vous reconnaitra pas, votre absence est une vie pour elle puisqu'elle me donne la mort, tout le monde se moque de moi, on voit que je suis trompée, j'avais dit quinze jours ou trois semaines et voilà six ans.

Nous avons tous trois dîné aujourd'hui à Bossey, mon père y est resté, tout le monde a parlé de vous, m'a chargé de vous gronder de votre long séjour, excepté la maîtresse de la maison qui est demeuré muette, cela est bien fin, aussi ai-je bien été sa dupe, et comme elles n'ont point d'homme qu'un aveugle, elles en sont aux emblèmes, la Saint-Charles Borromée s'est passée incognito. Ah mon Dieu, que les temps sont mauvais, M. de l'Estang avait mis en montre sur sa personne une livrée russe ou polonaise tout à fait effrayante pour les voleurs de grand chemin, un gros habit bleu, bavaroise, grands parements, collet jaune et brochant sur le tout cinq ou six mille boutonnières d'argent, le tout enrichi d'une aiguillette de même métal pesant trois livres, vous comprenez qu'il avait l'air bien martial. Mme de Vermenoux a eu les deux fois quelques bontés pour moi, il est bien beau de ménager ainsi les faibles, j'en suis bien reconnaissante, sentant bien qu'elle s'est mise à ma portée pour m'encourager ; je crois qu'elles me trouvent dans l'âme toutes deux assez mal pour m'aimer, je m'en moque, elles me divertissent et sont polies, la première fois je m'émancipais à causer, la seconde j'ai voulu faire mon profit des épigrammes. Diantre, l'une qui est venue, la Buisson, s'est vantée de vous avoir écrit une seconde fois, l'autre la main sur la bouche.

Adieu, bonsoir, je vais me coucher car aussi bien je crois que vous ne vous souciez guère que je parle plus longtemps. Si vous passez à Lausanne parlez à Mezery pour la belle jument anglaise de Du Pan qui est à vendre, sinon écrivez-lui, vous ferez grand plaisir à la pauvre petite femme, voilà minuit, je suis levée depuis six heures, quand dirai-je passe ta patte…

Vendredi matin.

Jamais, cette patte n'est plus pour moi, je veux savoir absolument quand vous reviendrez, si ce n'est bien vite je me mets dans le coche et pars, il a fallu un grand effort de raison pour ne l'avoir pas déjà fait. Qu'allez-vous faire à Bercher ? Quoi, votre vin est parti et vous prenez un autre chemin que celui qui vous rapproche de moi, puis il y a Vincy et Bossey sur la route,

non, vous n'arriverez jamais, non, non, j'en fais mon deuil et n'ai plus qu'à m'enterrer, mais ne vois-tu pas pauvre bête que je bat l'eau avec un bâton, que vous ne lisez peut-être pas mes lettres ou qu'elles sortent bien vite par l'autre oreille, je suis au désespoir, adieu, je ne dis plus un mot. J'attends réponse du jardinier pour écrire à d'Hermenches, aurai-je une lettre aujourd'hui ? Ah je meurs de peur que non, je crève de dépit, barbare, tigre, chien de Jean de Nivelle.

A Monsieur / Monsieur Constant / à Lallex par / Lausanne et Cully

-Hermenches et Villars-Mendraz, fiefs acquis par le général Constant, faisaient alors partie de la châtellenie de Moudon.
-Saint Jean est le nom ou plutôt le surnom d'un domestique des Pictet Cramer ; on voit qu'il était marié.
-La Saint Charles Borromée est fêtée le 4 novembre ; je ne sais quel est le personnage, nécessairement catholique, de cette assemblée dont c'était l'anniversaire onomastique, ou qui a voulu marquer ainsi celui de Charlotte. Cf. lettres 8 et 34, où il est question de la Saint-François.
-Anne Germaine Larrivée (1739-1763), d'une famille protestante de drapiers de Sedan, avait épousé Paul Girardot de Vermenoux ; veuve à 20 ans, patiente du docteur Tronchin, elle passa plusieurs années à Genève. (Cf. lettre 75). Sur la famille Girardot, riches marchands de bois pour la provision de Paris, protestants originaires du Nivernais, cf. Thierry Du Pasquier « Généalogies huguenotes », éd. Christian, Paris 1985 et Luthy II 232-234.
-Louis Augustin Larrivée de l'Estang, frère de Mme de Vermenoux, « jeune étourdi placé sous tutelle » (Luthy II 233 note 38). Il sera question plus bas (lettre 75) de ses dettes de jeu.
-Bercher : village de la campagne vaudoise dans le bailliage d'Yverdon, fief des Saussure dits de Bercher, alors à Philippe de Saussure (1723-1804), aussi sgr de Bettens et Bavois, marié à Marie Françoise Bibaud du Lignon.

48 [automne 1761]

[91-92] Si je te croyais au carnaval de Venise, mon cher ami, je ne serais pas si fâchée de ton éloignement, le plaisir que tu aurais effacerait chez moi les chagrins de l'absence, mais je suis piquée et désolée que nous n'ayons rien de consolant à nous dire, toi pauvre malheureux tu es accablé d'affaires désagréables, d'ennuis, et de mauvais temps, et moi de notre séparation et du regret de ne pouvoir te soulager en rien, je trouve honteux pour moi de vivre dans la mollesse et l'oisiveté pendant que tu fais les choses du monde les plus désagréables. Voilà la terre couverte de neige et point de bise, mon Dieu qu'allons nous devenir, je te demande la faveur de venir par étapes, j'aime mieux te voir un jour plus tard et que tu passes à Vincy et à Bossey, la route autrement serait trop fatigante, ton cabriolet est bien ouvert pour cette saison, ne ferais-tu pas beaucoup mieux de prendre une voiture fermée ou du moins des précautions de chaleur sur tes jambes, et un cheval de volée pour aller plus vite ? Je te demande la faveur d'avoir soin de toi, c'est m'assassiner que de faire autrement.
Ne puis-je rien faire à ce vin qui arrivera et serai-je toujours étendue dans un fauteuil pendant que tu te crèves de peine, je te demande pardon de mes injustices, quand on aime comme moi on en commet toujours, tout ce qui me met en doute sur ta facon de penser m'alarme et me fait aller au-delà du but ; n'attribue je te prie mes querelles qu'à une passion très forte, sois je te prie persuadé que quoi que je puisse dire, je t'adore au point qu'il n'y a que la mort qui puisse rompre les liens qui m'attachent à toi, adieu cher ange, il n'y a point de bonheur égal pour moi à ton retour, je te demande par pitié qu'il te fasse aussi un peu de plaisir.

Rosalie est toujours fort aimable, n'apprend rien, danse, chante et mange tout le jour, et te fera sûrement bien des caresses, ayant beaucoup gagné de ce côté là, elle a grandi depuis que tu ne l'as vue, les petits se portent à merveille.
Voilà mon cher ange ta belle et bonne lettre qui arrive, je la dévore, la mange, baise et la relis comme ses camarades cent fois, oui, tu es mon amant, tu le serais si tu n'étais pas mon mari, ainsi, juge !
J'ai fait écrire à Lyon pour le petit cousin et lui rendrai réponse mardi, j'ai aussi fait la commission de d'Hermenche pour laquelle je vais écrire à sa femme, j'approuve bien fort ton envie d'acquérir le reste de Lallex, si tu veux j'en ferai parler à du Crest par mon père, mais je ne ferai rien sans ton consentement, dis et je ferai agir ; tu te moques bien de moi en me donnant des louanges, tu ne m'en dois que sur mon peu d'amour-propre. Mes remèdes vont leur train, les migraines ont pris la porte pour Paris, on n'en a point de nouvelles, adieu cher ange, il faut encore écrire à d'Hermenches et il est tard, adieu mille fois, quand te tiendrai-je dans mes bras. Le coq fera grand plaisir.
Ce samedi matin.
Nous avons soupé hier à Morillon, la pauvre femme fend l'âme, mon Dieu qu'elle est à plaindre. Je viens aussi d'écrire à ta mère à laquelle je devais réponse.

A Monsieur / Monsieur Constant / A Lallex par / Lausanne et Cully

Du Crest est sans doute François Gratien Micheli (1705-1785), seigneur du Crest, hameau proche du village de Jussy, de la souveraineté de Genève, sur la rive gauche du lac.

49 [automne 1761]

[67-69] Lundi matin.
Je ne suis plus injuste mon cher enfant, je sens que tu ne m'as pas écrit parce que tu étais à Bercher, mais je suis chagrine d'avoir été longtemps sans causer avec toi, c'est je t'assure la seule chose qui me fasse supporter ton absence, encore trouvais-je le dédommagement bien faible, enfin me voilà à la fin de mes peines, j'espère que la semaine ramènera mon bonheur. Il fait un temps admirable, quoiqu'il n'y ait pas de bise le vin peut voguer fort agréablement, dis-moi le jour où je dois me réjouir, cela fera passer les autres un peu moins tristement ; ce qui resta au fond de la boîte de Pandore fait tout mon bonheur quand tu n'y es pas, ne sois pas plus rigide avec moi qu'elle ne l'a été avec les humains.
Mon père revint samedi de Bossey où il dit qu'on n'a parlé qu'en prose, Mme des Franches, qui est comme tu le sais toujours attentive, a envoyé à ma mère un fort beau coq de Caux, ce qui m'a fait écrire à la tienne de ne nous en point envoyer parce qu'il faudrait également en tuer un. Toute la compagnie y reste encore quinze jours, de Vincy ils reviennent la semaine prochaine, au commencement, ainsi hâte-toi d'y aller. Dirais-tu que je n'ai vu la Cramer que deux fois depuis ton départ, ici le soir que nous eûmes le duc et une fois à Varembé où elle a passé huit jours, elle est à présent la meilleure amie de Mme d'Albertas qui est folle de très jeune, la cocolle et la prône, toutes ces femmes font mal au cœur, mais il ne faut point en dire du mal, je crois que je ferais comme elles vis-à-vis de toi si tu n'étais pas mon mari.
Tu trouveras ici les Feuilles, j'ai bien un Fréron mais je me flatte qu'il ne faut plus rien mettre au coche, d'ailleurs il n'y a rien d'intéressant, adieu.

Le soir. Je t'écris mon bijou pour la première fois du coin de mon feu, m'étant toujours tenue à mon cabinet parce que je t'y ai vu plus souvent, il me semblait que tu étais avec moi, mon Dieu quelle privation, si je croyais de repasser six semaines comme celles-ci je me donnerais la mort, que tu es heureux de n'être pas si sensible que moi, je ne te le dis pas pour te le faire devenir, car c'est le plus grand de tous les malheurs, je n'en connais point de plus affreux que d'être séparé de ce qu'on aime, si tu as quelque humanité, quelque espèce de bon cœur, ne me remets jamais à pareille épreuve et abrège celle-ci.
Tu veux que j'engraisse, comment t'imagines-tu que cela se puisse quand tu es à douze lieues de moi et qu'il n'y a pas un jour que je ne pleure ton absence, es-tu de bois, d'acier ou as-tu pitié de moi ? Dis, car je me désole, tout le monde m'écrit qu'on t'a vu, je suis la seule malheureuse, est-ce pour m'éprouver que tu ne reviens pas, n'es-tu pas convaincu que je ne peux vivre sans toi, n'est-ce pas ta faute, ne serait-ce pas le sort de tous ceux qui te connaitraient comme moi ? Voilà ma lettre qui te fait rire, tu crois que ce sont des phrases, pendant qu'elle devrait te faire pleurer, tu croiras peut-être que je t'en impose et suis gaie puisque j'ai fait une chanson, et tu te tromperas, c'est que je me plais à mettre mes sentiments pour toi sous toutes les faces pour tâcher de te persuader et de te toucher. Barbare ! tu me dis que tu as plus envie de revenir que moi de te recevoir, on voit bien que tu ne me vois pas quand tu es absent, c'est bien là ce qu'on appelle des phrases, des inutilités, parler sans rien dire, tu n'as pas daigné répondre seulement à une seule de mes lettres, quatre bouts de compliments et tu crois que tout est fait, j'ai peut-être tort mais elles ne me paraissent ni tendres ni venant du cœur, rassure-moi, trompe-moi plutôt car je suis malheureuse, non, ne m'écris pas, viens toi-même, rien ne peut me tranquilliser que cela, mon Dieu, si je te tenais dans mes bras ! Mais non, ce bonheur est trop grand, qu'ai-je fait pour le mériter, il est bon de s'accoutumer à souffrir, cela détache de la vie. Je suis dans une peine mortelle de ta santé, tu n'as jamais voulu me répondre là-dessus, tu fais des courses par l'humidité, voilà le froid et tu n'as point d'habit chaud, en un mot tu es en bien mauvaises mains dans les tiennes, aie soin de toi par contrecoup, donne-moi cette marque de tendresse, c'est celle de toutes dont je fais le plus de cas.
Il me semble te voir courir ces horreurs de chemins de Bercher et d'Hermenches sans la moindre précaution, j'aime mes enfants à l'adoration mais je ne puis m'empêcher de leur savoir mauvais gré de m'empêcher d'être avec toi, ils sont très bien portants, me font grand plaisir mais c'est un faible dédommagement de ce qui me manque.
Adieu, car si je dis encore un mot je ne fermerai pas l'oeil de toute la nuit, cela m'est déjà arrivé souvent. J'ai eu une lettre de Mme d'Aubonne fort obligeante, elle me parle d'aller à Lausanne, je ne suis pas aussi barbare que toi, je ne quitte pas ainsi ceux à qui je suis nécessaire, mes enfants ne peuvent se passer de moi, surtout quand le motif du voyage ne serait que le plaisir, je n'en veux d'autre que celui de remplir mes devoirs vis-à-vis d'eux, se sont des petits sacrifices que je leur dois et que je me dois à moi-même, adieu, toujours écrire, et jamais parler, six maudites semaines…

Chanson sur l'air de la romance de Cramer, Lucrece est une âme tendre.
Constant continue de l'être / Si tu veux faire mon bonheur, / Et pour faire durer mon être / Demeures en toujours le maître, / Mais que je sois sûre de ton cœur (bis). // Ne prends de

toutes les femmes / Que le plaisir du moment, / Et conserve-moi ton âme / Si tu veux que je sois calme, / Ou je meurs à cet instant (bis). // Devant les Dieux je te jure / De n'aimer jamais que toi, / Je ne connais l'imposture / Et ne suis que la nature / En me disant toute à toi (bis). // Qu'on aime peu [sic] on est tranquille, / On attend l'événement, / Moi quand mon âme vacille / Ou que je crains que l'on m'étrille, / Je n'ai plus que du tourment (bis). // Reviens juger par toi-même / Si je dis vrai ou si je dis faux, / Les soins d'un amour extrême / Bien appliqués à toi-même / Seront d'aimables travaux (bis). // Rends tendresse pour tendresse / Si tu aimes les heureux, / Fais ta femme ta maitresse, / N'use jamais de finesse / Et ne soyons jamais deux (bis).

-Selon le mythe grec, l'espoir demeura seul au fond de la boîte dont tous les maux s'échappèrent quand Pandore en leva le couvercle.
-Varembé, non loin de Morillon de Jean Louis Du Pan, était depuis 1616 la propriété de la branche ainée de la famille Pictet ; Isaac Pictet allié Gallatin, conseiller, père du Géant, la vendra en 1763 à Isaac Robert Rilliet qui bâtit peu après la belle demeure qui s'y voit encore aujourd'hui.
-Constant étant à douze lieues de Genève se trouve donc à Lausanne, sur le chemin du retour.

1762

50 [automne 1762]

[128-129] Jeudi au soir.

Me voilà donc toute seule dans le monde, oui, toute seule quoique ma chambre ait été pleine tout le jour, mais je compte tout pour rien quand l'essentiel me manque, comment auras-tu fait ton voyage, mon cher ange j'en ai eu tout le jour une grande inquiétude, sans domestique, peut-être une mauvaise voiture et du froid, il faut que le mal d'être avec moi soit bien grand pour s'exposer à tous ceux-là pour me quitter, je n'envisage point sans frémir le temps que tu seras éloigné, il y a du bien et du mal à tout, si tu étais moins aimable je t'aimerais moins, mais aussi l'étant, la séparation est cruellement dure, expédie au nom de Dieu si tu veux ma vie.

Ma mère est venue ce matin en ville voir le Perdriau de la Rochelle pour le duc qui voulait l'engager à venir ici, mais elle a tenu bon et n'en démordra pas si tôt, Eynard a dit qu'il n'avait jamais pensé à rester à Rolle, ainsi le duc va louer la Rochelle, et en attendant que le logement soit prêt il vient demain aux Balances. Il est venu me voir dans une fatigue énorme de s'arranger des soupers pour tous les soirs, le pauvre homme, il ne veut avoir que le jeudi de fixe chez lui et compte être chez les autres le reste de la semaine, comment crois-tu que cela se soutiendra ? Il a fort parlé devant moi de tous ceux qui lui avoient retenu un jour avec l'air de dessein, apparemment qu'il avait oublié pour ce moment-là que nous étions gueux.

J'ai vu ce matin la liste de Beaumont fort en courant, il m'a paru que nos billets n'y étaient ni en blanc ni en noir, elle n'est pas complète, regarde-les avec plus de loisir que moi pour s'en assurer, mon n° est 8118. La Cramer est venue me persécuter pour aller souper chez elle, comme je suis assez bien je vais y aller, nous n'avons pu aller à Saint-Jean parce que son mari

est à Ferney avec le cabriolet. Adieu minon, j'espère que j'aurai demain un mot de toi, puis aussi après demain, et après après, et puis reviens, reviens, les lettres ne dédommagent pas.
Vendredi matin.
Je viens de recevoir mon cher poulet ta bonne petite lettre qui m'a tirée de l'inquiétude de ton voyage, quoique je sache que tu mets toujours tout en beau, je suis sûre au moins qu'il ne vous est arrivé aucun accident, ménage-toi au nom de Dieu, de moi, et de tes enfants, je t'imiterai si tu me donnes l'exemple. Mes douleurs sont à peu près passées, je vais à deux heures à Saint-Jean avec la Cramer recevoir quelque mortification, mais je suis faite au feu.
Je suis bien fâchée que ta mère soit malade, témoigne-le lui de ma part. Je me flatte toujours que tu reviendras à la fin de la semaine prochaine. Mme d'Albertas sort d'ici, elle me demande à souper pour ce soir avec Caton, sans jeu. Si je pouvais avoir le compte de ton linge de table j'en serais fort aise, dis-moi où tu l'as mis, tâche aussi d'apporter six langues et un sac de pois. Les enfants se portent au mieux. S'il y a quelque chose à faire auprès du docteur pour M. de Bercher je m'en charge avec plaisir.
Adieu très cher minon, Pourrais-je laisser une page blanche sans rien y mettre ? Oui, car je n'ai rien de neuf à te dire, mes sentiments étant de tout temps, prends garde qu'ils ne t'ennuient, car j'en mourrais. Dis-moi si ton vitrier est passable, si tu ne souffres point et donne-moi ton adresse à Lallex, je ne sais plus si c'est par Cully ou Lutry, adieu cher ange, pense un peu à ta Lolotte, elle t'adore jusqu'au tombeau.

-Le duc de Villars, en été 1762, a loué les Délices, Voltaire vivant à Ferney. « Le pauvre Duc ne trouve pas à se loger dans la ville, il est toujours aux Délices » (Du Pan, 23 novembre 1762). « Le Duc de Villars a enfin trouvé un logement, quoi qu'il soit affligé de maux comme Job, il veut voir du monde, il s'est arrangé pour ne souper jamais seul, le jeudi et le dimanche il donne à souper, les autres jours il va chez ses amis, ses jours sont fixés le vendredi chez Madame … le samedi chez une autre etc. il va dans les societés, il ne va point en carosse mais en chaise, il s'est mis tout à fait au ton de Geneve » (6/7 décembre 1762). Voltaire, rapportera plus tard aux d'Argental : «Le duc de Villars quitte les Délices, 'tout auprés de son juge [Tronchin] il s'est venu loger', dans une maison assez convenable à un valet de chambre retiré du monde. Il vient quelque fois diner à Ferney, mais tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui » (D10883, 5 janvier 1763). Le duc de Villars retournera dans son gouvernement en avril 1763 (Du Pan, 25 avril).
-Les Balances, près de l'actuelle place Belair, étaient l'enseigne d'une des meilleures auberges de Genève.
-Eynard est sans doute Gabriel Antoine, propriétaire de Beaulieu près de Rolle ; c'est le père de Jean Gabriel allié Lullin, riche banquier et philhellène, qui accompagnera Pictet de Rochemont au Congrès de Vienne.
-Il y avait à Genève deux familles Perdriau, l'une originaire de Tours, l'autre de La Rochelle. Le membre de la seconde, chez qui le duc de Villars cherche à se loger, a donné à sa propriété, que je n'ai pu identifier, le nom de son lieu d'origine.
-Jacob Bouthillier dit Beaumont (1720-1782), banquier genevois ; il inventa des formes de placements de capitaux en rentes viagères que Luthy (II 484), qualifie de « jeu de massacre ».
–M. de Bercher est, on le rappelle, Philippe de Saussure.

51 [automne 1762]

[126-127] Vendredi soir.
J'arrive de Saint-Jean mon cher poulet, avec Mme Cramer, on nous a d'abord assez bien reçu, la conversation a toujours roulé sur le duc, puis tout à coup ma mère m'a dit qu'il fallait que j'y allasse lundi pour prendre notre linge qui l'embarrassait beaucoup, je lui ai répondu que je

la priais de me permettre de l'envoyer chercher, qu'elle savait tout aussi bien que moi ce qui était à nous, elle m'a dit qu'elle ne voulait absolument le remettre qu'à moi en mains propres, je lui ai répondu que je m'en rapportais bien à ce quelle en ferait, et que si elle ne voulait pas s'en donner la peine, Marianne pouvait l'en soulager, à quoi elle a dit que je ne m'en étais rapportée à personne pour le reste et qu'en conséquence elle prétendait que je finisse à cela. Je n'ai plus rien dit, mais je ne puis me résoudre à aller essuyer la scène, que me conseilles-tu mon cher ange ? Elle le gardera dit-elle un an si je n'y vais moi-même, et je n'en ai plus, mais je crains. Que n'es-tu ici, nous consulterions ensemble, si j'y mène quelqu'un elle sera en colère, si je vais seule j'essuyerai tout, que faire ? La queue est bien dure à écorcher.
Donne-moi de tes nouvelles, tu es le seul côté agréable où je puisse me retourner mais tu es à douze lieues, quand reviens-tu, il y a déjà un siècle. Dis-moi aussi les propos de ta mère sur notre ménage, ne te lâche pas trop avec elle sur la mienne et dirait d'abord [sic] que c'est guignon contre les parents en général, tu connais ça. Quand tu seras à Lallex parle-moi de ta santé sans me tromper, de tes affaires, de tes ennuis, de tes peines, garantis-toi du froid et des courses, mange bien, chauffe-toi bien, ne te négliges pas si tu veux que je vive, je me porte beaucoup mieux, mes douleurs sont à peu près parties, mais je les reprendrais si tu te mortifies, tu n'as qu'à parler, je me ferai malade toutes les fois que tu le seras par ta faute. Adieu pour ce soir, j'attends Mme d'Albertas et Caton, je me flatte bien de te lire demain matin, adieu minou, passe ta patte.
Samedi matin.
Puisque c'était pour ne pas jouer au whist que tu m'écrivais, il fallait au moins remplir la feuille, ce billet ne t'ayant pas seulement évité de relever les cartes. Tu dis comme ça que tu m'écriras plus au long de Lallex, Dieu m'en fasse la grâce, au vrai, combien comptes-tu y rester, il y a déjà trois jours que la patience m'échappe, je compte toujours sur toi samedi ou dimanche.
Mes douleurs vont bien, il n'en est presque plus question, j'ai soupé hier tête à tête avec Mme d'Albertas qui était fort aimable, nous avons causé et joué sept parties de trictrac ce qui nous a mené jusqu'à minuit, aujourd'hui, comme le temps est beau, je ferai des visites. Je reconnais bien les Lausannois à la manière de Saint-Cierge, de tous temps ils ont consulté le docteur pour ne rien faire ou la moitié de ce qu'il a ordonné, et puis crier qu'il ne guérit personne, il vaudrait mieux établir une fois pour toutes qu'il est un ignorant et ne le pas consulter.
Le duc n'est point encore logé, il marchande pour cinq louis, ma mère doit venir ce matin lésiner pour lui, il vient ce soir aux Balances d'où il cherchera sa vie tous les soirs, le pauvre cher homme, tout le monde s'en moque. Nous n'avons rien eu à la loterie, j'en étais sûre, cela devrait bien corriger d'y mettre, as-tu regardé mon billet ? Adieu cher minon, ce serait me dégrader de remplir les quatre pages tandis que tu as toutes les peines du monde à en remplir une, adieu donc, n'oublie pas ta Lolotte.

-Encore une lettre écrite le jour de l'envoi de la précédente.
-« Ecorcher la queue ; il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue : c'est souvent au moment de terminer que se présentent les plus grandes difficultés. » (Littré)
-On voit que les Constant n'habitent plus à Saint-Jean, depuis peu semble-t-il, ce qui est à l'origine d'un autre genre de frictions. Ils sont à la cour de St-Pierre, où est né Charles, le 3 octobre. C'est probablement en raison de

cette naissance, dont Charlotte ne parle qu'indirectement en faisant allusion à ses maux (lettres 50 et 52), que Samuel s'est rendu plus tard que d'habitude à Lallex, en novembre plutôt qu'en octobre.

52 [automne 1762]

[124-125] Samedi au soir.

Pourrait-on se coucher sans dire et écrire un mot à son minet ? Non, assurément, car on se ferait plus de mal qu'on ne lui ferait du bien, et puis charité bien ordonnée commence par soi-même. Tu es donc, mon cher enfant, à quinze lieues de moi, tu souffres, tu t'ennuies, et tu m'oublies, le quart de toutes ces choses suffit pour me tuer si cela dure, mais pourquoi fais-je des petites lettres, c'est sans m'en apercevoir et peut-être pour que le papier soit plus long, ah pauvre homme, que je te plains si cela dure quatre pages ! A propos, je suis en colère, j'ai fait aujourd'hui des visites et en rentrant j'ai trouvé sur ma cheminée un billet de Mme Saladin de Paris, comme cela ne me parait pas naturel, il m'est venu dans l'idée que tu m'aurais peut-être joué le tour de mettre pour moi un billet chez elle à l'occasion de l'auditorat, avoue-le parce que si cela est vrai je ne suis pas obligée de la lui rendre, mais en l'avouant mets un genou en terre si tu veux que je te pardonne, ah minet minet !

J'ai appris aujourd'hui que la perruque avait donné le congé aux Grenus et Châteauvieux pour aller occuper leur logement et louer le leur à des étrangers, il se trouve qu'ils font fortune au dépens du docteur dont ils ont voulu culbuter le parent, ah les vilains, les vilains, nous ne sommes pas les seuls malheureux, et encore ne le sommes-nous qu'en ne gagnant pas. Les fils de Mme Auriol viennent de faire banqueroute en Angleterre, elle et son gendre Baulacre y ont presque tout leur bien, ah les malheureux, les malheureux, ils ont six filles et un garçon, aimons-nous toujours, cela vaut mieux que tous les biens du monde, prenons seulement garde à ne nous pas déranger avec ces deux choses, nous sommes plus faits pour faire envie que pitié.

J'ai passé ce soir l'avant-veillée avec la mère et la fille Buisson et je suis revenue souper sur un cabaret devant mon feu à penser à toi, à dîner je mange au grand couvert avec Rosalie. Bonsoir, en voilà assez pour ce soir.

Dimanche au soir.

Comment passer un jour sans te rien dire, ce maudit courrier ne veut partir que mardi, mais qu'est-ce que cela fait, il arrive demain et il n'y a que moi d'impatiente, tu es donc sur ta montagne au milieu de l'humidité et des affaires, moi j'ai passé toute ma journée avec mes enfants, mon livre et ma plume aussi agréablement qu'on peut l'être sans toi. Je n'irai pas demain à Saint-Jean parce qu'il m'est venu quelque chose qu'il ne serait pas prudent de promener en carrosse les premiers jours, je me porte assez bien, si tu ne me parles pas de ta santé en détail et au long, je ne t'écris plus et je me fais malade. J'ai arrangé dans ma tête ton retour à Lausanne pour jeudi et celui de Genève pour samedi, dis-moi que oui, je serais flattée d'avoir deviné juste.

Le duc est aux Balances depuis hier, cherchant sa vie partout, je ne l'ai point vu, il va la semaine prochaine chez Perdriau de la Rochelle. Sauvigny a eu aujourd'hui un grand concert, il est venu et il a envoyé quatre fois me presser d'y aller, apparemment que Mme d'Albertas y était mais tu comprends bien que je n'ai pas accepté.

C'est la plus plaisante chose que d'entendre Rosalie qui fait répéter tout ce qu'elle sait à Lisette qui en est de fort mauvaise humeur et veut aller à sa chambre et fait la petite maîtresse à mourir de rire, si tu as du loisir fais-leur leur catéchisme. Dis-moi ce que tu as fait pour ton fief, si ton vin est parti, et où en sont toutes tes affaires, dis aussi beaucoup à ta mère que nous avons quatre enfants, paye-lui les fils de fer et pense à ce qui pourrait lui faire plaisir pour ses étrennes, au cas qu'elle veuille nous donner les serviettes comme la nappe qui feraient fort bien ensemble. Adieu très cher ange, je me flatte d'avoir demain à répondre à une grande lettre de toi, adieu, aime toujours ta Lolotte.

Lundi au soir.

J'ai eu aujourd'hui toutes sortes de chagrins et d'afflictions, aussi ai-je bien de l'humeur, le plus grand de tous les malheurs m'est arrivé et il a mis le comble à tous les autres, mais je n'ose le dire, car personne ne m'en croirait sur ma parole, le voici pourtant, j'ai attendu tout le matin avec une impatience démesurée ce gueux, ce chien, ce coquin de courrier, ce maudit Suisse, cet insolent a perdu la lettre que mon cher minet m'avait écrite qui était sûrement toute pleine de sa santé, et de ses tendresses, car je n'ai garde de présumer que ce cher ange qui aime tant à me faire plaisir, à me rendre heureuse, eût négligé une petite chose peu pénible et qui est ma seule consolation dans son éloignement, non, assurément je ne suis pas assez injuste pour l'en rendre responsable, il en est incapable, il sait trop que ce serait me donner la mort.

Après ce chagrin-là j'ai envoyé à Saint-Jean une belle lettre qui disait la raison pour laquelle je ne pouvais aller aujourd'hui, et une prière de me permettre de faire prendre le linge dont j'ai le plus pressant besoin, on a répondu de bouche qu'il était mouillé et ne serait pas prêt de longtemps. A midi ma mère est venue en ville, et ayant rencontré Beauvau elle lui a beaucoup demandé de mes nouvelles et lui a dit fort obligeamment d'aller demain prendre ce linge, apparemment qu'elle aura fait quelques reflexions sur sa dureté du matin, ainsi demain je ferai prendre ce qu'elle voudra bien donner.

Toute la ville est occupée d'une aventure qui arriva hier et pour laquelle je suppose que mes parents sont venus en ville, il se tint hier chez le conseiller Sartoris une assemblée pour faire un arrangement entre Tollot et Lamande sur sa campagne de Châtelaine, Delorme était chargé de la procuration de Tollot, il proposa quelque chose qui ne convenait pas apparemment à Lamande qui lui donna un démenti devant tout le monde, à quoi Delorme riposta qu'il n'y avait qu'un petit coquin qui pût tenir de pareils propos ; on crut que moyennant cela ils étaient à deux de jeu et que tout était fini. Point du tout, en sortant, Lamande attendit Delorme à la cour de Saint-Pierre et le roue de coups de bâton puis se sauva à sa campagne où on l'alla prendre le soir pour le conduire en prison. Delorme lui fait partie criminelle, il est dit-on trop vieux pour se battre, on croit qu'il sera condamné à une réparation publique, un an de prison et vingt ans de bannissement. Tout le monde est pour Delorme, il est vrai que la violence à ce point-là est criminelle et que si cela n'était pas sévèrement puni, les avocats seraient tous les jours exposés. L'arrangement était fort honnête, Lamande gardait la campagne et Tollot lui donnait deux mille cinq cents livres de dédommagement. Chapeaurouge qui sort d'ici croit qu'après le jugement ils se battront quoiqu'ils ne portent ni l'un ni l'autre l'épée. Adieu, je te dirai encore un mot demain car tu serais en peine si je manquais un jour.

-Je ne peux identifier les membres des familles genevoises Grenus, Lullin, du rameau dit de Châteauvieux et Mollet, ni la perruque (probablement un membre du Petit Conseil) dont il est question ici.
-De retour à Genève, Antoine Saladin, vu plus haut (lettre 33), a entamé le cursus honorum des magistratures ; élu membre du CC en 1758, il brigue maintenant la charge d'Auditeur de la Justice, que Charlotte appelle l'auditorat, à laquelle le Conseil général l'élira le 21 novembre 1762 (AEG, RC, à la date) ; il sera encore élu membre du LX en 1786.
-La famille languedocienne d'Auriol, réfugiée pour la religion en Angleterre à la révocation de l'Edit de Nantes, passera ensuite à Genève et sera reçue BG en 1771. Elisabeth, fille de Jean-Louis d'Auriol avait épousé Jacques Baulacre, capitaine dans la garnison. (Galiffe IV 20).
-Sur Mme Buisson et sa fille cf. note à la lettre 57.
-Cabaret : « Petite table ou plateau pour tasses à café, à thé etc. » (Littré). Charlotte dine dans sa chambre.
-« Quatre enfants » : c'est la seule mention de la naissance de Charles Samuel, le 3 octobre ; Charlotte se remet tout juste de ses couches.
-Une « procédure pour excès en personne de Spectable Jean Louis Delorme » a été ouverte par le Petit Conseil le 29 novembre 1762 contre Joseph Lamande, BG, âgé de 35 ans, aussitôt arrêté et jeté en prison. La justice ne trainait pas : le Conseil, autorité à la fois législative, exécutive et judiciaire, jugera l'affaire le 27 décembre : « Messeigneurs ayant vû la procédure criminelle suivie contre Joseph Lamande fils et les conclusions du Sr Procureur Général sur icelle, et leur ayant suffisament apparu par la dite Procédure que le dit Lamande a frapé de sa canne en place publique spectable Delorme avocat et notaire, l'avis a été de condamner le dit Lamande à être amené céans pour y être très grièvement censuré de son délit, dont il demandera pardon à Dieu, à la Seigneurie et au dit spble Delorme, à dix huit mois de prison et à être suspendu de ses droits honorifiques de la Bourgeoisie sous le bon plaisir de la Seigneurie, et aux dépens. Le jugement a été prononcé au dit Lamande et il a satisfait à la réparation. » (AEG, RC, à la date). Ce même Joseph Lamande, de Romans en Dauphiné, marchand, BG 1730, sera l'un des membres les plus exaltés du parti des Représentants ; une brochure, le Dictionnaire des Négatifs, jugée injurieuse pour le Conseil lui vaudra d'être condamné par contumace en 1766 à la perte de sa Bourgeoisie et au bannissement perpétuel

53 [automne 1762]

[123] Mardi matin.

Je croirais te manquer essentiellement mon cher poulet, si j'étais un seul jour sans te dire que ni moi ni les enfants ne sommes morts, d'ailleurs je souffrirais trop d'être un jour sans causer avec toi, mon attachement est fait de cette façon-là et je crois que c'est bien la bonne, car il est à un point que peu de gens peuvent sentir. Je maigris à vue d'oeil quoique je n'aie point d'autre mal que notre séparation, je pense à toi en veillant, en dormant, à tous les moments de ma vie, soit que je sois seule ou en compagnie, je te demande là-dessus tes conclusions.
On charrie notre linge, Beauvau dit que ma mère est fort gracieuse, je lui ai fait dire que j'étais à ses ordres pour demain ou jeudi avec Rosalie, je n'ai pas encore sa réponse. On m'a dit que le concert chez Sauvigny avait été assez bon et brillant, c'était la Mondore, il y avait Mesdames Tronchin Boissier conseillère, et Labat, et Milady Stanhope, adieu très cher minon, j'attends de tes nouvelles avec une grande impatience, si tu as assez de crédit pour faire pendre ce courrier tu me rendras un grand service, il est onze heure et demie, le courrier va partir, je compte que tu verras d'Hermenches à ton passage, c'est demain le premier et je ne t'attends que samedi, adieu cher ange, encore cinq jours de cette séparation mortelle.

-Encore une lettre écrite à peine la précédente avait-elle été envoyée.
-Je n'ai pu mieux identifier « la Mondore », peut-être une cantatrice.

-Jean Louis Labat (1700-1775), allié Faure, fils de Jean, de Sumène en Languedoc, maitre teinturier, BG 1725 ; un temps banquier à Lyon, associé de Jean Robert Tronchin, « un des négociants genevois les plus entreprenants de l'époque » (Luthy II 103), il fit fortune à la tête d'une maison de commerce, notamment celui des indiennes ; CC 1746, baron de Grandcour par l'achat en 1755 de cette seigneurie au pays de Vaud, c'est un bon exemple de réfugié français de condition très modeste, tard venu et vite enrichi. (Galiffe VII 284)
-Lady Stanhope séjourne à Genève pour confier son fils, lord Mahon, aux soins du docteur Tronchin. Il mourra l'année suivante : « Milord Mahon fils du comte Stanhope est mort de phtysie (Du, Pan 11 juillet 1763). Cf. aussi la note à la lettre 8 et la lettre 59).

54 [automne1762]

[121-122] Mardi au soir.

Je suis toujours seule mon cher enfant, inquiète sur ton compte, qui me dit que tu te portes bien, que tu ne souffres pas, et qu'il ne te manque rien, si le même malheur m'arrive encore j'écrirai à Parisot pour savoir si tu existes, ou si je n'ai plus rien affaire qu'à me tuer, j'ai une mélancolie dans l'âme qui me fait craindre qu'il ne m'arrive quelque malheur, oh mon Dieu qu'on souffre d'être séparé de ce que l'on aime mille fois plus que soi, je ne m'y fais point et ne m'y ferai jamais, je sens fort bien que je ne suis pas raisonnable, que cela gâte ta liberté, mais c'est plus fort que moi, je ne puis vaincre ma tristesse, les plaisirs les plus bruyants ne pourraient me distraire, tout est insipide à mes yeux hors ta chère présence, je voudrais être malade, pauvre, tout enfin, et être sûre de ne te jamais perdre de vue, pourvu cependant que tu fusses également heureux, car mon bonheur dépend absolument du tien, aie pitié de moi et ne me sache pas mauvais gré de ma tendresse quand même les effets t'en déplairont, c'est un excès d'attachement qui peut les rendre excusables.

Tout notre linge est ici, Beauvau et Sara l'ont transporté toute la journée, je n'en sais pas exactement le compte mais nous n'en perdons guère, à vue de pays il manque seulement quelques draps de maitres qui sont remplacés par de ceux de domestiques ; nous sommes bien heureux que tous ces tripotages soient finis. On m'envoie demain le carrosse pour y aller dîner avec Rosalie, je me ferai escorter de la Ginestre.

On enterra hier le fils aîné du syndic Du Pan, on dit que c'est une grande désolation. Le public n'est occupé que de l'affaire Lamande, on dit que Delorme ne se contentera pas d'un jugement et videra sa querelle lui-même. Je ne suis pas sortie depuis samedi et je n'ai vu personne, que Mme Gallatin et Caton qui passèrent deux heures avec moi hier, et le duc ce matin au sortir de la messe, il va ce soir coucher chez lui et t'invite à souper dimanche, je soupe demain avec lui chez Mme d'Harcourt. La Cramer qui sort d'ici vient de me dire que le courrier de Lausanne avait dit hier que la loterie avait été mal tirée et qu'on allait recommencer, cela ne parait pas probable ; adieu mon cher ange, je te dirai encore quelque chose demain matin, surtout si le bon Dieu m'envoie une lettre.

Mercredi matin.

Une lettre, une chère lettre ! La voilà, la voilà, voyons, ah mon Dieu qu'est-ce que cela veut dire ? Etre toute la semaine sans aller à Lausanne, est-ce que tu comptes donc passer tout l'hiver à Lallex ? Sais-tu bien que tu es parti jeudi, que tu m'as dit que puisque tu partais deux jours plus tôt tu reviendrais plus tôt aussi, ah barbare, barbare, aie pitié de moi, je me jette à tes genoux, Rosalie y est aussi, tous tes amis, toutes tes connaissances, ne nous fais pas

souffrir, passé cette semaine, comment est-ce que tes affaires dans cette saison peuvent te retenir aussi longtemps ? Un ou deux misérables tonneaux de vin, quelques comptes, et un échange, tout cela se fait fort bien en sept ou huit jours, avoue-le.
Ton basson est sur la feuille depuis hier, je n'ai pu faire vernir ta canne ni les chaises, l'homme étant parti pour Lyon le même jour que toi.
Il y a eu cette nuit une bagarre affreuse dans notre maison qui ne m'a pas permis de dormir, Sauvigny a donné un bal, les porteurs de chaises se sont enivrés et ont voulu entrer de force dans le bal, toutes les femmes ont pris peur et se sont sauvées chez les demoiselles Pictet qui étaient couchées ; les laquais ont voulu chasser ces gens-la, ils se sont battus, traînés par les cheveux le long de l'escalier en faisant couler leur sang ; on a envoyé chercher la garde et ils sont tous en prison, Granger est dit-on le plus coupable.
Adieu cher ange, il faut s'habiller pour aller à Saint-Jean, il est onze heures, aie pitié de ta Lolotte, aime-la, reviens passer ton adorable patte si tu ne veux pas qu'elle meure, les petits se portent très bien, ménage-toi si tu m'aimes, rapporte-moi quelque chose sur tes côtes, car elles étaient bien dégarnies depuis le rhume.

-Barthélemy Du Pan, né en 1744, fils de Barthélemy (1712-1763), conseiller dès 1757, syndic en 1761, est mort le 27 novembre 1762 (Choisy).
-Depuis l'adoption de la Réforme en mai 1536 la messe n'était plus dite à Genève. L'accréditation d'un ministre résident par la couronne de France en 1679 entraîna la création d'une chapelle, partie de sa résidence à la Grand-Rue, que les étrangers étaient seuls autorisés à fréquenter. On fermait les portes de la ville pendant la messe.
-« Ton basson est sur la feuille » : Constant vendrait-il cet instrument de musique (il jouait de la mandoline, selon Rosalie), en mettant une annonce dans le journal vaudois de ce nom ?

55 [automne 1762]

[133-134] Mercredi au soir.
Il faut absolument que je te dise un petit mot, mon cher poulet, avant que d'aller chez Mme d'Harcourt, ne sachant pas s'il sera trop tard quand j'en reviendrai. J'ai été avec Rosalie et la Ginestre dîner à Saint-Jean où nous avons été très bien reçues, cela s'est maintenu tout le jour, on m'a fait des reproches de n'y avoir pas mené Lisette, et on a arrangé que je la lui mènerai samedi et qu'on la mettrait coucher après midi dans un lit, ainsi tout va au mieux, Dieu le maintienne.
Ma mère m'a dit que Philibert allait à Paris chez Mme d'Enville, qu'elle le savait très sûrement, que ce qui empêchait qu'il ne fût déjà parti c'est qu'on craignait le désespoir de Mme d'Albertas, et qu'on travaillait déjà depuis quelques jours à la lui préparer mais qu'on ne savait comment faire, c'est le docteur qui s'en est chargé, tout cela me semble complètement ridicule mais ce n'est pas une raison pour que cela ne soit pas, c'est dit-on un grand mystère, la mère Cramer n'en sait encore rien, je crois que c'est un secret que le docteur a confié au duc, qui l'a confié à ma mère, qui me l'a confié, je te le confie etc. etc. etc.
M. Donnop est mort, M. de Boisy qui sort d'ici venait de faire visite à la veuve. On dit qu'il faut vendre ces contrats sur les cuirs qui sont à 57 et qu'il y a beaucoup à gagner, fais tes réflexions, plusieurs petits profits en font un gros.

Tu n'as point eu de lettre depuis ton maudit départ, à propos qu'est ce que cela veut dire, « on ne dit point d'inutilités, on ne fait que celle d'exister », qu'est-ce que c'est que ça, est-ce une belle phrase ? Apparemment, car elle n'est ni vraie, ni sensée ; c'est apparemment beau aussi de se faire des compliments, de se voussoyer, de rejeter sur ses grandes affaires le temps de son éloignement, pourquoi ne pas mettre aussi Madame en sentinelle au haut de la page, et je vous assure de mes respects très humbles à la fin ? En vérité, Monsieur, vous manquez tout à fait à ce que vous devez à une femme qui a l'honneur de porter votre nom, et vous êtes d'un bourgeois à faire évanouir une femme d'un certain ton, mais en vérité vous feriez croire que j'ai été du grand bien avec vous, et cela serait d'une maussaderie, bien avec sa femme, bon, on a un héritier et puis on s'en tient aux égards et on bannit toute familiarité, c'est la règle. Bonsoir Monsieur, je vais souper avec le petit duc, holà, mes gens !
Jeudi à 3 heures.
Quand je relis mes lettres j'en ai bien honte, on voit bien que je ne t'aime pas assez pour ménager ton ennui et que je sacrifie tout au plaisir de croire que je cause avec toi, on a souvent dit que si l'on écrivait les conversations on ne pourrait pas les lire, ceci en fait bien la preuve, pour comble de ridicule j'ai peur que mes volumes in-folio ne te soient pas parvenus parce que je les ai adressés à Lutry, avoue que si cela est c'est être fortuné, mais tu n'en seras pas quitte pour celle-ci.
J'ai soupé hier chez la comtesse en partie carrée, Mme d'Albertas, le duc, Alléon et moi, et je soupe ce soir chez Mme d'Albertas encore, avec la vieille femme qui crevotte dès qu'il a mangé, Genève ne tourne point en plaisir, reviens, tu les feras renaître, au moins sûrement pour moi qui ne vis pas.
Perlet a transvasé, tout va très bien et le vin est très bon, il attend celui que tu dois envoyer, tout est prêt pour le recevoir, il vient de nous acheter 6 setiers 4 quarterons de vin de domestique à 10 florins. Comme on ne peut point avoir de sacs, si les paysans de tes environs avaient du fort triège à vendre qui ne coûtat pas plus de 4 à 5 baches, tu ferais bien d'en acheter une cinquantaine d'aunes.
La Buisson nous a fait prier pour l'Escalade avec Mme de Vermenoux et Mlle Gallatin, on dit que mes parents vont la faire à Ferney, adieu pour à cette heure, je vais m'habiller pour faire visite à Mme De Tournes Lullin, j'ai tous les jours des visites extraordinaires, hier Mme Diodati Tronchin.
Vendredi matin.
Hélas, mon Dieu, hélas, mon Dieu, point de lettre, quel barbarie, quel crime, quelle injustice, quelle horreur, moi qui aurais cru faire une mauvaise action, non pas de manquer un courrier mais un jour, oh bête de femme, brute, cruche, laide.

-Philibert Cramer se prépare à aller à Paris, pour relancer les souscipteurs des Œuvres Complètes de Corneille qui ne payent pas leur dû ; il n'ose parler de ce projet à Mme d'Albertas à qui il fait la cour, non sans succès semble-t-il.
-Louise Elisabeth de la Rochefoucauld, duchesse d'Enville avait séjourné pour la seconde fois à Genève pendant l'été de 1762. Son arrivée, accompagnée de son fils, le duc de la Rocheguyon, est consignée dans le registre du Conseil le 25 mai. Du Pan rapporte : « La duchesse d'Amville et sa compagnie sont partis de Paris, et viennent aussi passer le même tems à Geneve dans un apartement dont on ne leur fait payer que 200 Louïs neufs » (17 mai 1762). Montpéroux signale son arrivée à Choiseul Praslin « avec Mme de Chabot, le duc de la Rocheguion

et Mlle de Damville » (note à D10466). Voltaire écrit aux d'Argental : « Made la Duchesse d'Anville a fait un triste voyage à mon gré ; elle desiroit passionnément une maison de campagne ; mad. la Duchesse de Graffton en a une pour cent louis jusqu'à l'hiver, et mad. d'Anville paye deux cent louis un simple appartement pour trois mois. Pour comble de desagrément, elle est logée tout auprés d'un temple, où elle entend détonner des chansons hébraïques mises en vers françois detestables. De plus toute la bonne compagnie est à la campagne, et il ne reste à la ville que des pédants. Je voudrois pouvoir lui céder les Délices mais j'ai trop besoin de Tronchin, et malheureusement on vernit actuellement tous les dedans de Ferney » (D10478, 31 mai 1762).
-La duchesse avait amené à Genève son fils Louis Alexandre qui se fera inoculer par Tronchin. C'est au cours de ce séjour que le jeune duc a visité les « glacières de Savoie » en se rendant au début d'août à Chamonix. Trois jeunes Genevois l'ont accompagné dans ce qui était encore une expédition : mon aïeul Jean Louis Pictet (1739-1781), François Jallabert et Jean Louis Claparède. Le journal que le jeune La Rochefoucauld a tenu pendant ce voyage a été publié par Lucien Raulet in Annuaire du Club alpin français XX (1893) 458-495. Jean Louis Pictet, qui venait d'être reçu avocat, accompagnera son ami Horace Bénédict de Saussure dans plusieurs de ses courses autour du Mont-Blanc ; après son grand tour en France, Hollande et Angleterre, il fera partie avec Jacques André Mallet de l'expédition montée par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg pour observer le passage de Vénus devant le disque solaire en juin 1769 ; son journal a été publié (Deux astronomes Genevois dans la Russie de Catherine II, centre d'étude du XVIIIe siècle, Ferney-Voltaire 2005). Jean Louis Pictet mourra jeune, après une brève mais rapide carrière dans la magistrature, ayant été élu à 39 ans syndic de la république en 1778.
-Dans sa lettre du 7 décembre 1762 Jacques Pictet rapporte au ministre des Affaires étrangères de Piémont-Sardaigne que son oncle Boisy avait reçu « ces jours passés » la nouvelle de la mort du « général Donop », survenue à Rinteln [Rintelen] le 3 novembre. Auguste Maurice baron de Donnop, sgr de Schmettau et autres lieux, lieutenant-général, ministre des Affaires étrangères de Hesse-Cassel, avait épousé la Genevoise Françoise Turrettini, veuve de David Vasserot de Vincy. Elle passa à Genève les années de la guerre de Sept-ans pendant lesquelles la Hesse était occupée par les armées françaises. Isaac de Budé, sgr de Boisy en Chablais, demi-frère de la mère de Pictet, entretenait des relations avec la Hesse où il avait séjourné ; il correspondait avec le Landgrave, Donnop et d'autres personnalités.
-Sara Lullin (1742-1814, venait d'épouser, le 28 novembre 1762, de Jean-Louis De Tournes, CC., ce qui explique la visite que lui fait Charlotte (Choisy).
-Jean Diodati (1732-1807), comte du St-Empire, avait épousé Marie Elisabeth Tronchin, fille du docteur (Galiffe II 742).
-François Alléon (1728-1762), membre du CC (Galiffe III 9)
-Je soupçonne « la petite vieille qui crevotte dès qu'il a mangé » d'être le duc de Villars.
-Triège : « toile ouvrée » (Humbert, Glossaire genevois).
-Le Batz, en français bache, petite monnaie bernoise, valait trois sols genevois.

56 [automne 1762]

[118-119] Vendredi au soir.

Toutes mes lettres auront été perdues puisque je n'en ai point eu aujourd'hui, c'est sûrement une affaire de pique, ou tu es fort malade, car il n'est pas possible que tu sois barbare à ce point là, la charité si ce n'est l'amitié t'aurait sûrement engagé à me tirer de peine, j'ai eu la bêtise de me flatter un moment que tu arriverais ce soir, mais hélas je vois bien que je ne suis qu'une bête, que tu n'as point d'amitié pour moi, que ton attachement n'est que dans les mots, et qu'il ne faut plus compter sur rien dans la vie ; qu'ai-je donc fait que personne ne peut plus me souffrir, oh mon Dieu, ôte-moi la vie si cela est comme ça ! Mais à qui adresse-je mes plaintes ? A un sourd qui ne veut pas les entendre et qui en rirait encore à bon besoin, on me disait hier, votre mari doit vous écrire de beaux volumes, étant tout seul à la campagne, les larmes me vinrent aux yeux, voilà tout ce que je pus répondre, mais finissons, mes malheurs

ne sont pas faits pour te toucher et si je te donne encore de l'ennui, tu n'auras plus pour moi que de la haine, on en est bien près quand on est insensible.
Tout le monde assure qu'on va retirer la loterie, il y a dix-sept billets à Genève qui ne se sont trouvés sur aucune liste, dont un est à Gabriel Lullin, cela est fâcheux pour ceux qui ont eu des gros lots, mais fort agréable pour nous. M. Jaquet le Conseiller a acheté aujourd'hui la campagne de Lamande pour 24 mille livres, j'en suis fort aise pour mes parents, mais je suis fâchée qu'elle ne soit plus à vendre, je l'avais lorgnée au cas qu'il nous fût tombé quelque argent du ciel. Je vais dîner demain à Saint-Jean avec les deux petites, peut-être y resterai-je jusqu'à dimanche au soir au cas que vous n'arriviez pas. Ma mère a été en ville tout le matin mais je n'ai pas eu le bonheur de la voir, tout le monde me tient rigueur, il faut que je sois un monstre, ah ciel, qu'est-ce que la vie ? Mes enfants, mes chers enfants, je n'ai que vous dans le monde, et encore, qui sait, quand ils seront grands ils feront comme les autres, les enfants prennent exemple. Bonsoir, je vous souhaite toutes sortes de bien quoique vous me fassiez du mal.
On m'a persécutée pour me mettre d'une espèce de société où l'on soupera en pique-nique à tourner, composée de la Cramer, la Gallatin Rolaz, les Rilliet Norm[endie], les Dlles Pictet, Mme d'Albertas et les Anglais, que j'ai refusée, ainsi si l'on vous en parle dites comme moi que vous ne recevez point de pique-nique chez vous et par conséquent nous ne pouvons aller chez les autres. Rolaz et les Anglais doivent tenir leur tour, jugez. Rolaz m'a dit vous avoir rencontré samedi, que vous aviez l'air de vous bien porter, mais depuis je n'ai point eu de nouvelles, que ce billet de mercredi qui ne m'apprenait rien, mon Dieu vous êtes malade, il ne manquerait plus que cela, il m'a encore dit que M. de Bercher passait pour très mal, cela est-il vrai ? On m'apprend à Genève toutes les nouvelles de Lausanne, cela est bien singulier. Apparemment que vous voulez faire traîner vos affaires jusqu'à l'arrivée d'Hermenches, si c'est cela faites-lui mes compliments, vous pourriez pousser jusqu'à l'automne prochain que Mme de Gentils reviendra.
Perlet est fort étonné que vous ne lui ayez pas écrit le depart de votre vin. J'ai l'honneur d'être V[otre] T[rès] h[umble] S[ervante] C[onstant].
Samedi matin.
Il m'est physiquement et moralement impossible de consentir que vous ne reveniez pas promptement, je passe ma vie à pleurer et cela me tue, qu'est-ce que ce goût de solitude qui me fait mourir, quand on est chez soi n'y vit-on pas comme on veut ? Si la fantaisie prend de rester chez soi, n'en est-on pas le maître ? On ne fait point l'Escalade à Saint-Jean, ils vont à Ferney, mais bien chez la Buisson, avec tes amis je me jette à tes genoux pour que tu reviennes.
Je te remercie de ta lettre, elle m'a tiré de la plus effroyable peine et du plus violent chagrin mais elle m'en a donné d'une autre nature. Quoi ! Tu n'as rien à faire et restes seulement pour n'être avec personne, pas même avec moi, hé bien tu auras satisfaction, car pour peu que ça dure je n'y résisterai pas. Je suis bien aise que mes lettres ne soient pas perdues, ce n'est assurément pas pour ton plaisir mais pour te rappeller malgré toi que tu as une femme et des enfants, comment pourrai-je m'y prendre pour que tu fusses touché de mon état, tu crois peut-être que c'est des compliments, hélas, je le voudrais bien, je serais plus heureuse, dis-moi au moins par le premier courrier si tu peux te résoudre à m'écrire le jour de ton arrivée, je serais

moins à plaindre quand je l'aurai en perspective, si il passe jeudi je pars et j'abandonne les enfants, si je meurs ils seront encore plus abandonnés.
J'ai encore mille choses à dire mais le carrosse va arriver, ce sera pour mardi et pour la dernière fois.

-Pique-nique (Charlotte écrit piquenic) est un mot nouveau, d'origine anglaise, entré en 1740 dans le dictionnaire de l'Académie avec un autre sens qu'aujourd'hui : « Repas de plaisir où chacun paye son écot et qui se fait soit en payant sa quote-part d'une dépense de plaisir, soit en apportant chacun son plat dans la maison où l'on se réunit. » (Littré). On a déjà rencontré tous les membres de cette société : Mme Cramer née Delon, Mme Gallatin née Rolaz, Théodore Rilliet et sa femme née Angélique de Normandie, Mlles Pictet (cf. note à lettre 66), Mme d'Albertas ; je ne sais par contre qui sont les Anglais, probablement les Stanhope qui (lettres 8 et 53) demeuraient à Genève. Georges Alexandre Rolaz allié Pellissari est le frère de Mme Jean Gallatin née Rolaz.
-Gabriel Lullin (1709-1787), allié Gallatin ; banquier, propriétaire du domaine de la Grange, il possédait l'une des plus grandes fortunes de Genève.
-Pierre Jaquet (1707-1790), conseiller depuis 1750, avait épousé une des richissimes demoiselles Bégon ; le domaine qu'il acquiert, proche de Saint-Jean, se nommait les Charmilles, non loin du théâtre de Châtelaine (Galiffe V 412).
-L'Escalade qui se célèbre encore le 12 décembre, rappelle la tentative manquée du duc de Savoie de s'emparer par surprise de la ville en 1602.

57 [automne 1762]

[130-132] Dimanche au soir.
Mon Dieu que c'est peu de chose que d'écrire, qu'il est cruel d'en être réduit là, et cela non pas pour la nécessité des affaires mais pour satisfaire la misanthropie de Monsieur, je compte avoir reçu mon brevet de maussade, d'insociable, d'ennuyeuse etc. etc. puisqu'on me préfère une montagne où il fait froid et où on n'a d'autre compagnie que son feu, c'est bien éprouver de tout dans la vie, tu feras tout ce que tu voudras, c'est la dernière fois que j'en parle, mais si j'ai de l'humeur, moins d'attachement et du mal physique et moral, tu te feras peut-être une fois bien des reproches, mais il n'en sera plus temps.
J'ai dîné hier à Saint-Jean avec les deux petites qui revinrent le soir, moi je suis restée, jusqu'à présent cela c'est fort bien passé, on me fait des compliments et l'on a des attentions, quelques larmes par-ci par-là, voilà tout, nous avons fait des poules au trictrac. Hier au soir nous fûmes chez les Jaquet où nous trouvâmes Mme Lamande plus morte que vive de ce que Jaquet son cousin avait profité de la prison de son mari pour avoir la campagne meilleur marché, il est vrai qu'il est leste, cela lui fera encore du tort, les vendeurs c'est à dire Tollot et Lamande y perdent mille écus. Je vais dans un moment souper chez le duc à l'ouverture du ménage, je t'en rendrai compte demain. J'ai bien relu cent fois ces deux lettres, mais qu'y vois-je, du degoût, de l'éloignement, mais paix, j'avais promis de n'en plus parler.
Mme des Franches a fait demander à dîner à Saint-Jean pour mardi avec Mme Jaquet, je ne l'ai point vue depuis ton départ, elle eut l'autre jour Mmes de Vermenoux et Cramer à souper, on dit qu'elle avait toutes ses grâces. Tu me demandes si j'ai besoin d'argent, je t'assure que non, on vit fort bien sans cela, je n'ai presque rien depensé et tout va fort bien. On a vu ton vin à la Belotte, la bise est si grosse qu'ils n'osent se mettre en marche, ils sont à l'ancre. Pourquoi mettre des langues au coche, c'est payer un port inutile, je ne les mangerai pas sans

toi. La visite de Mme Saladin ne me sert point de leçon, il est tout simple qu'elle ait saisi une occasion de me rendre celle qu'elle me devait, plus je vis et moins je trouve qu'il faut se mettre à tous les jours. Bonsoir, à demain, les enfants sont bien.
Lundi au soir.
Ce n'est pas moi qui ait inventé qu'on était mécontent de la loterie, ni moi qui m'en plains, je crois fort à la probité de vos magistrats et je suis fort contente, mais je ne puis empêcher le monde de crier, on se plaint amèrement et l'on dit hier en plein souper chez le duc qu'il en était arrivé autant à Vevey il y a quelques années, je me battrai tant que j'aurai de force contre ceux qui oseront en parler. Puisque vous ne voulez revenir qu'après le retour de Parisot, vous pourrez bien rester encore longtemps puisqu'il n'est pas encore ici, on les attend demain puisque la bise est moins forte.
Je soupai hier chez le duc avec les Cramer, Thellusson, résident, Micault, d'Albertas, docteur, Anglais etc., il est fort bien logé, donne fort bien à souper mais le plaisir en est bien loin, il fit des lamentations de Jérémie d'avoir été prié et renvoyé à deux Escalades, ce matin il m'a envoyé prier en grâce pour intercéder l'Aigle [sic] pour qu'elle lui permît d'être de la nôtre, ce que j'ai fait en lui conseillant de n'en rien faire, mais seulement pour m'acquitter de ma commission ; elle a pris la chose tout autrement que je ne la lui donnai et a accepté avec grand plaisir, et surtout beaucoup d'honneur, elle m'a aussi fait dire qu'elle ne voulait de moi qu'à condition que vous en seriez, ainsi voyez ce que vous avez à faire.
Mme des Franches sort d'ici parée et dans un cours de visites, elle veut venir passer une soirée avec moi pour laquelle elle a une belle passion à ce qu'elle dit. Je suis bien flattée d'avoir vos restes, Lisette mange à table comme une personne, j'ai fait visite à la résidente et elle me l'a rendue.
Vous vous moquez bien de moi Monsieur, quand vous dites que mes lettres sont bien écrites, quoique j'aie fort envie d'essayer de vous plaire, je vous assure que je ne me suis pas peinée, mais votre politesse me fera chercher à trouver des tours de phrases plus élégants et moins familiers ; c'est bien chercher à révoquer en doute de ne pas croire à la lettre mes sentiments et le tourment que j'éprouve de votre éloignement, vous devez assez connaître votre mérite pour sentir combien il en coûte à une femme qui a un peu de goût de ne pas vous entendre à tous moments, et profiter de vos lumières pour s'éclairer, je n'ai point la tête assez bien meublée et point assez de ressources pour me suffire en entier à moi-même, il me faut un peu de compagnie dans la maison et c'est à titre de fort bonne que je vous prie de revenir ; vous trouverez peut-être, Monsieur, que c'est trop penser à moi, mais songez que vous y pensez si peu qu'il faut que je le fasse pour deux.
On est toujours occupé de l'affaire de Lamande, le procureur général s'est récusé pour les conclusions par excès de délicatesse, étant l'ami de Delorme. Je vous envoie deux lettres pour faire passer la mienne, celle de Paris est de samedi mais je ne la reçus qu'à quatre heures. Perlet dit qu'il aura bien de la peine à vendre votre vin avantageusement, qu'il croit que 9 livres sera le non plus ultra mais il peut se tromper. Je suppose que vous n'aurez rien fait de votre fief puisque vous ne me faites pas l'honneur de m'en parler, peut-être aussi suis-je trop grande dame pour m'occuper de ces misères. Mme de Vincy reçoit visites dans toutes les règles sur la mort de son cher père, elle est je vous assure fort décente et dit qu'ils ont fait une grande perte. Mme des Franches ne va point demain à Saint-Jean parce qu'elle rend des

visites, entre autres chez sa belle-mère ; on avait résolu de la mettre dehors de sa société pour y jouir en paix de son aimable mari, apparemment qu'elle l'a su car elle leur a fait dire qu'elle n'y retournerait plus pour ne pas le gêner, je la trouve bien bonne et son mari bien bête.
Vous espérez dites-vous que je voie bien du monde, croyez-vous qu'il puisse m'être agréable sans vous, non Monsieur, je n'ai de plaisir que quand vous les partagez, mais c'est tomber dans la répétition que de vous le dire, d'ailleurs je n'ai pas le talent de vous persuader, je laisse donc absolument à votre cœur à conduire vos jambes, j'en jugerai par là. Si j'avais été à votre place, j'aurais fait tous mes comptes avant le départ de mon vigneron et je serais partie en même temps que lui, mais aussi je me serais ôté un prétexte, tout est compensé. Avez-vous vendu votre cheval ? Il est bien cher de l'hiverner, surtout en voulant s'en défaire, il vaudrait je crois mieux le moins bien vendre, on y trouverait son compte ; celui de Mme Gallatin n'est pas vendu comme je vous l'avais dit, il ne se vendra qu'au printemps.
Vous dites que tout va mieux à Saint-Jean parce que vous n'y êtes pas, vous êtes dans l'erreur, si vous voulez un peu vous prêter, bien loin de gâter vous ferez du bien, après l'orage vient le beau temps, il est trop pénible de se commander l'humeur pour que cela dure ; mon père me persécute toujours sur la cuisinière, comme j'en suis contente cela me désole, mais voilà déjà cinq pages, il faut en garder une pour demain car je n'oserais mettre deux feuilles, j'ai honte d'une et demie, parlez-moi de votre santé, je l'exige absolument.
Mardi matin.
Votre vin, cher Monsieur, est arrivé hier au soir à la retraite à bon port, Perlet l'a reconnu ce matin, quoi qu'il en manque un peu il ne croit pas qu'on l'ait touché, ils disent que le sapin boit beaucoup par la bise, il ne le trouve point bon, surtout un tonneau qui est très vert, comme il ne se flatte pas de le pouvoir vendre tout de suite à 9 livres il le fera transporter dans la cave de cette maison jusqu'à nouvel ordre, il sera sûrement vendu avant que nous en sortions. Le vigneron va ce soir coucher à Nyon et sera demain au soir à Lallex, ainsi, si vous voulez, vous pourrez venir à Lausanne jeudi au soir et vendredi à Genève, mais vous savez mieux que personne ce que vous avez à faire et ce n'est pas à moi de vous donner des avis.
Le voyage de Sa Majesté Philiberienne n'est plus un mystère, Mme d'Albertas me parait avoir de la force d'esprit, ils disent que ce n'est que pour l'hiver. Lefort Auriol a loué pour neuf ans une maison qui n'existe pas sur le plan chez Marchand, c'est une maison basse qu'on doit bâtir sur la terrasse de plomb, on doit lui en donner les clefs au premier d'août, il sera très bien logé pour 400 livres c'est être leste que de s'y prendre comme cela, nous, nous avons bien l'air d'être à la rue ou de nous ruiner, quand vous serez de retour il faudra pourtant se pourvoir, Bonjour, le courrier part.

-Charlotte appelle la résidente la femme du résident [ministre] de France à Genève, Etienne Jean de Guimard, baron de Montpéroux ; il s'était marié le 21 septembre 1760 : « Nous marions demain Montperoux à Fernex, et nous avons imaginé une excellente façon de dire la messe » (D9246, Voltaire à Mme d'Epinay, 20 septembre). Il mourra en fonctions le 9 septembre 1765, laissant des dettes dont le Conseil payera une partie ; le bruit avait couru pendant sa maladie que Voltaire briguait sa succession.
-La demande de Jean Robert Tronchin qu'un Procureur général lui soit subrogé a été refusée.
-« Mr Micaut Brigadier neveu de Mr de Montmartel, qui crache le sang depuis bien des années, Mr de Sauvigni fils de l'intendant de Paris que Tronchin a gueri, et autres passent l'hiver a Geneve, boivent, mangent, et se divertissent ; les François ne savent pas vivre seuls et tranquilles. » (Du Pan, 6/7 décembre 1762). « Micaut frère

du garde du trésor royal » (D9346). Joseph Micault d'Harvelay, garde du Trésor Royal, petit-neveu et successeur dans cette charge de Pâris de Montmartel (Luthy II 658).
-La Belotte est une anse proche de Genève sur la rive gauche du lac ; la barque chargée du vin de Lallex s'y est mise à l'abri de la bise, vent du Nord favorable à la navigation depuis le haut-lac.
- Il faut croire que Samuel a reproché à Charlotte d'avoir critiqué le tirage de la loterie, fait apparemment par les autorités vaudoises dont il prend la défense ; ce n'est plus sensibilité mais puérilité.
-« Le Duc va se plaignant par les maisons que je l'ai empeché de faire l'escalade demain chez Made Turrettin, on apelle ainsi les soupés de ce jour. Ce pauvre Duc qui dit aux Dames ou venez souper chez moi ou menez moi avec vous, car je ne veux pas souper seul, ne trouvoit personne avec qui souper demain, parce que tout le monde est lié dans des parties de famille ou de societé, Courbon lui dit venez chez Made Turretin, le voila bien content, mais Me Turretin le refuse tout net, et parmi les raisons de son refus elle mêle mon nom, il falut desinviter le Duc, il alla le lendemain chez Made Turretin qui persiste dans son refus, la meme chose lui est arrivée en trois ou quatre maisons, invitation et refus, enfin une Dlle Buisson lui donne a souper, il est aussi content qu'une jeune fille qui s'est fait inviter au bal, cela n'est pas trop surprenant, on sait depuis longtems qu'il a tous les gouts des filles, et il lui est resté celui de la parure et l'habitude de caresser ses ajustements, et ses diamants. » (Du Pan, 11 décembre 1762). Le tout puissant gouverneur de Provence, habitué à être obéi, a dû s'étonner du comportement inhospitalier de ces républicains, peu désireux de mêler un étranger à la commémoration d'une victoire de la cité protestante remportée sur le très catholique duc de Savoie.
-La vie de société était très intense à Genève. Du Pan écrit : « On ne parle que de soupers avec ou chez nos Français, ils ne peuvent pas vivre seuls ». (19 décembre 1762). Et : « Made d'Harcourt est mourante, cependant elle a a tous les soirs un soupé auprès de son lit, on a aussi arrangé ses connoissances de façon qu'elle ne fut jamais seule, elle attend la mort le plus gayement qu'elle peut ; son mari qui est la bonté, la candeur, la simplicité, paroit très touché quand sa femme soufre ou tombe en defaillance, un moment apres il va faire gayement sa partie d'homme de Brouk, car le Duc et tous les autres joüent le petit jeu de nos Dames. […] Nous avons aussi Milord Stanhope et sa femme qui ont amené leur fils malade, et plusieurs autres Anglois. Jusqu'à present nous avons echapé à toutes ces connoissances, et nous tacherons de passer notre hiver sans eux » (6/7 décembre 1762). Et le 22 décembre 1762 : « Made d'Harcourt a tous les soirs un soupé aupres de son lit, et presque tous les soirs on croit qu'elle va expirer. Le Duc se porte un peu mieux, il est bien content il a tous les jours des sociétés et des soupers ». Ou encore : «Le D[uc] de Villars est bien content, il n'a pas besoin de ses soupez reguliers, les gens du monde sont obligez de tenir registre de leurs engagemens, on est toujours invité 15 ou 20 jours d'avance et le grand embarras est pour ceux qui invitent. Hier nous avions en visite deux dames et deux Messieurs, une des dames dit j'avois quelques soupez à donner, et je n'ai jamais pu rassembler à jour nommé ceux que je voulois avoir, l'autre dit j'ai demandé un jour au Duc, il m'a renvoyé de trois semaines, j'ai voulu m'assurer d'avoir douze personnes de sa connoissance pour ce jour là, et il a falu en inviter jusqu'à vingt six pour trouver ces douze ; un des Messrs dit je suis invité ce soir à trois grands soupers, l'autre, je dois aussi en donner quelques uns, mais je les ai renvoyez au mois de mars, il n'y a pas moyen dans ces mois cy » (25 janvier 1763).
-La mention de l'aigle permet enfin d'identifier Mlle Buisson et sa mère dont il a déjà été question plusieurs fois plus haut : c'est en effet le surnom de Jaqueline Françoise Buisson, fille unique de Pierre Buisson, sgr de Sergy au bailliage de Gex, CC, décédé en 1755, et de Jeanne Marguerite Marie Pictet. Elle épousera en 1766 son parent Pierre Pictet, alors lieutenant-colonel au service de France, qui deviendra de ce chef seigneur de Sergy. Ce mariage tardif, il avait 41 ans et elle 37, excitera quelque raillerie : « L'un des deux mariages qui se font est du capitaine Pictet, Lieutenant colonel dans Diesbach, fils d'une Dame que vous avez connüe autrefois, il epouse une Dle Buisson, surnommée l'aigle, sur quoi l'un dit Pictet est transformé en Jupiter, un autre qu'ils feront les armes de Geneve, la clé et l'aigle o les polissons » (Du Pan 11 février 1766). Jean Marc Jules Pictet allié Diodati, sous l'Empire à deux reprises député du département du Léman au Corps Législatif où il votera en 1814 la déchéance de l'empereur, sera le seul enfant de cette union.
-Je n'ai pu expliquer le deuil à Vincy, ni le père, ni le beau-père Boissier de Vasserot n'étant morts à cette date.
-Mme des Franches, dont son mari a obtenu du Petit Conseil, le 7 mai 1762, la séparation de corps et d'habitation au bon plaisir de la Seigneurie, n'est plus telle qu'on l'a rencontrée jusqu'ici. Du Pan avait écrit le 10 mai 1762 : « Non Monsieur vous ne verrez point Made des Franches s'aller etablir à Berne à moins que

LL.EE. ne lui donnent de quoi avoir une bonne maison, c'est-à-dire une bonne table, un carosse brillant, des meubles magnifiques, et tous les colifichets à la mode, alors elle y ira pour enlever autant qu'elle pourra les maris à leurs femmes, et les amants à leurs maitresses, pour satisfaire à sa vanité. En attendant elle va passer l'eté dans un petit jardin à Plainpalais, et pour l'hiver prochain elle loüera un petit apartement dans la ville, car elle veut vivre dans la retraite, et je ne doute pas que nous ne la voyions joüer le role d'une devote, tant elle est bonne comedienne. Quand le Conseil accorde ces permissions de vivre separement ce n'est pas pour toujours, mais seulement pour un tems illimité et tant que le Conseil le trouvera bon, il est vrai qu'on voit rarement des reünions, mais aussi ces cas ne sont pas frequens comme nous le voyons depuis un an. Les Ecclesiastiques qui sont bien fachez qu'on desserre un peu ce lien éternel qu'ils croyent avoir rendu sacré, veulent demander qu'on mette un peu plus de formalités à ces separations pour les rendre plus difficiles». Et le 17 mai : « On ne parle plus de Made Desfranches, avant que de quitter la maison de son mari, qui etoit a Bossey, elle alla prendre congé de sa belle mere qui loge dans la même maison, et cette visite se passa fort decemment ». Il rapporte enfin, le 6/7 décembre 1762 : « La Princesse Desfranches a obtenu la permission de quitter la maison de son mari pour vivre selon son gout dans la simplicité et la retraite, elle renonce aux beaux apartements, elle n'aura qu'une femme de chambre, point d'equipage, elle ne sera plus obligée d'avoir un grand soupé, elle pourra diner entre midi et une heure et souper entre huit et neuf comme les honnetes gens de notre ville, aulieu qu'il faloit, pour representer qu'elle ne dinat qu'à trois heures et ne soupat qu'à dix quoi qu'elle fut agonisante. Vous ne sauriez croire comment toute la ville est dechainée contre elle, dabord toute la partie femelle s'est montrée sans quartier pour cette pauvre femme, et de l'autre partie il n'y a que quelques hommes de ses connoissances qui par bienseance disent qu'on exaggere beaucoup dans tout ce qu'on dit d'elle. » En lui rendant visite en 1764, Charlotte fera l'expérience de son nouveau train de vie (Cf. lettre 72).

-Philibert Cramer s'apprête à partir à Paris ; son idylle avec Mme d'Albertas donne une idée, avec d'autres, des mœurs du temps ; il est vrai que, pour ce qui le concerne, il est encore célibataire : il épousera en 1766 Catherine Wesselovski.

-Abraham Le Fort (1711-1783) avait épousé en 1755 Louise d'Auriol. (Galiffe IV 20).

–On voit que le ménage ne loge que provisoirement à la cour de St-Pierre.

58 [automne 1762]

[116-117] Mardi au soir.

C'est une jolie chose qu'une écritoire, voyez donc l'aimable tournure, mais comment peut-on s'en servir pour ennuyer quelqu'un tout le long de six pages de papier ? On se satisfait et l'on ne s'embarrasse que de soi, à la bonne heure, mais qu'a-t-on à dire à quelqu'un qui ne parle point ? On s'imagine qu'il n'en pense pas moins, c'est sûrement pour me former le style qu'on fait durer la correspondance, non, c'est pour exercer votre patience, ah ah ! Hé bien elle est à bout, et voilà la dernière fois que j'écris, excepté demain matin ; si l'on veut attendre vendredi on en sera la dupe.

Perlet a vendu deux tonneaux de vin à neuf francs payables au mois de janvier, le reste est dans la cave de cette maison, le vert est resté ; il trouve que vous avez mal fait de prendre celui des vignerons. Parisot m'a promis d'être demain au soir à Lallex, s'il me tient parole vous pouvez fort bien être ici vendredi, autrement il y aura de la mauvaise volonté. Mme Buisson n'entend pas raillerie sur son Escalade, elle veut que vous en soyez, quand les belles dames parlent il n'y a pas le petit mot à dire, comment un pigeon peut-il raisonner vis-à-vis de l'aigle, pigeon, pigeon vous-même, voilà un plaisant pigeon, où en avez-vous vu qui laissât sa pigeonne toute seule hélas, dans notre colombier, et que fait la délaissée, la bête, rien, que de se chagriner, ah la brute…

J'ai vu mon père ce matin, fort empêché à repousser le duc qui leur avait envoyé demander à dîner et dont ils ne veulent point, nous avons fait partie d'aller demain matin promener à Saint-Jean à pied avec Mme d'Albertas qui a gagné bien de l'argent aujourd'hui à la societé, nous faisons bien nos affaires de tous côtés, il est vrai que je n'ai pas dépensé grand chose depuis que je suis seule, on ne peut guère moins. J'ai reçu les langues, les chandelles de Lyon et la caisse de Polhaunier [?] par le coche, Chandieu n'ayant pas voulu s'en charger, je suis fort mécontente de l'argent haché, c'est du plus commun.
Dites bien des choses à vos parents de ma part, si je ne leur écris pas c'est que je crois qu'ils n'ont curiosité de rien quand vous n'y êtes pas, paf, à bon chat, bon rat. Y aurait-il moyen d'avoir une paire de petits chats bleus ? Voilà mon souper qui arrive sur le cabaret, Bonsoir passe ta… non, non, je ne dis rien.
Après souper.
En conséquence du sermon, j'ai fait aujourd'hui seize visites qui, avec vingt-deux, font moins trois toutes celles que j'ai reçues et rendues, j'ai la plus grande exactitude à les rendre mais je n'en ferai jamais la première à gens qui affectent de me manquer, je n'ai point comme vous le dites trouvé Mme Saladin infiniment polie, j'ai seulement pensé qu'elle était fort heureuse d'avoir trouvé une occasion de réparer une sottise, si elle n'avait pas cru me la devoir, elle ne l'aurait sûrement pas faite, pour lui prouver que quoique provinciale je sais mieux vivre qu'elle, je la lui ai rendue tout de suite.
Des Franches m'a fait aujourd'hui une fort bonne chose, il m'a écrit ce matin une lettre pour me prier de lui accorder la grâce d'aller souper chez lui jeudi avec Mme Ménage, je trouve plaisant qu'il se croie en droit d'exiger de moi des sacrifices. Puisque d'Hermenches a vu Susette, il saura s'il est vrai qu'elle ait voulu entrer au concert de la reine, on en parle beaucoup ici. Bonsoir pour tout de bon.
Mercredi matin.
C'est une belle chose que la modestie, je vais prendre exemple, vous êtes bien impatient de me revoir (vous ne faites pourtant rien pour cela), c'est un effet de votre bonté, je n'en vaut pas la peine, une femme dont on aime à se rapprocher et moi n'ont jamais passé par la même porte ; j'aime votre songe à la folie, ce ne sera pas par régime qu'il s'exécutera mais par vengeance, les femmes veulent être gardées, elle sont fragiles, d'ailleurs Rolaz est tentatif, voyez à quel danger vous m'avez abandonnée. A cette heure parlons raison, il fait un froid affreux, vous êtes mal comme un chien, vos affaires sont finies puisque vous ne vendez pas votre fief et que le vin est arrivé, pourquoi ne revenez-vous pas, je vous jure qu'il y a de l'inconscience à me laisser souffrir, je vous proteste que je ne vis pas, je me flatte que vous connaissez assez mon attachement et ma tendresse pour en être convaincu, quoique vous me menaciez de ne pas écrire pour vendredi, je me flatte que vous ne l'effectuerez pas, mais ce dont je me flatte le plus est de vous voir arriver ce jour-là, vous voulez me ménager une surprise agréable.
Je n'ai point été à Saint-Jean ce matin parce que j'y vais ce soir pédestrement coucher, adieu cher ange, à vendredi car je compte là-dessus, adieu mille fois, aimez toujours une Lolotte qui vous adore.

-L'argent haché est probablement ce qu'on nommait à Genève argent mâché : objet argenté (Humbert).

-Mme Ménage a laissé une trace dans la correspondance de Voltaire qui écrit le 21 septembre 1764 au duc de Richelieu, auquel il s'adresse à la troisième personne : « Je ne sais s'il accompagnera madame d'Egmont en Italie. […] Nous voudrions bien lui donner quelque pièce nouvelle sur le téâtre des marionetes de Ferney. C'est tout ce que nous pouvons lui offrir, à moins que [nous] n'aions quelque parente de madame Menage à lui présenter » (D12096). La mention parfaitement insolente de ce nom n'a pas dû plaire au duc si l'on se reporte, comme indiqué par Besterman, à la Correspondance littéraire de Grimm, tome 10 p. 136 (janvier 1773) : «Mme Ménage est une jeune femme de Paris aussi sage qu'aimable, à ce que disent ceux qui la connaissent. Elle alla à Genève pour sa santé, et s'y trouva dans le temps que M. le maréchal de Richelieu rendit visite à M. de Voltaire. Mme Ménage fut priée de passer quelques jours à Ferney, et d'être des fêtes que le seigneur patriarche avait préparées. En arrivant, Mme Ménage trouva beaucoup de monde, et, ne se sentant pas assez forte pour assister à un grand et bruyant repas, elle demanda à dîner seule dans sa chambre. Le maréchal, ennuyé peut-être du grand nombre de convives républicains, se dit aussi malade, et demanda à dîner avec Mme Ménage en retraite. Premier sujet à gloser. Après dîner, M. le maréchal croit qu'il est de son devoir de faire une déclaration à Mme Ménage, le patriarche le surprend à peu près aux genoux de sa belle convive ; et voilà une histoire scandaleuse qui se répand bientôt parmi toute la compagnie. Il est à présumer que les femmes les plus scrupuleuses se soucient peu de donner des rendez-vous à des conquérants de soixante-dix à quatre-vingt ans et que Mme Ménage ne se proposait pas d'être la conquête du vainqueur de Mahon ». Cet incident s'étant produit, selon Besterman, en octobre 1762, Charlotte, qui considère qu'un souper en sa compagnie est un « sacrifice », en était certainement instruite. Du Pan n'en souffle mot dans sa correspondance. Louis François Armand du Plessis duc de Fronsac puis duc de Richelieu (1696-1788), maréchal de France en 1748, avait commandé avec succès sur le Rhin et réussi le coup de main sur Port-Mahon (Minorque) en 1756 ; il était célèbre aussi pour ses bonnes fortunes.
-M. Rolaz semble faire sa cour à Charlotte…
-Je n'ai pu déterminer de quel fief il est question, comme dans la lettre précédente. En 1773 Juste tentera en vain d'obtenir de Berne l'érection de sa propriété de la Chablière en fief noble, ce qui lui aurait permis d'être appelé, selon la manie vaudoise, M. de Chalamont. (Rudler 39).
-Je ne sais qui est Suzette qui aurait été admise à un concert de la Reine à Versailles. C'est le surnom de Suzanne Curchod qui épousera Jacques Necker en automne 1764, mais rien n'indique qu'elle ait été à Paris avant d'y suivre Mme de Vermenoux en juin de cette même année (cf. lettre 74 et note).

59 [automne 1762]

[120] Jeudi au soir.

C'est pour m'amuser que j'écris, car je me flatte bien que cette lettre ne partira pas, c'est donc demain mon cher ange que j'aurai le bonheur de vous revoir, de revoir les trois quarts et demi de ma vie sans lesquels je ne puis exister, venez donc demain combler tous mes vœux et pour ne plus me quitter, je suis trop malheureuse et ce serait inconscience de me faire encore souffrir, mais je vous aime trop pour vous en croire capable. J'arrive de Saint-Jean où j'allai hier apres dîner, je suis restée jusqu'à présent, on m'a fort bien reçue, je n'étais pas attendue, cela a fait encore plus de plaisir, ainsi tout va bien, je fais au moins tout ce que je peux, il ne tient qu'à vous d'y mettre le sceau, il n'y manque plus que cela, mais c'est nécessaire, je crois que vous ne vous y refuserez pas.

On ne parle plus que de choses et d'autres comme si de rien n'était. Philibert est parti ce matin, la dame est fort affligée, elle n'en fait pas mystère mais elle dit que cela tient à ses maux, elle dit qu'il ne va point chez la duchesse et qu'il ne restera que trois mois, elle lui a donné son laquais pour qu'il eût un homme sûr et qui connût Paris, c'est une belle chose que l'amour. Rilliet a fait une chanson de 40 couplets pour en prouver la nécessité et pour prouver combien il est naturel que les filles fassent des enfants et qu'elles doivent tout de même être

respectées, elle est pleine d'esprit et j'ose dire de sens, quoique la matière n'en paraisse pas susceptible, Voltaire en a été enchanté, je l'aurai mardi et l'enverrai à d'Hermenches, elle sera dans son goût. Bonsoir je vais souper à la maison de ville.
Vendredi matin.
Tout comme il vous plaira, restez tant que vous voudrez, restez, venez, ne vous gênez pas, je n'en vaux pas la peine, c'est par simagrée que je vous presse, je ne m'en soucie pas, à la bonne heure, il faut se faire à tout, je ne compte plus sur rien.
Je vous adressai mercredi une lettre chez le petit cousin croyant que vous y alliez dîner, elle sera sûrement perdue. Vous prenez bien vivement ce que je vous ai dit de la cuisinière, il ne s'est passé autre chose, sinon que mon père me dit que ma mère ne viendrait plus chez nous tant quelle y serait, et comme je fus sensible au prétexte, je vous l'écrivis mais c'est la dernière fois que je parlerai à cœur ouvert avec vous puisque vous vous mettez si aisément en colère. Il serait bien inutile de demander l'appartement à Mollet, le colonel l'a donné à Milady Stanhope qui doit rester ici jusqu'à ce que son fils soit mort ou guéri, et on dit qu'il ne sera de longtemps ni l'un ni l'autre, et il est venu demeurer ici dans le petit appartement de la cour. J'ai vu M. Martin qui ne peut pas encore rendre réponse. Je vous prie de ne pas oublier les pois et si l'on pouvait avoir un gros chat bleu stérile cela vaudrait bien mieux que des petits, comme je n'ai plus rien à dire, je finis en vous assurant une entière liberté.

-La chanson est de Théodore Rilliet, époux d'Angélique de Normandie dont il divorcera. Perey et Maugras en donnent quelques couplets, qu'ils jugent lestes, dans l'appendice de leur ouvrage, d'après une copie qu'en aurait faite Mlle Curchod, bientôt Mme Jacques Necker. Ils situent cet épisode en 1759, ce qui n'est pas compatible avec le départ de Philibert Cramer.
-D10832, Voltaire à Gabriel Cramer, 10 décembre 1762 : […] « Je vins vous voir hier et dire adieu a Philibert ». Philibert Cramer se rend à Paris, chargé par Voltaire de presser les souscripteurs de ses ouvrages. Il y séjournera plusieurs mois sans toujours satisfaire son mandant : « Le Cramer que vous voyez à Paris […] est trop occupé pour me rendre le moindre compte pendant que je travaillais nuit et jour à des commentaires très fatigants qui me font enfin perdre mes yeux […]. (D11008, aux d'Argental, 10 février 1763). L'on se demande à Genève s'il verra la duchesse de la Rochefoucauld d'Enville.
-Encore une scène puérile de Samuel, à l'occasion cette fois d'un propos de Pierre Pictet sur leur cuisinière rapporté par Charlotte dans une lettre perdue.
-Samuel et Charlotte continuent à chercher un appartement en ville ; ils doivent je ne sais pourquoi quitter la cour de Saint-Pierre où Charles est né. En février 1763 Voltaire les dira à Tournay.

60 [automne 1762]

[98] Samedi matin.
Quoi que je n'aie point eu de lettre ce matin, je me flatte que ce n'est pas par raison de santé puisque vous me l'aviez annoncé. De Saussure a été fait professeur hier contre Mercier, Vernes n'ayant pas seulement été nommé. On dit que le colonel Pictet a fait à cette occasion une harangue en pleine rue contre l'injustice de cette élection, il travaille aussi, dit-on, à ramener Rousseau, il y a un parti pour l'engager à présenter une requête et pour la faire agréer. Je vous prie de vous garantir du froid et de ne vous pas excéder de courses. Les choses les plus tendres je vous prie à vos parents et à ceux qui veulent bien se souvenir de moi, les enfants se portent très bien, je suis de tout mon cœur toute à vous.

-Horace-Bénédict de Saussure a été nommé à la chaire de philosophie de l'Académie le 10 décembre 1762 ; on appelait alors philosophie la physique et la chimie.
-François Mercier (1721-1793), ministre, sera nommé en 1766 professeur en philosophie morale. Jacob Vernes, aussi pasteur, est le frère du héros de l'affaire Necker. (Borgeaud : Histoire de l'Académie de Genève vol. I 573).
-On a déjà rencontré (lettre 20), Charles Pictet, colonel au service des Etats Généraux des Provinces Unies, défenseur de Rousseau. On trouvera la correspondance échangée entre Pictet et Rousseau dans « Les Pictet dans la correspondance de Voltaire, Rousseau et d'Alembert », <www.archivesfamillepictet.ch >. Du Pan rapporte ainsi cette nomination qui incombait à la Compagnie des pasteurs dont les professeurs à l'Académie étaient membres ex officio : « Nous eumes hier un grand plaisir nous, nos amis et tous les habitans de nos quartiers. Il y avoit à pourvoir une place de Professeur en Philosophie, la Compagnie des Ministres à qui apartient l'élection voulait en écarter les laïques, elle avoit fait pour cela aupres du Conseil des demarches aussi peu honorables pour elle que peu convenable à l'Academie, elle fut refusée, et les Ministres tres piquez, deux de leurs membres se presentent à la dispute avec un jeune De Saussure agé de 23 ans, et la Compagnie s'est fait beaucoup d'honneur en donnant la preference à ce jeune homme, qui l'a meritée à tous egards. Il est en grande relations avec Mr Haller, c'est le fils d'un de mes amis, il est estimé de tout le monde » (11 décembre). Saussure illustrera cette chaire jusqu'en 1786 ; son successeur sera Marc Auguste Pictet.

1764

61 [automne 1764]

[135-136] Mercredi.
J'ai été diner à Saint-Jean où l'on m'a reçue assez froidement et où l'on s'est fort lamenté sur l'ennui du pays, le soir j'ai vu Vincy assez plat.
Jeudi.
Jai lu à me tirer les yeux, ce qui me donna une très forte migraine.
Vendredi.
J'ai fait couper force caleçons pour un seul cul, j'ai fait beaucoup d'autres affaires, j'ai dîné, j'ai été à 4 heures à Saint-Jean où j'ai reçu plusieurs coups d'épingle au foie sur leur solitude, leur malheur, sur ce qu'ils voulaient vendre Saint-Jean ou le louer et aller vivre dans un pays où il y eût des ressources pour le plaisir et où on se pût faire des alentours ; pour me consoler j'ai voulu regarder l'autre bout du lac et n'ai vu que du chagrin. Que faire, c'est trois jours de tués qui ne reviendront pas. Ah j'ai tort, j'ai passé ce matin une heure fort agréable avec un homme que je n'avais jamais vu et avec lequel j'ai d'abord été intime, nous avons ri comme des fous, nous nous sommes plu et nous le sommes dit. Je ne suis pas fière, ce n'est pas un duc, un comte, un etc., ce n'est qu'un banquier, un homme qui fait pour de l'argent les affaires des gentilshommes du pays de Vaud à Paris et qui n'a point cru se dégrader de me demander, ne trouvant pas la personne à qui il rendait promptement une visite tardive.
Nouvelles.
Mme Horneca a terminé son hydropisie en accouchant d'un enfant de six mois mort dans son corps depuis six semaines, ah les habiles médecins !
Mlle Camp couronne les feux de M. le baron de Lubières, ils ont une annonce dimanche.

Remarques.
Le second volume de M. d'Eon est une réponse au premier, mais beaucoup plus méchante contre les ministres et ambassadeurs, elle ne pouvait être incorporée dans celui qu'on a volé, mais je l'envoie tout de même à Voltaire, elle l'amusera.
Samedi.
Il fait la bise, j'ai mal à la tête, Rosalie à l'estomac ; mon creux est profond comme un puits, nous allons après midi à Cologny, je voudrais être morte de bien bon cœur.

-On a vu dans l'introduction que Charlotte, très gravement malade, a failli mourir en 1763 ; il n'existe aucune lettre d'elle de cette année là. Encore souffrante au printemps de 1764, elle devait être à peine remise au début de l'automne. Cette lettre fait penser à une dépression nerveuse ; les suivantes sont parmi les plus tristes qu'elle ait écrites.
-Le chapitre de Luthy (II 130) intitulé « Une réserve de capitaux : coup d'œil sur le pays de Vaud » ne permet pas d'identifier le visiteur de Charlotte.
-On avait francisé en Horneca le nom de la famille Horngacher, originaire d'Augsbourg, BG en 1668 (Galiffe IV 333). Jean-Philippe Horngacher, est pasteur, marié en 1744 à Marie Renée Vasserot, de la branche de cette famille qui avait acquis la seigneurie genevoise de Dardagny. Sa maladie a appris à Charlotte à ne pas trop compter sur les médecins.
-Le mariage de Charles Benjamin de Langes de Montmirail, baron de Lubières avec Olympe fille d'Antoine Camp, BG, banquier à Paris, a été célébré à Genève le 22 octobre 1764 (RGS I 310). Sur cette famille d'Orange dont le patronyme est Sergent, hôtes de père en fils de l'auberge de l'Ange, cf. W.F. et E. Leemans : la noblesse de la principauté d'Orange. Sur Antoine Camp, fils de David, BG en 1667, banquier à Paris, failli en 1715, condamné dans cette ville à mort par contumace pour banqueroute frauduleuse, cf. Luthy I 328-332. Son fils Ami, banquier à Lyon, un temps associé avec Jean Robert Tronchin, comptait Voltaire parmi ses pratiques.
-Charles Geneviève de Beaumont d'Eon dit le chevalier d'Eon (1728-1810), diplomate et littérateur dont le sexe a été contesté. Brièvement en poste à Saint-Pétersbourg, il fut ensuite ministre à Londres. Agent de la diplomatie parallèle connue sous le nom de secret du roi, il se heurta à son ambassadeur, M. de Guerchy, dut démissionner et ne put rentrer en France qu'en 1765. L'ouvrage dont parle Charlotte est très probablement les « Lettres, mémoires, négociations particulières du chevalier d'Eon » parues à Londre en deux parties en 1763 et 1764, où il s'en prend à son ancien chef. (Grande Encyclopédie).

62 [automne 1764]
[102-103] Cologny mardi dans mon lit, 7 heures.
Je suis ici depuis samedi fort agréablement, nous n'avons vu personne et nous sommes fort bien, Mme Du Pan est aimable et caressante, je me trouve très bien avec elle, nos enfants nous amusent, nous lisons, travaillons, et ne nous gênons point, nous sommes chacune dans nos chambres jusqu'a dîner ; nous fûmes invitées à souper hier chez Rilliet qui avait la Cramer à coucher, mais nous n'y fûmes point, aimant mieux rester ensemble.
Je reçus une lettre à laquelle je ne m'attendais pas qui me fit beaucoup de plaisir, quoiqu'elle ne ressemblât point à celles d'autrefois, une amitié froide, des reproches sur mon tour d'esprit ne me tiennent pas lieu d'empressement et de tendresse, mais je ne m'en plains pas, je sais, et on me l'a trop souvent répété pour que je puisse l'ignorer, que l'on ne se fait pas aimer en le souhaitant, en le demandant, et peut-être en… il faut subir sa peine sans s'en plaindre, car la sensibilité ne fait qu'aigrir et ennuyer, aussi je n'en parle plus et je ne vois que trop qu'il n'y a plus de bonheur pour moi.

Je suis très fâchée que vous renvoyiez Beauvau, pourquoi rester comme cela seul et n'avoir pas donné ce cheval à un polisson pour le ramener ? S'il arrive aujourd'hui je le ferai aller demain au soir coucher à Nyon pour vous rejoindre jeudi, je souffre beaucoup de la façon dont vous vous traitez, au nom de Dieu ne vous faites pas devenir malade, pour vos enfants, pour vos amis, car pour moi je ne me flatte pas que vous fassiez rien, au contraire.
Vous avez raison de croire que vous pouvez prendre une passion pour Mme Du Pan, car elle est jolie à manger, elle a été très flattée de votre propos, car quoiqu'elle aime de tout son pauvre petit cœur, elle ne néglige pas les petits profits, ah que les femmes sont heureuses, je voudrais bien l'être.
La porcelaine et les raisins ne sont point arrivés, j'ai donné ordre qu'on les retirât. Dites bien des choses de ma part à toute votre famille, faites-vous bien du vin ? On ne sait pas où le mettre ici, on dit que le taux sera à huit. Serez-vous bien longtemps absent ? Tirez parti de votre voisinage, tâchez de vous amuser et de vous distraire… écrivez-moi si cela ne vous ennuie pas trop. Bonjour, car il ne faut pas abuser de votre patience, tâchez de ne pas me haïr tout à fait, c'est pour vous que je vous en prie, il faut brouter où on est attaché quand même l'herbe est meilleure ailleurs, peut-être les rosées du printemps feront-elles reverdir celle que vous foulez à présent.

A Monsieur / Monsieur Constant / à Lallex par / Cully / Par Lausanne

-Charlotte séjourne avec ses filles à Cologny chez la veuve de Pierre Du Pan, née Marie de Saussure, alors âgée de vingt-neuf ans ; bien qu'apparemment courtisée de plusieurs côtés, elle ne se remariera qu'en 1772 avec Jean de Jaquet, d'une branche de cette famille genevoise anoblie par le roi de Prusse en 1713 ; c'est le fils de Pierre Jaquet allié Bégon rencontré dans la lettre 56.
-Le taux, ou prix, du vin était fixé, « taxé », chaque année à la mi-novembre, une fois la vendange rentrée, par le Conseil général, l'assemblée des Bourgeois et Citoyens de Genève ; c'était l'une des prérogatives qu'il était parvenu à conserver face à l'oligarchie envahissante, avec l'élection des syndics, du procureur général et des auditeurs de la justice ; elle était importante, le vin le plus médiocre étant préférable à l'eau rare et souvent polluée des puits et des fontaines publiques. Le taux ainsi arrêté était le prix de gros. Les prix de vente au détail étaient fixé peu après par le Conseil, l'un pour celui vendu de la cave, l'autre, plus élevé, valable dans les cabarets. Tout citoyen ou bourgeois avait le privilège d'introduire en ville le vin de ses vignes, dit « vin bourgeois », moyennant le payement d'un droit d'entrée appelé entrage ; au XVIIIe siècle on considérait aussi comme vin bourgeois celui provenant de vignes en dehors du territoire de la Seigneurie ; les vins vaudois de la Côte et du Lavaux étaient très appréciés. Une fois l'entrage acquitté, tout bourgeois ou citoyen propriétaire viticole pouvait vendre son vin, à l'origine seulement directement, à l'emporter, « au pot », ultérieurement aussi par l'entremise de revendeurs, cabaretiers, lesquels ne devaient toutefois débiter que le vin d'un seul propriétaire. Le choix du revendeur était donc une affaire importante. Le transport du vin vaudois et le retour des tonneaux vides se faisaient par la voie du lac pour éviter les droits de pontonage et les chicanes de la douane française à Versoix. Le vin se mesurait en pots, quarterons, setiers et chars. Sur la Côte vaudoise, le char correspondait à 340 litres ; il se divisait en 8 setiers de 42,5 litres faisant chacun 32 pots. La consommation s'élevait au XVIIIe siècle à un demi-litre par jour par personne. (Cf Anne-Marie Piuz in L'économie genevois de la Réforme à la fin du XVIIIe siècle, Genève, Georg 1990 p. 307 ss.)

63 [automne 1764]

[104-105] Cologny, mercredi matin.
Je vois entrer Beauvau dans ma chambre avec plaisir et peine, je suis bien aise de savoir de vos nouvelles et très fâchée que vous soyez seul, je le fais partir demain après midi pour

avancer pays, les chevaux sont faits pour les gens et je ne mérite pas le ridicule que vous voulez vous faire croire que j'ai sur cela, je trouve tout simple qu'il soit venu et s'en retourne à cheval et n'aurais point imaginé que cela pût se faire autrement, je vous assure et vous le savez bien, je ne suis point folle du tout. Quant au retardement de vos vendanges, je n'en suis pas plus fâchée que vous devez l'être, vous y perdez autant que moi et je suis toute aussi aise que vous que le vin soit bon.
Une femme qui m'a vue passer coiffée à la grecque a dit, -Qui est cette jolie demoiselle ? On lui a dit, c'est Madame Constant, -hélas père, a-t-elle dit, ce Monsieur s'est déjà remarié, il n'y a pas un an que sa première est morte. On lui a repondu –c'est la même, mais il est bien remarié, il la tient pour morte et cherche à s'en consoler parce que l'affliction fait mal. -oh oh, je m'accommoderais bien encore de cette morte là si j'étais homme, a-t-elle dit. Voilà comme il ne faut pas disputer des goûts, rien n'est si bizarre.
Je me trouve fort bien ici, je compte y rester le reste du mois, je parais faire plaisir à la maitresse de la maison qui est charmante, nous avons soupé hier chez Mlle Sales, je me suis crue de neuf ans plus jeune. Nous allons dimanche dîner a Vernier où nous devons trouver Mlles Jaquet et Gallatin, je m'en réjouis, la dernière viendra nous joindre la semaine prochaine. Je n'ai pas entendu parler de mes parents depuis que je suis ici, à la garde de Dieu, il faut les laisser faire.
Je trouve tout comme vous que votre sœur fait très bien d'avoir des amis et de mettre son fils en France, il y a longtemps que je sais que tout en va mieux quand les femmes gouvernent, les hommes sont si faibles et si peu capables qu'il faut les abandonner à leurs passions, ils ne sont bons qu'à cela. Je suis fort aise de vous trouvez l'esprit aussi juste.
Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible les picots et vos manchettes, je les ferai coudre. On m'a dit que les raisins muscats sont tous pourris et écrasés, nous les mangerons ici en partie car ils ne valent pas le pendre ; j'ai reçu les jetons, ceux d'ivoire sont plus honnêtes, mais c'est égal, comme vous le dites fort bien nous mangerons les autres. Je vous approuve fort de ne pas faire votre cour à la Chablière, ils ont été fort malhonnêtes avec vous, laissez cet engouement momentané aux petits esprits qui n'ont pas autre chose à faire.
J'ai écrit suivant vos ordres à Mlle Buisson ; je vous envoie un Journal, un Fréron, un Mercure que je n'ai pas lu, une chanson, une Feuille, vous trouverez l'épitre à Glicère du Fréron bien jolie, elle est bien dans votre goût comme disait Gallatin Pictet. Ecrivez-moi souvent dans vos moments de loisir, vous écrivez bien, cela m'amusera. Nos filles se portent très bien, elles sont très aimables et sages, j'ai de bonnes nouvelles des petits, laissez faire, je vous placerai tout cela dans son temps au mieux. Mme Du Pan vous dit mille choses et les petites étranglent leur cher Pa, elles ont raison car vous êtes un charmant père, Rosalie qui lit approuve, adieu mon ami, amusez-vous et ménagez-vous, il faut faire vie qui dure. Nous soupons ce soir chez Rilliet, demain à Chougny avec la Cramer qui passe la semaine chez Rilliet, adieu.

-On voit qu'à Genève certains croyaient que Charlotte avait succombé à la maladie en 1763.
-« La mode presente est de faire tout à la grecque, équipages, habillements, coëfures d'hommes et de femmes, colifichets, tout est à la grecque, ce qu'on vend et crie dans les rües est à la grecque ou a batons rompus, on ne sait pas bien ce que c'est, mais tout ce qui est nouveau s'apelle à la grecque, broderies, peintures, etc. Un mari qui ne se soucioit pas d'etre cocu menaça sa femme de la traiter à la grecque ou à batons rompus. Il n'est pas

besoin de dire que cet homme n'etoit qu'un sot bourgeois, les gens d'esprit et de condition ne se choquent pas de si peu de chose. » (Du Pan, 17 août 1764).
-« Ils ne valent pas le pendre » : on conservait encore, il n'y a pas longtemps, le raisin de table en suspendant les grappes.
-On a déjà vu le Mercure Suisse, périodique paraissant à Neuchâtel ; la Feuille d'avis peut être celle de Lausanne, sa parution ayant commencé en 1762.
-Samuel Alexandre de Langallerie (1748-1795) sera capitaine au service de France.
-Le duc de Wurtemberg habitait alors la Chablière (cf. note à la lettre 29).
-Le Journal littéraire publié par Fréron, année 1764, tome VI, lettre VI, porte une « Lettre d'Alcibiade à Glicère Bouquetière d'Athènes, suivie d'une Lettre de Vénus à Pâris, et d'une Epitre à la Maitresse que j'aurai par M. de P**** », le tout en vers (p. 123-136, Slatkine 487-490).
-Charlotte a avec elle ses deux filles, sans leurs plus jeunes frères dont elle a de bonnes nouvelles.
–Abraham Gallatin allié Pictet (1708-1762), directeur de la poste de France, CC, ou Pierre Gallatin allié Pictet (1712-1763), ancien officier aux gardes suisses, aussi directeur de la poste de France.
–Chougny est un hameau proche de Cologny, sur territoire genevois ; nombre de Genevois y ont construit une maison de campagne pour jouir de la vue sur la Mont-Blanc.

64 [automne 1764]

[110-111] Jeudi matin, car il est physiquement impossible que je passe un jour sans vous parler. J'ai reçu hier une lettre de vous du dimanche que je fis demander lundi, et hier je n'en eu point, je ne sais ce qui arrive aux postes, car je ne vous crois pas assez dur pour ne m'avoir pas dit un pauvre petit mot, vous connaissez bien mon âpreté là-dessus. Quelle lettre ! Deux petites pages dont l'une est pleine d'une commission, pas un mot de votre retour, pas une pauvre syllabe, il y a pourtant eu mercredi quinze jours, que pensez-vous, au nom de Dieu, que voulez-vous faire de moi en me traitant ainsi ? Mes lettres, dites-vous, ont un caractère de dureté, est-il possible de n'être pas piquée des vôtres, que contiennent-elles ? Des reproches sur mon caractère qui vous rend malheureux et qui me rend chagrine et maussade, si je vous aimais moins ou que vous fussiez plus tendre, il serait gai et content. Soyez heureuse, dites-vous et je le serai aussi, se commande-t-on le bonheur et l'insensibilité ? Aimez-moi, prouvez le moi et vous me ferez devenir ce que vous souhaitez que je sois, mais cela aussi se commande-t-il ? Non, et voilà ce qui me désole, je ne me promets plus aucun bonheur, je vous ai perdu, tout est dit, c'est en répandant bien des larmes que je le sens, et le cœur serré ne rit point, j'ai tort, je le sais, de vous dire tout cela, la légèreté réussirait mieux, mais comment être légère sur la chose qui peut seule faire le bien ou le mal de ma vie, si l'on était sage on jouirait du plaisir d'être aimée, et l'on se moquerait de cette douceur quand on l'aurait perdue. Mais qui est-ce qui a la Philosophie pratique ? C'est un beau mot dont on n'use point, qui est assez maître de soi pour se commander le sentiment ? Ah si vous voyiez dans mon âme, oui, vous en aurez pitié, je vous fais la grâce de le croire, mais vos yeux sont bouchés là-dessus, et très ouverts sur mes défauts, vous ne me voyez qu'injuste et exigeante parce que vous ne m'aimez plus, autrefois les mêmes choses vous auraient parues tendres, tout dépend des dispositions et du moment, mon Dieu, si ce temps ne doit plus revenir, pourquoi ai-je résisté à mes maux ? -Voilà bien de l'ennui, des lamentations, ah quelle femme…
Je commence à très bien connaitre notre cousine et je suis bien revenue de l'idée que j'avais de son cœur, elle est plus coquette que tendre et elle croit qu'il est beau d'inspirer une passion

qu'elle se persuade, et veut persuader aux autres, beaucoup plus vive qu'elle n'est en effet, cela flatte son amour-propre, tout cela finira j'ai peur par une galanterie, il amènera la chose sans qu'elle s'en doute, et puis ils trouveront que puisque tout va bien, il faut rester libres, voilà le tableau du futur, je ne crois pas me tromper, elle ne connait pas le monde du tout et sera dupe, si elle ne l'est déjà, l'autre s'amuse ou je ne suis qu'une bête ; voilà les hommes.
Nous attendons aujourd'hui mes parents à dîner, je vous dirai demain comment les choses se seront passées, j'ai reçus les picots par Mme d'Hermenches qui me mande que vous allez jouer la comédie et que son mari ne revient point cet hiver ; payez mes dettes et envoyez-moi des manchettes, si vous pouvez par le coche, au moins ce qu'il y aura de fait, je voudrais les coudre avant que de faire blanchir. J'ai donné votre adresse à Mme Rilliet qui donne à entendre qu'elle vous a écrit une bien jolie lettre, c'est aussi un drôle d'outil que celle-là, ce ménage va… c'est un enfer, ah que ma[illisible, déchiré] a raison ! Adieu, il faut se lever pour recevoir mes parents, je vous adore quoi que cela vous désole.
Ma mère fut charmante hier, douce et amicale, elle nous a prié à dîner pour dimanche avec les Rilliet qui étaient ici ; elle attend le soir le duc de Villars pour lequel elle a retenu un appartement aux Trois-Rois pour quatre jours qu'il compte passer ici, je comptais retourner lundi en ville mais je renvoie à jeudi pour n'être pas même obligée vis-à-vis de lui à recevoir sa visite, ma mère lui offrira à dîner mardi, s'il accepte nous irons Mme Du Pan et moi et nous ramènerons ma mère coucher ici. Elle a renoncé à Dully pour cette année, nos enfants se portent bien, ne vous rappellent-ils point ? Vous nous manquez terriblement à toutes trois, c'est au nom des petites que je vous conjure de revenir dès que vous le pourrez, adieu mille fois, pardonnez-moi l'ennui de cette patente.

A Monsieur / Monsieur Constant / A Lallex / par Lausanne et Cully

-Encore une lettre écrite le jour de l'envoi de la précédente.
-La « Philosophie pratique » fait allusion à l'ouvrage intitulé Dictionnaire philosophique portatif, Londres 1764, dont des exemplaires commençaient à se répandre à Genève. L'affaire, qui éclaire Voltaire d'un jour cru, mérite d'être relatée. Le procureur général Tronchin écrit le 10 septembre de cette année au premier syndic Lullin : « Il me revient qu'on commence à circuler sous le manteau un livre intitulé Dictionnaire Historique [sic] portatif, Londres 1764 sans nom d'auteur. Je n'ai pû me le procurer ni connoitre les mains qui le distribuent ; mais on m'a assuré qu'il s'en etoit vendus quelques exemplaires clandestinement, et des personnes sur le jugement desquels on peut compter m'ont assuré que ce livre frappoit la Religion par des endroits sensibles. Dans cet état des choses, le Conseil jugera sans doute de sa sagesse les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour arrêter, et s'il est possible, etouffer la contagion. » (D12079). Le conseil ordonna le 24 « la saisie de toutes les copies qu'on trouverait, qu'ils fussent brulés comme temeraires, impies, scandaleux, destructifs de la revelation ». RC, à la date). Le scandale devint si grand et si général que Voltaire, se sentant menacé, écrira pendant des semaines à ses correspondants habituels pour désavouer ce livre, qu'il attribue sans vergogne à des personnages fictifs, voire même bien réels et respectables, qu'il n'hésite pas à compromettre : « J'ai envoyé chercher à Genève le livre que vous voulez avoir. […] L'auteur est un nommé des Buttes, petit apprentif prêtre huguenot. Je n'ai pu en trouver à Geneve. […] Cet ouvrage est regardé par les dévots comme un livre très audacieux et très dangereux. Il ne m'a pas paru tout à fait si méchant, mais vous savez que j'ai beaucoup d'indulgence. Je n'ai pas moins d'indignation qu'on m'impute ce petit livre farci de citations des pères du second et du troisième siècle » (D12121, à la marquise Du Deffand, 3 octobre). A d'Alembert : « Il est très vrai que l'ouvrage est de plusieurs mains. L'article apocalipse est tout entier d'un mr Abausit si vanté par Jean Jacques. […] Je crois aussi vous avoir mandé que ce mr Abausit est le patriarche des ariens de Genève. Son traitté sur l'apocalipse court depuis longtemps en manuscrit chez tous les adeptes de l'arianisme. En un mot il est public que l'article Apocalipse est de lui. Messie est tout entier de Mr Polier, premier pasteur de Lausanne.

[…] Enfer est en partie de l'évêque de Glocester Warburton » (D12137, 12 octobre). A d'Argental : « Deux conseillers du conseil de Genève sont venus diner aujourd'hui chez moi ; ils ont constaté que le Dictionnaire philosophique qu'on m'impute est de plusieurs mains ; ils ont reconnu l'écriture et la signature de l'auteur de l'article Messie qui est comme vous le savez un prêtre. Ils ont reconnu mot pour mot l'extrait de l'article Apocalypse de m. Abausit, Français réfugié depuis la révocation de l'édit de Nantes, et aussi plein d'esprit et de mérites que d'années. Ils certifient à tout le monde que l'ouvrage est de plusieurs mains. Ils sont d'avis seulement qu'il ne faut pas compromettre les auteurs d'une douzaine d'articles répandus dans cet ouvrage. Tout le monde sait que c'est un pauvre libraire de Lauzanne chargé d'une nombreuse famille et accablé de misère, à qui un homme de lettres de ce pays là donna le recueil il y a quelques années, par une compassion peut être imprudente : en un mot on est persuadé ici que je n'ai nulle part à cette édition. Il serait donc bien triste qu'on m'accusât en France d'une chose dont on ne me soupçonne pas à Genève. » (D12162, 22 octobre). A Charles Bordes : « Je vous assure sur mon honneur [!] que ce Dictionnaire philosophique est de plusieurs mains. L'article apocalipse est de Mr Abauzit, vieillard de quatre vingt ans, qui a un grand mérite et une science immense. L'article Messie est du premier pasteur de Lausanne. Ce morceau me parait savant et bien fait. » (D12166, 27 octobre). On a vu plus haut (note à la lettre 44) que le pasteur Polier avait, sans les signer, écrit quelques articles de l'Encyclopédie, dont celui intitulé Messie. Voltaire, qui l'avait complètement dénaturé dans son Dictionnaire, finira par reconnaitre être l'auteur de quelques articles innocents : Amitié, Gloire, Guerre etc. (D12180, au même d'Argental, 5 novembre). Le duc de Choiseul, auquel il avait aussi écrit, le mettra en vain en garde contre cette forme de zèle qui avait pour seul effet de le rendre plus suspect encore : « Pourquoi diable vous demenez vous […] Vous desavouez le livre sans que l'on vous en parle. […] Vos lettres multipliées sont une preuve de plus qu'il est de vous et que vous avez peur » (D12168, 27 octobre).

Il est curieux que Charlotte ait eu si rapidement connaissance de cet ouvrage scandaleux, qu'elle parait même avoir lu. Il y a d'autres exemples des effets littéraires du voisinage de Voltaire : Dans l'exemplaire de l'Emile appartenant à Samuel Constant, les marges de la profession du Vicaire savoyard sont annotées de la main du patriarche, pour amuser Charlotte selon Bernard Bouvier (Notes inédites de Voltaire sur la profession de foi du Vicaire savoyard, in Annales J.-J. Rousseau I 272). On verra (lettre 72) Charlotte dérober à Ferney, pour distraire son mari, un exemplaire d'un ouvrage qu'elle ne nomme pas, tout frais sorti de presse.

-Je n'ai pas trouvé de trace du passage à Genève du duc de Villars en 1764, il est vrai qu'il parait, à la différence des autres années, à supposer qu'il y soit venu, n'y être resté que quelques jours.

-Veuve très jeune, Mme Pierre Du Pan est semble-t-il courtisée, comme on le verra, par Philibert Cramer.

-Le ménage Rilliet est sans doute celui de Théodore allié de Normandie qui finira par un divorce ; sa femme se remariera avec Florian.

–Les Trois-Rois sont l'enseigne d'une des bonnes auberges de Genève.

-Dully : village sur la côte vaudoise entre Nyon et Rolle ; une branche de la famille genevoise Micheli, originaire de Lucques, en avait acquis la seigneurie en 1721 ; la propriété passera par alliance à Marc Louis Pictet, ancien capitaine au service d'Angleterre.

65 [automne 1764]

[108-109] Je vous félicite de tout mon cœur, mon cher ami, du plaisir que vous aurez à jouer la comédie, il est de toutes saisons mais c'est dommage de se monter pour une fois seulement, je vous conseille bien de faire un répertoire pendant que vous êtes en train. Pourquoi vous êtes-vous accoutumé à trouver qu'on ne peut jouer sans M. d'Hermenches, c'est un acteur de moins et voilà tout, et vous, vous êtes un acteur de plus, et voilà tout aussi ; cherchez à vous amuser sans vous asservir au préjugés d'habitude, j'ai eu cette faiblesse-là mais Dieu merci elle commence bien à me passer, chaque individu peut se passer d'un autre, il ne va pas chercher sa femme toutes les fois qu'il fait une partie de plaisir, d'ailleurs il faut bien qu'elle se dédommage de son absence volontaire.

Mes parents ont renoncé à leur course, je leur lirai demain votre article, nous y allons dîner. Vous direz à Beauvau de rapporter la serviette rousse qu'on avait donnée aux vignerons pour couvrir les raisins, et il passera aussi chez les Sirven pour savoir si elles tricotent et pour combien de paires de bas elles auront de fil. J'aimerais assez votre cuisinière si elle fait bien l'ordinaire, et si elle a du goût elle serait bientôt formée en prenant une femme les premières fois que j'aurai du monde, mais je crains qu'elle ne sache pas acheter et connaitre l'argent, quand à la force, j'en ai peu besoin, notre ménage n'est pas fort pénible et le lavage des enfants ne revient que tout les 15 jours en hiver, voyez ce que vous en pensez, vous en pouvez mieux juger que moi, il m'en vint une médiocre l'autre jour mais qui s'engageait à tout faire, qui demandait 16 écus de gage, je l'ai laissée courir à cause des conséquences des autres. Rose se conduit toujours mal à ce qui m'est revenu, Fanchette a écrit à Verey pour m'en faire venir une bonne, elle n'en a pas encore la réponse.
On vient de me dire que je n'avais point de lettre, à la garde de Dieu, peut-être que le courrier n'est pas arrivé. Je ne suis point surprise de la frinquerie de Mme d'Aubonne, c'est assez comme cela ici, le monde, le monde, pour moi je suis triste, tout cela me fait faire des retours qui ne sont pas favorables au genre humain, c'est que je suis une bête, car il n'en est autre dans le monde.
Adieu mon cher ami, amusez-vous bien, si vous pouviez vendre votre cheval ce serait autant d'épargné pour cet hiver où il ne vous sera point utile ; vos petites sont trouvées fort aimables et vous aiment tendrement, Mme Du Pan est fort bien avec moi, on est fort libre et à son aise chez elle et on parait lui faire plaisir, elle vous fait mille compliments, dites bien des choses à votre mère pour moi et ne me laissez oublier de personne, adieu encore une fois, je pense beaucoup à vous mais je ne vous le dis pas de peur de vous ennuyer.

-La société lausannoise continuait, des années après que Voltaire avait renoncé à ses séjours à Lausanne, à jouer des pièces de théâtre, toujours dans la grange de la propriété de Langallerie appelée Mon-Repos vue en note à la lettre 6.
-Marianne et Jeanne Sirven sont les filles de Pierre Paul Sirven (1709-1777), protestant de Castres ; accusé du meurtre de sa fille Elisabeth qui aurait voulu passer au catholicisme, décrété de prise de corps avec toute sa famille, il parvint à s'enfuir et à se réfugier à Lausanne au début de l'été 1762. Sirven et sa femme, décédée dans l'intervalle, furent condamnés le 5 mars 1764 par contumace à être pendus et leurs filles au bannissement après avoir assisté au supplice de leurs parents. La sentence fut exécutée en effigie à Mazamet le 29 mars. Cette affaire, contemporaine et à bien des égards semblable à l'affaire Calas, contemporaine aussi de la condamnation pour blasphème du chevalier de la Barre, indigna Voltaire qui milita pour faire annuler la sentence, ce que le parlement de Toulouse ordonnera finalement en réhabilitant Sirven en 1771. (Grande Encyclopédie).
-Verey (Verex, Veret), lieu-dit sur la commune d'Allaman entre Rolle et Morges. On pourrait aussi lire Vevay (Vevey).
-Frinquerie (ou fringuerie, de fringant ?) ne figure ni dans Littré, ni dans les dictionnaires ou glossaires genevois.

66 [automne 1764]

[112-113] Lundi matin à 8 heures.
Le monde est drôle, nous devions aller hier à Vernier, on nous fit dire qu'on ne pouvait pas nous recevoir, apparemment à cause du dîner de Mme de Causant qui a relié les Pictet et les Jaquet et que Renée qui y demeure ne s'en sera pas souciée. Comme nous avions retenu des

chevaux de louage pour faire cette course, nous voulûmes pour les profiter [sic] aller dîner à Saint-Jean, d'ailleurs j'étais bien aise de les voir et Mme Du Pan voulait les inviter pour un jour de la semaine, en conséquence nous y envoyons un exprès samedi avec une lettre qui, n'ayant trouvé personne, demanda une réponse pour le lendemain matin, que nous attendîmes inutilement jusqu'à midi. Nous dinâmes puis nous fûmes à Morillon faire une visite, toujours pour profiter ces chevaux, la pauvre femme fut reçue très froidement et moi très bien pour rendre sensible le contraste, de là à Saint-Jean pour savoir ce qui était arrivé, où nous trouvâmes mon père qui nous dit que ma mère était allée toute seule à Russin pour se brouetter, et qu'elle avait bien pensé qu'en ne nous rendant point de réponse nous ne viendrions pas, qu'elle n'avait point voulu rompre la partie qu'elle en avait faite avec elle-même parce qu'elle avait besoin de se brouetter, puis il a senti la force du propos et me dit que j'avais l'air fâché mal à propos, que l'on avait imaginé que cela ne nous ferait rien, que le domestique n'avoit point demandé de réponse etc… ce qui me fâche, c'est que Dessaune fut présent à toute cette altercation.
Mme Cramer Delon me dit avant-hier d'un ton très léger, si vous avez fait votre plan d'aller à Saint-Jean la semaine prochaine, vous ne le pourrez pas car nous allons courir la Suisse Mme Pictet et moi, nous devons passer quelques jours à Dully ensemble ; ne trouvez-vous pas charmant comme elle s'est mise allante, et mon père nous dit hier qu'il ne croyait pas qu'ils pussent venir dîner ici à cause de cela. Mme Rilliet m'a donné de vos nouvelles, elle m'a dit qu'elle avait reçu une lettre de vous avec des chansons, elle m'a promis de vous répondre et de vous envoyer celle que vous demandez incessamment. Je passe encore ici cette semaine puis je m'en retourne m'enfermer en ville dont je me réjouis fort, car je suis triste.
Les Corses ont demandé des lois à Rousseau, ou plu[tôt] de rédiger leurs coutumes en lois, le voilà donc législateur, qu'en dira Voltaire ? On dit qu'il y travaille fortement. Mme von der Strassen est morte, voilà toutes les nouvelles, j'attends une de vos lettres aujourd'hui, viendra elle ?
Lundi au soir.
Bien obligé, point de lettre, il ne faut pas se gêner pour cela, j'aime les gens naturels, les jeux ne valent rien, ne nous écrivons plus que pour affaire, si cette lettre n'en parlait pas, elle serait brûlée au moment, aussi je vais l'envoyer ce soir à la poste par une occasion.
Nous avons eu tout le jour M. Jaquet, de façon que j'ai été presque tout le jour dans ma chambre, comme vous jugez bien. Je viens de recevoir une lettre de ma mère qui a sauté, elle est fort honnête et dit qu'elle viendra dîner ici jeudi, voilà une chanson, sera-t-elle digne de Mlle… ce n'est pas des chansons qu'il lui faut, je crois, ni des prunes.

A Monsieur / Monsieur Constant / A Lallex / Par Lausanne et Cully

-Jean Louis Pictet allié Gallatin (1685-1739), capitaine au service de France puis conseiller et syndic, avait à Vernier (Verny), dans le bailliage de Gex, une campagne, dite le petit château, où sa veuve et ses trois filles célibataires (sœurs de Pierre Pictet, alors officier dans le régiment de Diesbach au service de France, vu aux lettres 3 et 57), fixèrent leur demeure. Camille Pictet, fille ainée de Jean-Louis, ayant épousé Pierre Gallatin, aussi propriétaire à Vernier, les deux familles étaient voisines. Renée Gallatin (1737-1773), fille d'Abraham allié Vaudenet, sœur de Jean allié Rolaz du Rosey, appartenait à une autre branche de cette famille (Choisy).
-« Ce soir partie sur le lac, la duchesse de la Rochefoucaut et la marquise de Cosan avec leurs maris doivent s'embarquer à six heures, nos voisins Turretin et Cramer les vont joindre au bord du lac vis à vis de nous, on y

soupera, et l'on passera la nuit sans dormir, les dames de Geneve y rentreront au point du jour » (Du Pan, 8 juillet 1765). Il s'agit peut-être de Joseph Louis Vincens de Mauléon de Causans, chevalier de Malte, gouverneur d'Orange.
-On peut supposer que Du Pan, tout à son chagrin, blâme sa belle-fille de se laisser courtiser.
-Brouetter : « mener dans une petite chaise à deux roues » (Littré) ; serait-ce un exercice recommandé par Tronchin ?
-C'est en automne 1764 que Rousseau, qui avait fait l'éloge des Corses dans le Contrat social, a été sollicité par Buttafoco, capitaine corse au régiment royal italien, de rédiger cette constitution. Cf. Sven Stelling-Michaud in Rousseau, œuvres complètes, bibliothèque de la Pléïade, vol III p. cciii.
-Mme Pierre von der Strassen, née Anne Catherine Colladon, est décédée le 20 octobre 1764 (Galiffe II 797).

67 [automne 1764]

[106-107] Mon Dieu que je suis heureuse, mon cher ange, que vous m'assuriez positivement qu'il ne tient qu'à moi d'être aimée de vous aussi tendrement que je souhaite, que je m'en vais bien tous les jours relire cette lettre qui m'en donne si obligeamment les moyens, je suis si transportée des choses obligeantes que vous me dites (ci-dessus mentionnées, mes mépris, mes dedains, mes aigreurs, mes soupçons) et je vous suis si obligée de n'attribuer votre malheur qu'à ma maladie et à mes nerfs, que je vais travailler fortement à diminuer vos souffrances, au moins en vous cachant les miennes, c'est à dire mes maux car votre lettre ne me permet plus d'en ressentir d'autres. Je vous demande mille pardons d'avoir pu soupçonner que votre attachement pour moi fût diminué, vous avez trop bien senti que mes mauvaises façons pour vous venaient de mes infirmités corporelles pour que ce ne fût pas une injustice à moi de vous croire capable de m'en rendre responsable, et pour que je dusse craindre de perdre pour cela quelque chose de votre tendresse. Oui, mon cher ami, nos cœurs n'ont jamais été séparés et à présent que je me porte mieux, mes actions et mes paroles vous mettront à même de me témoigner tout ce que vous sentez pour moi, mon Dieu quels délices ! Oui, je vous dirai que je vous adore, que vous m'êtes plus cher que mon sang sans vous ennuyer ni vous impatienter, si j'ai le malheur, assurément contre mon intention, de faire des choses qui vous déplaisent, vous aurez la bonté de sentir que mon cœur n'y est pour rien, que ne vous êtes-vous persuadé tout cela plus tôt, il n'y aurait point eu de lacune dans la vivacité de nos sentiments, nous nous cèderons réciproquement tout ce qui peut nous déplaire pour nous assurer un bonheur solide, indépendant des autres. Dépêchez donc vos affaires, mon cher ami, pour me rejoindre, mais pourquoi cette prière ? Vous le souhaitez autant que moi, ainsi ce sera sûrement dès que vous le pourrez, je vous prie seulement de me dire le temps, il parait moins long quand on peut compter les jours et se dire en se couchant, en voilà un de passé.
Je suis bien étonnée que vous n'ayez pas reçu ma lettre de samedi, elle renfermait la Feuille, faites-la chercher, je ne voudrais pas qu'elle fût perdue.
Le duc ne vient point, il est malade à Lyon, ma mère vient coucher ce soir ici pour y rester jusqu'à jeudi matin que nous nous en irons ensemble, moi en ville faire mes affaires, et elle a Saint-Jean ; elle fut charmante dimanche et nous reçut à merveille, elle nous dit cependant qu'elle cherchait à vendre Saint-Jean.
Voltaire va partir pour Stuttgart pour l'arrangement de ses affaires, ses coffres étaient faits la semaine passée mais il prit mal aux yeux, ce qui l'a fait renvoyer, je ne les ai point vu depuis

vous, je tâcherai d'y aller la semaine prochaine dîner. Le précepteur du petit Du Pan a rencontré la Turrettin Rilliet à Yverdon cachée dans une auberge où son cocher disait que ce n'était point elle mais une dame de Paris qui ne voulait pas être connue, elle y a couché deux nuits puis elle partit pour Ependes en grand mystère, cela est bien suspect et ressemble assez à ce que j'avais soupçonné. Nous avons eu encore hier Jaquet à dîner, et je suis aujourd'hui dans les mêmes idées que l'autre jour, hélas, hélas.
Adieu mon ange, adieu toi que j'adore, adieu bijou, nous ne nous quitterons jamais, c'est un supplice trop violent pour tous deux, adieu encore une fois, je ne puis te quitter mais il est dix heures et il faut envoyer ma lettre, minon minet, les petites chattes te lèchent de tout leur cœur.
Cologny, mardi matin.
Des manchettes, des manchettes, j'ai mis au coche 3 livres, adieu petit.

-Il suffit d'un mot aimable de son mari pour que Charlotte se retrouve, pour peu de temps, une fois de plus au septième ciel.
-« Je suis pressé de faire un voyage dans le Virtemberg et dans le Palatinat pour l'arrangement de mes affaires, ayant presque tout mon bien dans ce pays là » (D12162, Voltaire à d'Argental, 22 octobre 1764). Du Pan le croit parti ce jour-là : « Voltaire part peut etre aujourd'hui pour Stugart, il n'a point eté payé depuis deux ou trois ans de rentes que lui doit le Duc de Virtemberg, il va tacher de se faire comprendre dans l'arrangement auquel on travaille dans ce païs là. Il s'agit de vingt huit mille Livres de rente viagère pour lesquelles il n'a qu'un simple billet du Duc » (22 octobre 1764). « Mes yeux en compote m'obligent à remettre mon voyage de Wirtemberg et du Palatinat (D12178, à d'Argental, 5 novembre). Je ne sais pourquoi Besterman, dans une note ad D12171, Voltaire à Elie Bertrand, [30] octobre 1764, cite cette lettre de Charlotte en lui donnant la même date.
-On a déjà rencontré en 1761 (lettre 30), Mme Jean-Jacques Turrettini née Rilliet.

68 [automne 1764]

[114-115] Jeudi au soir au coin de mon feu par la bise.
Ce n'est assurément pas parce que je suis seule que je trouve votre absence trop longue, car elle m'a furieusement attristée pendant mon séjour à Cologny ; je vous déclare très positivement, mon cher ami, que c'est la dernière à laquelle je puis me résoudre, ainsi arrangez-vous là-dessus et abrégez celle-ci tant que vous pourrez, car je ne puis plus la supporter.
J'ai vu Perlet qui m'a dit que vos vendanges finissaient cette semaine, ainsi, mon cher ange, il ne vous reste plus qu'à faire jauger vos vins et faire vos comptes, ce qui ne doit être que l'affaire de 8 jours, la comédie se joue aussi la semaine prochaine, de sorte qu'en charriant tout cela ensemble, je me flatte de vous revoir dans la suivante. Je suis désolée pour vous du temps qu'il fait, vous devez mourir de froid, et encore, Dieu sait si vous avez de quoi vous regarnir. Tout le monde crie au bourru, au bourru, il sera délicieux cette année. Perlet attend une legrefasse que vous devez lui envoyer et celles qu'il vous a fait faire ici seront prêtes quand vos vins arriveront ; il dit que celui qu'il vend s'en va très bien et qu'il espère dans quelque temps pouvoir le mettre à 18 sols, je crois que vous faites très bien vos affaires.
Voilà encore une lettre de Paris, que tripotez-vous ? Si c'est pour diminuer ce que vous avez chez Chenaud je crois que vous faites très bien, que dit Crommelin ? Faites-vous revivre la

gentilhommerie, il est parlé dans un journnal d'un nouveau nobiliaire suisse, avez-vous vu cela ?
Mes parents ont quitté Cologny ce matin en même temps que moi, ils y ont été assez gais, Mme Du Pan les a fort caressés, avec cela ils ont bien trouvé mauvais que j'aie été chez elle et que j'aie paru y prendre plaisir, comment peut-on en avoir hors de Saint-Jean ? Ils disent pourtant toujours qu'ils veulent le vendre, laissons-les faires et ne cherchons notre bonheur que dans nous-mêmes, dans notre tendresse mutuelle et dans nos enfants, mais économisons, car ils seront pauvres, je vous en avertis.
J'ai été fort bien accueillie des voisins de Cologny, toutes les femmes m'ont temoigné du regret de me voir partir, pour les hommes je ne veux pas vous conter cela, la maitresse de la maison a été constamment bien, elle a plus d'esprit qu'on ne croit mais comme elle veut en avoir encore plus, et faire la petite maitresse, cela la gâte, j'en suis fâchée car je me suis très attachée à elle, je suis bien revenue de l'idée que j'avais de son penchant à la tendresse, elle est coquette, et voilà tout. Cramer a paru lui être attaché, ce qui a porté atteinte à la belle passion.
Pourquoi, mon cher ange, laissez-vous passer des courriers sans m'écrire, vous connaissez ma sensibilité et mon inquiétude, et pourquoi, dès que vous m'aimez, ne les ménagez-vous pas ? Adieu pour ce soir, à demain.
La république de Venise a fait remercier celle de Genève par le secrétaire de M. Tiepolo, qu'elle a décoré à cette occasion de lettres de créance, des honneurs faits à son ambassadeur, et fait donner des présents aux dragons qui accompagneront le mort, on le garde à Saconnex et on lui fait un mausolée.
Vendredi matin.
Adieu cher ange, je viens de recevoir ta bonne lettre, je suis désolée du temps, je répondrai à tout ce soir, je viens de compter la lessive, il est une heure et demie ce qui m'empêche d'en dire davantage, adieu cher minet, je bavarderai tantôt.

-On voit que Philibert Cramer fait sa cour à la jeune veuve de Pierre Du Pan, en l'absence de Mme d'Albertas (lettre 75) qu'il courtisait, selon Charlotte, un an auparavant (lettres 55 et 57).
-Samuel « tripote », autrement dit spécule, comme chacun à Genève à cette époque ; la perte des rentes viagères placées sur la tête de sa femme ne sont donc pas la seule raison de la ruine dont il se plaindra.
-Saint-Jean ne sera pas vendu. Samuel en aura l'usufruit à la mort de Mme Pictet-Cramer en 1774. Vivant à Lausanne dès 1782, il louera la propriété en 1796 à Félix Desportes, ministre résident de France à Genève, lequel y recevra le 21 novembre 1797 Bonaparte en route pour Rastatt après avoir conclu la paix de Campoformio. Charles le Chinois héritera de Saint-Jean à la mort de son père en 1800 et s'y établira, marié, à son retour de Londres en 1810. La maison, occupée par de la troupe, ainsi que son entourage seront ravagés en mars 1814 : une contre-offensive menaçant la ville, délivrée le 31 décembre de l'occupant français, le général Bubna ordonna la construction d'une redoute dans le parc. (Cf. La Restauration de la République de Genève 1813-1814, témoignages de contemporains publiés par Lucie Achard et Edouard Favre, Genève, Jullien, 1913, vol. II, lettres de Charles de Constant à sa sœur Rosalie.). Sa position continuera à attirer, après Joseph II, sous le nom de comte de Falkenstein, en 1777, de nombreux visiteurs, tel Castlereagh. Après le décès de sa femme en 1830, Charles se retirera dans la maison voisine de Sous-Terre au bord du Rhône (« une cabane » dira Chateaubriand qui le visita cette année là), et vendra Saint-Jean en 1831 à la princesse Belgioso qui le revendra en 1838 à Mme Guillaume Fatio née Rigaud. La construction du chemin de fer gâtant les environs, ses enfants vendirent la propriété en 1856 à une ballerine fameuse, Carlotta Grisi. Saint-Jean, riche de tant de souvenirs, sera démoli par un promoteur immobilier au début du siècle suivant. Quant à Sous-Terre, il sera attribué dans les partages de la

succession de Charles, décédé à Londres en 1835, à sa fille cadette, Mme Edouard Rigaud, qui le conservera jusqu'en 1859. (Cf. Jules Crosnier : Sous Terre et Saint-Jean in Nos Anciens et leurs Œuvres, 1916).
-Charlotte, une fois de plus, se moque des prétentions nobiliaires des Vaudois ; le sujet tourmentait moins les patriciens genevois vu la rareté des fiefs sur le territoire exigu de la Seigneurie.
-L'arrivée à Genève du chevalier Jean Dominique Almoso Tiépolo, ambassadeur de la Sérénissime à la cour de France, est signalée par Du Pan : « Notre Docteur a depuis quelques jours un nouveau malade, bien malade, c'est Mr Tiepolo, un de ces nobles venitiens des case vecchie, dont il y a eu des Doges il y a sept ou huit cent ans, qui revient de l'ambassade de Paris pour aller à celle de Vienne s'il ne meurt pas en chemin » (17 août 1764). Le registre des délibérations du Petit Conseil note son arrivée le 8 août ; il y demeura jusqu'à sa mort, survenue le 1er octobre à l'âge de 36 ans. Son secrétaire, un certain Fontana, fit embaumer son corps, déposé dans une église, en attendant de recevoir des instructions. Il sera inhumé en terre catholique à Saconnex. Avant d'arrêter le protocole à suivre pour ses funérailles, le conseil s'assura de la qualité de Fontana, qui fit savoir que celle de secrétaire donnait la qualité de ministre en cas de décès de l'ambassadeur.
Jacques Pictet relate dans sa lettre du 9 novembre 1764 au ministre des Affaires étrangères de Piémont-Sardaigne le cérémonial prévu pour les obsèques : « J'eus le plaisir d'avoir chez moi Dimanche dernier le Secrétaire d'Ambassade de la Republique de Venise, Mr Fontana. Les vacances pour les vendanges expirans demain, le Conseil des 25 [Petit Conseil] lui deputa Lundi dernier un de ses Conseillers, pour lui demander son heure Lundi prochain 12 pour son audience, et le prevenir que ce jour là, on l'enverra prendre à sa maison par deux Conseillers ; Qu'arrivé à la maison de Ville, un autre Conseiller ira le recevoir à la premiére Chambre pour l'introduire dans celle du Conseil, dont tout les Membres quand il entrera, seront in habitu, debout, et chapeau bas, et où il sera placé au Siége de Mr le Lieutenant, à coté, mais un degré plus bas, que Mr le Premier Sindic ; Qu'ensuite l'audience finie avec les mêmes formalités qu'en entrant, le Conseil le prioit d'agréer un diner ce meme jour à la maison de Ville, auquel on lui offrit d'inviter les persones qu'il jugeroit à propos. / Mr Fontana, qui n'a d'autre titre que celui de leur Secretaire dans la lettre du Senat de Venise qu'il remettra au Conseil, conformement à ce Ceremonial, l'accompagnera d'un discours du quel il a deja remis une copie à Mr le Premier Sindic ; et lors qu'il sera à la fin du repas, je sais qu'il se propose de s'adresser à Mrs les Sindics, et leur dire, que ses Maitres voulans temoigner leur sensibilité aux Officiers des differens Corps qui ont accompagné, ou rendû des honneurs au convoy de leur Ambassadeur mort dans cette Ville, il a ordre du Senat de remettre de sa part et en son nom, une epée à l'Officier qui commandoit le detachement de Dragons ; une autre au Capitaine de garde à la porte de la Ville, qui prit les armes au passage du convoy ; et une troisiéme à l'Officier qui commandoit la Brigade d'artillerie ; et qu'il prie Messieurs les Sindics de permettre à ces Officiers de les recevoir. Mais il ajoutera, qu'ayant ordre exprès de ses Maitres, de temoigner au Conseil le desir qu'ils auroient que ces trois epées fussent données à trois Citoyens, il demande à Mrs les Sindics de trouver bon que celle qui etoit destinée à l'Officier d'artillerie, soit delivrée à la Brigade qui ce jour là etoit de service ; et cela, sur ce qu'il a sçû que l'Officier qui la commandoit, n'etoit qu'un Bourgeois. Et comme après ce propos, Mr Fontana s'attend que Mrs les Sindics lui temoigneront la reconnoissance bien particuliére qu'ils ont et que les Conseils conserveront de cette atention si distinctive du Senat de Venise, et qu'ils accepteront cette proposition, il priera Mr le premier Sindic de trouver bon qu'il lui envoie ces trois epées pour en faire la distribution ; Après quoi, on se separera, et Mr Fontana qui sera reconduit dans sa maison par deux Conseillers, partira peu de jours après, pour se rendre par Turin à Venise. C'est une histoire quelque peu importante qu'elle soit en elle meme, que j'ai cependant jugé convenable de détailler à V.E. » Cf. aussi Du Pan 17 août et 22 octobre.
Ce genre d'événement, entièrement fortuit, avait pour effet d'établir une relation formelle, équivalent à la reconnaissance de jure de la petite république protestante, dans ce cas par la puissance catholique qu'était alors la République de Venise. Le registre note soigneusment que la réponse du Sénat à la lettre que lui avait écrite le Petit Conseil était adressée « illustrissimis Dominis Sindicis et Consilis Genevensi, amicis nostris carissimi ». De même, la recherche par Rome de voleurs qui, dans leur fuite, avaient passé par Genève avait été l'occasion en 1760 d'une correspondance avec la Secrétairerie d'Etat emportant reconnaissance de Genève par le souverain pontife, ce qui est tout autre chose que l'établissement de relations diplomatiques qui n'ont jamais existé. (Cf. Walter Zurbuchen : L'établissement de relations diplomatiques [sic] entre le Saint-Siège et la République de Geneve in BSHG 1985). Jacques Pictet relate aussi cet épisode dans sa correspondance avec le ministre des Affaires étrangères de Piémont-Sardaigne ; il y avait joué un rôle, les voleurs étant passés à Turin.

69 [automne 1764]

[139-140] Vendredi au soir.

Je suis au désespoir que vous souffrez, vous vous ennuyez, vous n'avez personne et je suis à quinze lieues de vous, peut-on un sort plus cruel pour l'un et pour l'autre, oui ! vous m'aimez, mon ange, j'ai trop de plaisir à le croire pour en douter, je vous adore à en perdre la tête, et je vous le prouverai au dépens de mon caractère que je vaincrai pour vous plaire, c'est mon cœur qui vous fait cette promesse et qui vous la tiendra, Dieu m'est témoin si toutes mes pensées et mes actions raisonnées n'ont pas pour but votre bonheur, j'en ai fait mon étude depuis que je vous connais, et puisque je n'ai pu y réussir, je prendrai une autre route, soyez mon guide de peur que je ne m'égare, c'est tout ce que j'exige puisque vous m'aimez, mais dites-le moi souvent, c'est une répétition qui m'est précieuse ; dites-moi aussi quand vous reviendrez, la déterminaison d'un bonheur est plus flatteuse que l'indécision.

A présent je vais vous gronder, pourquoi n'êtes-vous pas à Lausanne par cet horrible temps, votre présence continuelle n'est pas nécessaire à Lallex, des tours fréquents feraient aussi bien à ce qu'il me semble. J'aime fort la petite fête de Mme de Gentils, il me semble que je la vois, croyant faire bien de la grâce à toute la compagnie et parlant bien haut pour qu'on n'en perde rien.

Ma mère que j'ai vue un moment ce matin m'a dit que Voltaire n'allait plus à Stuttgart à cause de ses yeux et de la mauvaise saison, je ne sais comment y aller dîner, il n'y a personne en ville qui puisse m'y mener, d'ailleurs j'ai bien des affaires. Puisque vous trouvez votre cuisinière bonne, je la prendrai, mais je voudrais qu'elle ne vînt qu'avec le vin et que j'en susse d'avance le temps afin de donner à Rose le temps de se placer, je le lui ai promis quoiqu'elle soit une coquine, on écrit de Veray qu'on en cherchera mais que ce ne peut être que pour Noël, ainsi il vaut autant celle que vous connaissez, informez-vous de ses mœurs et de sa fidélité et ne lui donnez pas un gros gage pour la première année, et promettez lui deux écus de plus pour la seconde si elle se forme.

Je n'ai pu vous parler de la porcelaine puisque je ne l'ai reçue qu'aujourd'hui, elle est fort commune pour ne pas dire laide, c'est à dire les assiettes, car la terrine est superbe, il y a cinq douzaines et demi d'une façon et 23 d'une autre comme celles que nous avons, j'ai heureusement trouvé Mme Du Pan qui nous en débarrassera de quatre douzaines, en lui faisant plaisir nous nous défaisons d'une chose inutile. Il nous restera trois douzaines et 5 et 15 assiettes que nous avons, en voilà autant et plus qu'il n'en faut, ne pourriez-vous point savoir pourquoi il en manque une des plus jolies, tout cela était emballé à ravir avec de la mousse et du papier ; je ne pense pas à donner la terrine, c'est une commission donnée, cela serait même malhonnête, vous avez raison mon minet.

Rosalie a lu avec bien du plaisir ce que vous faites pour elle et ce que vous dites du petit chat et du cheval, si vous pouviez le vendre là vous feriez bien car ici, à l'entrée de l'hiver, cela est difficile, voyez chez les Bernois, il n'y a personne en ville du tout.

On dit que Sarasin fils du ministre fera de la peine à Philibert pour secrétaire. Mme des Franches est arrivée dans son hôtel de la rue des Chanoines, je la ferai complimenter demain, adieu pour ce soir cher ange.

Pourquoi mon cher cœur me tenir rigueur et ne m'écrire que tous les deux courriers, est-ce une façon de m'imposer la même loi ? Vous n'y réussirez pas, je ne puis me passer de vous redire sans cesse que je vous aime et vous demande en grâce d'en user de même avec moi, d'ici à lundi il y a bien du temps, tous les barbares ne sont pas en Barbarie, adieu, je vous aime tout de même mais je vous grogne. Contez-moi toutes les anecdotes de Lausanne, cela m'amuse, le gentilhomme, le prince, la princesse, les tracasseries de femmes, Mme d'Aubonne etc., adieu minon minet, comme il ne faut pas abuser de la presse, il ne faut pas abuser de la plume. Samedi.

Le conseil des CC allait devoir élire un secrétaire de la Justice. Il appartenait au Petit Conseil de nommer les candidats qui seraient soumis à son suffrage. François, fils du pasteur Jean Sarasin est candidat de même que Philibert Cramer.

70 [automne 1764]

[143-44] Je viens de relire votre lettre qui me fend le cœur, oui, je suis injuste, c'est très beau à vous de faire si bien vos affaires et de vous ennuyer si longtemps, mais avouez que je suis bien pardonnable, si vous saviez combien il est dur d'être séparée de vous, c'est votre faute mon ange, pourquoi êtes vous vous ? J'aime bien l'argent et nous en avons besoin, avec cela je jetterais de bien bon cœur tout ce vin dans le lac s'il ne regardait que moi pour vous voir deux jours plus tôt, au nom de Dieu dites-moi le jour précis que vous reviendrez, je vous le demande comme une grâce ; à propos, j'ai été bien malade, de grandes douleurs au côté, ce qui m'a fait achever mes pilules qui m'ont fait du bien, puis de grands maux de reins, puis un retard de quelques jours dans mes règles qui me sont venues à l'aide du safran que je me suis ordonné, enfin je suis très bien à une très forte migraine près que j'ai aujourd'hui et que je vais mettre coucher, car c'est encore de ce soir que j'écris, n'ayant pu vous quitter si tôt.
Mardi matin.
Me voilà bien mon cher poulet, j'ai eu la migraine toute la nuit mais elle est bien passée et je me porte très bien, de toute façon il fait une chaleur extrême, est-ce comme ça chez vous ? Ces vents me désolent, je suis toujours dans la fumée et quand votre vin aurait bouilli, il ne pourrait partir par ce temps. J'écris à Mme de Gentils pour la remercier des manchettes, payez tout cela.
J'ai vu hier la Buisson qui est très fringante et très amicale, nous faisons bien les braves gens, ces vendanges, mon cher cœur, il faudra un peu nous amuser cet hiver, ne serons-nous pas bien riches ? Il me semble que nous devons avoir bien économisé cet été, dites-moi cela, adieu cher cœur, car j'ai peur à la fin de vous excéder.

A Monsieur / Monsieur Constant / A Lallex / par Lausanne et Cully

71 [automne 1764]

[148] Mardi au soir par la fumée.
Ah que j'ai fait de choses aujourd'hui, le matin des affaires, à dix heures ma toilette, à onze en chaise à porteuse jusqu'à la porte de Cornavin, de là en carrosse vert à Ferney, les yeux de

Voltaire comme du sang, examinant un nouvel ouvrage qu'il venait de recevoir de l'imprimerie pour envoyer à Paris, un de volé que je joins ici sans l'avoir lu pour faire tuer le temps à mon minet, il a renoncé à Stuttgart, il nous a appris qu'on avait ces jours passés pendu Sirven en effigie à Toulouse, voilà ce que c'est que les chrétiens, dit-il, quand on est dans un cloaque il faut être couvert de boue, et puis ces marauds de rois et de prêtres, beaucoup d'humeur contre la France, d'où je conclus que le Dictionnaire a mal réussi.
De là revenue dans le carrosse vert à la porte, montée en chaise et allée chez Mme des Franches, trouvé pour antichambre la cuisine et un entrecot tortueux, puis un taudis assez bien rangé et brûlant, une femme très gracieuse se soutenant à peine sur un bâton, en petit deuil ainsi que sa femme de chambre, manquant du necessaire et ayant abondammant le superflu, des fleurs, des flacons et des petits meubles de toutes espèces, de là chez moi, Dieu merci, je sens bien que je suis vieille car je rentre avec délice, et mes petites autour de moi, adieu maman, adieu maman, et le Pa ? Hélas, le Pa, le Pa, et puis je pleure, et Rosalie aussi, ce n'est pas le moyen de mettre quelque chose entre mes os et ma peau, non, il n'y a que vous qui puissiez m'emboutir, adieu pour ce soir, ah mon Dieu, quel temps de vent et de pluie, non, voilà le soleil qui parait, mais il s'obscurcit bien pour moi, mon ange, puisque je n'ai point de vos lettres, ah mon Dieu quand n'en attendrai-je plus ? Voila la carte de Lullin en nature, adieu pour toujours, car si vous tardez encore vous me trouverez morte, voilà Mme Du Pan qui entre, elle vient diner avec moi, adieu, adieu. Mercredi à midi.

-Besterman dans une note ad D12181, Voltaire à Louis Dutens, 6 novembre 1764, cite un passage de cette lettre en lui donnant la même date. Voltaire, on l'a vu, souffre d'une « fluxion » des yeux.
-Le malheureux Sirven ayant été condamné à être pendu en effigie le 5 mars 1764, la sentence a été exécutée à Mazamet le 29 selon la Grande Encyclopédie, le 11 septembre selon Desnoiresterres (VI 451).
-Entrecot : « Ruelle étroite formée par les boutiques ou échoppes qui bordent nos Rues basses ; on nous fit passer par un corridor étroit ou pour mieux dire un entrecot. » (Humbert, Nouveau glossaire genevois).
-Le deuil de Mme des Franches n'avait pas échappé à Du Pan qui a rapporté à ses amis bernois, le 14 mai 1764 : « Un mot de Made Desfranches pour finir ma page. Elle avoit pris le grand deuïl pour la mort de Made de Saconai, a present elle en est reduite au petit deuïl, un Monsr lui faisant visite et la voyant dans cet equipage lugubre, lui dit ah Madame si Mr desfranches vous voyoit ainsi, il se croiroit mort ».
-Par emboutir, Charlotte, toujours modeste et doutant de soi, appelle une fois de plus son mari à la former, à la façonner : « emboutir : travailler une plaque de métal au marteau et sur une enclume de manière à la rendre concave d'un côté et convexe de l'autre » (Littré).
–On disait à Genève « adieu » pour saluer quelqu'un.

72 [automne1764]

[145] samedi matin.
En attendant votre lettre je veux vous conter ma vie, la matinée se passe entre les leçons de ces demoiselles, des affaires de maison et des écritures, l'après-midi à lire et travailler et la soirée à lire des contes de fées avec Rosalie et à vous écrire. Je n'ai vu personne depuis lundi que je fus à Saint-Jean, que Mme Du Pan qui dîna avec moi mercredi, cette vie tranquille me convient fort, je suis plus gaie que dans le monde. Je vais partir pour le collège où je veux tâcher de mettre Juste lundi à la rentrée.

Mes parents sont assez froids, ils disent qu'ils achèteront du bourru quand nous en ferons vendre, ne feriez-vous pas bien de leur en adresser un petit tonneau, ils n'aiment pas en faire demander, il faut prendre les gens avec leurs faibles. Les billets que nous avons pris avec Mme Denis ont été de la plus parfaite blancheur, il n'y faut plus mettre du tout. Adieu cher minon, je vous dirai encore un mot quand j'aurai votre lettre, aimez toujours un peu votre vieille croque qui se rajeunira pour vous plaire. J'arrive du collège où j'ai mené Juste, il commencera lundi, on m'a promis d'en avoir grand soin et de le pousser, il est charmant, il dine avec nous au grand contentement de ses sœurs, rien n'est si mignon que de voir leurs carresses réciproques. Il n'y a point de lettre, hé bien !

-Le collège, fondé par Calvin en 1559, préparait à l'Académie, instituée la même année et qui sera réorganisée en Université en 1872. Le Conseil général, ou assemblée des citoyens et bourgeois, avait, en adoptant unanimément la Réforme en mai 1536, ordonné la création d'une école obligatoire, gratuite pour les pauvres, afin que chacun pût lire la Bible. On y apprenait les rudiments dès l'âge de six ans. Juste, qui a quatre ans révolus en décembre, est donc au bénéfice d'une dispense. On poussait alors des enfants qu'on retiendrait aujourd'hui. Benjamin, le cousin germain de Juste, de sept ans son cadet, relate dans « Le Cahier rouge » comment son gouverneur lui apprit le grec en lui propoant d'en faire une langue secrète connue d'eux seuls : « Je m'occupais à donner à ces mots de ma création des lois générales, c'est-à-dire que j'apprenais la grammaire grecque, quand mon précepteur fut chassé. J'étais alors âgé de cinq ans… » Sa mère note le 17 novembre 1834, dans le journal qu'elle tenait du développement de mon arrière grand-mère Pictet, née le 30 juin 1831 : « Susanne a fait de grands progrès pour la lecture, elle lit six ou sept pages chaque jour, du Berquin anglais. » Et le 20 juin 1835 : « Elle lit Frank de Miss Edgeworth avec beaucoup de plaisir, elle comprend très bien ce qu'elle lit. »

73 [automne 1764]

[141-142] Vendredi au soir.

Il s'en faut beaucoup que j'estime plus l'engeance féminine que la masculine, la première mérite pour le moins ce que la seconde leur fait, tout n'est dans l'univers que lâcheté, les faiblesses des femmes leur attirent en partie tout le mal dont elles se plaignent, et les hommes profitent lâchement de la prise qu'elles leur donnent, voilà mon sentiment, ce que je vois tous les jours m'y confirme, et ce que je vois encore mieux, c'est qu'il ne faut jamais se fier aux apparences, ni rien croire, j'ai été trente ans dupe de bien des choses mais je ne le serai plus, vous l'avez été, mon cher ami, de la brune cousine dont vous me parlez, pour moi, sans être plus fine qu'une autre, j'ai d'abord su à quoi m'en tenir sur son compte, et je vous assure qu'il n'a tenu qu'à vous d'être auprès d'elle ce que l'autre y est aujourd'hui, je vous le dis et vous me trouvâtes pitoyable et voulûtes bien le dire comme cela, car je ne puis croire que vous soyez jamais aveugle sur rien ; l'autre fera tout de même, et après ceux qui sont en règne à present, d'autres, et puis d'autres, les premiers pas sont ceux qui coûtent, les veuves et les filles mettent le nom de mariage en avant, les hommes celui de besoin, et l'on va son train, et puis l'on est tout étonné de se trouver tout comme ceux que l'on méprisait avant que d'être dans le cas. Le beau mot de décence est à présent ce à quoi on fait consister la vertu, pourvu qu'elle ne soit pas trop blessée tout va bien, on se fait un calus et l'on trouve fort extraordinaire que les autres ne se le fassent pas et glosent, puis l'on finit par trouver que tout n'est que préjugés, même les principes. J'en appelle à votre justice pour décider si j'ai raison.

Puisque vous n'avez reçu qu'à présent cette lettre où je vous parlais des misères humaines, les autres vous auront paru bien déplacées puisqu'elles n'étaient qu'une suite de celle-là, mais votre extrême usage du monde vous a empêché de me le témoigner, et vous devez me trouver fort extraordinaire de vous dire tout ce que je pense naïvement. Mon Dieu, que vous vous êtes formé ou gâ…

Je vous suis bien obligé, mon cher ami, de toutes les bonnes choses que vous me dites dans votre lettre, mais j'ai peur de votre usage du monde, pardonnez-moi ce doute, c'est mon cœur qui veut être rassuré. Vous voulez rester encore quinze jours, cependant vos vendanges sont finies. Si vous voulez attendre le départ de vos vins cela peut vous mener loin, la pluie et les vents continuels n'annoncent pas la bise nécessaire, et vous pourrez l'attendre encore quelques semaines, il est vrai qu'il n'y en a que cinq que vous êtes parti, enfin vous êtes le maitre et dusse-je en crever, je ne vous dirai plus rien là-dessus, quand je vous ai pressé c'était parce que vous me disiez que vous ne preniez aucun plaisir, mais puisque celui de la solitude vous plait, satisfaites-vous, je me fais une véritable fête d'aller à Lallex l'année prochaine avec tous nos enfants, c'est vraiment la vie qui me convient, si vous étiez présent avec moi je trouverais cette solitude de la ville délicieuse, et jugez si j'étais en campagne.

J'ai tout autant d'envie que vous de renvoyer Rose, mais l'on ne trouve rien, vous avez fort bien fait de ne point presser la vôtre, quand le cœur n'y est pas on est mal servi. Cramer est arrivé aujourd'hui, quand je le verrai je lui parlerai du chevalier de Malte en question. Voilà une carte pour le chien, s'il n'est pas joli ne l'amenez pas, s'il est, il me fera grand plaisir. Mme Greffuhle s'est allée marier la semaine dernière à Porrentruy avec un consignateur Trembley, frère du sautier, parce que la famille de l'époux s'y opposait, et celle-ci, elle demande séparation ; mon Dieu que de fous dans le monde. L'esprit de famille qui règne à Lausanne ne me surprend point, on était en bon train quand nous en sommes partis, je n'ai jamais cru que la comédie pût aller sans votre frère, je ne sais pourquoi l'on y sait rien faire sans lui, voilà ce que c'est que de laisser subjuger ses âmes, c'est tout comme ceux qui ne pensent que d'après les autres. Parlez-moi de la vie de toutes les filles vos voisines, et faites leur mes compliments. Bonsoir, à demain.

-Calus : « cal, au figuré endurcissement de cœur » (Littré).

-Ce jugement très sévère parait avoir été inspiré par la conduite de sa cousine, la très jeune veuve de Pierre Du Pan, pour qui Samuel parait avoir, ou avoir eu, un faible, et son soupirant, si ce n'est plus, Philibert Cramer. Le monde l'a, selon Charlotte, formé ou gâté. Ses réflexions nous dépeignent, comme beaucoup d'autres correspondances de ce temps, les mœurs de Genève assez relâchées.

-Le mariage de François Louis Trembley (1724-1777), consignateur de la Porte de Rive, avec Marguerite, fille de Louis de Pourtalès, veuve de Simon Greffuhle (1690-1763), HG, marchand épicier, n'a pas eu lieu à Porrentruy (évêché de Bâle) mais à Morat en octobre 1764. Les bans n'ayant pas été publiés à Genève, le couple fut grièvement censuré par le Consistoire le 19 novembre. (Paul Geisendorf : Les Trembley de Genève, Jullien 1970).

74 [automne 1764]

[137-138] J'ai vu par votre lettre, mon cher ami, que vous disiez à présent dans 15 jours comme vous le disiez il y en a sept, et que nous nous trouvions toujours au même point quoique nous eussions tous les jours un jour de plus, presque tous les gens de la Côte sont

rentrés et cependant ils vendangent toujours les derniers, mais vous dites que vous avez des affaires et qu'il faut vous encourager, eh bien je vous encourage et je crève en attendant, vous aurez bien de l'argent pour me faire enterrer car je ne puis plus supporter votre éloignement, songez donc qu'il y aura mercredi 5 semaines et que vous voulez que j'en voie encore deux de sang-froid en perspective, vous sentez bien que je ne puis tenir à cela.
Perlet est tout prêt à recevoir votre vin d'avent, il a 24 chars de vides à la cour de Saint-Pierre, il répond que les bosses neuves n'auront aucun goût, il doit écrire demain à M. de Boisy pour la sienne, il a envie de vendre le char de muscat en gros à un nouveau cabaretier 96 livres, je l'ai fort exhorté à en avoir 100, il m'a dit qu'il ferait son possible ou bien qu'il le vendrait à pinte s'il en pouvait tirer meilleur parti.
Les Cramer chez lesquels je soupais hier vous prient de leur donner un petit tonneau de bourru, ils disent qu'ils veulent payer, je vous supplie d'en donner un pour mes parents. Je fus dîner hier chez eux avec Micheli devant lequel mon père me fit mille apostrophes sur cela, qui lui en offrit du sien, il a été bien fâché de n'avoir pu vous voir, il ira peut-être cette semaine, il m'a apporté les manchettes.
Mme de Coppet qui loge chez lui va dit-on rechanger publiquement de religion ici, c'est un joli gibier pour le Consistoire. J'ai furieusement fait la mère tous ces jours du collège, une maitresse d'ouvrages tous les soirs, des habits, des robes, des bonnets, vous trouverez Juste en bavaroises, collet et parements de velours bleu, on m'a fait dire qu'il s'était si bien trouvé du collège qu'il n'en voulait pas revenir. Lisette qui commence à bien apprendre à lire a travaillé avec tant de cœur à sa leçon que j'ai été obligée de la faire quitter parce qu'elle s'appliquait trop. Rosalie repasse son catéchisme et sa géographie et me tient fort bonne compagnie, elle m'aime beaucoup beaucoup, et me sait fort bon gré de lui lire et de l'amuser, dans un de ces moments vif de carresses je lui ai dit -lequel aimes-tu mieux de ton papa ou de moi, --le pa, le pa a-t-elle dit avec vivacité, et puis, me regardant, -tu n'es pas jalouse n'est ce pas ? –non mon cher ange, c'est ce qui fait que je t'adore, et puis nous avons pleuré de ce que nous ne pouvions pas vous le dire.
Cramer est bien content de son voyage, il écrira en Provence pour le dessinateur ; il dit que Mme de Vermenoux s'ennuie cruellement et que Mlle de Nasse est bien gauche et fâchée de n'être pas dans le grand monde, l'Etang a joué étant au service cent mille livres dont il a fait des billets payables à sa majorité, laquelle approche, sa sœur cherche à l'en faire relever, disant que ceux qui ont joué étaient suspects et que son frère ne savait ce qu'il faisait, cela sera difficile. Mme d'Albertas est assez bien, elle viendra au printemps.
C'est demain le jour du Secrétaire, Philibert a terriblement envie de l'être, on dit que Bertrand pourrait bien n'être pas Auditeur parce qu'il est vassal de MM. de Berne, ce qui déplait aux Bourgeois qui disent qu'il faut que sa personne soit engagée puisqu'il a complimenté M. de Randan à la suite du Bailli. On a pendu quatre Genevois à Neuchâtel pour avoir volé des montres à la Chaux de Fond. Mme de Beaucastel de Rolle s'est faite informer à moi de Marianne dont j'ai dit mille bien, exhorte-la à y rester et à y amasser au lieu de se faire des colifichets.
Adieu cher minon, ne me répondez pas sur cela, je vous bavarderai encore un mot demain, adieu, adieu mille fois puisque je suis condamnée à vous le dire de loin.

-Lettre citée en partie par Lucie Achard qui la date de 1765 ; ce qui est dit de Mlle Curchod indique clairement 1764.
-Mme de Coppet est Elisabeth Locher, veuve de Jean Jacques Hogguer (1680-1742), de Saint-Gall, banquier, résident de Suède auprès des cantons suisses, baron de Coppet (achat 1731). Convertie au catholicisme, elle se retira dans un couvent à Lyon en 1752. Elle mourra à Paris en 1767. (Mottaz et AGS IX 144). Elle aurait donc songé à revenir au protestantisme.
-Bavaroises ne figurent ni dans Littré ni dans le glossaire genevois.
-Mlle de Nasse est le nom sous lequel Susanne Curchod, fille d'un pasteur vaudois, éprise de noblesse, se faisait connaitre à Paris où Mme de Vermenoux, au terme de son séjour à Genève, l'avait emmenée en juin 1764 pour être sa dame de compagnie et la gouvernante de son fils. Nasse parait provenir d'un fief imaginaire que Susanne Curchod attribuait à sa mère née Albert, fille d'un avocat de Montélimar (Kohler : Madame de Staël et la Suisse, Payot, 1916), mais pourrait aussi être emprunté au village vaudois de la Naz. Mlle Curchod épousera à Paris la même année, par contrat du 28 novembre, Jacques Necker qui, déjà fort riche, venait de devenir l'associé de ses anciens patrons, les Genevois Isaac Vernet et Georges Tobie de Thellusson. Mme Necker tiendra un des salons les plus courus de Paris à la fin de l'Ancien Régime. Elle y a aussi fondé l'hôpital qui aujourd'hui encore perpétue le nom de son mari. Tant de vertus ne me retiendront pas de citer Du Pan : « Mle Curchod, qui croit avoir tant d'esprit et de science et qui ne doute pas que sa beauté ne lui procure une fortune, s'en va à Paris avec et chez Made de Vermenou, c'est une Dame qui fit faire un si beau portrait pour le Docteur qui ne prendroit pas son argent [id est : qui refusa d'être payé en argent]. C'est une veuve de 25 ans, grande, bien faite et belle, aimable, raisonnable et très sage, elle est à Geneve depuis quatre ou cinq ans, elle s'y est fait des amis, elle est parente des Desfranches, elle prend Mle Curchod pour lui tenir compagnie et pour servir de precepteur à son fils, mais cette Demoiselle a les manieres trop gauches pour reussir à Paris. » (14 mai 1764)
-Le Petit Conseil allait procéder à la sélection, appelée « nomination », des candidats au poste de Secrétaire de la Justice qui seraient soumis au CC pour élection.
-Jean Antoine Bertrand (1728-1780), CC 1758, fils du Mississipien Antoine Bertrand, de Montpellier, BG 1704, venait d'acquérir en 1764 les seigneuries de Coinsins et Genolier au pays de Vaud. Il était ainsi devenu sujet de Leurs Excellences de Berne. (E. Mottaz, Dictionnaire historique du canton de Vaud). On a vu (note à lettre 7), que le duc de Randan a séjourné à Genève avec le duc de Lorges, son père, au printemps de 1764. Bertrand doit avoir accompagné le bailli bernois de Nyon lors de son passage dans cette petite ville.
-Les Auditeurs de la Justice, collaborateurs du Procureur général, étaient élus pour trois ans par le Conseil Général parmi les jeunes membres du CC qui paraissaient avoir l'étoffe d'un conseiller.
-« Mr Bertrand seigneur de Coinssins est aujourdhui en election pour la charge d'auditeur et dans un an Mr Desfranches seigneur de Bossey se propose de demander celle de Procureur General. Une grande partie de nos souverains seigneurs [les Représentants, adversaires de l'oligarchie] pretend qu'ils ne sont pas eligibles parce qu'ils prêtent à LLEE un serment de sujets, nous ne voudrions pas, dit-on, des magistrats qui ont un autre souverain, lequel peut les citer, mander etc, à son gré. Le motif secret qui a fait elever cette question est l'envie et la jalousie contre les riches et surtout contre les nouvelles familles qui veulent paroitre au dessus des autres par le nom de leurs terres, certaines gens aussi veulent écarter Desfranches de la charge de Proc. Géal ; on cite contre ces Messieurs le serment imprimé dans le coutumier que prêtent les vassaux à leurs Ballifs, dans lequel ils se reconnoissent tous sujets de LL.EE. etc. etc. Il est vrai qu'il y a des inconvenients à ce que nos Citoyens possedent des Terres ou des fonds hors de notre souveraineté, mais c'est un mal necessaire à cause de notre petitesse, mal qui a toujours existé, et depuis la fondation de la Republique, il y a eu toujours quelques uns de nos Magistrats possesseurs de fiefs etrangers.» (Du Pan, 18 novembre 1764). Bien que sa candidature ait été unanimément approuvée en CC, le Conseil Général, assemblée des citoyens et bourgeois, n'élira pas Bertrand.
-La famille de Beaucastel, d'Orange, réfugiée pour la religion, résidait à Rolle (Luthy II 133).

75 [automne 1764]

[146-147] Mercredi matin.

Toujours la pluie mon ange, que je vous plains, mais je me plains davantage puisque ces temps chauds feront bouillir éternellement ce maudit vin, ah mon Dieu, Sarasin a emporté le

Roi de 46 voix, il se présentera pour Auditeur. Son frère qui me vint voir hier me conta et conte à tout le monde qu'ils sont brouillés avec les Buisson, en voici la raison. Vous savez qu'ils ont été très blessés des vers de place qu'on fit sur eux à l'occasion du 200, ils les ont attribués à Philibert et en conséquence ils lui ont fait la mine depuis ce temps-là, il leur en demanda la raison, de même que Mme Cramer à Mme Buisson la mère, qui leur répondirent qu'on leur avait dit cela et qu'ils ne se seraient pas attendus à un pareil procédé d'un cousin et d'un ami. Philibert leur dit très positivement qu'il n'en était rien et qu'il trouvait fort mauvais qu'ils pussent le soupçonner d'avoir fait un libelle contre eux, alors ils s'embrassèrent, mais cette paix plâtrée n'a pas duré, ils ne se sont point vus et quand l'aîné est arrivé ici ils ne sont point venus le voir. Les ayant attendus jusqu'à hier, il fut aux Vollandes où on le reçut très bien, lui disant qu'il n'y avait [rien] de personnel à lui, il leur répondit qu'il faisait cause commune avec son frère et qu'il venait leur demander ou de donner la preuve de ce qu'ils avaient avancé, parce que si elle était claire il serait le premier à blâmer la chose et à leur en faire faire réparation, ou à lui dire qu'ils étaient fâchés de s'être mis injustement une idée aussi ridicule dans la tête. Les autres n'ont voulu ni nommer ceux qui leur avaient fait le paquet, ni dire qu'ils n'en croyaient rien, se retranchant sur ce qu'ils n'en avaient parlé à personne. Alors ils leur a dit que lui en allait parler à tout le monde pour tâcher d'en découvrir l'auteur, et là-dessus il est parti et va contant la chose à qui veut l'entendre, il dit qu'il va acheter une maison pour quitter la leur promptement et tâcher d'oublier qu'ils sont parents, et qu'une amitié de trente ans a pu se détruire dans un instant pour un soupçon injuste et qu'ils ne peuvent vérifier. Il me parait que celui qui les a fait doit se mettre à la brèche s'il est honnête homme. Voilà mon cœur ce que c'est que le monde et à quoi tient l'amitié, car sûrement si il les avait faits, il ne le nierait pas et l'on doit l'en croire sur sa parole, car il ne passe pas pour faux.

Mme Bona[illisible, déchiré] est devenue folle tout à coup, on n'a que des choses tristes. Voilà Rosalie qui ouvre sa lettre avec transport, elle vous en remercie mille fois et moi aussi pour elle ; vous avez donc juré de ne pas dire quand vous reviendrez, est-ce pour me faire enrager, si cela est vous réussissez au mieux je vous assure. Tâchez d'avoir aussi un tonneau de bourru pour les Cramer, tout le vin de cette année sera bon, il faut que celui de Saint-Jean soit petit, adieu il neige.

A Monsieur / Monsieur Constant / à Lallex / par Lausanne et Cully

-En Conseil des CC, François Sarasin l'emporta sur Philibert Cramer pour Secretaire de Justice (AEG, RC, 13 novembre 1764). Il entrera au Petit Conseil en 1768 et sera syndic à trois reprises.

-Les vers de place sont sans doute ce que Littré appelle vers de société : «petites pièces de vers que l'on compose ou que l'on lit dans la société, dans les salons ».

-« L'ainé » est, on le rappelle, Gabriel Cramer, frère de Philibert.

-Les Vollandes étaient une campagne dans l'actuel quartier des Eaux-Vives.

–Il n'y a pas eu d'alliance entre les familles Buisson et Cramer. La parenté dont parle Charlotte s'établit par les De Tournes : Gabriel De Tournes, CC, imprimeur, eut entre-autres de sa seconde femme Jeanne, femme de Marc Conrad Buisson, (1679-1740) et Jeanne Louise femme de Guillaume Philibert Cramer, imprimeur, père de Gabriel et Philibert. Il peut y avoir d'autres liens encore ; la parenté jouait un grand rôle dans les élections aux charges publiques, c'est souvent par un mariage que les nouveaux venus en gagnaient l'accès. De là le goût prononcé des Genevois pour les généalogies.

76 [automne 1764]

[99-100] Toujours de vaines espérances, je croyais que mon bonheur serait parfait ce soir ou demain, point du tout, il est encore renvoyé, je suis pourtant fort aise que vous ne soyez pas parti par le mauvais temps, et j'en suis pour mes frais d'inquiétude ; si vous mettez à avoir un peu de soin de vous, vous me rendrez un grand service, si vous vous amusez à Vincy je vous conseille d'y rester demain, mais pour lundi je n'entendrai pas raillerie, je vous en avertis, je n'ai plus que la peau sur les os, si vous tardez encore elle partira et vous ne trouverez qu'un squelette. Vous trouverez mon papa qui vous contera tout, faites mille compliments aux Vincy, quoique je n'aie pas d'argent j'aurais bien envie de ces coins en chaises percées, voyez ce qui vous convient, faites-vous tout conter à mon papa, il me restera assez de choses à vous dire. Adieu cher bijou, aime-moi au nom de Dieu.

Samedi.

A / Monsieur Constant / Chez Monsieur de / Vincy / à Vincy / Par Rolle

***

ANNEXES

Janvier 1734
Françoise Charlotte Pictet Fille de Sieur Pierre Pictet et de Marguerite Cramer née le 6e presentée par Noble François Pictet, et batizée le 30e a St Germain par Sp. Pictet.
(AEG, E.C. St Pierre B.M. 13)

Mariage entre François Marc Samuel Constant de Rebecque et Françoise Charlotte Pictet

Dudt jour 17 d'octobre 1757 après midi
Au nom de Dieu, Amen, Comme ainsi soit que promesse et convention de mariage aient été faites entre Noble François Marc Samuel Constant de Rebecque, natif et Bourgeois de Lausanne ancien Capitaine au Régiment Wallon de Cornabé au service de LL.HH.PP. les Etats Généraux fils de feu Noble Samuel Constant de Rebecque, vivant Lieutenant Général et Colonel d'un Régiment Suisse de son nom au service de LL.HH.PP. les Etats Généraux et de Dame Rose De Saussure d'une part, et Demoiselle Françoise Charlotte Pictet fille de Noble Pierre Pictet, Citoien, Conseiller au Grand Conseil et au Conseil des Soixante de la République de Genève, ancien Professeur de droit en l'Académie de Genève et de Dame Marguerite Cramer, d'autre part, Desquelles promesses et conventions entre lesdts Ne et Dlle Epouse desirant être passé contract authentique il est ainsi que ce jour dixseptieme d'Octobre mil sept cent cinquante sept après midi par devant le Notaire à Genève soussigné ont comparu en personneledt Ne Constant de Rebecque Epoux majeur et ladte Dlle Pictet, Epouse mineure agissant sous l'authorité et du consentement des Ne et Dame Pictet ses pére et mére présens, lesquels Ne Constant de Rebecque et Dlle Pictet de bon gré ont promis et promettent de s'unir par un légitime mariage et de le faire bénir en l'Eglise de Dieu incessamment après que les annonces en auront été publiées suivant l'ordre. En considération duquel mariage ladte Dame Pictet authorisée au besoin par Ne Pictet son époux, et encore conseillée et authorisée suivant les Edits de cette République par Ne Jean Louïs DuPan ancien seignr Conseiller d'Etat de cette Rèpublique, son beau frére, et par Ne Pierre DuPan de Brandis, Citoien son neveu présens a constitué et constitue en dot à la Dlle Epouse sa fille en avancement de son hoirie et pour elle audt Ne Epoux la somme de quarante cinq mille livres de dix batz monnoie de Suisse, laquelle somme ladte Dame Pictet a paiée et réellement délivrée audt Ne Constant de Rebecque Epoux en bons effets et valeur à sa satisfaction, à raison du louïs d'or neuf de France compté pour seize livres de Suisse, ainsi que ledt Ne Epoux le confesse, au moien de quoi paié et satisfait de ladte somme de quarante cinq mille livres, il en quitte ladte Dlle Epouse et ladite Dame Pictet, avec promesse etc. Il a été convenu que ladte dot portera augment en faveur de la Dlle Epouse en cas de prédécès du Noble Epoux, lequel augment a été fixé et convenu à la moitié de la dot ou vingt deux mille cinq cent livres monnoie de Suisse. Il a été de même convenu qu'en cas de prédécès de la Dlle Epouse sans enfans vivans du présent mariage le Ne Epoux retiendra le contr'augment sur la dot constituée lequel a été convenu et fixé à la moitiée de l'augment ou onze mille deux cent cinquante livres de Suisse. Pour assurance en faveur de la Dlle Epouse de la dot et de l'augment le Ne Epoux affecte et hypothèque tous ses biens présens et avenir, et sans préjudice de l'hypothèque générale promet de passer tous assignaux et remplir toutes autres formalités qui pourront être nécessaires suivant les loix et usages observés à Lausanne, afin que le cas de restitution arrivant le tout soit

restitué à la D^{lle} Epouse, aux siens ou à qui de droit, ensemble les habits, linges, effets et ornemens à l'usage de la personne de la Dem^{lle} Epouse qu'elle aura portés en la maison dud^{t} N^{e} Epoux. Ledit N^{e} Epoux donne à la D^{lle} Epouse par donation entrevifs irrevocable et pour cause de nôces, au cas qu'elle lui survive, la somme de trois mille livres de Suisse pour bagues et joiaux, ou les bagues et joiaux qu'il lui aura donnés à l'occasion ou pendant la durée du présent mariage, ce qui sera au choix de la D^{lle} Epouse. Deplus led^{t} N^{e} Epoux donne à la D^{lle} Epouse par même donation entrevifs irrevocable et pour cause de nôces la jouïssance pendant sa viduité d'un logement et d'un ameublement suivant leur condition, lequel logement la D^{lle} Epouse pourroit prendre aud^{t} cas à Genève ou à Lausanne ainsi qu'elle trouveroit à propos, à quel effet la valeur dud^{t} logement est convenue et fixée par les présentes à quatre cent livres de Suisse par année qui seroit paiée à la D^{lle} Epouse pendant sa viduité sur les biens de l'hoirie dud^{t} N^{e} Epoux. Toutes lesquelles conventions lesd^{ts} Ne et D^{lle} Epouse et lad^{te} Dame Pictet ont promis avoir à gré et observer, à peine et sous l'obligation de leurs biens, soum. etc Const. etc Renonc. etc Fait et passé à St Jean près de Genève dans la maison dud^{t} N^{e} Pictet en présence de h^{le} Jean Louis Borel de Couvet Comté de Neufchatel masson et h^{le} Jean Henri Dardel, de Saule Comté de Neufchatel, charpentier demeurants à Genève, témoins requis et soussignés avec lesd^{ts} N^{e} et D^{lle} Epouse, les N^{e} et Dame Pictet, les N^{es} Jean Louïs et Pierre Du Pan et moi Notaire

S Constant de Rebecq Ch Pictet Pictet née Cramer P. Pictet JL DuPan P. DuPan

Jean Louïs Borel Jean Henry Dardel Delorme N^{re}

[AEG, Notaire Delorme XXIV f° 286]

Testament de Charlotte Pictet femme de Samuel Constant

Homologué le 5e d'Avril 1766

Le Septieme decembre 1765 fait a Lallex

Au non de Dieu amen me trouvant fort malade et ne sachant par consequent ce que Dieu ordonera de moi je declare que jannule le testament fait au mois de may 1763 entre les mains de Monsieur Lavocat Delorme et que ma derniere volonté est de men tenir a celui ci qui consiste a instituer mes quatre enfans mes heritiers uniques et universels par egale part et portion Rosalie Marguerithe Louise Philipine Louis David Juste et Charles Samuël Constant, donnant de plus a mes deux cheres filles toutes mes hardes et nipes et donnant a Monsieur Constant mon cher Mari la somme de six mille livres argent de Suisse pour le dedomager des rentes viageres quil perdra sur ma tete a ma mort

Françoise Charlotte Constant nee Pictet

(AEG, Jur. Civ. 1766 373)

Dudit [mardi 25e mars 1766] a Midi

Dame Charlotte Pictet femme de Sieur françois Marc Samuel Constant, Bourgeois, major au service de Hollande âgée de 32 ans, morte de phtisie, Rue de St Germain.

Je soussigné Docteur et Medecin déclare avoir soigné Madame Constant née Pictet dans sa derniere maladie, et en avoir exactement suivi les progrés, et d'après les observations que j'ai été à portée de faire à ce sujet, je certifie que la cause du mal et de la mort de cette Dame a été un Shirre au foïe, et que je n'ai observé en elle aucun symptome qui put faire juger que la poitrine fut affectée, ensorte que

ce ne peut être que par erreur que l'on a inseré dans l'Extrait mortuaire que Madame Constant etoit morte de phtysie : En foi de quoi j'ai donné et signé la presente declaration.
Geneve le 9e Juillet 1766 Joly dm
Annexé au Registre Mortuaire ensuite de la deliberation de la Noble Direction du lundi 7e Juillet 1766.
(AEG, E.C. Morts 63)

**

Testament de Samuel Constant de Rebecque

Recopié le 1r mars 1800
Avec les ans les maux et les chagrins que j'ai la fin de ma vie ne doit pas etre eloignée, je la vois venir sans inquietude comme un soulagement, je l'attends avec calme comme une delivrance. / Je prie que l'on ouvre ce papier au moment de ma mort, et je demande avec instance que l'on execute ce qu'il contient. / Je prie Monsieur Casenove d'Arlens de vouloir bien par amitié pour moi et mes enfans, se charger de tout ce qu'il y aura à faire à ma mort, en suivant ce que je demande ici. / J'exige que l'on enveloppe mon corps et que l'on m'ensevelisse dans de la serpillière et que l'on donne à la direction des pauvres habitans le drap et la chemise que l'on auroit emploïé à cela invitant tous les Citoiens d'en faire de même 100 Draps enfouis en terre par an feroit un objet pour les pauvres. / Dès que je serai mort et le plus vite possible il faudra mettre le scellé sur toutes mes affaires et que mes enfans repudient mon hoirie, ne fassent aucun acte d'heredité et laisse faire la justice, qui reconnaitra les droits de chacun, et cela à cause de deux billets solidaires que j'ai signé à Geneve en 1786, tous mes co-signataires ont fait banqueroute, il faudroit plusieurs cent mille francs pour m'acquitter, ou des procés interminables j'ai offert 50 Louis d'or pour etre degagé de ces billets, on pourroit encore les donner pour sauver l'insolvabilité, sinon la repudiation finira et arrangera tout. / Je ne puis faire aucun testament, n'aiant rien du tout, tout ce que je puis avoir appartenant à ma femme Made Constant Gallatin et à mes enfans Charles Samuel, Rosalie Marguerite, et Louis Philippine, en vertu des contracts de mariage qui etablissent les droits de chacun et sur lesquels la justice devra se regler en faisant l'inventaire de ce qu'il peut y avoir sous nom comme proprieté ; il y a longtems que j'ai exigé de mes fils Charles et Victor qu'ils envoyassent leur procuration à Monsr. Darlens pour qu'il n'y eut pas à [ma] mort un laps de tems qui pourroit etre nuisible ; je casse et j'annulle autant que je le puis par ceci tout Testament que je puis avoir fait jusques à present, et notamment un testament fait je crois en 1782 entre les mains du notaire Hemeling lorsque j'avois une maladie chés ma mère. / N'aiant rien je ne puis rien donner ni aux pauvres, ni aux Domestiques, c'est un regret qui me suit au tombeau, et qui me punit de ce que je n'ai pas scu mieux faire mes affaires, je crois qu'on les trouvera très clairement exprimées et detaillées dans mes livres : les meubles vaisselle livres linges et tous autres effets appartiennent à mes 3 enfans ainés en deduction de ce que je leur dois pour la dot de leur Mere et par un acte authentique passé sur cet objet. J'ai aussi la douleur amere de ne rien leur laisser, je leur en demande pardon, une fois je croiois avoir bien arrangé leur sort et leur fortune, je demande à leurs sentimens de se conduire avec leur belle Mere d'une manière qui fasse honneur à leurs cœurs et aux egards qu'ils peuvent avoir à un Père mort dans les chagrins et à leur frere Victor qu'ils ont toujours aimé, il ne s'agira que de la reclamation de quelques meubles et utencilles, je prie Monsieur Darlens de s'interposer la dessus et de faire suivre à ce qui sera juste, je voudrois pouvoir exprimer ici à mes chers enfans combien je sens tout ce qu'ils ont fait pour moi, combien j'en suis touché et reconnoissant, ils ont toujours été bons, tendres et genereux envers moi, ils ont repandu la douceur et le bonheur sur ma vie, le Ciel les en recompensera j'emporte la consolation de laisser Charles et Victor

heureux dans leurs mariages, je benis mes belles filles et leurs enfans, je souffre de n'avoir aucune marque d'amitié à leur donner, je n'ai rien. / Je dois 1000 L. a Mademoislle Jeanette de Bottens, je prie qu'on lui en paie le 5 p. % aussi longtems qu'elle laissera subsister la dette, je lui demande d'accepter cet interet, je lui donne et legue les fauteuils de tapisserie que je fais a present avec les soies laines et galettes qui subsistent pour les finir, je prie Mlle de Bottens de les accepter. / Je dois 400 L. à mon neveu de Villars. / Je dois 400 L à Madame Lefort bonet à Geneve qui a voulu me les preter pour l'impression de Caleb. / Je laisse à mes chers enfans de faire ce qu'ils pourront pour les pauvres et les Domestiques suivant leurs cœurs et leurs moiens, nous sommes bien pauvres. Je souhaite que ceci qui est l'expression de ma derniere volonté ait force de testament, je demande à mes enfans qu'ils veuillent bien le suivre exactement et s'y conformer, ainsi fait à Lausanne en St Etienne N° 13 le premier de Mars 1800, François Marc Samuel Constant de Rebecque

Papier à ouvrir à l'instant de ma mort / par Monsieur Casenove d'Arlens

[BGE, ms Constant 24/2 f° 109]

Les billets solidaires étaient un moyen en apparence très avantageux de se constituer des rentes viagères sur le trésor de France. Lors de l'émission de l'emprunt, les banquiers genevois constituaient des groupes de preneurs d'une douzaine de personnes ; par acte devant notaire, les membres de cette société, sorte de syndicat, achetaient au banquier pour un montant déterminé de rentes, généralement placées sur les têtes de trente jeunes filles genevoises reconnues en bonne santé. Au début, le banquier faisait l'avance du prix d'achat dont il se remboursait en encaissant les premières rentes. Par la suite, il rendit l'opération plus attrayante encore en laissant les preneurs encaisser immédiatement leur rente, ces derniers le remboursant en lui remettant des billets à ordre dont les échéances étaient échelonnées sur deux ans. Pour garantir le banquier, ces billets étaient stipulés solidaires, chaque membre du syndicat étant tenu, en cas de défaillance de l'un d'eux, de payer le banquier à sa place. Les contrats étant achetés en bonne monnaie de Genève, et les rentes versées en monnaie de France bientôt dévaluée, ce système infernal entrainera la ruine et la faillite de pratiquement tous les preneurs qui n'auront pas eu le flair de céder à temps leurs contrats à des tiers. (Cf Luthy II 464 et ss.)

Notice par Mlle de Bottens

La nuit du 13 au 14 aout 1800 entre minuit et une heure l'Eternel retira son soufle à lui et lame du meilleur des hommes s'echapa de sa loge terrestre pour aller dans le sein de l'Etre supreme je fus assés heureuse pour avoir merité d'étre son amie, mon cœur voudroit ici lui rendre un hommage, mais mon esprit et mes idées sont au dessous de mon sujet, c'est à ce cœur qu'il scut aprecier et qu'il jugea digne d'etre lié au sien a dicter ma plume, sans doute et je le crains mes expressions manqueront d'eloquence, peutetre avec le sentiment intime de ce que valoit l'ami que je pleure ne pourrois je l'exprimer comme je le sens, la langue est bien pauvre bien foible pour peindre les vertus de l'ame, les qualités du cœur les graces de l'esprit je m'effraye de mon entreprise et cependant je ne puis y renoncer.

Mr C. etoit né avec un cœur excellent une ame vraiment honnete et un esprit distingué, j'ai su de lui qu'etant le cadet de 4 freres il fut traité avec asses d'indifference par ses parens, cependant cette injustice n'influa en rien sur ses sentimens fraternels il pleuroit encore la perte d'un frere mort depuis 40 ans et dont il ne me parla jamais sans la plus vive emotion, ses autres freres furent aussi aimés de lui, l'ainé homme vain et superbe le traitoit avec hauteur et s'indignoit souvent qu'il n'eut pas ainsi que lui le gout de ramper auprès des grands de leur faire une cour assidue pour en obtenir des faveurs. Mr C. avoit un fond de philosophie qui lui faisoit mepriser ce vain eclat son ame etoit vraiment republicaine et s'il eut vecu dans Athenes ou dans Rome il eut eté un des plus zelés deffenseurs du sisteme republicain, l'especе de subordination dans laquelle il avoit eté elevé lui donna pour Mr

d'H[ermenches] une nuance de respect et de crainte de lui deplaire cependant il ne lui soumit jamais ses opinions et il ne craignoit pas de le blamer dans plusieurs occasions. Jamais on n'eut un devouement plus parfait que celui de Mr C. pour son frere Juste dans ses malheurs, rien ne lui couta pour le lui prouver et s'il n'eut pas le bonheur de reussir c'est que les circonstances contraires furent dominantes il souffrit beaucoup de la catastrophe qui renversa la brillante situation de son malheureux frere.

L'ame et le cœur de Mr C. etoient les sanctuaires des vertus sociales et des sentimens les plus doux, la bonté la plus active la delicatesse la plus exaltée la loyauté la plus pure la generosité la plus etendue une sureté parfaite constituaient son caractere, ses defauts etoient produits par ses vertus memes sa grande sensibilité le rendoit facile a s'emouvoir son extreme delicatesse le portoit à la susceptibilité, sa generosité le rendit quelque fois prodigue, s'il exigeoit des autres ce n'etoit jamais que ce qu'il pouvoit leur rendre au centuple s'il s'animoit s'il s'irritoit ses retours etoient pleins de grace et de sensibilité, jamais il ne fut arreté par quelques considerations personnelles lorsqu'il s'agissoit d'etre utile à un ami ou à quelque individu malheureux, comme il alloit au devant de la peine quand il croyoit pouvoir en epargner aux autres ! Aussi fut il toujours cheri de ses domestiques de tous les gens du peuple qui l'approchoient.

Ce qui paroitra singulier c'est que l'exces de ses vertus le portoit au doute, il ne pouvoit allier la toute bonté la toute puissance avec les maux qui tourmentent l'humanité, ne pouvant comprendre les grands misteres qui derobent aux yeux des foibles mortels les desseins de l'Etre supreme il osoit le juger et s'affliger des calamités sans doute necessaires qui nous accablent. Il lui sembloit qu'il eut eté plus doux pour Dieu de voir ses creatures heureuses et surement vertueuses (dans son opinion l'un etoit la suite de l'autre) que de les voir sans cesse ballotées par leurs passions devorantes leurs desirs impuissans et les maux destructeurs, il souffroit de l'inegalité des conditions, mais il sentoit bien que la nature de l'homme civilisé la necessitoit, tout etre malheureux devenoit son egal, quel est le pauvre qui le quitta jamais les mains vuides ? ou l'homme affligé qui n'en reçut quelque consolation ?

Il aimoit il respectoit les femmes il croyoit à leurs vertus et toujours elles trouverent en lui un deffenseur zelé un juge indulgent un ami sincere ; galant aupres d'elles sans etre fade toujours il avoit des choses aimables et flatteuses à leur dire, il les croyoit capables de constance en amitié aussi eut il plus d'amies que d'amis, il trouvoit dans le commerce des hommes quelque chose de dur et de tranchant qui n'alloit pas à son caractere.

Un trait qui doit le distinguer particulierement c'etoit une extreme modestie, jamais il ne crut à ses moyens de plaire et d'attacher, il se refusoit meme à l'evidence et quand il pouvoit enfin etre persuadé il s'etonnoit autant de son succes qu'un autre s'etonne d'echouer, il portoit cette modestie sur tout ce qui venoit de lui, auteur d'ouvrages tres distingués il a constamment douté qu'ils eussent du merite, il n'est aucun critique qui put juger ses compositions plus severement que lui, il poussoit à cet egard la modestie à l'extreme et il est sans doute le seul qui l'aye jugé avec tant de rigueur il aima et attira les talens il avoit le gout fin et delicat le tact sur, il paroissoit dabord très difficile, bientôt il motivoit la severité de ses jugemens et l'on finissoit par penser comme lui, d'ailleurs n'étoit il pas permis à celui qui se jugeoit lui-même si severement de juger les autres de meme ? c'etoit un droit qui ne pouvoit lui etre disputé l'excessive sensibilité de son ame dut le rendre susceptible de chagrin, il est peu d'hommes qui en ayent eprouvé de plus cruels, ce n'est pas qu'il ne fut tendrement cheri de tout ce qui l'entouroit mais les circonstances s'arrangerent de manière que sa vie qui auroit du etre si douce ne fut qu'un tissu de peines, il se plaignoit souvent de l'inquietude de son esprit sans doute elle a pu y contribuer mais il n'est que trop vrai qu'un sort funeste a presidé à tout ce qu'il a voulu entreprendre et a empoisonné sa vie jusques dans les moindres details.

M'est il permis de m'arreter un instant sur le charme qu'il a su repandre sur la mienne ? c'est à lui que je dois 8 années de bonheur nos ages differoient beaucoup mais son cœur son esprit etoient de tous les

ages, en l'entendant on oublioit le sien, jamais il n'exista une ame plus aimante et plus active pour le prouver, son cœur brulant de la chaleur du sentiment le plus tendre et le plus vif ne se lassa jamais de l'exprimer, il y avoit dans sa manière quelque chose de candide de simple d'enfant si j'ose me servir de cette expression qui le faisoit etre content de tout ce que l'amitié faisoit pour lui, la moindre attention le plus petit soin la plus legere caresse le rendoit heureux et sa reconnoissance etoit si douce si flatteuse… peu d'hommes ont su comme lui allier les gouts doux et tranquilles des femmes avec l'energie de son sexe, il avoit pensé que le desoeuvrement dans la societé des femmes ne produisoit que l'ennui et souvent pis encore il s'etoit choisi une occupation analogue aux leurs assis à son metier de tapisserie il prenoit part à la conversation il etoit occupé sans etre distrait et il n'en etoit que plus aimable, oh qu'ils etoient doux et remplis les momens que nous passions ensemble à travailler lire causer à garder meme le silence… et ils sont finis pour jamais, pour jamais, mots affreux qui glacent d'effroi lame desolée qui les prononce.
Ils sont passés mais le souvenir qui m'en reste remplira encor ma vie toujours je me rappellerai que c'est à cet ami comme il n'y en eut jamais que je dois les developpemens de ma raison et de mon esprit, il m'apprit à penser à reflechir, il donna plus de consistance à mes idées, comme j'aimois à suivre avec lui une pensée dans tous ses details ! comme il l'analisoit ! il avoit beaucoup de clarté dans le raisonnement mais sa vivacité sa defiance de lui meme l'empechoient de les suivre aussi longtems que son esprit le lui auroit suggeré, quelle vie, quelle chaleur il repandoit autour de lui ! il savoit mettre de l'interet aux choses qui sans lui auroient eté indifferentes, jamais je n'eus un sentiment peinible qu'il ne le partageat, je le trouvois dans les maux dans les chagrins comme un ange gardien et consolateur helas qui me consolera de sa perte ? mais je ne desire pas d'etre consolée et je sens très bien que le chagrin profond que j'eprouve me suivra au tombeau.

(BGE, Ms Constant 24/2)

Jeanne Françoise Polier de Bottens (1759-1839), dite Mlle de Bottens, auteur anonyme de quelques romans (RGV I 172). Fille cadette du pasteur Jean Antoine Noé allié Lagier, elle est la sœur de Jeanne Louise Pauline (1751-1832) femme de Benjamin Rodolphe de Crousaz et en secondes noces de Louis baron de Montolieu, auteur de quantité d'ouvrages.

***

INDEX

La mention renvoie aux lettres, l'astérisque indique une note explicative.

d'Albaret 12* 17
d'Albertas 12* 17* 18* 19* 22 31 35 40 45* 49 50 51 52 55 56 57 58 74.
Alleon 55*
d'Aubonne 27* 30 40 45 49 65 69
Auriol 52*
Baulacre 52*
Beaucastel de 74*
Beaujeu de 22*
Beaumont 50*
Bercher (Saussure) 56
Bernis de 45
Bertrand 19* 42 74*
Boileau Mlle 10*
Boisy de (Budé) 36* 55 74
Bonnet 31* 34
Bontems 35*
Bottens de (Polier) 44*
Boswell 7*
Brunet 39
Buisson 22 25 27 42 47 52 55 56 57* 58 63 70 75*
Bussy (Dagonneau de) 10*
Cabanis 13* 15 19 27
Camp 61.
Cannac 32 *
Causant de 66
Chaillet 33* 34
Chambrier de 45*
Chandieu 5* 17 23* 58
Chapeaurouge 4 5* 15 17 23 30 39 40 44 45 46* 52
Châteauvieux (Lullin) 52 55
Chenaud Pierre 14* 44 45 68
Choiseul 32 36* 39 41
Constant 46
Constant Juste 6 7 12 14 19
Constant Philippe 4 19*
Constant Lise 22 33 52 55 57 74
Constant Juste (junior) 25 72
Constant Rosalie 6 7 9 11 12 13 14 26 32 33 34 41 45 48 52 53 54 55 61 63 69 71 72 74 75.
Coppet de (Locher) 74*
Corneille 25*39
Corsi de 10
Courbon de 10*
Cramer 4* 6* 7 8 13 17 19 22 25 27 29 30 34 35 36 37 39 40 42 44 45 49 50 51 54 55 56 57 59 62 63 66 68 69 73 74 75.
Crest du cf. Micheli
Crommelin 18 21 22 25 32* 34 35 39 43 68.
Daumart 18* 19
Dauphin cf. Chapeaurouge
De la Rive 44*
Delorme 52* 54 57
Denis Mme 1 4 6 8 10* 17* 19 21 22 25 39 40 42 45 72
De Tournes 55
Diodati 55*
Donop de 55*
Ducommun 45
Du Pan 19 21* 22 23 31 32 34 35 36 39 40 42 43* 44 45 46 47 54 62 63 64 65 66 67 68 69 71 72
L'Ecluse 17*
d'Enville (La Rochefoucauld) 55*
d'Eon* 61
d'Epinay (Lalive) 11*
l'Estang de 47* 74.
Eynard 50*
Fatio 13*
Favre 3*
Fel Marie 12* 14
Fischer de 42*
Florian de (Claris) 3* 4 8 10 13
Fontaine de 3* 10 13
Faugnes de (Perrinet) 22*

Franches des (Perrinet) 9* 15* 21 25 26* 27 42 49 57* 58 69 71*.
Gallatin 4 8* 17 19 22 27* 44 54 55 56 63*
de Gentils de Langallerie 1* 4 5 10 12 14 29 40 56 63 69 70
Ginestre 30* 54 55
Grafton duc de 32* 39
Greffuhle 73*
Grenier 37
Grenus 52
d'Harcourt 31* 34 35 39 40 42 43 45 55
d'Hermenches (Constant) 1* 4* 5 10 12* 13 14 15 17 21 25 28 30 40 43 45 48 53 56 58 59 64 65
Horneca (Horngacher) 61*
Huber Jean 14 15*
de Jossaud 5* 30
Jaquet 7* 13 17 26 30 39 56* 57 63 66 67
Joly de Fleury 17*
Labat 53*
Lamande 52* 54 57
Lauragais de (Brancas) 31*
Le Fort 17 57
Linant de 10*
Loys de 29*
Lubières de (de Lange) 61*.
Martin 59
Lullin 56 71
Ménage 58*
Mercier 60*
Mezery de (Crousaz) 14* 47
Micault 57*
Micheli 4* 17 42* 48* 64*
Mingard 45
Mollet 59
Mondore 53
Montclar 31*
Montigny de 18* 19
Montolieu de 42*
Montperoux de 57*
Montullé de 45*
Mortfontaine de 45
Mussard 30
Nasse de (Curchod) 74*
Necker 17* 18 19 21 23
Nicolaï de 41
d'Orges Mme 7* 8
Pellissari 29
Perdriau Jean 15* 50 52
Pictet 3* 17 21* 22 23* 31* 34 54 56 60* 66*
Pictet Pierre et Marguerite née Cramer passim
Poinsinet 32*
Pompignan (Lefranc de) 42*
Randan duc de 74
Rieu 27* 30
Rilliet 25 27 46 56 59* 62 63 64* 66
Rolaz 56 58
Roqueville 37
Rousseau J.J. 8* 25 26 27 60 66*.
Saconnay de 15* 27*
Saint Cierge (Saussure) 10* 30 51
Saladin 33* 34 52* 57 58
Sales 63.
Sarasin 69* 75
Sartoris 52
Saussure de 60*
Sirven 65* 71*
Stanhope 7* 53 56 57 59.
Strassen von der 66*
Saussure de 44 60
Sauvigny de (Bertier) 34* 35 45 52 53 54
Thellusson 57
Tiepolo 68*
Tollot 52 57
Trembley 73*
Tronchin 4 7* 10 17 31 34 35 39 40 41 42 43 53 57
Turrettini 16 22 26* 30* 39 42 44 67
Vans de 33
Vermenoux de (Girardot) 47* 55 57 74*.
Vernes 17* 18 21 23 25 60*.
De Villars duc 17* 18 31 33 34 35 39 40 41 45* 50* 51 54 55 57* 58 64 67
Villars cf. Chandieu
Vincy 17* 32* 45 57 61.
Voltaire 3* 4* 6* 8* 10 11* 14* 17* 18 20 22 31* 32* 36 39* 40* 41* 42 44* 45 59 61 64* 66 67* 69 71*.
Ximenès 25*

***